RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2006 B 05294
Numéro SIREN : 652 014 051
Nom ou dénomination : CARREFOUR

Ce dépôt a été enregistré le 07/08/2017 sous le numéro de dépôt 35355

Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre : dépôt N°35355 en date du 07/08/2017

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE
07 AOUT 2017
DEPOT N° 35355

Comptes consolidés

au 31 décembre 2016

Sommaire

Compte de résultat consolidé page 03

Etat du résultat global consolidé page 04

Etat de la situation financière consolidée page 05

Tableau des flux de trésorerie consolidé page 06

Variation des capitaux propres consolidés page 07

Notes annexes page 08

Compte de résultat consolidé

Les états financiers sont présentés en millions d'euros, avec arrondi au million d'euros près. Des écarts d'arrondis peuvent ainsi apparaître entre différents états.

(en millions d'euros)	Notes	2016	2015	% Prog.
Chiffre d'affaires hors taxes	5.1	76 645	76 945	(0,4%)
Programmes de fidélisation		(591)	(552)	6,9%
Chiffre d'affaires hors taxes, net de la fidélisation		**76 054**	**76 393**	**(0,4%)**
Autres revenus	5.1	2 720	2 464	10,4%
Revenus totaux		**78 774**	**78 857**	**(0,1%)**
Coût des ventes	5.2	(60 789)	(60 838)	(0,1%)
Marge des activités courantes		**17 985**	**18 019**	**(0,2%)**
Frais généraux et amortissements	5.2	(15 634)	(15 574)	0,4%
Résultat opérationnel courant		**2 351**	**2 445**	**(3,8%)**
Quote-part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence	7	(36)	44	(181,0%)
Résultat opérationnel courant après quote-part des sociétés mises en équivalence		**2 315**	**2 489**	**(7,0%)**
Produits et charges non courants	5.3	(372)	(257)	44,9%
Résultat opérationnel		**1 943**	**2 232**	**(13,0%)**
Résultat financier	12.5	(515)	(515)	(0,1%)
Coût de l'endettement financier net		*(377)*	*(347)*	*8,4%*
Autres produits et charges financiers		*(138)*	*(168)*	*(17,7%)*
Résultat avant impôts		**1 428**	**1 717**	**(16,8%)**
Impôts sur les résultats	8.1	(494)	(597)	(17,3%)
Résultat net des activités poursuivies		**934**	**1 120**	**(16,6%)**
Résultat net des activités abandonnées	3.4	(40)	4	
Résultat net de l'exercice		**894**	**1 123**	**(20,4%)**
dont Résultat net - part du Groupe		**746**	**980**	**(23,9%)**
dont Résultat net des activités poursuivies - part du Groupe		786	977	(19,5%)
dont Résultat net des activités abandonnées - part du Groupe		(40)	4	
dont Résultat net - part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		**148**	**143**	**3,6%**

Résultat de base par action, en euros	2016	2015	Prog
Résultat net des activités poursuivies, part du Groupe, par action	1,06	1,35	(21,1%)
Résultat net des activités abandonnées, part du Groupe, par action	(0,05)	0,00	
Résultat net, part du Groupe, par action	1,01	1,35	(25,4%)

Résultat dilué par action, en euros	2016	2015	Prog
Résultat net des activités poursuivies, part du Groupe, par action	1,06	1,35	(21,1%)
Résultat net des activités abandonnées, part du Groupe, par action	(0,05)	0,00	
Résultat net part du Groupe par action	1,01	1,35	(25,4%)

Le détail du calcul du résultat par action est présenté en note 11.6.

Etat du résultat global consolidé

(en millions d'euros)	Notes	2016	2015
Résultat net total		**894**	**1 123**
Part efficace de la couverture de flux de trésorerie [1]	11.4	10	1
Variation des actifs disponibles à la vente [1]	11.4	(4)	(5)
Variation des écarts de conversion [2]	11.4	361	(602)
Autres éléments du résultat global recyclables ultérieurement en résultat		**367**	**(605)**
Réévaluation du passif net au titre des régimes à prestations définies [1]	10.1/11.4	(109)	(17)
Autres éléments du résultat global non recyclables ultérieurement en résultat		**(109)**	**(17)**
Autres éléments du résultat global, après impôt		**258**	**(623)**
Résultat global total		**1 152**	**501**
dont part du Groupe		904	451
dont part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		248	49

(1) Rubriques présentées nettes d'impôt (détail présenté en note 11.4).

(2) La variation des écarts de conversion au cours de l'exercice 2016 s'explique essentiellement par l'appréciation des monnaies brésilienne et taiwannaise, partiellement compensée par la dépréciation des monnaies argentine et polonaise. En 2015, la dépréciation des monnaies brésilienne et argentine était partiellement compensée par l'appréciation des monnaies chinoise et taïwanaise.

Etat de la situation financière consolidée

Actif

(en millions d'euros)	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Goodwill	6.1	8 640	8 495
Autres immobilisations incorporelles	6.1	1 266	1 014
Immobilisations corporelles	6.2	13 406	12 071
Immeubles de placement	6.4	314	383
Titres mis en équivalence	7	1 361	1 433
Autres actifs financiers non courants	12.4	1 510	1 291
Encours clients des sociétés financières - Part à plus d'un an	5.5	2 371	2 351
Impôts différés actifs	8.2	829	744
Actifs non courants		**29 697**	**27 784**
Stocks	5.4	7 039	6 362
Créances commerciales	5.4	2 682	2 269
Encours clients des sociétés financières - Part à moins d'un an	5.5	3 902	3 658
Autres actifs financiers courants	12.2	239	358
Créances fiscales	5.4	1 044	1 168
Autres actifs	5.4	907	705
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12.2	3 305	2 724
Actifs détenus en vue de leur vente [1]		31	66
Actifs courants		**19 148**	**17 311**
TOTAL ACTIF		**48 845**	**45 095**

Passifs et capitaux propres

(en millions d'euros)	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Capital social	11.2	1 891	1 846
Réserves consolidées (y compris résultat)		8 536	7 787
Capitaux propres-part du Groupe		**10 426**	**9 633**
Intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	11.5	1 582	1 039
Capitaux propres		**12 008**	**10 672**
Dettes financières - Part à plus d'un an	12.2	6 200	6 662
Provisions	9	3 064	3 014
Refinancement des encours clients - Part à plus d'un an	5.5	1 935	1 921
Impôts différés passifs	8.2	543	508
Passifs non courants		**11 742**	**12 106**
Dettes financières - Part à moins d'un an	12.2	1 875	966
Fournisseurs et autres créditeurs	5.4	15 396	13 648
Refinancement des encours clients - Part à moins d'un an	5.5	3 395	3 328
Dettes fiscales	5.4	1 260	1 097
Autres passifs	5.4	3 153	3 244
Passifs liés aux actifs détenus en vue de leur vente [1]		16	34
Passifs courants		**25 095**	**22 317**
TOTAL PASSIFS et CAPITAUX PROPRES		**48 845**	**45 095**

(1) Les actifs détenus en vue de la vente et passifs liés correspondent principalement aux magasins Dia dont la cession était en cours de finalisation en date de clôture.

Tableau des flux de trésorerie consolidé

(en millions d'euros)	2016	2015
RESULTAT AVANT IMPÔT	**1 428**	**1 717**
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Impôts	(269)	(663)
Dotations aux amortissements	1 547	1 574
Plus et moins-values sur cessions d'actifs	(39)	(13)
Variation des provisions et impairment	(126)	(215)
Coût de l'endettement financier net	377	347
Part dans le résultat et dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	79	8
Impact des activités abandonnées	(32)	(22)
Autofinancement	**2 964**	**2 733**
Variation du besoin en fonds de roulement [1]	454	276
Impact des activités abandonnées	(11)	3
Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation (hors sociétés financières)	**3 407**	**3 012**
Variation des encours sur crédit à la consommation	(103)	(195)
Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation - total	**3 305**	**2 818**
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles [2]	(2 749)	(2 378)
Acquisitions d'actifs financiers non courants	3	(29)
Acquisitions de filiales et de participations dans des entreprises associées [3]	(193)	(56)
Cessions de filiales et participations dans des entreprises associées	6	7
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	152	186
Cessions d'actifs financiers non courants	4	5
Variation des créances et dettes sur acquisitions et cessions d'immobilisations	(70)	151
Sous Total Investissements nets de désinvestissements	**(2 847)**	**(2 115)**
Autres emplois	(25)	(28)
Impact des activités abandonnées	16	7
Variation de la trésorerie issue des opérations d'investissement	**(2 856)**	**(2 136)**
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital en numéraire souscrite par des participations ne donnant pas le contrôle [4]	255	14
Acquisitions et cessions de participations sans changement de contrôle [5]	(40)	208
Dividendes versés par Carrefour (société mère) [6]	(121)	(390)
Dividendes versés par les sociétés consolidées aux intérêts hors Groupe	(86)	(98)
Variation des actions propres et autres instruments [7]	30	384
Variation des actifs financiers courants	152	40
Emission d'emprunts obligataires [8]	743	750
Remboursement d'emprunts obligataires [8]	(666)	(744)
Intérêts financiers nets versés	(378)	(360)
Autres variations de l'endettement [8]	111	(625)
Variation de la trésorerie issue des opérations de financement	**0**	**(821)**
Variation nette de la trésorerie avant effet change	**449**	**(139)**
Incidence des variations de change	131	(249)
Variation nette de la trésorerie	**581**	**(388)**
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	**2 724**	**3 113**
Trésorerie à la clôture de l'exercice	**3 305**	**2 724**

(1) La variation du besoin en fonds de roulement est détaillée en note 5.4.1.

(2) Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles sont expliquées en notes 6.1 et 6.2.

(3) En 2016, ce poste s'explique essentiellement par l'acquisition de la société Billa en Roumanie (opération décrite en note 3.2.1), ainsi que plusieurs acquisitions en France, notamment dans le secteur de l'e-commerce.

(4) Ce poste correspond principalement au montant du capital de la filiale Cargo Property Holding souscrit et versé au cours de l'exercice 2016 par les tiers investisseurs (participations ne donnant pas le contrôle). Cf note 3.2.1.

(5) En 2015, cette ligne s'explique principalement par la réception du solde du prix de cession lié à l'opération d'ouverture de capital de la filiale brésilienne du Groupe réalisée fin 2014, ainsi que par l'exercice au 1er semestre 2015 d'une option d'achat de 2% détenue par la société d'investissement brésilienne Peninsula.

(6) Ce poste correspond au montant du dividende versé en numéraire aux actionnaires n'ayant pas retenu l'option du paiement en actions (cf. note 2.1).

(7) Ce poste s'explique principalement par la cession d'actions auto-détenues réalisée le 23 mars 2015.

(8) Cf. note 12.2.

Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Capitaux Propres part du Groupe						
	Capital social	Ecart de conversion	Réserves liées à la variation de juste valeur des instruments financiers [1]	Autres réserves et résultats	Total Part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2014	**1 837**	**(324)**	**(5)**	**7 682**	**9 191**	**1 037**	**10 228**
Résultat net total 2015				980	980	143	1 123
Autres éléments du résultat global, après impôt		(511)	(2)	(16)	(529)	(93)	(623)
Résultat global total 2015	**0**	**(511)**	**(2)**	**964**	**451**	**49**	**501**
Actions propres (net d'impôt) [2]				363	363		363
Dividendes au titre de l'exercice 2014 [3]	9			(398)	(390)	(98)	(488)
Variation de capital et primes				1	1	13	14
Effet des variations de périmètre et autres mouvements		1		16	17	39	55
Capitaux propres au 31 décembre 2015	**1 846**	**(835)**	**(7)**	**8 628**	**9 633**	**1 039**	**10 672**
Résultat net total 2016				746	746	148	894
Autres éléments du résultat global, après impôt		261	3	(106)	158	100	258
Résultat global total 2016	**0**	**261**	**3**	**640**	**904**	**248**	**1 152**
Paiement fondés sur des actions				3	3		3
Actions propres (net d'impôt)				49	49		49
Dividendes au titre de l'exercice 2015 [3]	44			(165)	(121)	(126)	(247)
Variation de capital et primes [4]						443	443
Effet des variations de périmètre et autres mouvements		5	1	(47)	(43)	(21)	(64)
Capitaux propres au 31 décembre 2016	**1 891**	**(569)**	**(3)**	**9 108**	**10 426**	**1 582**	**12 008**

(1) Ce poste est constitué de :
- *la réserve de couverture (partie efficace de la variation de juste valeur des instruments de couverture des flux de trésorerie) ;*
- *la réserve de juste valeur (variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente).*

(2) Ce mouvement s'explique principalement par l'opération de cession d'actions auto-détenues réalisée le 23 mars 2015.

(3) Le dividende distribué par Carrefour S.A. au titre de 2014, d'un montant total de 492 millions d'euros, a été versé :
- *en numéraire pour 390 millions d'euros et*
- *en actions nouvelles pour 102 millions d'euros (9 millions d'euros de hausse du capital social et 93 millions d'euros de primes d'émission).*

Le dividende distribué par Carrefour S.A. au titre de 2015 (cf. note 2.1), d'un montant total de 509 millions d'euros, a été versé :
- *en numéraire pour 121 millions d'euros et*
- *en actions nouvelles pour 388 millions d'euros (44 millions d'euros de hausse du capital social et 344 millions d'euros de primes d'émission).*

(4) L'augmentation des participations ne donnant pas le contrôle observée sur l'exercice 2016 correspond essentiellement à la quote-part du capital de la filiale Cargo Property Holding souscrit par les tiers investisseurs (y compris montant du capital non encore appelé).

Sommaire des notes annexes

Note 1 : Bases de préparation des comptes consolidés page 09

Note 2 : Faits marquants de l'exercice page 12

Note 3 : Périmètre de consolidation page 13

Note 4 : Information sectorielle page 17

Note 5 : Données opérationnelles page 19

Note 6 : Immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement page 27

Note 7 : Titres mis en équivalence page 35

Note 8 : Impôts sur les résultats page 37

Note 9 : Provisions et passifs éventuels page 39

Note 10 : Effectifs, rémunérations et avantages du personnel page 41

Note 11 : Capitaux propres et résultat par action page 49

Note 12 : Actifs, passifs et résultat financiers page 54

Note 13 : Engagements hors bilan page 67

Note 14 : Evénements post-clôture page 68

Note 15 : Honoraires des commissaires aux comptes page 68

Note 16 : Liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation page 69

NOTE 1 : BASES DE PREPARATION DES COMPTES CONSOLIDES

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2016 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 8 mars 2017. Les comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

Carrefour (« la Société ») est une entreprise domiciliée en France. Les états financiers consolidés de l'exercice prenant fin le 31 décembre 2016 comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe ») et les intérêts du Groupe dans les sociétés mise en équivalence (entreprises associées et co-entreprises). Ils sont établis en euros, monnaie fonctionnelle de la Société.

1.1 Déclaration de conformité

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du Groupe au titre de l'exercice 2016 ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2016 et qui sont d'application obligatoire à cette date, avec, en comparatif, l'exercice 2015 établi selon le même référentiel.

Les normes internationales comprennent les IFRS (*International Financial Reporting Standards)*, les IAS (*International Accounting Standards*), les interprétations de l'IFRS IC (*International Financial Reporting Standards Interpretation Committee*) et du SIC (*Standard Interpretations Committee*).

L'ensemble des textes adoptés par l'Union Européenne est disponible sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/finance/accounting/ias/index_fr.htm

Au 31 décembre 2016, les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne sont identiques aux normes et interprétations d'application obligatoire publiées par l'IASB à l'exception de la norme IAS 39 – *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* qui n'a été adoptée que partiellement ; cette divergence est sans effet sur les comptes du Groupe.

1.2 Evolution du référentiel comptable

Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées par le Groupe dans les comptes consolidés au 31 décembre 2016 sont identiques à celles retenues pour les comptes consolidés au 31 décembre 2015 à l'exception des normes, amendements de normes et interprétations dont l'application est obligatoire à compter du 1er janvier 2016. Ces textes sont les suivants :

- Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2010-2012 ;
- Amendements à IAS 19 – *Régimes à prestations définies : cotisations des membres du personnel* ;
- Amendements à IFRS 11 – *Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans les entreprises communes* ;
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 – *Clarifications sur les modes d'amortissement acceptables* ;
- Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2012-2014 ;
- Amendements à IAS 1 – *Initiative concernant les informations à fournir*.

Ces textes n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée de normes, amendements et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2016. Ces textes sont les suivants :

Textes adoptés par l'Union Européenne :

- Norme IFRS 9 – *Instruments financiers,* d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2018. Cette norme établit les principes de comptabilisation et d'information financière en matière d'actifs financiers et de passifs financiers. Ces principes viendront remplacer ceux actuellement énoncés par la norme IAS 39 – *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation.* La norme IFRS 9 introduit notamment une nouvelle classification des instruments financiers et un nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers, fondé sur les pertes attendues, en remplacement du modèle actuel basé sur les pertes avérées. Le Groupe étudie actuellement la mise en œuvre de cette nouvelle norme, dont l'impact portera essentiellement sur l'activité de banque et d'assurance ; la mesure de l'incidence sur la classification et l'évaluation des instruments financiers ainsi que sur la dépréciation des actifs financiers n'est pas encore raisonnablement estimable à ce stade.
- Norme IFRS 15 – *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients,* d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2018. Cette norme définit le modèle de reconnaissance des revenus et viendra remplacer les normes IAS 18 – *Produits des activités ordinaires* et IAS 11 – *Contrats de construction* et les interprétations y afférentes. Le Groupe étudie actuellement la mise en œuvre de cette nouvelle norme ; la mesure de l'incidence sur le montant et le calendrier de reconnaissance des revenus du Groupe n'est pas encore raisonnablement estimable à ce stade.

Textes non encore adoptés par l'Union Européenne :

- Norme IFRS 16 – *Contrats de location*, d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2019 selon l'IASB. Cette norme, qui remplacera la norme IAS 17 – *Contrats de location* et les interprétations y afférentes, établit les principes de comptabilisation des contrats de location et va conduire à enregistrer au bilan du preneur la plupart des contrats de location selon un modèle unique (abandon pour les preneurs de la classification en contrats de location simple ou contrats de location-financement). Elle affectera donc la présentation de ces opérations au compte de résultat (amortissements et charge d'intérêt, en remplacement de la charge de loyers) et au tableau des flux de trésorerie (les paiements, au titre des intérêts et du remboursement de la dette affecteront les flux de financement) ; au bilan, les actifs immobilisés et les dettes de location seront augmentés. Le Groupe étudie actuellement la mise en œuvre de cette nouvelle norme ; la mesure de l'incidence n'est pas encore raisonnablement estimable à ce stade.
- Amendements à IAS 12 – *Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes* (d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2017 selon l'IASB) ;
- Amendements à IAS 7 – *Initiative concernant les informations à fournir* (d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2017 selon l'IASB) ;
- Amendements à IFRS 10 et à IAS 28 – *Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise* (application reportée par l'IASB à une date indéterminée) ;
- Clarification d'IFRS 15 – *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2018 selon l'IASB) ;
- Amendements à IFRS 2 – *Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions* (d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2018 selon l'IASB) ;
- Amendements à IFRS 4 – *Application d'IFRS 9 Instruments financiers et d'IFRS 4 Contrats d'assurance* (d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2018 selon l'IASB) ;
- Amendements à IAS 40 – *Transferts d'immeubles de placement* (d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2018 selon l'IASB) ;
- Interprétation IFRIC 22 – *Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée* (d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2018 selon l'IASB) ;
- Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2014-2016.

Les incidences éventuelles de ces textes sur les comptes consolidés sont en cours d'évaluation.

1.3 Recours à des estimations et au jugement

La préparation des états financiers consolidés implique la prise en compte d'estimations et d'hypothèses par la Direction du Groupe qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans les notes annexes. La Direction du Groupe revoit ces estimations et hypothèses de manière régulière afin de s'assurer de leur pertinence au regard de l'expérience passée et de la situation économique actuelle. En fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans les futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles. Outre l'utilisation d'estimations, la Direction du Groupe exerce son jugement pour définir et mettre en œuvre le traitement comptable adéquat de certaines transactions et activités.

Les estimations faites par la Direction et jugements exercés pour l'établissement des états financiers portent principalement sur :

- les durées d'utilité des actifs opérationnels (cf. note 6) ;
- la détermination des Unités Génératrices de Trésorerie (cf. note 6.3) ;
- l'évaluation des valeurs recouvrables des goodwill et autres immobilisations incorporelles, ainsi que des immobilisations corporelles (cf. note 6.3) ;
- l'évaluation de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris dans le cadre de regroupements d'entreprises (cf. note 3.1) ;
- le classement des contrats de location (cf. notes 6.2 et 6.5) ;
- l'évaluation des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité (cf. note 9) ;
- la détermination du niveau de contrôle ou d'influence exercé par le Groupe sur ses participations (cf. notes 3 et 7) ;
- les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite (cf. note 10.1) ;
- la reconnaissance des actifs d'impôts différés (cf. note 8).

1.4 Bases d'évaluation

Les états financiers consolidés sont établis sur la base du coût historique, à l'exception :

- de certains actifs et passifs financiers, évalués à la juste valeur (cf. note 12) ;
- des actifs acquis et passifs repris dans le cadre de regroupements d'entreprises, évalués à la juste valeur (cf. note 3.1) ;
- des actifs non courants détenus en vue de la vente, évalués et comptabilisés au montant le plus faible entre leur valeur nette comptable et leur juste valeur diminuée des frais liés à la vente (cf. note 3.1).

La notion de juste valeur s'entend comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Conformément à la hiérarchie définie dans la norme IFRS 13 – *Evaluation à la juste valeur*, il existe trois niveaux de juste valeur :

- Niveau 1 : juste valeur évaluée par référence à des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques ;
- Niveau 2 : juste valeur évaluée par des modèles utilisant des données d'entrée qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix) ;
- Niveau 3 : juste valeur évaluée par référence à des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché.

NOTE 2 : FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

2.1 Paiement du dividende 2015 avec option de paiement en actions

L'Assemblée Générale des actionnaires de Carrefour, réunie le 17 mai 2016, a fixé le dividende relatif à l'exercice 2015 à 0,70 euro par action avec une option de paiement de ce dividende en actions.

Le prix d'émission de ces actions nouvelles a été fixé à 21,86 euros, correspondant à 90% de la moyenne des premiers cours cotés sur le marché réglementé d'Euronext Paris lors des vingt séances de bourse précédant le jour de l'Assemblée Générale diminuée du montant net du dividende de 0,70 euro par action et arrondi au centime d'euro supérieur.

Ouverte le 23 mai 2016, la période d'option s'est clôturée le 10 juin 2016 ; les actionnaires ayant choisi le paiement du dividende en actions représentent 76,34% du capital.

Le 21 juin 2016 ont eu lieu :

- le règlement livraison des 17 764 360 actions nouvelles émises pour les besoins du paiement du dividende en action, suite à une augmentation du capital social de Carrefour d'un montant total de 388 millions d'euros (44 millions d'euros de hausse du capital social et 344 millions d'euros de primes d'émission) ;
- le versement du dividende global en numéraire aux actionnaires n'ayant pas retenu l'option du paiement en actions (121 millions d'euros).

2.2 Sécurisation des financements long terme du Groupe

Le 19 avril 2016 (règlement en date du 26 avril 2016), le Groupe a réalisé une nouvelle émission obligataire de 750 millions d'euros, d'une maturité de 8 ans (échéance juin 2024) et d'un coupon de 0,75%.

Cette opération permet au groupe Carrefour de consolider son financement à long terme, d'allonger sa maturité obligataire moyenne (passage de 4,06 à 4,25 années au 19 avril 2016) et de poursuivre la réduction de sa charge financière.

2.3 Acquisition de la société Rue du Commerce

Le 24 août 2015, le groupe Carrefour annonçait être entré en négociations exclusives avec Altarea Cogedim pour l'acquisition de 100% du capital de la société Rue du Commerce, acteur de référence de l'e-commerce non-alimentaire en France.

L'acquisition a été finalisée en janvier 2016, après consultation des instances représentatives du personnel de la société Rue du Commerce et approbation des autorités de la concurrence. Les impacts comptables de cette opération sont présentés dans la note 3.2.1.

Cette acquisition constitue pour le Groupe une étape supplémentaire dans le déploiement de son offre omnicanale en France, au service des clients en magasin et en ligne.

2.4 Acquisition de la société Billa Roumanie

Le 22 décembre 2015, Carrefour annonçait la signature d'un accord pour l'acquisition auprès du groupe Rewe de la société Billa Roumanie, qui exploite 85 supermarchés répartis sur l'ensemble du territoire roumain représentant une surface de vente totale de 83 000 m².

L'acquisition a été finalisée le 30 juin 2016, après approbation des autorités de la concurrence. Les impacts comptables de cette opération sont présentés dans la note 3.2.1.

Cette acquisition permet à Carrefour de devenir le premier opérateur de supermarchés en Roumanie, renforçant ainsi son offre multiformat au plus près des clients.

NOTE 3 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION

3.1 Principes comptables

Principes de consolidation

Les comptes consolidés comprennent les états financiers des filiales à compter de leur date d'acquisition (date à laquelle le contrôle est obtenu), et jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse, ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et co-entreprises comptabilisées par mise en équivalence.

(i) Filiales

Une filiale est une entité contrôlée directement ou indirectement par le Groupe. Le contrôle existe sur une entité lorsque le Groupe détient le pouvoir sur celle-ci, est exposé ou a droit à des rendements variables du fait de son implication dans l'entité et lorsqu'il a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influer sur le montant de ces rendements. Pour déterminer si une situation de contrôle existe, le Groupe prend en considération tous les faits et circonstances pertinents pour évaluer son contrôle sur l'entité en question, comme les droits découlant d'accords contractuels ou les droits de vote potentiels détenus par le Groupe si ces derniers sont substantiels.

En ce qui concerne les filiales acquises en cours d'exercice, seuls les résultats de la période postérieure à la date d'acquisition sont retenus dans le compte de résultat consolidé. Pour les filiales cédées en cours d'exercice ou dont le contrôle a été perdu, seuls les résultats de la période antérieure à la date de cession sont retenus dans le compte de résultat consolidé.

Les transactions ainsi que les actifs et passifs réciproques entre les filiales sont éliminés. Lorsqu'une filiale réalise une transaction avec une entreprise associée ou une co-entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, les profits et pertes résultant de cette transaction ne sont comptabilisés dans les comptes consolidés du Groupe qu'à hauteur des intérêts détenus par les tiers dans l'entreprise associée ou la co-entreprise.

(ii) Entreprises associées et co-entreprises

Sont comptabilisées par mise en équivalence les entités dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable (entreprises associées) et les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint et répondant à la définition d'une co-entreprises, selon les principes exposés dans la note 7 « Titres mis en équivalence ».

L'influence notable se caractérise par le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financière et opérationnelle de l'entité, sans toutefois contrôler ou contrôler conjointement ces politiques.

Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entité, qui n'existe que dans les cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

(iii) Autres participations

Lorsque le Groupe n'exerce pas de contrôle, de contrôle conjoint ou d'influence notable sur les décisions opérationnelles ou financières de sociétés dont il détient les titres, ceux-ci sont comptabilisés conformément aux dispositions applicables aux actifs financiers disponibles à la vente et présentés en « Autres actifs financiers non courants ». La méthode d'évaluation et de dépréciation est exposée dans la note 12 « Actifs, passifs et résultat financiers ».

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises, dans les cas où le Groupe obtient le contrôle d'une ou plusieurs autres activités, sont comptabilisés par application de la méthode de l'acquisition. Les regroupements d'entreprises intervenus à compter du 1er janvier 2010 sont évalués et comptabilisés selon les principes décrits ci-dessous, conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 – *Regroupements d'entreprises* (version révisée en 2008).

• A la date d'acquisition, le Groupe procède à l'identification et à l'évaluation à la juste valeur de l'ensemble des actifs acquis et des passifs repris.

• Le goodwill correspond à la somme de la contrepartie transférée (prix d'acquisition) et des participations ne donnant pas le contrôle minorée du montant net comptabilisé au titre des actifs identifiables acquis et passifs repris. Ce goodwill est comptabilisé directement dans le bilan de l'entité acquise, dans la devise fonctionnelle de cette dernière et fait l'objet d'un suivi ultérieur au niveau du secteur opérationnel auquel l'entité est affectée selon les modalités décrites en note 6.3. Tout profit au titre d'une acquisition à des conditions avantageuses (goodwill négatif) est immédiatement comptabilisé en résultat.

• Pour chaque regroupement impliquant une prise de participation inférieure a 100 %, la fraction d'intérêts non acquise (intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle) est évaluée à la date d'acquisition :

- soit à sa juste valeur ; un goodwill est alors comptabilisé pour la part relative aux participations ne donnant pas le contrôle (méthode dite du « goodwill complet ») ;
- soit à hauteur de sa quote-part dans l'actif net identifiable de l'entité acquise, ce qui conduit à ne reconnaître que le goodwill attribuable au Groupe (méthode dite du « goodwill partiel »).

Ce choix est déterminé transaction par transaction.

• Le Groupe dispose d'une période d'évaluation pour finaliser la comptabilisation des regroupements d'entreprises, cette période s'achevant dès les dernières informations nécessaires obtenues et au plus tard 12 mois après la date d'acquisition. Tout ajustement de la juste valeur des actifs acquis et passifs assumés et du prix d'acquisition au cours de la période d'évaluation est comptabilisé en contrepartie du goodwill dans la mesure où il résulte de faits et circonstances existant à la date d'acquisition. Au-delà de cette période de 12 mois, tout ajustement est enregistré directement en résultat.

• En cas d'acquisition par étapes, la prise de contrôle déclenche la réévaluation à la juste valeur de la participation antérieurement détenue par le Groupe en contrepartie du résultat ; toute perte de contrôle donne lieu à la réévaluation de la participation résiduelle éventuelle à la juste valeur suivant les mêmes modalités.

• Les frais de transaction sont comptabilisés immédiatement en charges opérationnelles lorsqu'ils sont encourus.

Lors de la transition aux normes IFRS, le Groupe a opté pour l'option d'IFRS 1 – *Première adoption des normes internationales d'information financière* prévoyant le maintien des traitements appliqués aux regroupements d'entreprises sous les référentiels comptables précédents.

Transactions concernant les participations ne donnant pas le contrôle

Toute prise ou cession de participation dans une filiale ne modifiant pas le contrôle, réalisée après le regroupement d'entreprises, est considérée comme une transaction entre actionnaires et est comptabilisée directement en capitaux propres en application de la norme IFRS 10 – *Etats financiers consolidés*. Elle est par ailleurs présentée dans le tableau de flux de trésorerie en activités de financement.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Le Groupe présente ses états financiers en euros.

La monnaie fonctionnelle d'une entité est la devise dans laquelle elle réalise l'essentiel des flux liés à son activité. Pour le Groupe, la monnaie fonctionnelle d'une entité correspond à la monnaie du pays dans lequel elle se trouve.

Les états financiers des sociétés dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro et n'est pas la monnaie d'une économie en hyperinflation, sont convertis en euro de la façon suivante :

- les postes du bilan sont convertis au taux de clôture ;
- les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen pondéré de la période ;
- les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés en autres éléments du résultat global ; ils participent ultérieurement, le cas échéant, au calcul du résultat de cession de la ou des société(s) concernée(s) ;
- les éléments présentés dans le tableau des flux de trésorerie sont convertis au taux moyen de la période, sauf si le taux en vigueur au jour de la transaction est significativement différent.

En 2015 et 2016, il n'y a pas dans le périmètre du Groupe de pays en hyperinflation.

Conversion des opérations réalisées en devises

Lorsqu'une entité du Groupe réalise des opérations dans une devise différente de sa devise fonctionnelle, celles-ci sont initialement converties au taux en vigueur au jour de la transaction.

A chaque arrêté, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont réévalués au taux de clôture en vigueur à cette même date ; les écarts de change correspondants sont comptabilisés en profit ou perte de change dans le compte de résultat.

Les financements intra-groupe mis à la disposition de certaines filiales du Groupe et pour lesquels le remboursement n'est ni planifié ni probable sont considérés comme faisant partie intégrante de l'investissement net réalisé à l'étranger ; les écarts de change dégagés lors de leurs réévaluations successives à chaque arrêté sont alors comptabilisés directement en autres éléments du résultat global, conformément aux dispositions de la norme IAS 21 – *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*.

Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Lorsque le Groupe s'attend à recouvrer la valeur d'un actif, ou d'un groupe d'actifs, par sa vente plutôt que par son utilisation, cet actif est présenté distinctement sur la ligne « Actifs détenus en vue de leur vente » de l'état de la situation financière, conformément à la norme IFRS 5 – *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*. Les passifs relatifs à cet actif, le cas échéant, sont également présentés sur une ligne distincte de l'état de la situation financière (« Passifs liés aux actifs détenus en vue de leur vente »). Un actif classé comme tel est évalué au montant le plus faible de sa valeur comptable et de sa juste valeur, diminuée des frais liés à la vente. Il ne fait en conséquence plus l'objet d'un amortissement.

Une activité abandonnée est soit une composante d'une entité dont celle-ci s'est séparée soit une activité qui est classée comme détenue en vue de la vente et :

- qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte et
- fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique et distincte, ou
- est une activité acquise exclusivement en vue de la revente.

La classification comme activité abandonnée a lieu au moment de la cession ou à une date antérieure lorsque l'activité satisfait aux critères pour être classée comme détenue en vue de la vente. Lorsqu'une activité est classée en activité abandonnée, le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie comparatifs sont retraités comme si l'activité avait satisfait aux critères d'une activité abandonnée à compter de l'ouverture de la période comparative.

En outre, l'ensemble des actifs et des passifs liés aux activités abandonnées ou destinées à être cédées est présenté sur une ligne distincte de l'actif et du passif, tels qu'ils apparaitraient lors de la cession après élimination des positions intragroupes.

3.2 Principales variations de périmètre

3.2.1 Opérations réalisées au cours de l'exercice 2016

Acquisition de la société Billa Roumanie

En application de la norme IFRS 3 – *Regroupements d'entreprises*, l'acquisition de la société Billa Roumanie, finalisée le 30 juin 2016, s'est traduite par la comptabilisation en produits non courants d'un *badwill* provisoire (non significatif). Le montant des produits des activités ordinaires et du résultat de la société Billa Roumanie inclus dans l'état du résultat global consolidé de l'exercice n'est pas significatif.

Acquisition de la société Rue du Commerce

En application de la norme IFRS 3, l'acquisition de la société Rue du Commerce, finalisée en janvier 2016, s'est traduite par la comptabilisation en produits non courants d'un *badwill* (non significatif). Le montant des produits des activités ordinaires et du résultat de la société Rue du Commerce inclus dans l'état du résultat global consolidé de l'exercice n'est pas significatif.

Création de Cargo Property

Le Groupe a créé la société Cargo Property Holding, société immobilière dédiée à la logistique co-financée par des tiers investisseurs. Le capital de Cargo Property Holding est détenu par le Groupe, à concurrence de 32,2%, et par trois co-investisseurs. Carrefour, premier actionnaire de Cargo Property Holding, est le locataire unique et exclusif des actifs détenus par Cargo Property Holding et de ses filiales et, compte tenu des règles de nomination et de révocation du gérant de la société et de ses filiales établies dans le pacte d'associés, a la capacité de prendre seul les décisions opérationnelles portant sur les activités pertinentes. En conséquence, le Groupe estime qu'il détient le contrôle de la société Cargo Property Holding et de ses filiales, qui sont consolidées dans les comptes au 31 décembre 2016.

Autres opérations

Les autres variations de périmètre de l'exercice concernent principalement les opérations suivantes :

- Perte de contrôle de la société Carrefour Property Development (renommée Cardety), détenue à hauteur de 43,1% au 31 décembre 2016 (entreprise associée, mise en équivalence à compter d'avril 2016) ;
- Plusieurs acquisitions en France dans le secteur de l'e-commerce (notamment Greenweez, leader des produits biologiques sur internet) ; ces opérations n'ont pas eu d'impact sgnificatif sur les comptes consolidés de l'exercice.

Par ailleurs, le projet d'acquisition en Espagne auprès du Groupe Eroski des 36 hypers compacts d'une surface totale de 235 000 m², ainsi que 8 galeries marchandes et 22 stations-service attenantes, annoncé le 29 février 2016, n'était pas finalisé en date de clôture (acquisition soumise à conditions).

3.2.2 Opérations réalisées en 2015

Aucune acquisition ni cession significative n'a été réalisée au cours l'exercice 2015.

3.3 Périmètre au 31 décembre 2016

La liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe (filiales et entreprises associées) figure en note 16.

Il n'existe pas de changement dans les faits et circonstances ayant amené le Groupe à revoir au cours de l'exercice sa conclusion quant à l'exercice du contrôle sur ses filiales.

3.4 Résultat net des activités abandonnées

En 2016, le résultat net des activités abandonnées présente un solde négatif de 40 millions d'euros qui correspond principalement au résultat des magasins Dia cédés et destinés à être cédés, traités en application de la norme IFRS 5 – *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*.

En 2015, le résultat net des activités abandonnées, positif à hauteur de 4 millions d'euros, provennait essentiellement de l'extinction d'un risque ancien, compensé par le résultat des magasins Dia cédés et destinés à être cédés.

NOTE 4 : INFORMATION SECTORIELLE

Principes comptables

La norme IFRS 8 – *Secteurs opérationnels* requiert la présentation de données relatives aux secteurs opérationnels du Groupe issues du reporting interne et utilisées par la Direction dans ses décisions d'investissement et d'évaluation de la performance. Pour le Groupe, les secteurs opérationnels sont constitués par les pays dans lesquels il exerce ses activités au travers de magasins intégrés, les résultats de chaque pays faisant l'objet d'une revue mensuelle par le Président-Directeur Général du Groupe qui est le « principal décideur opérationnel » au sens de la norme IFRS 8.

Le Groupe présente son information sectorielle en regroupant, comme le permet IFRS 8, les pays présentant des caractéristiques similaires, c'est-à-dire se trouvant dans la même zone géographique :

- France
- Europe (hors France) : Espagne, Italie, Belgique, Pologne et Roumanie
- Amérique latine : Brésil et Argentine
- Asie : Chine et Taïwan.

Les résultats réalisés par certaines entités exerçant des fonctions supports font l'objet d'une allocation aux différents pays, au prorata de l'activité déployée au bénéfice de chacun d'entre eux. Les produits et charges résiduels de ces entités sont présentés au sein de « fonctions globales ».

Les actifs sectoriels incluent les goodwill, les autres immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles, les immeubles de placement, ainsi que, présentés dans les « Autres actifs sectoriels », les stocks, les créances clients et comptes rattachés, les encours clients des sociétés financières et les autres débiteurs. Les passifs sectoriels correspondent aux dettes fournisseurs, au refinancement des encours clients et aux autres créditeurs.

Les investissements de chaque secteur correspondent aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles (hors goodwill) telles que présentées dans le tableau de flux de trésorerie.

Les informations communiquées dans les tableaux ci-après sont présentées selon les mêmes principes comptables que ceux utilisés pour les états financiers consolidés du Groupe.

4.1 Résultats sectoriels

2016 *(en millions d'euros)*	**Total Groupe**	**France**	**Europe**	**Amérique latine**	**Asie**	**Fonctions globales**
Chiffre d'affaires hors taxes	**76 645**	35 877	20 085	14 507	6 176	0
Autres Revenus	**2 720**	877	718	750	301	74
Résultat opérationnel courant	**2 351**	**1 031**	**712**	**711**	**(58)**	**(45)**
Résultat opérationnel	**1 943**					
Résultat financier	**(515)**					
Résultat avant impôts	**1 428**					
Résultat net total	**894**					
Investissements corporels et incorporels	**2 749**	1 287	625	519	174	144
Dotations aux amortissements	**(1 487)**	(616)	(414)	(183)	(199)	(74)

2015 *(en millions d'euros)*	**Total Groupe**	**France**	**Europe**	**Amérique latine**	**Asie**	**Fonctions globales**
Chiffre d'affaires hors taxes	76 945	36 272	19 724	14 290	6 659	0
Autres Revenus	2 464	801	600	684	312	66
Résultat opérationnel courant	**2 445**	**1 191**	**567**	**705**	**13**	**(31)**
Résultat opérationnel	**2 232**					
Résultat financier	(515)					
Résultat avant impôts	**1 717**					
Résultat net total	**1 123**					
Investissements corporels et incorporels	2 378	957	579	517	204	122
Dotations aux amortissements	(1 470)	(602)	(389)	(180)	(213)	(87)

4.2 Bilans sectoriels

31/12/2016 *(en millions d'euros)*	Total Groupe	France	Europe	Amérique latine	Asie	Fonctions globales
ACTIF						
Goodwill	8 640	4 775	3 124	627	112	1
Autres immobilisations incorporelles	1 266	298	395	158	25	390
Immobilisations corporelles	13 406	5 716	3 782	2 815	1 079	14
Immeubles de placement	314	3	128	46	137	-
Autres actifs sectoriels	17 945	9 342	3 324	3 851	1 086	342
Total Actifs sectoriels	**41 571**	**20 134**	**10 754**	**7 497**	**2 438**	**748**
Autres actifs non affectés	7 274					
Total Actif	**48 845**					
PASSIF (hors capitaux propres)						
Passifs sectoriels	**25 139**	**11 927**	**5 767**	**4 597**	**2 429**	**420**
Autres passifs non affectés	11 698					
Total Passifs	**36 837**					

31/12/2015 *(en millions d'euros)*	Total Groupe	France	Europe	Amérique latine	Asie	Fonctions globales
ACTIF						
Goodwill	8 495	4 718	3 138	528	110	1
Autres immobilisations incorporelles	1 014	255	340	101	21	298
Immobilisations corporelles	12 071	5 173	3 604	2 102	1 160	32
Immeubles de placement	383	31	165	48	139	-
Autres actifs sectoriels	16 514	8 954	3 024	3 066	912	558
Total Actifs sectoriels	**38 477**	**19 131**	**10 272**	**5 844**	**2 341**	**889**
Autres actifs non affectés	6 618					
Total Actif	**45 095**					
PASSIF (hors capitaux propres)						
Passifs sectoriels	**23 238**	**11 842**	**5 268**	**3 428**	**2 304**	**395**
Autres passifs non affectés	11 185					
Total Passifs	**34 423**					

NOTE 5 : DONNEES OPERATIONNELLES

5.1 Produits des activités ordinaires

Principes comptables

Les produits des activités ordinaires (« revenus totaux ») sont composés du chiffre d'affaires hors taxes et des autres revenus.

Le chiffre d'affaires hors taxes correspond uniquement au chiffre d'affaires réalisé dans les magasins, sur les sites d'e-commerce et les stations-service (ventes aux clients finaux), ainsi que dans les entrepôts (ventes aux franchisés).

Les autres revenus comprennent notamment les revenus de l'activité de banque et d'assurance (y compris commissions perçues au titre des cotisations carte bancaire, de dossiers de crédit classique ou de crédit revolving), les revenus de l'activité de promotion immobilière, le chiffre d'affaires de l'activité voyages, les revenus locatifs des galeries marchandes et les redevances perçues des franchisés.

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir en échange des biens et services vendus, hors taxes, nette des avantages accordés aux clients.

Les avantages différés accordés aux clients concomitamment à une vente dans le cadre des programmes de fidélisation constituent des éléments séparés de la vente initiale ; ces avantages sont évalués à leur juste valeur et comptabilisés en déduction du chiffre d'affaires de la vente initiale. Le chiffre d'affaires correspondant est reconnu à la date d'utilisation des avantages par les clients, conformément à l'interprétation IFRIC 13 – *Programme de fidélisation de la clientèle*.

Les produits des activités ordinaires sont reconnus :

- S'agissant des ventes de marchandises, lorsque les risques et les avantages inhérents à la propriété des biens ont été transférés au client ;
- S'agissant des prestations de services, sur la période où les services sont rendus. Les commissions perçues au titre des cotisations carte bancaire, de dossiers de crédit classique ou de crédit revolving sont étalées sur la durée des contrats.

5.1.1 Chiffre d'affaires hors taxes

(en millions d'euros)	2016	2015	Prog. en %
Chiffre d'affaires hors taxes	76 645	76 945	-0,4%

A taux de change constants, le chiffre d'affaires 2016 aurait été de 79 052 millions d'euros, à comparer avec 76 945 millions d'euros en 2015, soit une hausse de 2,7%.

L'incidence de la variation des taux de change s'élève à (2 407) millions d'euros au 31 décembre 2016, dont (2 076) millions d'euros pour la zone Amérique latine et (246) millions d'euros pour la zone Asie.

Chiffre d'affaires hors taxes par pays

(en millions d'euros)	2016	2015
France	**35 877**	**36 272**
Europe (hors France)	**20 085**	**19 724**
Espagne	8 049	7 923
Italie	4 892	4 940
Belgique	3 994	3 967
Pologne	1 649	1 678
Roumanie	1 501	1 215

(en millions d'euros)	2016	2015
Amérique latine	**14 507**	**14 290**
Brésil	11 772	10 681
Argentine	2 735	3 609
Asie	**6 176**	**6 659**
Chine	4 446	5 020
Taiwan	1 729	1 639

5.1.2 Autres revenus

(en millions d'euros)	2016	2015	Prog. en %
Produits financiers et commissions [1]	1 373	1 330	3,2%
Revenus de location	213	210	1,2%
Revenus de sous-location	260	271	(4,1%)
Revenus de l'activité de promotion immobilière [2]	113	-	-
Revenus divers [3]	761	653	16,6%
Total Autres revenus	**2 720**	**2 464**	**10,4%**

(1) Comprennent le produit net des activités de banque et d'assurance du Groupe.

(2) Correspondent au prix de vente des ensembles immobiliers qui ont été développés par le Groupe en vue de leur revente. Compte tenu des coûts de développement, présentés en Coût des ventes, la marge de promotion s'élève à 38 M€.

(3) Sont essentiellement composés de redevances reçues des franchisés, de revenus de location-gérance et de produits annexes.

5.2 Résultat opérationnel courant

Principes comptables

Le résultat opérationnel courant est un agrégat intermédiaire ayant pour objet de faciliter la compréhension de la performance opérationnelle du Groupe. Il correspond au résultat opérationnel (qui est défini par différence comme l'ensemble des charges et produits ne résultant pas des activités de financement, des activités abandonnées et de l'impôt) hors élèments résultant d'évènements inhabituels, anormaux et peu fréquents présentés en produits et charges non courants (cf. note 5.3).

5.2.1 Coût des ventes

Principes comptables

Le coût des ventes intègre les achats nets des ristournes et cooperations commerciales, les variations de stock (après prise en compte des dépréciations), les produits liés à l'escompte, les écarts de change générés par les achats de marchandises, des coûts logistiques, ainsi que d'autres coûts essentiellement composés des coûts des produits vendus par les sociétés financières et du coût de revient de l'activité de promotion immobilière.

Les ristournes et coopérations commerciales sont évaluées sur la base des dispositions contractuelles prévues dans les accords avec les fournisseurs.

5.2.2 Frais généraux et amortissements

(en millions d'euros)	2016	2015	Prog. en %
Frais généraux	(14 147)	(14 105)	0,3%
Amortissements	(1 487)	(1 470)	1,2%
Total Frais généraux et amortissements	**(15 634)**	**(15 574)**	**0,4%**

Frais généraux

Les frais généraux se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	2016	2015	Prog. en %
Frais de personnel	(8 240)	(8 209)	0,4%
Locations immobilières	(1 022)	(1 035)	(1,2%)
Publicité	(955)	(896)	6,6%
Honoraires	(895)	(847)	5,6%
Entretien et réparation	(796)	(806)	(1,2%)
Energie et électricité	(670)	(673)	(0,5%)
Taxes	(578)	(598)	(3,3%)
Autres frais généraux	(992)	(1 041)	(4,8%)
Total Frais généraux	**(14 147)**	**(14 105)**	**0,3%**

Amortissements

En prenant en compte les amortissements logistiques inclus dans le coût des ventes, le total des amortissements comptabilisés au compte de résultat s'élève à 1 535 millions d'euros en 2016 (1 511 millions d'euros en 2015) et se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	2016	2015	Prog. en %
Immobilisations corporelles	(1 313)	(1 282)	2,5%
Immobilisations incorporelles	(143)	(155)	(7,2%)
Immobilisations en location financement	(18)	(21)	(17,3%)
Immeubles de placement	(12)	(12)	0,9%
Amortissements des immobilisations et immeubles de placement	**(1 487)**	**(1 470)**	**1,2%**
Amortissements des immobilisations logistiques	**(48)**	**(41)**	**17,5%**
Total Amortissements	**(1 535)**	**(1 511)**	**1,6%**

5.3 Produits et charges non courants

Principes comptables

Conformément aux dispositions de la recommandation n°2013-03 du 7 novembre 2013 de l'Autorité des Normes Comptables, le Groupe présente en résultat opérationnel non courant des « éléments peu nombreux, bien identifiés, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée ».

Sont comptabilisés en produits et charges non courants certains éléments significatifs à caractère inhabituel de par leur nature et leur fréquence tels que des dépréciations d'actifs non courants, des coûts de restructuration et des charges liées à des réestimations de risques d'origine ancienne, sur la base d'informations ou d'éléments dont le Groupe a eu connaissance au cours de l'exercice.

Ces éléments sont présentés de manière distincte dans le compte de résultat afin de « faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante et permettre au lecteur des comptes de disposer d'éléments utiles dans une approche prévisionnelle des résultats ».

(en millions d'euros)	2016	2015
Résultat de cession d'actifs	39	64
Coûts de réorganisation	(154)	(237)
Autres produits et charges non courants	(127)	31
Résultat non courant avant dépréciation et pertes sur actifs	**(242)**	**(142)**
Dépréciations et pertes sur actifs	(130)	(115)
dont dépréciations et pertes sur goodwill	*(5)*	*(2)*
dont dépréciations et pertes sur actifs corporels et incorporels	*(125)*	*(113)*
Produits et charges non courants	**(372)**	**(257)**
Dont :		
total des produits non courants	*118*	*212*
total des charges non courantes	*(490)*	*(468)*

Résultat de cession d'actifs

Le résultat de cession de l'exercice 2016 est composé de plus-values réalisées dans le cadre de diverses cessions d'actifs individuellement non significatives.

En 2015, le résultat de cession était essentiellement composé de plus-values réalisées dans le cadre de cessions d'actifs à l'entreprise associée Carmila.

Coûts de réorganisation

Les coûts de réorganisation découlent des plans de rationalisation des structures en cours de déploiement dans plusieurs pays du Groupe. La charge comptabilisée en 2016, comme en 2015, comprend notamment l'incidence du plan d'intégration des magasins Dia France acquis fin 2014, ainsi que les coûts liés à la refonte des chaînes logistiques en France.

Dépréciations et pertes sur actifs

Des dépréciations d'immobilisations autres que les goodwill ont été enregistrées en 2016 pour un montant de 93 millions d'euros (52 millions d'euros en 2015), traduisant la situation difficile de certains magasins, notamment en Chine (cf. principes comptables énoncés en note 6.3). Des sorties d'actifs ont également été enregistrées pour 33 millions d'euros (61 millions d'euros en 2015).

Autres produits et charges non courants

Les autres produits et charges non courants comprennent principalement une charge liée à la taxe sur les surfaces commerciales en France (TaSCom), qui résulte de la modification du traitement comptable de la TaSCom en application d'IFRIC 21 – *Taxes*, modification faisant suite aux amendements apportés à la loi du 13 juillet 1972 relative à la TaSCom par la loi de finances rectificative pour 2015 et par la loi de finances pour 2017.

Ces modifications portent notamment sur l'introduction d'un deuxième fait générateur de la taxe, selon lequel l'exploitant qui cesse d'exploiter un établissement imposable en cours d'année est également redevable de la taxe, au prorata de la durée de son exploitation l'année de la cessation. Ce changement législatif conduit à modifier l'exercice de rattachement de la taxe dans les comptes consolidés et s'applique de façon prospective à compter de 2016 ; en pratique, deux taxes sont comptabilisées en 2016 : celle due au 1er janvier 2016 sur le chiffre d'affaires 2015, présentée dans les charges non courantes (106 millions d'euros), et la taxe due au 1er janvier 2017 sur le chiffre d'affaires 2016, comptabilisée en résultat opérationnel courant.

5.4 Besoin en fonds de roulement

5.4.1 Variation du besoin en fonds de roulement

La variation du besoin en fonds de roulement comprise dans la variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation du tableau de flux de trésorerie se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	2016	2015	Variation
Variation des stocks	(350)	(528)	178
Variation des créances commerciales	(117)	(69)	(48)
Variation des créances et dettes fournisseurs	1 083	875	208
Variation des dettes de fidélité	(2)	(55)	53
Variation du BFR marchand ("Trésorerie marchandises")	**614**	**224**	**390**
Variation des autres créances et autres dettes	(160)	52	(212)
Variation du besoin en fonds de roulement	**454**	**276**	**178**

Ces éléments, comme tous les autres éléments du tableau des flux de trésorerie, sont convertis au taux moyen de la période.

5.4.2 Stocks

Principes comptables

Conformément à la norme IAS 2 – *Stocks*, les stocks de marchandises et les stocks liés à l'activité de promotion immobilière (actifs en cours de construction) sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient des stocks de marchandises correspond au dernier prix d'achat majoré des frais accessoires, méthode adaptée à la rotation rapide des stocks et qui ne génère pas d'écart significatif avec la méthode FIFO (« premier entré, premier sorti »). Cette valorisation incorpore l'ensemble des éléments constitutifs du coût d'achat des marchandises vendues (à l'exception des pertes et gains de change) et prend également en compte la totalité des conditions obtenues à l'achat de la part des fournisseurs (ristournes et cooperations commerciales).

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé sur la base des perspectives d'écoulement, minoré des coûts additionnels nécessaires à la vente.

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Stocks en valeur brute	7 278	6 595
Dépréciation	(239)	(233)
Total Stocks	**7 039**	**6 362**

5.4.3 Créances commerciales

Principes comptables

Les créances commerciales comprennent principalement les créances à recevoir des fournisseurs (au titre des ristournes et coopérations commerciales à recevoir), des franchisés ainsi que celles dues au titre des loyers des galeries marchandes et des opérations réalisées dans le cadre de l'activité de promotion immobilière.

Les créances commerciales sont des instruments financiers de la catégorie « Prêts et créances » (cf. note 12).

Elles sont comptabilisées pour le montant intial de la facture et font l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation, qui prend en compte la capacité du débiteur à honorer sa dette et l'ancienneté de la créance (cf. note 12.6.4).

Certaines filiales du Groupe procèdent à des cessions de créances commerciales. Conformément à la norme IAS 39 – *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, les créances concernées sont décomptabilisées lorsque la quasi-totalité des risques et avantages qui leur sont associés (principalement les risques d'insolvabilité du débiteur, de retard de paiement et de dilution) est transférée à un tiers.

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Créances sur les clients	1 523	1 353
Dépréciation des créances douteuses	(181)	(180)
Total Créances sur les clients	**1 342**	**1 173**
Fournisseurs débiteurs	1 341	1 096
Total Créances commerciales	**2 682**	**2 269**

5.4.4 Dettes fournisseurs et autres créditeurs

Principes comptables

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs comprennent principalement les dettes contractées vis-à-vis des fournisseurs du Groupe. Elles comprennent également celles que les fournisseurs ont cédées auprès d'établissements financiers dans le cadre de programmes d'affacturage inversé, la substance et les caractéristiques des dettes concernées n'étant pas substantiellement modifiées.

Les dettes fournisseurs entrent dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût amorti, telle que définie par la norme IAS 39 – *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* (cf. note 12). Ces passifs financiers sont évalués à l'origine à leur valeur nominale dans la mesure où elle constitue une estimation raisonnable de leur valeur de marché étant donné leur caractère court terme.

5.4.5 Créances et dettes fiscales

Détail des créances fiscales

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Taxes sur le chiffre d'affaires	811	621
Autres impôts et taxes	56	62
Actifs d'impôt exigible (1)	177	485
Total Créances fiscales	**1 044**	**1 168**

(1) En décembre 2016, le Groupe a cédé ses créances de crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) pour un montant total de 201 millions d'euros. Le transfert au cessionnaire de la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des créances ayant été démontré, ces créances ont été décomptabilisées par analogie aux principes énoncés par la norme IAS 39 – Instruments financiers : comptabilisation et évaluation sur la décomptabilisation des actifs financiers. La charge d'escompte enregistrée en « Autres produits et charges financiers » s'est élevée à 3,5 millions d'euros.

Détail des dettes fiscales

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Taxes sur le chiffre d'affaires	379	306
Autres impôts et taxes	750	649
Passifs d'impôt exigible	130	141
Total Dettes fiscales	**1 260**	**1 097**

5.4.6 Autres actifs et passifs courants

Détail des autres actifs courants

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Créances sociales	20	23
Créances sur cessions d'immobilisations	16	23
Charges constatées d'avance	327	288
Autres créances d'exploitation nettes	544	372
Total Autres actifs courants	**907**	**705**

Détail des autres passifs courants

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Dettes sociales	1 760	1 874
Dettes vis-à-vis des fournisseurs d'immobilisations	752	831
Produits constatés d'avance	122	121
Dettes diverses	519	419
Total Autres passifs courants	**3 153**	**3 244**

5.5 Activités de banque et d'assurance

Principes comptables

En support de son activité de distributeur, le Groupe a développé une activité de banque et d'assurance à destination de ses clients, principalement en France, en Espagne et au Brésil.

Les sociétés financières du Groupe mettent notamment à disposition de leurs clients des cartes bancaires siglées « Carrefour », utilisables dans les magasins du Groupe et ailleurs, des prêts à la consommation et des produits d'épargne (assurance-vie, livrets ...).

De par son importance dans le bilan consolidé du Groupe et ses spécificités, cette activité annexe fait l'objet d'une présentation particulière dans les états financiers du Groupe :

- les créances détenues sur la clientèle (encours des cartes de paiement, prêts personnels, ...) sont présentées au bilan sur les lignes « Encours clients des sociétés financières – Part à plus d'un an » et « Encours clients des sociétés financières – Part à moins d'un an » suivant leur maturité ;
- les dettes contractées afin de refinancer ces créances sont présentées sur les lignes « Refinancement des encours clients – Part à plus d'un an » et « Refinancement des encours clients – Part à moins d'un an » suivant leur maturité ;
- les autres actifs et passifs (immobilisations corporelles et incorporelles, trésorerie, dettes fiscales et sociales...) sont présentés sur les lignes de bilan correspondantes ;
- les revenus nets tirés des activités bancaires sont présentés au sein de la ligne « Autres revenus » du compte de résultat ;
- la variation du besoin en fonds de roulement de l'activité de banque et d'assurance est isolée sur la ligne « Variation des encours sur crédit à la consommation » du tableau des flux de trésorerie.

5.5.1 Encours clients des sociétés financières

Au 31 décembre 2016, les encours clients s'élèvent à 6 273 millions d'euros (à comparer à 6 010 millions d'euros à fin 2015) et se composent comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Encours cartes	4 432	4 080
Encours prêts	2 347	2 358
Encours crédits (liés à des achats magasins)	69	68
Autres encours	287	349
Dépréciation	(863)	(846)
Divers	2	2
Total Encours clients	**6 273**	**6 010**
Part à moins d'un an	*3 902*	*3 658*
Part à plus d'un an	*2 371*	*2 351*

5.5.2 Refinancement des encours clients des sociétés financières

Le refinancement de ces encours à hauteur de 5 330 millions d'euros à fin 2016 (5 249 millions d'euros à fin 2015) est assuré par les sources de financement suivantes :

(en millions d'euros)	**31/12/2016**	**31/12/2015**
Dettes représentées par un titre (certificats de dépôt, BMTN)	1 251	1 645
Emprunts bancaires	317	214
Emprunts obligataires (1)	1 846	1 625
Comptes sur livret clients	501	580
Titrisation (2)	510	510
Autres dettes de refinancement auprès des établissements financiers	886	649
Autres	19	26
Total Refinancement des encours clients	**5 330**	**5 249**
Part à moins d'un an	*3 395*	*3 328*
Part à plus d'un an	*1 935*	*1 921*

(1) En 2016 :
- *émission par Carrefour Banque d'un nouvel emprunt obligataire : 500 millions d'euros à taux variable (5 ans - échéance au 20 avril 2021, avec un coupon à Euribor 3 mois +0,68%) ;*
- *remboursement en avril par Carrefour Banque d'un emprunt obligataire à taux variable pour un montant nominal de 300 millions d'euros.*

En 2015 :
- *émission par Carrefour Banque de deux nouveaux emprunts obligataires : 500 millions d'euros à taux variable (5 ans - échéance au 20 mars 2020, avec un coupon à Euribor 3 mois +50bps) et 300 millions d'euros à taux variable (4 ans - échéance au 19 octobre 2019, avec un coupon à Euribor 3 mois +88bps) ;*
- *remboursement en septembre par Carrefour Banque d'un emprunt obligataire à taux fixe pour un montant nominal de 410 millions d'euros.*

(2) Ce poste se compose de l'opération de titrisation « Master Credit Cards Pass » lancée par Carrefour Banque en novembre 2013, compartimentée et rechargeable, portant sur un encours titrisé de 560 millions d'euros et ayant permis de lever 400 millions d'euros. Le solde au 31 décembre 2016 s'élève à 510 millions d'euros (solde identique au 31 décembre 2015).
Le fonds commun de titrisation est consolidé dans les comptes du Groupe.

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT

6.1 Immobilisations incorporelles

Principes comptables

Goodwill

Les goodwill sont initialement reconnus lors d'un regroupement d'entreprises tel que décrit en note 3.1.

Conformément à la norme IAS 36 – *Dépréciation d'actifs*, les goodwill ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an selon les modalités décrites en note 6.3.

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées de logiciels ainsi que d'autres immobilisations incorporelles rattachées aux magasins.

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées au coût, et celles acquises par voie de regroupement d'entreprises à leur juste valeur (cf. note 3.1).

Les logiciels sont amortis linéairement sur des durées allant de un à huit ans.

Les immobilisations incorporelles du Groupe se composent principalement de goodwill, présentés sur une ligne distincte de l'état de la situation financière.

(en millions d'euros)	**31/12/2016**	**31/12/2015**
Goodwill	8 640	8 495
Autres immobilisations incorporelles	1 266	1 014
Total Immobilisations incorporelles	**9 906**	**9 510**

6.1.1 Goodwill

La valeur des goodwill constatés par le Groupe fait l'objet d'un suivi généralement au niveau des secteurs opérationnels constitués par les pays dans lesquels le Groupe exerce ses activités au travers de magasins intégrés.

Au cours de l'exercice 2016, la valeur nette totale des goodwill a augmenté de 145 millions d'euros, en raison principalement de l'incidence de l'évolution du taux de change au Brésil et des acquisitions réalisées en France, notamment dans le secteur de l'e-commerce.

(en millions d'euros)	**Goodwill nets fin décembre 2015**	**Acquisitions**	**Cessions**	**Impairment**	**Autres mouvements**	**Ecarts de conversion**	**Goodwill nets fin décembre 2016**
France	4 718	66	(17)		8		4 775
Italie	964			(5)			960
Belgique	957				(1)		956
Espagne	862						862
Brésil	465					110	575
Pologne	246					(8)	238
Argentine	63					(10)	53
Autres pays	220					1	221
Total	**8 495**	**66**	**(17)**	**(5)**	**8**	**93**	**8 640**

En 2015, la valeur nette totale des goodwill a augmenté de 267 millions d'euros, en raison principalement de l'ajustement du goodwill Dia résultant de la finalisation de l'évaluation des actifs acquis et passifs repris sur le second semestre 2015 et du reclassement d'éléments présentés en autres immobilisations incorporelles en 2014, partiellement compensés par l'incidence de l'évolution des taux de change au Brésil et en Argentine.

(en millions d'euros)	Goodwill nets fin décembre 2014	Acquisitions	Cessions	Impairment	Autres mouvements	Ecarts de conversion	Goodwill nets fin décembre 2015
France	4 285	90			343		4 718
Italie	963	1			1		964
Belgique	959			(2)			957
Espagne	862						862
Brésil	613					(149)	465
Pologne	246					1	246
Argentine	86					(23)	63
Autres pays	214					6	220
Total	**8 228**	**91**	**0**	**(2)**	**343**	**(165)**	**8 495**

6.1.2 Autres immobilisations incorporelles

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Valeur brute	2 987	3 214
Amortissements	(1 859)	(2 243)
Dépréciations	(78)	(136)
Immobilisations incorporelles en cours	216	179
Total Autres immobilisations incorporelles	**1 266**	**1 014**

Variation des autres immobilisations incorporelles

(en millions d'euros)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Au 31 décembre 2014	**3 940**	**(2 625)**	**1 315**
Acquisitions	302		302
Cessions	(106)	67	(39)
Ecarts de conversion	(98)	69	(29)
Amortissements		(161)	(161)
Dépréciations		(26)	(26)
Variations de périmètre, transferts et autres mouvements	(645)	297	(347)
Au 31 décembre 2015	**3 393**	**(2 379)**	**1 014**
Acquisitions	357		357
Cessions	(704)	659	(45)
Ecarts de conversion	72	(50)	22
Amortissements		(150)	(150)
Dépréciations		(10)	(10)
Variations de périmètre, transferts et autres mouvements	85	(8)	76
Au 31 décembre 2016	**3 202**	**(1 937)**	**1 266**

6.2 Immobilisations corporelles

Principes comptables

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées de constructions, des agencements et installations des magasins et de terrains.

Comptabilisation initiale

Conformément à la norme IAS 16 – *Immobilisations corporelles*, elles sont évaluées à leur coût de revient minoré des amortissements et des pertes de valeur. Pour les actifs nécessitant une longue période de préparation (actifs « qualifiés » au sens de la norme IAS 23 – *Coûts d'emprunt*, qui correspondent pour le Groupe aux immeubles de placement, hypermarchés et supermarchés dont la durée de construction excède 1 an), le Groupe tient compte, le cas échéant, du coût financier supporté dans la détermination du coût de revient total de l'actif.

Les immobilisations corporelles en cours de construction sont comptabilisées au coût diminué de toute perte de valeur identifiée.

Durées d'utilité

L'amortissement des actifs commence lorsqu'ils sont prêts à être utilisés et cesse lors de leur cession, de leur mise au rebut ou de leur reclassement en actifs destinés à être cédés, conformément aux dispositions de la norme IFRS 5 – *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*.

Les terrains ne sont pas amortis. Les autres immobilisations corporelles sont amorties linéairement, en identifiant le cas échéant les principaux composants, en fonction des durées d'utilité estimées suivantes :

Constructions	
▪ Bâtiments	40 ans
▪ Aménagements des sols	10 à 20 ans
▪ Parkings	6 à 10 ans
Matériel, agencements et installations	4 à 8 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans

Compte tenu de son activité, le Groupe ne reconnaît pas de valeur résiduelle sur les immobilisations corporelles qu'il utilise.

Les durées d'utilité sont réexaminées à chaque clôture et sont, le cas échéant, révisées de manière prospective conformément aux dispositions de la norme IAS 8 – *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*.

Contrats de location

Lors de la conclusion de contrats de location longue durée portant notamment sur des actifs immobiliers, le Groupe procède à l'analyse des dispositions contractuelles, selon les modalités définies par IAS 17 – *Contrats de location*, pour déterminer s'il s'agit d'un contrat de location simple ou d'un contrat de location-financement, c'est-à-dire un contrat qui a pour effet de transférer substantiellement les risques et avantages inhérents à la propriété d'un bien au preneur. Lors de la prise à bail d'un ensemble immobilier, le terrain et le bâtiment font l'objet d'une analyse séparée.

Les biens mis à la disposition du Groupe au travers d'un contrat de location-financement, sont comptabilisés de la façon suivante :

- les actifs loués sont comptabilisés en immobilisations corporelles pour la juste valeur du bien loué ou, si elle est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location ; ces actifs sont amortis selon les mêmes durées que les immobilisations corporelles dont le Groupe est propriétaire ou sur la durée du contrat si celle-ci est inférieure à la durée d'utilité du bien,
- la dette correspondante est inscrite au passif du bilan (en « Dettes financières – Part à plus d'un an » et en « Dettes financières – Part à moins d'un an » ; cf. note 12.2.1),
- les redevances payées au titre de la location sont ventilées entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette.

Les contrats de location qui ne confèrent pas au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en location simple. Les paiements effectués au titre de ces contrats sont comptabilisés en charges opérationnelles courantes de façon linéaire sur la durée du contrat (cf. note 5.2.2).

(en millions d'euros)	**31/12/2016**	**31/12/2015**
Terrains	2 565	2 373
Constructions	10 200	9 232
Matériel, agencements et installations	15 458	14 602
Autres immobilisations	430	407
Immobilisations en cours	789	759
Terrains en location financement	460	463
Constructions en location financement	1 182	1 196
Matériel, agencements et installations en location financement	84	83
Autres immobilisations en location financement	0	0
Valeur brute des immobilisations corporelles	**31 169**	**29 116**
Amortissements	(16 237)	(15 535)
Amortissements des immobilisations en location financement	(968)	(958)
Dépréciations	(558)	(552)
Total Immobilisations corporelles	**13 406**	**12 071**

Variation des immobilisations corporelles

(en millions d'euros)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Au 31 décembre 2014	**29 104**	**(16 832)**	**12 272**
Acquisitions [1]	2 043		2 043
Cessions	(1 008)	894	(115)
Amortissements		(1 383)	(1 383)
Dépréciations		(39)	(39)
Ecarts de conversion	(874)	310	(565)
Variations de périmètre, transferts et autres mouvements	(149)	5	(144)
Au 31 décembre 2015	**29 116**	**(17 045)**	**12 071**
Acquisitions [1]	2 368		2 368
Cessions	(1 045)	914	(130)
Amortissements		(1 371)	(1 371)
Dépréciations		(75)	(75)
Ecarts de conversion	643	(221)	422
Variations de périmètre, transferts et autres mouvements	87	35	123
Au 31 décembre 2016	**31 169**	**(17 763)**	**13 406**

(1) Acquisitions : en 2016 comme en 2015, les investissements reflètent principalement la poursuite du programme de remise à niveau des actifs et de modernisation et développement du parc. En 2016, le montant inclut également les investissements réalisés dans le cadre de la conversion sous enseigne Carrefour des anciens magasins Dia, ainsi que les premiers investissements réalisés par la nouvelle filiale immobilière dédiée à la logistique, Cargo Property.

6.3 Tests de dépréciation

Principes comptables

Conformément à la norme IAS 36 – *Dépréciation d'actifs*, la recouvrabilité des immobilisations incorporelles et corporelles est testée dès lors que des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des actifs individuels et/ou UGT (Unités Génératrices de Trésorerie) et au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéterminée, catégorie composée principalement de goodwill pour le Groupe.

Ce test consiste à comparer la valeur nette comptable d'un actif ou d'un groupe d'actifs à sa valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée entre la juste valeur (diminuée du coût de sortie) et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien.

Dans le cas où la valeur recouvrable s'avère inférieure à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles (hors goodwill) peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable, dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée diminuée des amortissements complémentaires qui auraient été comptabilisés si aucune perte de valeur n'avait été constatée.

Dépréciation des immobilisations autres que les goodwill

Le niveau d'analyse auquel Carrefour apprécie la valeur recouvrable des immobilisations corporelles correspond au magasin (UGT) pour l'ensemble des formats.

Conformément à la norme IAS 36, le Groupe procède à l'évaluation de la recouvrabilité de ses immobilisations incorporelles (autres que les goodwill) et corporelles, dès lors qu'elles présentent des indices tangibles de perte de valeur : tous les magasins enregistrant un résultat opérationnel courant avant amortissements négatif pendant deux années consécutives (au-delà de la phase d'ouverture) sont testés.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur.

La valeur d'utilité est estimée par actualisation des flux de trésorerie futurs du magasin sur une période maximale de 5 ans majorée d'une valeur terminale. La valeur de marché est appréciée au regard de transactions récentes, de pratiques professionnelles, d'expertises indépendantes ou de la valeur estimée de rachat par un concurrent.

Les taux d'actualisation utilisés sont les mêmes que pour les tests de dépréciation des goodwill.

Dépréciation des goodwill

La norme IAS 36 prescrit qu'un test de dépréciation soit réalisé annuellement au niveau de chaque UGT ou groupe d'UGT auquel le goodwill a été affecté.

Tel que le préconise la norme IAS 36, le goodwill doit être affecté à chaque UGT ou à chacun des groupes d'UGT susceptible(s) de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Chaque unité ou groupe d'unités auquel le goodwill est ainsi affecté doit représenter, au sein de l'entité, le niveau le plus bas auquel le goodwill est suivi pour les besoins de gestion interne et ne doit pas être plus grand qu'un secteur déterminé selon la norme IFRS 8 – *Secteurs opérationnels*, avant regroupement.

Le niveau d'analyse auquel le groupe Carrefour apprécie la valeur recouvrable des goodwill correspond au pays. Ce niveau de test du goodwill est fondé sur des critères tant organisationnels que stratégiques :

- le fonctionnement des activités dans les pays (hypermarchés, supermarchés...) s'appuie sur des moyens communs (gestion des achats, systèmes commerciaux, un siège par pays...), qui représentent une source essentielle de synergies entre les différentes activités ;
- les décisions d'arbitrage de portefeuilles d'activité sont généralement prises au niveau du pays, le Groupe ne procédant que très exceptionnellement à la cession d'un magasin de manière isolée.

La valeur d'utilité est estimée par actualisation de flux de trésorerie futurs sur une période qui n'excède en général pas 5 ans avec détermination d'une valeur terminale calculée à partir de l'extrapolation des données de la dernière année au taux de croissance perpétuelle à l'infini et l'utilisation d'un taux d'actualisation spécifique par pays. Les flux de trésorerie futurs sont estimés à partir du plan stratégique à 3 ans établi par la Direction générale du pays et validé par la Direction générale du Groupe.

Le taux d'actualisation par pays correspond à la moyenne pondérée du coût des fonds propres et du coût de l'endettement calculé en utilisant un gearing sectoriel médian. Le coût des fonds propres spécifique par pays est obtenu à partir des paramètres locaux (taux sans risque, prime de marché). Le coût de l'endettement pris en considération est évalué selon la même logique.

Un test supplémentaire est réalisé lors de la clôture semestrielle dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Les indicateurs retenus par le Groupe sont notamment :

- un indice de perte de valeur interne : dégradation significative du ratio [Résultat opérationnel courant avant amortissements et provisions / ventes nettes hors essence] entre le budget et le dernier atterrissage ;
- des indices de perte de valeur externes : hausse significative du taux d'actualisation et/ou dégradation importante de la prévision de croissance du PIB établie par le FMI.

Les pertes de valeur constatées sur les goodwill sont définitives, y compris lorsqu'elles ont été comptabilisées lors d'un arrêté intermédiaire.

6.3.1 Dépréciation des goodwill et analyse de sensibilité

Les tests de dépréciation des goodwill et des actifs incorporels réalisés en 2016 et 2015, conformément à IAS 36, n'ont pas conduit le Groupe à comptabiliser de perte de valeur sur ces actifs.

Les hypothèses de taux de croissance perpétuelle et de taux d'actualisation (Weighted Average Cost of Capital – WACC) par pays, prises en compte pour les tests de dépréciation 2016 et 2015, se présentent comme suit :

	2016		2015	
Pays	**Taux d'actualisation après impôt**	**Taux de croissance perpétuelle**	**Taux d'actualisation après impôt**	**Taux de croissance perpétuelle**
France	6,3%	1,8%	6,3%	1,6%
Espagne	6,8%	1,9%	7,2%	2,1%
Italie	6,6%	1,7%	6,6%	1,6%
Belgique	6,3%	1,8%	6,5%	1,8%
Pologne	8,5%	2,8%	8,2%	2,5%
Roumanie	8,5%	2,5%	8,5%	2,5%
Brésil	13,0%	4,8%	13,2%	5,0%
Argentine	16,6%	7,3%	19,5%	8,8%
Chine	8,9%	2,6%	9,5%	2,4%
Taiwan	7,4%	1,9%	7,7%	1,8%

6.3.1.1 Pays pour lesquels la valeur recouvrable est proche de la valeur nette comptable

Les tests menés au 31 décembre 2016 n'ont pas mis en évidence de perte de valeur.

L'Italie et la Pologne ont été identifiées comme ayant une valeur recouvrable proche de la valeur nette comptable tout en lui restant supérieure. Des analyses de sensibilité ont été menées pour mesurer les variations des principales hypothèses retenues qui pourraient conduire à une dépréciation. Les montants ci-dessous expriment la différence entre la valeur recouvrable et la valeur comptable des actifs nets affectés au pays concerné ; le signe « - » indique que le scenario étudié conduirait à enregistrer une perte du montant spécifié.

Italie

Sensibilité au WACC et à la croissance perpétuelle

Croissance perpétuelle (%) \ WACC (%)	-1,0%	-0,50%	0,00%	0,50%	1,0%
-0,50%	554	333	154	5	(121)
-0,25%	691	443		80	(57)
0,00%	845				12
0,25%	1 019	701		251	87
0,50%	1 220	855	574	350	168

Sensibilité aux croissances du CAHT et de la marge de EBITDA

Marge d'EBITDA (%)* \ Croissance du CA HT (%)*	-1,00%	-0,50%	0,00%	0,50%	1,00%
-0,50%	(103)	(72)	(42)	(11)	21
-0,25%	81	115		186	222
0,00%	265				423
0,25%	431	491		578	623
0,50%	613	678	726	775	824

* Variable d'ajustement sur chacune des années du plan d'affaires

Pologne

Sensibilité au WACC et à la croissance perpétuelle

Croissance perpétuelle (%) \ WACC (%)	-1,0%	-0,50%	0,00%	0,50%	1,0%
-0,50%	100	30	(28)	(77)	(120)
-0,25%	146	69		(49)	(95)
0,00%	197				(69)
0,25%	253	157		14	(41)
0,50%	316	208	121	50	(10)

Sensibilité aux croissances du CAHT et de la marge de EBITDA

Marge d'EBITDA (%)* \ Croissance du CA HT (%)*	-1,00%	-0,50%	0,00%	0,50%	1,00%
-0,50%	(116)	(107)	(98)	(89)	(80)
-0,25%	(50)	(40)		(19)	(8)
0,00%	17				65
0,25%	83	96		123	137
0,50%	149	164	179	194	209

* Variable d'ajustement sur chacune des années du plan d'affaires

6.3.1.2 Autres pays

Pour les autres pays dans lesquels le Groupe opère, l'analyse de sensibilité du calcul à une variation conjointe des paramètres clefs selon des hypothèses raisonnablement possibles (telles que présentées ci-dessus pour l'Italie et la Pologne) n'a pas fait apparaître de scénario probable dans lequel la valeur recouvrable des groupes d'UGT deviendrait inférieure à sa valeur comptable.

6.4 Immeubles de placement

Principes comptables

Selon la norme IAS 40 – *Immeubles de placement*, les immeubles de placement sont des biens immobiliers (constructions ou terrains) détenus pour en retirer des loyers ou/et pour valoriser le capital. Au regard des critères attachés à cette norme, ces actifs qui génèrent des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par le Groupe dans le cadre de l'exploitation des magasins correspondent au sein du Groupe aux galeries marchandes (ensemble de commerces et de services implantés derrière les lignes de caisses des magasins), en pleine propriété ou copropriété ou détenues dans le cadre d'un contrat de location-financement, et dont la surface est au moins égale à 2 500 mètres carrés.

Les immeubles de placement sont comptabilisés à leur coût historique et amortis linéairement sur la même période que les immobilisations corporelles de même nature (cf. note 6.2).

Les revenus locatifs provenant des immeubles de placement sont comptabilisés en « Autres revenus », sur une base linéaire sur toute la durée de location. Les avantages consentis par le Groupe au titre d'un contrat de location font partie intégrante du total net des revenus locatifs, sur toute la durée de location (cf. note 6.2).

La juste valeur des immeubles de placement est évaluée deux fois par an :

- soit en appliquant aux loyers bruts annualisés générés par chaque immeuble de placement, un multiple, fonction de la rentabilité calculée sur chacune des galeries marchandes, et un taux de capitalisation, fonction du pays ;
- soit en ayant recours à des expertises indépendantes utilisant deux méthodes : la méthode des flux de trésorerie actualisés et la méthode par le rendement. Les experts utilisent également par recoupement les valeurs vénales au m² et les valeurs de marché utilisées sur les transactions comparables.

Compte tenu du peu de données publiques disponibles notamment en terme de taux de capitalisation, de la complexité des évaluations d'actifs immobiliers et du fait que sont utilisés les états locatifs propres au Groupe, ce dernier considère la classification en niveau 3 de la hiérarchie de juste valeur comme la mieux adaptée.

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Immeubles de placement (valeur brute)	475	529
Amortissements et dépréciations	(161)	(146)
Total Immeubles de placement	**314**	**383**

Variation des immeubles de placement

(en millions d'euros)	
Au 31 décembre 2014	**296**
Dotations aux amortissements	(19)
Ecarts de conversion	(14)
Investissements	41
Cessions	(14)
Transferts et autres mouvements	93
Au 31 décembre 2015	**383**
Dotations aux amortissements	(17)
Ecarts de conversion	(4)
Investissements	33
Cessions	(3)
Transferts et autres mouvements	(77)
Au 31 décembre 2016	**314**

Les produits locatifs générés par ces immeubles de placement et comptabilisés sur la ligne « Autres revenus » du compte de résultat s'élèvent à 67,2 millions d'euros en 2016 contre 64,9 millions d'euros en 2015. Les charges opérationnelles directes s'élèvent à 13,9 millions d'euros en 2016 contre 10,4 millions d'euros en 2015.

La juste valeur des immeubles de placement au 31 décembre 2016 a été estimée à 681 millions d'euros contre 696 millions d'euros au 31 décembre 2015.

6.5 Immobilisations en location

Le Groupe Carrefour a effectué une revue de l'ensemble de ses contrats de location immobilière pour déterminer s'il s'agit de contrats de location simple ou de contrats de location-financement, qui sont comptabilisés selon les modalités précisées dans les principes comptables en note 6.2.

6.5.1 Contrats de location-financement

Au 31 décembre, le montant des paiements minimaux futurs au titre de contrats de location-financement sur la durée non résiliable est le suivant :

Engagements de location donnés à fin 2016 *(en millions d'euros)*	**Total**	**à moins d'un an**	**de 1 à 5 ans**	**Plus de 5 ans**
Loyers minimaux à payer	570	47	177	346
Valeur actualisée	351	44	139	168

Engagements de location donnés à fin 2015 *(en millions d'euros)*	**Total**	**à moins d'un an**	**de 1 à 5 ans**	**Plus de 5 ans**
Loyers minimaux à payer	645	52	198	395
Valeur actualisée	399	49	156	194

Les charges de location et revenus de sous-location comptabilisés en résultat sont les suivants :

Détail des loyers encourus et des revenus de sous-location *(en millions d'euros)*	2016	2015
Loyers minimaux acquittés lors de l'exercice	(53)	(54)
Loyers conditionnels acquittés lors de l'exercice	(4)	(9)
Revenus de sous-location perçus au cours de l'exercice	18	16

Les paiements minimaux futurs à recevoir au titre des contrats de sous-location non résiliables s'élèvent à 14 millions d'euros au 31 décembre 2016 (15 millions d'euros au 31 décembre 2015).

6.5.2 Contrats de location simple

Au 31 décembre, le montant des paiements minimaux futurs au titre de contrats de location simple sur la durée non résiliable est le suivant :

Engagements de location donnés à fin 2016 *(en millions d'euros)*	Total	à moins d'un an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Loyers minimaux à payer	3 625	1 070	1 754	801
Valeur actualisée	2 853	993	1 363	497

Engagements de location donnés à fin 2015 *(en millions d'euros)*	Total	à moins d'un an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Loyers minimaux à payer	3 503	1 055	1 597	851
Valeur actualisée	2 747	978	1 243	527

Les charges de location et revenus de sous-location comptabilisés en résultat sont les suivants :

Détail des loyers encourus et des revenus de sous-location *(en millions d'euros)*	2016	2015
Loyers minimaux acquittés lors de l'exercice	(1 113)	(1 047)
Loyers conditionnels acquittés lors de l'exercice	(23)	(26)
Revenus de sous-location perçus au cours de l'exercice	265	308

Les paiements minimaux futurs à recevoir au titre des contrats de sous-location non résiliables s'élèvent à 138 millions d'euros au 31 décembre 2016 (141 millions d'euros au 31 décembre 2015).

NOTE 7 TITRES MIS EN EQUIVALENCE

Principes comptables

Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans les variations de l'actif net des entreprises mises en équivalence (entreprises associées et co-entreprises), après prise en compte d'ajustements de mise en conformité des méthodes comptables avec celles du Groupe, à partir de la date à laquelle l'influence notable ou le contrôle conjoint est exercé jusqu'à la date à laquelle l'influence notable ou le contrôle conjoint prend fin.

Les participations comptabilisées par mise en équivalence font pleinement partie des activités opérationnelles du Groupe. La quote-part du Groupe dans le résultat net des sociétés mises en équivalence est par conséquent présentée sur une ligne distincte du résultat opérationnel courant (« résultat opérationnel courant après quote-part des sociétés mises en équivalence »).

7.1 Variation des titres mis en équivalence

La variation de ce poste se présente comme suit :

(en millions d'euros)	
Solde au 31 décembre 2014	**1 471**
Ecarts de conversion	(23)
Quote-part de résultat net	44
Dividendes	(52)
Autres mouvements	(7)
Solde au 31 décembre 2015	**1 433**
Ecarts de conversion	(15)
Quote-part de résultat net	(36)
Dividendes	(79)
Augmentation de capital	58
Autres mouvements	0
Solde au 31 décembre 2016	**1 361**

7.2 Informations sur les entreprises associées

Les principaux éléments financiers caractéristiques des entreprises associées sont les suivants :

(en millions d'euros)	% d'intérêt	Total bilan	Capitaux propres	Actifs immobilisés	Chiffre d'affaires / Revenus	Résultat net
Carmila (France)	42%	4 720	2 211	4 427	276	28
CarrefourSA (Turquie)	46%	816	86	536	1 344	(154)
Cardety (France)	43%	100	87	98	6	1
Provencia SA (France)	50%	412	229	195	799	27
Mestdagh (Belgique)	25%	287	73	96	620	8
Ulysse (Tunisie)	25%	182	75	154	355	13
Costasol (Espagne)	34%	87	37	63	117	(2)
Autres sociétés [1]		788	296	532	1 498	25

(1) Ligne comprenant 177 sociétés considérées individuellement comme non significatives.

Les informations financières résumées présentées dans le tableau ci-dessus correspondent aux données à 100% issues des états financiers des entreprises associées, retraités le cas échéant afin de refléter les ajustements d'homogénéisation des méthodes comptables effectués lors de l'application de la méthode de la mise en équivalence (données non retraitées des ajustements de juste valeur effectués au moment de l'acquisition ou de la perte de contrôle et de l'élimination de la quote-part du Groupe dans les résultats découlant des opérations de cession ou d'acquisition d'actifs réalisées entre le Groupe et l'entreprise associée).

Carmila – société dédiée à la valorisation des centres commerciaux attenants aux hypermarchés Carrefour en France, en Espagne et en Italie, créée en 2014 par le Groupe et ses partenaires co-investisseurs – est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, la gouvernance établie avec les co-investisseurs confèrant à Carrefour une influence notable sur Carmila.

La gouvernance de Carmila est organisée par un pacte d'associés entre Carrefour qui en détient 42% et d'autres investisseurs institutionnels qui détiennent les 58% restants. Le pacte prévoit notamment la composition du conseil d'administration et liste les décisions requérant une approbation préalable du conseil (avec des majorités simples ou qualifiées selon l'importance des sujets). Actuellement, le conseil comprend douze membres dont un administrateur indépendant, six administrateurs désignés par les investisseurs institutionnels et cinq par Carrefour, lequel n'est pas en mesure d'imposer seul les décisions requérant l'approbation préalable du conseil ni inversement de se voir imposer des décisions sur les points les plus importants (celles requérant une majorité qualifiée).

Le tableau suivant résume les principaux éléments financiers au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015 de l'entreprise associée Carmila.

Activité		***Foncière***
Pays		***France***
Pourcentage d'intérêt	***42,42%***	***42,22%***
(en millions d'euros)	**Exercice 2016**	**Exercice 2015**
Produits (revenus locatifs)	276	260
Résultat opérationnel avant amortissements (ROCDA)	215	211
Résultat net des activités poursuivies	28	50
Total actifs non courants	4 427	4 174
Total actifs courants	294	286
dont trésorerie et équivalents de trésorerie	*71*	*128*
Total passifs non courants	2 150	1 957
Total passifs courants	355	197
Carrefour - Valeur des titres Carmila mis en équivalence	895	942
Carrefour - Dividendes reçus de Carmila	62	27

7.3 Transactions avec les entreprises associées (parties liées)

Les montants des opérations réalisées au cours de l'exercice 2016 avec les principales sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont présentés ci-dessous :

(en millions d'euros)	**Carmila** (France)	**CarrefourSA** (Turquie)	**Cardety** (France)	**Provencia** (France)	**Mestdagh** (Belgique)	**Ulysse** (Tunisie)
Chiffre d'affaires (ventes de marchandises)	-	0	-	575	52	5
Redevances de franchise	-	4	-	9	8	3
Revenus de l'activité de promotion immobilière [1]	195	-	-	-	-	-
Prestations de services	12	-	1	-	10	-
Honoraires et autres charges opérationnelles	(7)	-	-	-	-	-
Prix de cession d'actifs non courants [1] [2]	42	-	1	-	-	-
Créances à la clôture	9	1	0	39	6	2
Dettes à la clôture	(3)	(6)	-	-	-	-

(1) Montants présentés avant élimination de la quote-part correspondant à la participation détenue par le Groupe dans l'entreprise associée concernée.

(2) Les actifs non courants correspondent à des immobilisations corporelles, immeubles de placement et actifs financiers.

Les transactions avec les entreprises associées sont réalisées sur une base de prix de marché.

NOTE 8 : IMPOTS SUR LES RESULTATS

Principes comptables

La charge d'impôt de l'exercice comprend l'impôt exigible et la charge d'impôt différé. Elle intègre le montant comptabilisé en France au titre de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), dans la mesure où le Groupe considère que cette dernière répond à la définition d'un impôt sur le résultat donnée par la norme IAS 12 – *Impôts sur le résultat*.

Un impôt différé est calculé et comptabilisé selon la méthode bilantielle pour toutes les différences temporelles existant entre la valeur comptable des actifs et passifs inscrits au bilan consolidé et leur valeur fiscale (sauf cas particuliers prévus par la norme IAS 12), ainsi que sur les déficits fiscaux reportables. L'évaluation des impôts différés est faite en utilisant le taux d'impôt adopté ou quasi adopté à la date d'arrêté des comptes. Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés et sont présentés au bilan en actifs et passifs non courants.

La recouvrabilité des impôts différés actifs est appréciée par entité fiscale, en prenant en compte les estimations de résultat fiscal futur dérivées du plan stratégique de chaque pays (établi selon les modalités décrites en note 6.3) et les impôts différés passifs existant à la clôture. Les impôts différés actifs dont la recouvrabilité n'est pas considérée comme probable font l'objet d'une dépréciation.

8.1 Charge d'impôt de l'exercice

(en millions d'euros)	2016	2015
Impôts exigibles (y compris provisions)	(590)	(544)
Impôts différés	95	(54)
Total Impôts sur les résultats	**(494)**	**(597)**

Rapprochement du taux d'impôt théorique et du taux d'impôt effectif

L'impôt théorique pour 2016 et 2015 est calculé sur la base du résultat consolidé avant impôt auquel est appliqué le taux d'impôt en vigueur en France (le taux incluait en 2015 la contribution exceptionnelle de 10,7%, applicable jusqu'au 30 décembre 2016). Pour l'exercice 2016, il correspond à une charge de 492 millions d'euros, qui se rapproche de la charge nette de 494 millions d'euros effectivement comptabilisée comme suit :

(en millions d'euros)	2016	2015
Résultat avant impôts	1 428	1 717
Taux d'imposition normatif en France	*34,4%*	*38,0%*
Charge d'impôt théorique	**(492)**	**(652)**
Eléments de rapprochement avec le taux effectif :		
- Effet des différences entre le taux d'imposition normatif en France et le taux d'imposition des filiales étrangères	19	74
- Effet des changements de taux d'imposition applicables	31	(7)
- Impôts et crédits d'impôt non assis sur le résultat fiscal (1)	(28)	(7)
- Effets impôts sur les différences permanentes	(40)	(29)
- Impôts différés actifs reconnus sur différences temporelles et déficits reportables nés au cours d'exercices antérieurs (2)	150	105
- Impôts différés actifs non reconnus sur différences temporelles et déficits reportables nés au cours de l'exercice (3)	(81)	(61)
- Dépréciation d'impôts différés actifs reconnus au cours d'exercices antérieurs (3)	(69)	0
- Effet impôt sur la quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	(12)	17
- Autres différences	29	(36)
Total Impôts sur les résultats	**(494)**	**(597)**
Taux effectif d'impôt	*34,6%*	*34,8%*

(1) Le montant d'impôts non assis sur le résultat tient notamment compte de la CVAE, qui s'élève à 69 millions d'euros en 2016 (montant identique en 2015), des retenues à la source, ainsi que de l'évolution des provisions pour risques fiscaux (cf. note 9.2.1).

(2) Le montant des impôts différés actifs relatifs à des exercices antérieurs se rapporte notamment au Brésil (l'impact sur l'exercice 2015 portait essentiellement sur le Brésil et l'Espagne).

(3) Les dépréciations d'impôts différés actifs ont été constatées principalement en Chine et en Argentine.

8.2 Impôts différés actifs et passifs

Le Groupe présente une position nette d'impôts différés actifs de 285 millions d'euros au 31 décembre 2016, en hausse de 49 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent.

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015	Variation
Impôts différés actifs	829	744	84
Impôts différés passifs	(543)	(508)	(35)
Impôts différés actifs nets	**285**	**236**	**49**

Les principales natures d'impôts différés se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2015	Variations			31/12/2016
		Compte de résultat	Impôt sur les autres éléments du résultat global (OCI)	Périmètre, écarts de conversion et autres variations	
Déficits reportables	1 017	43	-	41	1 101
Immobilisations corporelles	262	(39)	-	(5)	218
Provisions non déductibles	854	27	17	65	962
Goodwill amortissables fiscalement	171	30	-	0	201
Autres immobilisations incorporelles	4	(1)	-	0	3
Stocks	174	8	-	(1)	181
Instruments financiers	29	19	1	(1)	48
Autres différences temporelles	329	(75)	(1)	(2)	250
Impôts Différés Actifs avant compensation	**2 840**	**11**	**17**	**97**	**2 964**
Incidence de la compensation IDA-IDP	(636)	4	-	41	(590)
Impôts Différés Actifs après compensation	**2 204**	**15**	**17**	**138**	**2 374**
Dépréciation d'impôts différés actifs	(1 459)	21	(0)	(106)	(1 545)
Impôts Différés Actifs nets	**744**	**36**	**17**	**31**	**829**
Immobilisations corporelles	(245)	(14)	-	(33)	(292)
Provisions réglementées	(320)	(60)	-	4	(376)
Goodwill amortissables fiscalement	(158)	-	-	(39)	(197)
Autres immobilisations incorporelles	(20)	18	-	2	(0)
Stocks	(37)	16	-	-	(21)
Instruments financiers	(46)	39	(4)	(4)	(16)
Autres différences temporelles	(318)	65	-	19	(232)
Impôts Différés Passifs avant compensation	**(1 144)**	**64**	**(4)**	**(51)**	**(1 134)**
Incidence de la compensation IDA-IDP	636	(4)	-	(41)	590
Impôts Différés Passifs après compensation	**(508)**	**59**	**(4)**	**(92)**	**(543)**
IMPOTS DIFFERES NETS	**236**	**95**	**13**	**(60)**	**285**

8.3 Impôts différés non activés

Le montant des impôts différés non reconnus s'élève au 31 décembre 2016 à 1 545 millions d'euros (à comparer à 1 459 millions d'euros au 31 décembre 2015), dont 768 millions d'euros d'impôts différés actifs sur déficits reportables (831 millions d'euros au 31 décembre 2015) et 777 millions d'euros d'impôts différés actifs sur différences temporelles (628 millions d'euros au 31 décembre 2015).

NOTE 9 : PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS

Principes comptables

Conformément à la norme IAS 37 – *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, les provisions sont comptabilisées lorsqu'à la date de clôture, le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite qui résulte d'un fait générateur passé dont le montant peut être estimé de manière fiable et dont il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel, voire implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables. Les montants sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés et correspondent à :

- des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise ; ou
- des obligations actuelles résultant d'événements passés, mais qui ne sont pas comptabilisées car il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ou car le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

9.1 Variations des provisions

(en millions d'euros)	31/12/2015	Ecarts de conversion	Dotations	Actualisation	Reprises sans utilisation	Reprises avec utilisation	Autres	31/12/2016
Engagements vis-à-vis du personnel (1)	1 258	2	111	124	(165)	(53)	2	1 279
Litiges	1 222	153	370	-	(262)	(142)	(28)	1 312
Litiges fiscaux	*737*	*96*	*172*	-	*(110)*	*(14)*	*3*	*885*
Litiges sociaux	*261*	*34*	*120*	-	*(80)*	*(91)*	*(1)*	*243*
Litiges légaux	*224*	*22*	*78*	-	*(72)*	*(37)*	*(30)*	*184*
Réorganisations	169	(0)	35	-	(42)	(71)	8	98
Autres (2)	364	1	86	-	(24)	(62)	10	375
Total Provisions	**3 014**	**155**	**602**	**124**	**(493)**	**(329)**	**(9)**	**3 064**

(1) Cf note 10.

(2) Les autres provisions sont principalement composées de provisions visant à couvrir les risques techniques liés principalement à l'activité d'assurances, ainsi que de provisions pour contrats onéreux.

Les sociétés du Groupe sont engagées dans un certain nombre de procès ou litiges dans le cours normal de leurs activités. Par ailleurs, celles-ci font également l'objet de contrôles fiscaux dont certains peuvent donner lieu à redressement. Les principaux litiges sont décrits ci-dessous. Dans chaque cas, le risque est évalué par la Direction du Groupe et ses conseils.

Au 31 décembre 2016, le montant des provisions enregistrées par le Groupe au titre de l'ensemble des litiges dans lesquels il est impliqué s'élève à 1 312 millions d'euros, à comparer à 1 222 millions d'euros un an plus tôt. Le Groupe n'en fournit pas le détail, considérant que la divulgation du montant de la provision éventuellement constituée en considération de chaque litige en cours serait de nature à causer au Groupe un préjudice sérieux.

9.2 Litiges

Dans le cadre de ses activités réalisées dans une dizaine de pays différents, le Groupe est confronté à des litiges d'ordre fiscal, social ou commercial.

9.2.1 Litiges fiscaux

Certaines sociétés du Groupe ont fait ou font l'objet de contrôles par les autorités fiscales des pays dans lesquels elles sont enregistrées.

Au Brésil, Carrefour fait l'objet de contrôles fiscaux qui portent notamment sur la taxe sur la distribution des biens et services (ICMS) et les crédits d'impôt enregistrés à ce titre (détermination

des montants et documentation de ceux-ci) ainsi que sur les contributions fédérales relatives au programme d'intégration sociale et au financement de la sécurité sociale (Pis-Cofins). Le Groupe conteste le bien-fondé de la plupart des chefs de redressement et notamment la constitutionnalité de certaines dispositions législatives en vertu desquelles ces redressements ont été notifiés. L'estimation du niveau de risque relatif à chaque litige est revue régulièrement en concertation avec les conseillers de Carrefour Brésil et une provision est comptabilisée en conséquence.

En France, Carrefour a réclamé à l'administration fiscale une fraction de l'impôt sur les sociétés acquitté lors du débouclage en 2006 d'un prêt subordonné à durée indéterminée contracté par Promodès en 1991. En juillet 2014, le tribunal administratif de Montreuil a donné tort à Carrefour. En juillet 2016, la cour administrative d'appel de Versailles a rendu un arrêt favorable à la Société. L'administration fiscale s'est pourvue en cassation devant le Conseil d'Etat. Par ailleurs, Carrefour a fait l'objet de redressements portant sur son coefficient de déduction de TVA des exercices 2009 à 2013. Le Groupe conteste devant les tribunaux le bien-fondé de ces redressements au regard de la législation fiscale applicable.

Dans plusieurs pays, l'administration fiscale remet en cause une partie de la déductibilité des frais de siège. Le Groupe conteste ces redressements.

9.2.2 Litiges sociaux

De par sa taille, le Groupe est confronté de manière permanente à des litiges avec des salariés ou d'anciens salariés.

Carrefour peut par ailleurs rencontrer, de manière plus exceptionnelle, des situations de litige impliquant un nombre élevé de salariés ou anciens salariés. Au Brésil, le Groupe est en procès avec de nombreux anciens salariés qui lui réclament le paiement d'heures supplémentaires qui n'auraient pas été payées.

9.2.3 Litiges légaux et commerciaux

Le Groupe fait l'objet de contrôles réguliers par les autorités en charge du respect de la législation commerciale en vigueur et des autorités de la concurrence. Des litiges avec les fournisseurs peuvent également apparaître au travers d'interprétations divergentes des dispositions légales ou contractuelles.

9.3 Passifs éventuels

Le Groupe n'a connaissance d'aucun passif éventuel risquant d'affecter significativement et avec une probabilité sérieuse, les résultats, la situation financière, le patrimoine ou l'activité du Groupe.

NOTE 10 : EFFECTIFS, REMUNERATIONS ET AVANTAGES DU PERSONNEL

Principes comptables

Les salariés du Groupe bénéficient d'avantages à court terme (congés payés, congés maladie, participation aux bénéfices), d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations/prestations définies (indemnité de fin de carrière, prestations de retraite...) et d'autres avantages à long terme (médaille du travail, prime d'ancienneté....).

Ces avantages sont comptabilisés selon les dispositions de la norme IAS 19 – *Avantages du personnel*. Les avantages à court terme (avantages payables dans les douze mois suivant la fin de la période pendant laquelle les salariés ont rendu les services correspondants) sont comptabilisés dans les dettes courantes (« Autres passifs courants ») et enregistrés en charges sur l'exercice lorsque le service est rendu par le salarié (cf. note 5.2.2). Les avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme sont évalués et comptabilisés selon les modalités exposées en note 10.1.

Par ailleurs, le Groupe a mis en place deux modalités de rémunération au moyen d'actions et de produits dérivés d'actions en faveur de ses dirigeants et de certains de ses salariés : des plans d'options d'achat d'actions et des plans d'actions gratuites. Ces plans entrent dans le périmètre d'application de la norme IFRS 2 – *Paiement fondé sur des actions* et sont comptabilisés selon les modalités décrites en note 10.2.

10.1 Engagements de retraite et avantages assimilés

Principes comptables

Les avantages postérieurs a l'emploi sont les avantages du personnel payables après la cessation de l'emploi. Le Groupe accorde des avantages postérieurs à l'emploi dans le cadre de régimes à cotisations définies et de régimes à prestations définies.

Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Ces régimes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus (régime vieillesse de base de la Sécurité Sociale en France, régimes complémentaires de retraite, fonds de pension à cotisations définies).

Ces cotisations sont comptabilisées en charge quand elles sont dues.

Régimes à prestations définies et avantages à long terme

Le groupe Carrefour provisionne les différents avantages à prestations définies conditionnés par l'accumulation d'années de service au sein du Groupe.

L'obligation du Groupe au titre de ces avantages est calculée annuellement selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que l'augmentation des salaires, l'âge de départ, la mortalité, la rotation du personnel et le taux d'actualisation.

Le taux d'actualisation est déterminé à la date de clôture par référence aux taux des obligations d'entreprises de première catégorie ayant une date d'échéance proche de celle des engagements du Groupe. Les calculs sont effectués par un actuaire qualifié.

La provision comptabilisée au titre des régimes à prestations définies est égale à la valeur actualisée de l'obligation diminuée, le cas echeant, de la juste valeur des actifs versés dans des fonds affectés à leur financement. La charge comptabilisée au compte de résultat comprend :

- le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût des services passés ainsi que les éventuels effets de toute modification ou liquidation de régime, qui sont comptabilisés en résultat opérationnel ;
- la charge nette d'intérêts sur les obligations et les actifs de couverture comptabilisée en résultat financier.

Les réévaluations du passif net (écarts actuariels, rendement des actifs du régime et, le cas échéant, variation de l'effet du plafonnement de l'actif) sont comptabilisés immédiatement en « Autres éléments du résultat global ».

10.1.1 Description des principaux régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies du Groupe concernent essentiellement des compléments de retraites qui sont versés dans certains pays, annuellement, aux retraités anciens collaborateurs du

Groupe, et des indemnités de départ à la retraite prévues par les conventions collectives qui sont versées en une seule fois au moment du départ à la retraite. Ces régimes sont présentés ci-dessous et concernent principalement la France, la Belgique et l'Italie.

Régimes en vigueur en France

En application de la loi et des conventions collectives en vigueur, le Groupe verse à chaque salarié une indemnité lors de son départ à la retraite. Cette indemnité est exprimée en nombre de mois de salaire (calculé sur la base du salaire versé au cours des 12 mois précédant le départ en retraite) et dépend de l'ancienneté dans le Groupe.

Carrefour a mis en place en 2009 un régime de retraite supplémentaire à prestations définies, modifié en 2015. Les principales caractéristiques de ce régime sont :

- bénéficiaires : avoir un minimum de 3 ans d'ancienneté effective et percevoir une rémunération annuelle brute supérieure à 18 fois le plafond annuel de la Sécurité Sociale (PASS) ;
- prestations servies : 2,75 % de la rémunération de référence par année d'ancienneté sous réserve du respect des conditions de performance applicables pour chaque année. Aucune rente n'est versée si un nombre minimum d'années n'a pas été validé au titre des conditions de performance ;
- ancienneté : l'ancienneté retenue est celle acquise au sein du Groupe Carrefour : elle prend en compte la présence au sein du Groupe y compris au titre de contrats de travail non consécutifs. Aucune bonification d'ancienneté n'est prévue ;
- rémunération de référence : la rémunération de référence est calculée sur la moyenne des 3 dernières rémunérations annuelles (salaire de base et rémunération variable annuelle), perçues au cours des trois années civiles précédant l'année de cessation d'activité. Cette moyenne est plafonnée à 60 PASS ;
- rente annuelle maximum : 25% de la rémunération de référence et la différence entre 45% de la rémunération de référence et le montant annuel des retraites de base, complémentaire et supplémentaire ;
- rente de réversion : en cas de décès, une rente de réversion au conjoint survivant est prévue à hauteur de 50 % de la rente de retraite du bénéficiaire.

Régimes en vigueur en Belgique

Les principaux engagements portés par le Groupe en Belgique concernent les « prépensions » et le « fonds de solidarité ».

Le système de prépension prévoit le versement d'une allocation de chômage pendant la période allant de l'âge de départ à la retraite proposé dans la convention collective à l'âge légal de départ à la retraite. Carrefour est engagé à compléter les allocations versées par l'Etat belge à concurrence de 95 % du dernier salaire net. La législation belge, modifiée en 2015, fixe l'âge de départ en retraite à 67 ans (sauf exceptions). L'âge d'accès au régime de prépension est quant à lui fixé à 62 ans (sauf exceptions) en vertu de la convention collective de Carrefour.

Le fonds de solidarité est un régime de retraite complémentaire d'entreprise, qui offre à ses bénéficiaires le choix, lors de leur départ en retraite, entre le versement d'un capital ou le versement d'une rente mensuelle viagère. Ce régime a été fermé en 1994 et remplacé par un régime à cotisations définies. L'engagement résiduel du Groupe ne concerne donc que les droits acquis avant cette date.

En outre, les régimes à cotisations définies faisant l'objet d'un rendement minimum légal garanti, le contexte économique a conduit le Groupe à comptabiliser une provision supplémentaire.

Régimes en vigueur en Italie

Les engagements du Groupe en Italie concernent principalement les indemnités de fin de carrière légales, dites « TFR » (Trattemento di Fine Rapporto). Ce système a fait l'objet d'une profonde réforme en 2007 : depuis cette date, l'employeur est tenu de verser à un fonds de pension indépendant une cotisation libératoire ; l'engagement qui reste porté par Carrefour ne concerne par conséquent que les droits acquis avant cette date.

10.1.2 Charge nette de l'exercice

La charge au compte de résultat se détaille comme suit :

2015 *(en millions d'euros)*	France	Belgique	Italie	Autres pays	**Total Groupe**
Coûts des services [1]	(195)	7	(0)	0	(187)
Charges d'intérêts (effet de l'actualisation)	19	7	2	1	29
Produits d'intérêts sur les actifs de couverture	(1)	(2)	-	(0)	(3)
Autres éléments	1	-	-	-	1
Charges (produits) de l'exercice 2015	**(176)**	**12**	**2**	**1**	**(160)**

2016 *(en millions d'euros)*	France	Belgique	Italie	Autres pays	**Total Groupe**
Coûts des services [1]	(112)	13	0	1	(98)
Charges d'intérêts (effet de l'actualisation)	17	10	2	1	30
Produits d'intérêts sur les actifs de couverture	(1)	(4)	-	(0)	(5)
Autres éléments	3	0	-	(0)	3
Charges (produits) de l'exercice 2016	**(93)**	**19**	**3**	**1**	**(71)**

(1) Le détail du coût des services est présenté ci-dessous :

2015 *(en millions d'euros)*	France	Belgique	Italie	Autres pays	**Total Groupe**
Coût des services rendus au cours de la période	62	8	0	0	70
Coût des services passés (modifications et réductions de régime)	(252)	(0)	-	-	(252)
Impact des liquidations et autres	(5)	0	(0)	-	(5)
Total Coût des services de l'exercice 2015	**(195)**	**7**	**(0)**	**0**	**(187)**

2016 *(en millions d'euros)*	France	Belgique	Italie	Autres pays	**Total Groupe**
Coût des services rendus au cours de la période	59	13	0	1	72
Coût des services passés (modifications et réductions de régime)	(154)	-	0	-	(154)
Impact des liquidations et autres	(16)	-	-	-	(16)
Total Coût des services de l'exercice 2016	**(112)**	**13**	**0**	**1**	**(98)**

Le solde de l'exercice 2016, comprenant notamment l'incidence des changements de régime intervenus au cours de l'exercice, a été comptabilisé en frais de personnel à hauteur de 95 millions d'euros et en résultat financier à hauteur de (24) millions d'euros.

10.1.3 Décomposition de la provision

(en millions d'euros)	France	Belgique	Italie	Autres pays	**Total Groupe**
Obligation (DBO)	915	334	136	34	1 419
Juste valeur des actifs de couverture	(70)	(84)	-	(6)	(161)
Provision au 31 décembre 2015	**845**	**250**	**136**	**27**	**1 258**
Obligation (DBO)	911	480	136	39	1 565
Juste valeur des actifs de couverture	(53)	(227)	-	(7)	(286)
Provision au 31 décembre 2016	**858**	**253**	**136**	**32**	**1 279**

DBO : Defined Benefits Obligations

10.1.4 Evolution de la provision

(en millions d'euros)	France	Belgique	Italie	Autres pays	**Total Groupe**
Provision au 31 décembre 2014	**987**	**261**	**153**	**23**	**1 425**
Impact au compte de résultat	(176)	12	2	1	(160)
Prestations payées directement par l'employeur	(3)	(14)	(14)	(0)	(32)
Effet périmètre	(4)	-	0	(0)	(4)
Ecarts actuariels [1]	41	(9)	(6)	2	28
Autres	(1)	-	(0)	1	0
Provision au 31 décembre 2015	**845**	**250**	**136**	**27**	**1 258**
Impact au compte de résultat	(93)	19	3	1	(71)
Prestations payées directement par l'employeur	(4)	(13)	(6)	(0)	(24)
Effet périmètre	(5)	-	0	0	(5)
Ecarts actuariels [1]	113	4	4	3	124
Autres	3	(6)	(1)	0	(4)
Provision au 31 décembre 2016	**858**	**253**	**136**	**32**	**1 279**

(1) Cette ligne se décompose comme suit :

2015 *(en millions d'euros)*	France	Belgique	Italie	Autres pays	**Total Groupe**
Gains et pertes d'expérience	33	(0)	(0)	1	34
Impact des changements d'hypothèses démographiques	25	-	0	1	26
Impact des changements d'hypothèses financières	(16)	(4)	(6)	0	(25)
Ecarts liés au rendement des actifs	(1)	(5)	-	(0)	(6)
Ecarts actuariels de l'exercice 2015	**41**	**(9)**	**(6)**	**2**	**28**

2016 *(en millions d'euros)*	France	Belgique	Italie	Autres pays	**Total Groupe**
Gains et pertes d'expérience	9	0	(3)	1	7
Impact des changements d'hypothèses démographiques	26	-	(0)	2	28
Impact des changements d'hypothèses financières	79	147	8	0	235
Ecarts liés au rendement des actifs	(1)	(144)	-	0	(145)
Ecarts actuariels de l'exercice 2016	**113**	**4**	**4**	**3**	**124**

10.1.5 Actifs de couverture

(en millions d'euros)	France	Belgique	Italie	Autres pays	**Total Groupe**
Juste Valeur au 31 décembre 2014	**93**	**89**	**-**	**6**	**188**
Effet périmètre	(0)	-	-	-	(0)
Rendement des actifs	1	2	-	0	3
Prestations payées par le fonds	(25)	(11)	-	(1)	(37)
Ecarts actuariels Gain/(Perte)	1	5	-	-	6
Autres	0	-	-	1	1
Juste Valeur au 31 décembre 2015	**70**	**84**	**-**	**6**	**161**
Effet périmètre	-	-	-	-	-
Rendement des actifs	1	4	-	0	5
Prestations payées par le fonds	(20)	(12)	-	(0)	(33)
Ecarts actuariels Gain/(Perte)	1	144	-	(0)	145
Autres	-	7	-	1	8
Juste Valeur au 31 décembre 2016	**53**	**227**	**-**	**7**	**286**

La répartition des actifs de couverture par catégorie se présente comme suit :

	31 décembre 2016				**31 décembre 2015**			
	Obligations	Actions	Placements monétaires	Immobilier et autres	Obligations	Actions	Placements monétaires	Immobilier et autres
France	55%	7%	35%	3%	62%	8%	29%	1%
Belgique	39%	10%	51%	0%	69%	21%	4%	6%

Les actifs de couverture de type obligations et actions sont composés uniquement de titres cotés.

10.1.6 Hypothèses actuarielles et analyse de sensibilité

Les hypothèses utilisées pour l'évaluation des engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite sont présentées dans le tableau ci-dessous :

	2016	**2015**
Age de départ à la retraite	62-67 ans	60-67 ans
Evolution des salaires	1,8% à 2,7%	1,8% à 2,7%
Taux d'inflation	1,9%	1,9%
Taux d'actualisation	1,2%	1,9%

Le taux d'actualisation retenu pour la France, la Belgique et l'Italie s'élève à 1,2% (1,9% en 2015). Ces taux sont fondés sur un indice qui regroupe la performance d'obligations corporate notées AA dont les maturités correspondent aux flux attendus des régimes.

La duration moyenne des régimes en France, Belgique et Italie est respectivement de 11,7 ans, 9,6 ans et 9,4 ans en 2016 (contre 10,3 ans, 10,2 ans et 10,6 ans respectivement en 2015).

Les résultats des tests de sensibilité montrent que :

- une hausse de 25 points de base du taux d'actualisation aurait eu une incidence de l'ordre de (40) millions d'euros sur le montant de la valeur actuelle de l'engagement au titre des régimes en France, en Belgique et en Italie ;
- une hausse de 25 points de base du taux d'inflation aurait eu une incidence de l'ordre de 18 millions d'euros sur le montant de la valeur actuelle de l'engagement au titre des régimes en France, en Belgique et en Italie.

10.2 Paiements fondés sur des actions

Principes comptables

Le Groupe a mis en place deux modalités de rémunération au moyen d'actions et de produits dérivés d'actions en faveur de ses dirigeants et de certains de ses salariés : des plans d'options d'achat d'actions et des plans d'attribution gratuite d'actions.

En application d'IFRS 2 – *Paiement fondé sur des actions*, les avantages accordés par ces plans sont comptabilisés en charges de personnel, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres, les plans étant réglés en instruments de capitaux propres. La charge comptabilisée au titre des plans de rémunération en actions correspond à la juste valeur des instruments attribuées, déterminée à la date d'attribution (date à laquelle les bénéficiaires ont eu connaissance des caractéristiques et conditions des plans). Cette juste valeur a été évaluée à la date d'attribution selon la formule de « Black & Scholes » pour les options d'achat d'actions et sur la base du cours de bourse pour les actions gratuites. Les conditions d'acquisition autres que les conditions de marché ne sont pas prises en considération lors de l'estimation de la juste valeur à la date d'évaluation des actions et options d'achat d'actions attribuées. En revanche, ces conditions sont prises en considération pour déterminer le nombre d'actions dont l'acquisition est attendue (estimation revue à chaque clôture en fonction du niveau d'atteinte probable des conditions de performance dites hors marché).

La charge ainsi calculée est comptabilisée linéairement sur la période d'acquisition des droits.

La charge constatée dans le résultat de l'exercice 2016 au titre des paiements en actions s'élève à 3,2 millions d'euros, comptabilisée en charges de personnel dans le résultat opérationnel courant, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres (charge nulle en 2015).

Les caractéristiques des plans d'options d'achat d'actions et des plans d'attribution gratuite d'actions mis en place par le Groupe afin de rémunérer ses dirigeants et certains de ses salariés sont présentées ci-après.

10.2.1 Plans d'options d'achat d'actions

Aucun plan d'option d'achat d'actions n'a été mis en place depuis 2011.

Les plans mis en place au cours des exercices antéreurs sont de deux types :

- les plans Présence dont les critères sont uniquement relatifs à la présence des collaborateurs dans le Groupe entre la date d'attribution et chaque date d'ouverture des options (50% des options sont acquises au bout de 2 ans, 25% au bout de 3 ans et les 25% restants au bout de 4 ans) ;
- les plans Performance qui intègrent, en plus des critères de présence exposés ci-dessus, la réalisation de deux conditions relatives à la performance économique du Groupe, l'accomplissement de chacune des conditions permettant d'acquérir 50% des options attribuables :
 - le plan Performance 2009 prévoyait la réalisation de conditions liées à l'évolution du chiffre d'affaires entre 2008 et 2010 d'une part et du niveau de « free cash flow » annuel 2010 d'autre part ;
 - le plan Performance 2010 prévoyait la réalisation de conditions liées à l'évolution du chiffre d'affaires d'une part et du résultat opérationnel courant d'autre part entre 2009 et 2011.

Ces plans se composent exclusivement d'options d'achat d'actions Carrefour déjà existantes.

Les **principales caractéristiques des plans d'options d'achat d'actions** en vigueur au 31 décembre 2016 ou arrivés à expiration au cours de l'exercice sont présentées dans le tableau ci-après.

	Plan 2009 Performance	Plan 2009 Présence	Plan 2010 Performance	Plan 2010 Présence II
Date d'attribution (1)	17-juin-09	17-juin-09	16-juil-10	16-juil-10
Nombre d'options attribuées (2)	1 252 994	6 974 861	1 439 017	1 941 610
Durée contractuelle du plan	7 ans	7 ans	7 ans	7 ans
Nombre de bénéficiaires	57	2 571	56	507
Période de levée d'option (3)	du 17 juin 2011 au 16 juin 2016	du 17 juin 2011 au 16 juin 2016	du 17 juillet 2012 au 16 juillet 2017	du 17 juillet 2012 au 16 juillet 2017
Nombre d'options restant à lever (4)	0	0	471 416	1 351 784
Prix d'exercice en euros (2)	29,55	29,55	29,91	29,91

(1) Date du Directoire (avant le 28 juillet 2008), ou du Conseil d'Administration (après cette date), ayant décidé l'octroi de chacun des plans.

(2) Nombre d'options attribuées et prix d'exercice ajustés suite à la scission de l'activité Maxidiscount réalisée le 5 juillet 2011 à travers la distribution des titres Dia.

(3) L'acquisition des options d'achat d'actions est soumise aux conditions de présence suivantes :
- 50% des options sont acquises au bout de 2 ans,
- 25% des options sont acquises au bout de 3 ans,
- 25% des options sont acquises au bout de 4 ans.
Concernant la date d'exercice de l'option, des modalités particulières sont applicables en cas de décès du bénéficiaire.

(4) Le nombre d'options restant à lever correspond à l'ensemble des options attribuables au 31 décembre 2016 (toutes sont exerçables à cette date).

Les **mouvements intervenus sur l'exercice 2016** sur les plans d'options d'achat d'actions sont les suivants :

Nombre d'options restant à lever au 1er janvier 2016	**7 287 307**
dont options exerçables	*7 287 307*
Options attribuées sur l'exercice 2016 (1)	-
Options exercées sur l'exercice 2016	-
Options annulées et échues sur l'exercice 2016 (2)	(5 464 107)
Nombre d'options restant à lever au 31 décembre 2016	**1 823 200**
dont options exerçables	*1 823 200*

(1) Le Comité des rémunérations a décidé de n'attribuer aucun plan de stock-options sur l'exercice 2016.

(2) Les plans 2009 sont arrivés à échéance en juin 2016. Les options non exercées à cette date (soit 5 464 107 options) ont été radiées.

10.2.2 Plans d'attribution gratuite d'actions

Le 27 juillet 2016, le Conseil d'administration a décidé de procéder, sur proposition du Comité des rémunérations et sur le fondement de la 14ème résolution de l'Assemblée générale des actionnaires du 17 mai 2016, à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre en faveur de 950 collaborateurs du Groupe environ. Ce plan porte sur un nombre maximal de 1 950 000 actions (soit 0,26% du capital social), dont l'acquisition est soumise à une condition de présence et à plusieurs conditions de performance.

L'acquisition définitive de ces actions ne pourra avoir lieu qu'au terme d'une période d'acquisition de 3 ans (à compter de la date du Conseil d'administration ayant décidé la mise en place du plan). Le nombre d'actions définitivement acquises dépendra de la réalisation de trois conditions de performance :

- deux conditions liées à la performance économique (la progression de l'EBITDA, pour 35%, et la croissance organique du chiffre d'affaires, pour 35%), et
- une condition liée à la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (pour 30%).

Par ailleurs, les trois dirigeants mandataires sociaux seront tenus de conserver au nominatif pendant toute la durée de leur mandat 50% des actions définitivement acquises.

Les **principales caractéristiques du plan d'attribution gratuite d'actions** en vigueur au 31 décembre 2016 sont présentées dans le tableau ci-après.

	Plan 2016 Performance
Date d'Assemblée générale	17-mai-16
Date d'attribution (1)	15-sept-16
Date d'acquisition (2)	28-juil-19
Nombre total d'actions attribuées à la date d'attribution	1 944 850
Nombre de bénéficiaires à la date d'attribution	950
Juste valeur d'une action (en €) (3)	20,18

(1) Date de notification aux bénéficiaires (date à laquelle les bénéficiaires ont eu connaissance des caractéristiques et conditions des plans)

(2) L'acquisition des actions attribuées est soumise à la fois à une condition de présence et à des conditions de performance.

(3) Prix de marché de l'action à la date d'attribution (cours de référence), ajusté des dividendes attendus pendant la période d'acquisition des droits.

Les **mouvements intervenus sur l'exercice 2016** sur les plans d'options d'achat d'actions sont les suivants :

Nombre d'actions attribuées gratuitement au 1er janvier 2016	**0**
dont actions attribuables	*0*
Actions attribuées sur l'exercice 2016	1 944 850
Actions livrées aux bénéficiaires sur l'exercice 2016	-
Actions annulées sur l'exercice 2016	(2 700)
Nombre d'actions attribuées gratuitement au 31 décembre 2016	**1 942 150**
dont actions attribuables	*0*

10.3 Rémunération des dirigeants (parties liées)

Le tableau ci-dessous présente la rémunération versée par le groupe Carrefour aux personnes qui ont été, au cours de l'exercice, membres de l'Equipe de direction du Groupe ou du Conseil d'Administration.

(en millions d'euros)	2016	2015
Rémunération au titre de l'exercice	4,2	3,9
Rémunération variable relative à l'année précédente	5,2	6,3
Avantages en nature logement et véhicule	0,0	0,0
Rémunération totale versée	**9,4**	**10,3**
Charges patronales	3,3	3,5
Indemnités de fin de contrat	-	-

Les autres avantages accordés sont les suivants :

- régime de retraite à prestations définies décrit en note 10.1, étant précisé que les engagements et charges comptables du régime de retraite supplémentaire à prestations définies ne sont pas individualisables (répartition entre les dirigeants du Groupe et les autres bénéficiaires de ce régime basée sur des clés de répartition) ;
- options d'achat d'actions et actions gratuites : les dirigeants présents au 31 décembre 2016 disposaient de 2 738 options d'achat d'actions (6 160 à fin 2015) et de 287 500 actions gratuites (dont les conditions d'acquisition sont détaillées au paragraphe 10.2.2). La part de la charge comptabilisée au titre des paiements fondés sur des actions relative aux dirigeants membres de l'équipe de direction du Groupe au cours de ces deux exercices est non matérielle.

Le montant des jetons de présence versés aux membres du Conseil d'Administration au cours de l'exercice 2016 s'élève à 1,1 million d'euros (0,8 million d'euros en 2015).

10.4 Effectifs

	2016	2015
Directeurs Seniors	512	486
Directeurs	2 183	2 127
Cadres	41 022	40 426
Employés	328 613	332 490
Effectif moyen du Groupe	**372 330**	**375 529**
Effectif fin de période du Groupe	**384 151**	**380 920**

NOTE 11 : CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT PAR ACTION

11.1 Gestion du capital

Les capitaux propres de la société mère, Carrefour, doivent être suffisants pour être en conformité avec les dispositions du Code de commerce.

Le Groupe détient un certain nombre de participations dans des entreprises ayant une activité financière (banques, compagnies d'assurances). Les capitaux propres de ces filiales doivent être suffisants pour satisfaire aux impératifs de solvabilité et aux limites prescrites par les autorités de tutelle des pays dans lesquels elles opèrent.

La gestion des capitaux employés du Groupe (capitaux propres et dette financière) a pour objectif :

- d'assurer la continuité de son exploitation en maintenant notamment des réserves de liquidité élevées,
- d'optimiser la rentabilité du capital investi par les actionnaires,
- de maintenir une structure capitaux propres / dette adéquate dans le but de minimiser le coût du capital employé et de préserver une notation du crédit par les agences de notation suffisante pour sécuriser l'accès à un large éventail de ressources et produits de dettes.

Par ailleurs, pour maintenir ou ajuster la structure des capitaux employés, le Groupe peut être amené à souscrire de nouvelles dettes ou rembourser celles existantes, ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, effectuer un remboursement en capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions, racheter des actions existantes ou céder des actifs afin de réduire l'endettement.

11.2 Capital social et actions propres

11.2.1 Capital social

Au 31 décembre 2016, le capital social était composé de 756 235 154 actions ordinaires d'une valeur nominale de 2,5 euros. Toutes les actions émises ont été libérées entièrement.

(en milliers d'actions)	2016	2015
Emises au 1er janvier	**738 471**	**734 914**
Emission contre de la trésorerie	-	-
Options sur actions exercées	-	-
Paiement du dividende en actions	17 764	3 557
Annulation de titres	-	-
Emises au 31 décembre	**756 235**	**738 471**

La variation de l'exercice correspond aux actions nouvelles émises pour les besoins du paiement du dividende en action (cf. notes 2.1 et 11.3).

11.2.2 Actions propres

Principes comptables

Les titres d'autocontrôle sont inscrits pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cession éventuelle d'actions d'autocontrôle (ainsi que les effets d'impôts correspondants) sont directement imputés en capitaux propres et ne contribuent pas au résultat net de l'exercice.

Au 31 décembre 2016, le Groupe contrôlait 9 473 039 de ses propres actions, à comparer à 10 990 800 à fin décembre 2015.

(en milliers d'actions)	31/12/2016	31/12/2015	Variation
Actions détenues directement	9 473	7 928	1 545
Actions détenues indirectement via un "equity swap"	-	3 063	(3 063)
Actions d'autocontrôle	**9 473**	**10 991**	**(1 518)**

Actions détenues directement

Les actions propres détenues directement par Carrefour comprennent les actions propres affectées à la couverture des plans d'options d'achat d'actions et d'attribution gratuite d'actions, ainsi que les actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité mis en place en juillet 2016 avec Rothschild & Cie Banque (en remplacement du contrat confié depuis 2014 à Oddo Corporate Finance).

Tous les droits relatifs à ces actions sont suspendus jusqu'à ce que ces actions soient remises en circulation.

Actions détenues indirectement via un « equity swap »

Dans le cadre de la couverture des plans d'options d'achat d'actions et d'attribution d'actions gratuites, Carrefour a procédé en 2009 à une réorganisation de ses couvertures. A ce titre, le 15 juin 2009, le Groupe a cédé 18 638 439 actions à un prix unitaire de 28,725 euros, soit un prix de vente total de 535 millions d'euros. Le même jour, Carrefour a procédé à l'achat à terme (en plusieurs fois sur une période s'étendant jusqu'en juillet 2017) de 18 638 439 actions au même prix unitaire de 28,725 euros par action. Cette opération n'a eu aucune incidence sur le compte de résultat consolidé.

Suite à la distribution des titres Dia intervenue le 5 juillet 2011, Carrefour a procédé à la livraison de 2 196 200 actions supplémentaires, en contrepartie d'un abaissement du prix unitaire de rachat à 25,184 euros.

Au 31 décembre 2015, le nombre d'actions restant à racheter dans le cadre du contrat d'equity swap s'élèvait à 3 063 097 (pour un montant total de 77 millions d'euros comptabilisé en dette financière). Ces actions ont été rachetées le 15 juin 2016 (cf. note 12.2.3).

11.3 Dividendes

Le Groupe a versé le 21 juin 2016 un dividende ordinaire de 0,70 euro par action au titre de l'exercice 2015 sous forme :

- d'un règlement livraison des 17 764 360 actions nouvelles émises pour les besoins du paiement du dividende en action, suite à une augmentation du capital social et primes d'émission de Carrefour d'un montant total de 388 millions d'euros ;
- d'un versement en numéraire pour 121 millions d'euros aux actionnaires n'ayant pas retenu l'option du paiement en actions.

11.4 Autres éléments du résultat global

en millions d'euros

Part du Groupe	2016			2015		
	Brut	Impôt	Net	Brut	Impôt	Net
Part efficace de la couverture de flux de trésorerie	12	(4)	8	(0)	0	(0)
Variation des actifs disponibles à la vente	(7)	3	(5)	(3)	1	(2)
Variation des écarts de conversion	261	0	261	(511)	0	(511)
Autres éléments du résultat global recyclables ultérieurement en résultat	**266**	**(2)**	**264**	**(515)**	**1**	**(513)**
Réévaluation du passif net au titre des régimes à prestations définies	(122)	15	(106)	(27)	11	(16)
Autres éléments du résultat global non recyclables ultérieurement en résultat	**(122)**	**15**	**(106)**	**(27)**	**11**	**(16)**
Total - Part du Groupe	**144**	**14**	**158**	**(542)**	**13**	**(529)**

Participations ne donnant pas le contrôle	2016			2015		
	Brut	Impôt	Net	Brut	Impôt	Net
Part efficace de la couverture de flux de trésorerie	3	(1)	2	2	(1)	1
Variation des actifs disponibles à la vente	2	(1)	1	(4)	1	(2)
Variation des écarts de conversion	100	0	100	(91)	0	(91)
Autres éléments du résultat global recyclables ultérieurement en résultat	**104**	**(1)**	**103**	**(92)**	**0**	**(92)**
Réévaluation du passif net au titre des régimes à prestations définies	(3)	0	(2)	(2)	0	(1)
Autres éléments du résultat global non recyclables ultérieurement en résultat	**(3)**	**0**	**(2)**	**(2)**	**0**	**(1)**
Total - Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	**102**	**(1)**	**100**	**(94)**	**1**	**(93)**

11.5 Intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle comprennent principalement les participations suivantes :

- participations dans le sous-groupe constitué par Carrefour Banque SA et ses filiales (compris dans le secteur opérationnel « France »), détenu à hauteur de 60% par le Groupe ;
- participations dans le sous-groupe constitué par Atacadaõ et ses filiales (compris dans le secteur opérationnel « Brésil »), qui regroupe l'ensemble des activités de Carrefour au Brésil, et qui est détenu à hauteur de 88% par le Groupe.

Les principales informations issues des états financiers consolidés de ces sous-groupes figurent ci-dessous.

Sous-groupe Carrefour Banque SA

Compte de résultat	2016	2015
Revenu (Produit Net Bancaire)	389	413
Résultat Net	29	37
dont :		
- part du Groupe Carrefour	*18*	*22*
- intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	*12*	*15*

Etat de la situation financière	31/12/2016	31/12/2015
Actifs non courants	2 016	2 090
Actifs courants	2 790	2 889
Passifs non courants hors capitaux propres	1 975	1 947
Passifs courants	2 307	2 523
Dividendes versés aux minoritaires	9	13

*Sous-groupe Atacadaõ**

en millions d'euros

Compte de résultat	2016	2015
Revenus totaux	12 472	11 314
Résultat Net	353	258
dont :		
- part du Groupe Carrefour	*267*	*174*
- intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	*86*	*84*

Etat de la situation financière	31/12/2016	31/12/2015
Actifs non courants	4 135	3 027
Actifs courants	4 288	3 212
Passifs non courants hors capitaux propres	2 047	1 742
Passifs courants	3 908	2 818
Dividendes versés aux minoritaires	16	16

* Ensemble des activités de Carrefour au Brésil.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans d'autres filiales ne sont individuellement pas significatives.

11.6 Résultat par action (part du Groupe)

Principes comptables

En application de la norme IAS 33 – *Résultat par action*, le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Les actions d'autocontrôle, y compris les titres faisant partie du dispositif d'achat à terme décrit en note 11.2.2, ne sont pas considérées comme des actions en circulation et viennent donc minorer le nombre d'actions prises en compte pour le calcul du résultat net par action. Les actions dont l'émission est conditionnelle ne sont traitées comme étant en circulation que lorsque toutes les conditions nécessaires sont remplies.

Le résultat par action dilué est déterminé en ajustant, le cas échéant, le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de tous les instruments potentiellement dilutifs. Pour le Groupe, les seuls instruments potentiellement dilutifs sont les options d'achat d'actions et les actions gratuites attribuées qui sont présentées en note 10.2.1. Leur effet dilutif est calculé selon la méthode dite du rachat d'actions prévue par la norme IAS 33, selon laquelle les fonds qui seront recueillis lors de l'exercice des options sont affectés en priorité aux achats d'actions au prix de marché (cours de bourse moyen de la période). En application de cette méthode, les options d'achat d'actions sont considérées comme potentiellement dilutives si elles sont « dans la monnaie » (le prix d'exercice considéré incluant la juste valeur des services rendus déterminée selon IFRS 2 – *Paiement fondé sur des actions*).

Résultat net par action avant dilution	2016	2015
Résultat net des activités poursuivies	786	977
Résultat net des activités abandonnées	(40)	4
Résultat net total	746	980
Nombre d'actions moyen pondéré (1)	739 217 531	724 480 483
Résultat net des activités poursuivies par action (en euros)	**1,06**	**1,35**
Résultat net des activités abandonnées par action (en euros)	**(0,05)**	**0,00**
Résultat net total par action (en euros)	**1,01**	**1,35**

(1) En application de la norme IAS 33, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pris en compte dans le calcul du résultat par action 2015 a été ajusté pour prendre en compte l'effet de la distribution de dividendes en actions intervenue le 21 juin 2016 (retraitement rétrospectif de l'effet de la décote de 10% appliquée au prix d'émission des actions émises en paiement du dividende, effet déterminé selon la méthode du rachat d'actions).

Résultat net par action après dilution	**2016**	**2015**
Résultat net des activités poursuivies	786	977
Résultat net des activités abandonnées	(40)	4
Résultat net total	746	980
Nombre d'actions moyen pondéré, avant dilution	739 217 531	724 480 483
Actions dilutives	145 127	-
Plans d'actions gratuites	*145 127*	-
Plans de stocks options	-	-
Nombre d'actions retraité, après dilution éventuelle	739 362 658	724 480 483
Résultat net des activités poursuivies par action (en euros)	**1,06**	**1,35**
Résultat net des activités abandonnées par action (en euros)	**(0,05)**	**0,00**
Résultat net total par action (en euros)	**1,01**	**1,35**

Les options d'achat d'actions ne sont pas retenues dans le calcul du résultat net dilué par action, leur prix d'exercice étant supérieur au cours moyen annuel de l'action sur 2016. Les actions dilutives correspondent aux actions gratuites attribuées. Le détail des plans est présenté dans la note 10.2.

NOTE 12 : ACTIFS, PASSIFS ET RESULTAT FINANCIERS

Principes comptables

Actifs financiers non dérivés

En application d'IAS 39 – *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, les principaux actifs financiers sont classés dans l'une des quatre catégories suivantes :

- les actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat ;
- les prêts et créances ;
- les actifs détenus jusqu'à échéance ;
- les actifs disponibles à la vente.

Le classement retenu conditionne le traitement comptable de ces actifs. Il est déterminé par le Groupe à la date de comptabilisation initiale, suivant leur nature et en fonction de l'objectif suivant lequel ces actifs ont été acquis. Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, date à laquelle le Groupe est engagé dans l'achat ou la vente de l'actif.

(i) Les actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Il s'agit d'actifs financiers détenus par le Groupe à des fins de réalisation d'un profit de cession à court terme, ou encore d'actifs financiers volontairement classés dans cette catégorie.

Ces actifs sont évalués à la juste valeur avec enregistrement des variations de valeur en résultat financier.

(ii) Les prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers, dont les paiements sont déterminés ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui ne sont ni détenus à des fins de transaction ni disponibles à la vente.

Ces actifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur, puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour les créances à court terme sans taux d'intérêt déclaré, la juste valeur est assimilée au montant de la facture d'origine.

Ces actifs font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.

Les créances commerciales, les autres prêts et créances (qui figurent en autres actifs financiers) et les encours clients des sociétés financières sont inclus dans cette catégorie.

(iii) Les actifs détenus jusqu'à échéance

Les actifs détenus jusqu'à échéance sont des actifs financiers, autres que les prêts et créances, ayant une échéance fixée, dont les paiements sont déterminés ou déterminables, et que le Groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à cette échéance. Ces actifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le Groupe ne disposait pas de ce type d'actifs ni au 31 décembre 2016 ni au 31 décembre 2015.

(iv) Les actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente représentent tous les autres actifs financiers. Cette catégorie comprend notamment les titres de participation non consolidés. Ils sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global au poste « variation des actifs disponibles à la vente » jusqu'à la cession des actifs sous-jacents où elles sont transférées en résultat.

Néanmoins, lorsqu'une moins-value latente existe et qu'elle traduit une perte de valeur prolongée ou significative d'un instrument de capitaux propres ou bien une diminution des flux de trésorerie estimés sur un instrument de dette, une dépréciation est comptabilisée en résultat. Les améliorations de valeur ultérieurement constatées sont alors reprises :

- pour les instruments de capitaux propres (actions et autres) : par contrepartie des autres éléments du résultat global ;
- pour les instruments de dette (obligations et autres) : à hauteur de la dépréciation précédemment comptabilisée par contrepartie du résultat, dès lors qu'une appréciation des flux de trésorerie estimés est constatée.

La juste valeur correspond pour les titres cotés à un prix de marché. Pour les titres non cotés, elle est déterminée par référence à des transactions récentes ou par des techniques de valorisation qui intègrent des données de marché fiables et observables. Toutefois, lorsqu'il est impossible d'estimer raisonnablement la juste valeur d'un titre, ce dernier est comptabilisé au coût historique.

Typologie des actifs financiers non dérivés détenus par le Groupe

Les principaux actifs financiers non dérivés détenus par le Groupe sont les suivants :

- Actifs financiers non courants : cette ligne du bilan comprend principalement les titres de participation non consolidés et la part à plus d'un an des prêts ;
- Créances commerciales (cf. note 5.4.3) ;
- Encours clients des sociétés financières (cf. note 5.5.1) ;
- Autres actifs financiers courants : ils se composent principalement des titres disponibles à la vente, évalués à la juste valeur, et des prêts et dépôts à moins d'un an.

Passifs financiers non dérivés

Les passifs financiers non dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur ajustée des frais de transaction et primes directement imputables à leur émission. Après la comptabilisation initiale, ces passifs financiers sont évalués au coût amorti.

Typologie des passifs financiers non dérivés détenus par le Groupe

Les principaux passifs financiers non dérivés sont les suivants :

- Dettes financières : les postes « Dettes financières – part à plus d'un an » et « Dettes financières – part à moins d'un an » se composent des emprunts obligataires émis par le Groupe, des dettes relatives aux contrats de location-financement, des autres emprunts et concours bancaires, ainsi que, le cas échéant, des dettes financières relatives aux créances titrisées pour lesquelles le Groupe supporte le risque de crédit ;
- Fournisseurs et autres créditeurs (cf. note 5.4.4) ;
- Refinancement des encours clients des sociétés financières (cf. note 5.5.2) ;
- Autres passifs : les autres passifs, classés au sein des passifs courants, comprennent l'ensemble des autres dettes liées à l'exploitation (dettes sociales et fournisseurs d'immobilisations principalement) et les dettes diverses.

Instruments financiers dérivés

Le Groupe détient des instruments financiers dérivés afin de couvrir son exposition aux risques auxquels il est confronté dans le cadre de ses activités, principalement le risque de change et de taux d'intérêt. Exceptionnellement, le Groupe peut être amené à se couvrir contre le risque de variation du cours de certaines matières premières, notamment le gasoil.

Les dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur. Les variations ultérieures de juste valeur sont comptabilisées selon les modalités décrites ci-dessous.

(i) Instruments dérivés désignés comme instruments de couverture

La comptabilité de couverture est applicable si et seulement si les conditions suivantes sont réunies :

- une relation de couverture est clairement identifiée, formalisée et documentée dès la date de mise en place de l'instrument ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès l'origine.

Carrefour applique deux types de comptabilité de couverture : la couverture de flux de trésorerie et la couverture de juste valeur. A ce jour, il n'existe pas d'opération de couverture d'investissement net dans une activité à l'étranger.

Couverture de flux de trésorerie

Lorsque l'instrument est qualifié d'instrument de couverture de flux futurs, les variations de juste valeur correspondant à la partie efficace sont directement comptabilisées en autres éléments du résultat global, et ce jusqu'au moment où la transaction couverte affecte le résultat du Groupe. Les variations correspondant à la partie inefficace sont comptabilisées en résultat financier.

Sont notamment qualifiés d'instruments de couverture de flux futurs les options et swaps de taux dont l'objectif est de fixer le taux variable de la dette et les achats à terme de devises visant à couvrir les achats de marchandises futurs en devises.

Couverture de juste valeur

Lorsque l'instrument est qualifié d'instrument de couverture de juste valeur, les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat où elles compensent les variations de juste valeur du sous-jacent au titre du risque couvert pour la partie efficace.

Les swaps de variabilisation adossés à des obligations à taux fixe sont considérés comme des instruments de couverture de juste valeur. Les passifs financiers couverts par ces swaps sont ajustés de la juste valeur pour la partie couverte. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en compte de résultat et sont compensées

par les variations symétriques de la juste valeur des swaps de taux pour la partie efficace.

(ii) Autres instruments dérivés

Les autres instruments dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, les variations de juste valeur étant comptabilisées en résultat. Les instruments utilisés sont des swaps de taux/change et/ou des options de taux de type « vanille ».

Méthode de détermination de la juste valeur

Les valeurs de marché des instruments de change et de taux sont déterminées sur la base de modèles d'évaluation reconnus sur le marché, ou par recours aux cotations établies par des établissements financiers tiers.

Les valeurs estimées par des modèles de valorisation sont basées sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus pour les instruments à terme fermes et sur les modèles Black-Scholes pour les instruments optionnels. Ces modèles utilisent des paramètres calibrés à partir de données de marché (courbes de taux, taux de change) obtenus de fournisseurs de données financières reconnus.

La juste valeur de la dette à long terme est estimée à partir de la valeur boursière des emprunts obligataires, ou à partir de la valeur de tous les flux futurs actualisés sur la base des conditions de marché sur un instrument similaire (en termes de devise, échéance, type d'intérêt et autres facteurs).

L'évaluation de la juste valeur des instruments financiers dérivés intègre une composante « risque de contrepartie » pour les instruments dérivés actifs et une composante « risque de crédit propre » pour les instruments dérivés passifs. L'évaluation du risque de crédit est déterminée à partir de modèles mathématiques usuels pour des intervenants de marché. Au 31 décembre 2016 comme au 31 décembre 2015, les incidences de la prise en compte de ces deux composantes ne sont pas matérielles.

12.1 Instruments financiers par catégorie

Au 31/12/2016 *(en millions d'euros)*	**Valeur comptable**	**Ventilation par catégorie d'instruments**						**Juste valeur**
		En juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Dettes couvertes en juste valeur	Instruments dérivés	
Titres de participation	98		98					98
Autres immobilisations financières long terme	1 412		427	985				1 412
Autres actifs financiers non courants	**1 510**		**525**	**985**				**1 510**
Total encours clients des sociétés financières	6 273			6 273				6 273
Créances commerciales	2 682			2 682				2 682
Autres actifs financiers courants	239		68	122			49	239
Autres actifs (1)	580			580				580
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 305	3 305						3 305
ACTIFS	**14 589**	**3 305**	**593**	**10 642**			**49**	**14 589**
Total dettes financières	8 075				7 719	254	101	8 590
Total refinancement des encours clients	5 330				5 313		17	5 330
Fournisseurs et autres créditeurs	15 396				15 396			15 396
Autres passifs (2)	3 031				3 031			3 031
PASSIFS	**31 831**				**31 458**	**254**	**119**	**32 346**

(1) hors charges constatées d'avance
(2) hors produits constatés d'avance

Au 31/12/2015 *(en millions d'euros)*	**Valeur comptable**	**Ventilation par catégorie d'instruments**						**Juste valeur**
		En juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Dettes couvertes en juste valeur	Instruments dérivés	
Titres de participation	78		78					78
Autres immobilisations financières long terme	1 213		443	770				1 213
Autres actifs financiers non courants	**1 291**		**521**	**770**				**1 291**
Total encours clients des sociétés financières	6 010			6 010				6 010
Créances commerciales	2 269			2 269				2 269
Autres actifs financiers courants	358			207			151	358
Autres actifs (1)	418			418				418
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 724	2 724						2 724
ACTIFS	**13 071**	**2 724**	**521**	**9 674**			**151**	**13 071**
Total dettes financières	7 629				7 064	516	49	8 135
Total refinancement des encours clients	5 249				5 223		26	5 249
Fournisseurs et autres créditeurs	13 648				13 648			13 648
Autres passifs (2)	3 123				3 123			3 123
PASSIFS	**29 649**				**29 058**	**516**	**75**	**30 156**

(1) hors charges constatées d'avance
(2) hors produits constatés d'avance

Ventilation des actifs et passifs évalués en juste valeur selon la hiérarchie prévue par la norme IFRS 13 – *Evaluation à la juste valeur* (cf. note 1.4)

31/12/2016 *(en millions d'euros)*	niveau 1	niveau 2	niveau 3	Total
Titres de participation			98	**98**
Autres immobilisations financières long terme	427			**427**
Autres actifs financiers courants - disponibles à la vente	68			**68**
Autres actifs financiers courants - dérivés		49		**49**
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 305			**3 305**
Refinancement des encours clients - Dérivés passif		(17)		**(17)**
Dettes financières - Dérivés passif		(95)	(6)	**(101)**

31/12/2015 *(en millions d'euros)*	niveau 1	niveau 2	niveau 3	Total
Titres de participation			78	**78**
Autres immobilisations financières long terme	443			**443**
Autres actifs financiers courants - dérivés		151		**151**
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 724			**2 724**
Refinancement des encours clients - Dérivés passif		(26)		**(26)**
Dettes financières - Dérivés passif		(39)	(10)	**(49)**

Aucun reclassement n'a été opéré entre les différents niveaux.

12.2 Dette financière nette

12.2.1 Composition de la dette nette

La dette nette du Groupe s'établit à 4 531 millions d'euros à fin décembre 2016, en baisse de 15 millions d'euros, et s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)		31/12/2016	31/12/2015
Emprunts obligataires		6 962	6 884
Autres emprunts et dettes financières		690	345
Billet de Trésorerie		-	-
Passifs relatifs à des contrats de location financement		322	351
Total des dettes financières hors dérivés passif		**7 974**	**7 580**
Dérivés - Passif		101	49
TOTAL DES DETTES	**[1]**	**8 075**	**7 629**
dont dettes à plus d'un an		*6 200*	*6 662*
dont dettes à moins d'un an		*1 875*	*966*
Autres actifs financiers courants		239	358
Trésorerie et équivalents de trésorerie		3 305	2 724
TOTAL DES PLACEMENTS	**[2]**	**3 544**	**3 083**
DETTE NETTE	**[1] - [2]**	**4 531**	**4 546**

12.2.2 Détail des emprunts obligataires

(en millions d'euros)		Variation du nominal				Valeur comptable de la dette
		31/12/2015	Emissions	Remboursements	31/12/2016	31/12/2016
Emissions Publiques	Échéance					
Euro Bond Fixed rate, EUR, 10 ans, 4,375 %	2016	167		(167)	-	
Emprunt Obligataire Euro MTN, EUR, 4 ans, 4,375%	2016	500		(500)	-	
Emprunt Obligataire Euro MTN, EUR, 8 ans, 4,678%	2017	250			250	254
Emprunt Obligataire Euro MTN, EUR, 5 ans, 1,875%	2017	1 000			1 000	999
Euro Bond Fixed rate, EUR, 7 ans, 5,25 %	2018	279			279	279
Emprunt Obligataire EUR MTN, EUR, 6 ans, 1.75%	2019	1 000			1 000	998
Emprunt Obligataire Euro MTN, Eur, 10 ans, 4,00%	2020	1 000			1 000	998
Emprunt Obligataire Euro MTN, EUR, 11 ans, 3,875%	2021	1 000			1 000	991
Emprunt Obligataire Euro MTN, EUR, 8 ans, 1,75%	2022	1 000			1 000	956
Emprunt Obligataire Euro MTN, EUR, 8 ans, 0,750%	2024	-	750		750	743
Emprunt Obligataire Euro MTN, EUR, 10 ans, 1,25%	2025	750			750	745
Détail des emprunts Obligataires		**6 946**	**750**	**(667)**	**7 029**	**6 962**

12.2.3 Détail des autres emprunts et dettes financières

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Dette bancaire garantie par titres Carrefour (equity swap)	-	77
Emprunts Amérique Latine	376	107
Autres emprunts bancaires souscrits	173	52
Intérêts courus non échus (1)	96	99
Autres passifs financiers	46	10
Total Autres emprunts et dettes financières	**690**	**345**

(1) les intérêts courus portent sur la totalité de la dette financière, y compris les emprunts obligataires.

12.2.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Principes comptables

La trésorerie comprend les fonds en caisse et les dépôts à vue.

Les équivalents de trésorerie sont des placements à court terme (échéance inférieure à 3 mois dès l'origine), très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Trésorerie	1 558	1 286
Equivalents de trésorerie	1 747	1 439
Total Trésorerie et équivalents de trésorerie	**3 305**	**2 724**

Dans le cadre de son activité internationale, Carrefour n'a pas de restrictions importantes sur sa capacité à accéder ou utiliser ses actifs et régler ses passifs autres que celles résultant du cadre réglementaire dans lequel ses filiales opèrent. Les autorités de supervision locales peuvent exiger des filiales bancaires de garder un certain niveau de capital et de liquidité, de limiter leur exposition à d'autres parties du Groupe et de se conformer à certains ratios.

12.2.5 Autres actifs financiers courants

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Actifs disponibles à la vente	68	0
Dérivés	49	151
Dépôts à plus de 3 mois	110	186
Autres	12	22
Total Autres actifs financiers courants	**239**	**358**

12.3 Analyse des dettes financières (hors dérivés passifs)

12.3.1 Détail par nature de taux

(en millions d'euros)	31/12/2016		31/12/2015	
	avant effet des instruments dérivés	après effet des instruments dérivés	avant effet des instruments dérivés	après effet des instruments dérivés
Dette à taux fixe	7 545	7 295	7 277	6 777
Dette à taux variable	424	678	287	803
Total Dettes financières (hors dérivés passifs)	**7 969**	**7 974**	**7 564**	**7 580**

12.3.2 Détail par devise

Les éléments ci-dessous sont présentés après prise en compte des couvertures.

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Euro	7 385	7 314
Real Brésilien	199	80
Peso Argentin	178	28
Dollar Taiwanais	74	74
Yuan Chinois	67	14
Zloty Polonais	64	65
Lei Roumain	5	5
Total Dettes financières (hors dérivés passifs)	**7 974**	**7 580**

Au 31 décembre 2016, la dette en euros représente 93% du total des dettes financières brutes hors dérivés passifs (96% au 31 décembre 2015).

12.3.3 Détail par échéance

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
A moins d'un an	1 774	921
Entre 1 et 2 ans	333	1 306
Entre 2 et 5 ans	3 221	2 447
Au-delà de 5 ans	2 646	2 905
Total Dettes financières (hors dérivés passifs)	**7 974**	**7 580**

12.4 Autres actifs financiers non courants

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Titres de participations non consolidés	98	78
Prêts à plus d'un an	9	1
Dépôts et cautionnements	771	618
Autres	632	594
Total Autres actifs financiers non courants	**1 510**	**1 291**

12.5 Résultat financier

Le détail des éléments du résultat financier s'analyse comme suit :

en millions d'euros	2016	2015
Produits sur prêts et trésorerie	**27**	**32**
Produits d'intérêts sur les dépôts bancaires	29	30
Produits financiers sur placements	(1)	2
Coût de l'endettement financier brut	**(404)**	**(380)**
Charges d'intérêt sur les passifs financiers évalués au coût amorti après prise en compte des produits et charges sur instruments de taux	(378)	(352)
Charges d'intérêt sur location financement	(26)	(27)
Inefficacité de la couverture de juste valeur de la dette	-	-
Coût de l'endettement financier net	**(377)**	**(347)**
Autres produits et charges financiers	**(138)**	**(168)**
Charges d'intérêts de la période sur le passif au titre des prestations définies	(30)	(29)
Produits d'intérêts des actifs de couverture des engagements de retraite	5	4
Taxe sur les transactions financières	(36)	(46)
Intérêts de retard sur contentieux fiscaux et sociaux	(23)	(55)
Dividendes perçus au titre d'actifs disponible à la vente	2	1
Produit de cession des actifs disponibles à la vente sortis des autres éléments du résultat global	35	7
Charges de cession des actifs disponibles à la vente sortis des autres éléments du résultat global	(32)	(2)
Gain/perte net de change	(1)	7
Impact des rachats obligataires	(7)	(7)
Variation de juste valeur des dérivés de taux	(15)	(3)
Autres	(37)	(44)
Résultat financier	**(515)**	**(515)**
Charges financières	*(583)*	*(567)*
Produits financiers	*68*	*51*

12.6 Gestion des risques

Les principaux risques attachés aux instruments financiers du Groupe sont les risques de liquidité, de taux, de change, de crédit et le risque sur actions. La politique du Groupe face à ces différents risques est décrite dans les paragraphes suivants.

La nature des métiers du Groupe conduit à distinguer les risques financiers liés à l'activité de banque assurance (incluant notamment Carrefour Banque) et les risques financiers de l'activité commerciale.

Le Groupe a mis en place une organisation permettant de suivre les risques financiers avec une trésorerie centralisée. La Direction de la Trésorerie et des Financements du Groupe (DTFG), basée à Bruxelles, a reçu mandat de la part de la Direction Générale du Groupe pour gérer cette fonction au bénéfice de l'ensemble des filiales ayant une activité commerciale. Des reportings périodiques sont adressés à la Direction Générale du Groupe qui peut ainsi contrôler les orientations prises dans le cadre de la stratégie de gestion qu'elle a autorisée.

Concernant les activités de crédit, la gestion et le suivi des risques sont pilotés directement par les entités concernées. La Direction de la Trésorerie et des Financements du Groupe s'assure du contrôle et de la bonne mise en œuvre des règles applicables aux activités de crédit, conjointement avec les partenaires capitalistiques de cette activité le cas échéant. Des reportings périodiques sont adressés par les équipes locales à la Direction de la Trésorerie et des Financements.

12.6.1 Risque de liquidité

12.6.1.1 Activité commerciale

Le risque de liquidité consiste en l'incapacité dans laquelle Carrefour pourrait se trouver d'honorer les échéances de ses passifs financiers.

L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, quelles que soient les conditions de marché.

Le risque de liquidité est suivi par un comité de liquidité mensuel visant à traiter l'adéquation entre les besoins de financement du Groupe et les ressources à sa disposition.

Les principales actions menées par la Direction de la Trésorerie et des Financements afin de conforter la liquidité consistent à :

- promouvoir une politique de financement prudente permettant de disposer d'une notation de crédit rendant possible l'accès aux marchés obligataires et de billets de trésorerie ;
- maintenir une présence sur le marché obligataire en émettant de manière régulière, principalement sur les Marchés Euro, en vue de disposer d'un échéancier obligataire équilibré. Le programme Euro Medium Term Notes (EMTN) dispose d'une capacité de 12 milliards d'euros. Les obligations émises sous le programme EMTN sont assorties depuis 2007 d'une clause de changement de contrôle dite « soft ». En cas de dégradation de la notation à long terme au niveau d'investissement spéculatif et si cette dégradation est consécutive à un changement de contrôle, la clause pourrait s'appliquer. Elle ne pourrait pas donner lieu à un remboursement anticipé de l'obligation, sa seule conséquence serait une augmentation du coupon ;
- utiliser le programme de billets de trésorerie du Groupe déposé à la Banque de France coté à Paris avec une capacité d'émission de 5 milliards d'euros ;
- maintenir des facilités de crédit bancaire à moyen terme disponibles et utilisables au gré des besoins du Groupe. A fin décembre 2016, le Groupe dispose de deux lignes de crédits syndiqués non tirées auprès d'un pool de banques de premier rang d'un montant total de 3,9 milliards d'euros. La politique du Groupe est de maintenir ces facilités disponibles et non tirées, afin de sécuriser l'utilisation du programme de billets de trésorerie. Les crédits syndiqués sont assortis des clauses d'engagement de défaut habituelles à ce type de contrat, à savoir maintien de son rang de crédit (« pari passu »), limitation des sûretés accordées aux autres créanciers (« negative pledge »), changement de contrôle, limitation de cession substantielle d'actifs et défaut croisé. Il n'existe pas de clause de défaut en cas de modification de la notation à long terme. En revanche, la marge de tirage pourrait évoluer en cas de baisse ou de hausse de la notation à long terme (« pricing grid »). Les contrats ne contiennent aucune clause d'exigibilité anticipée en cas de changement significatif (« material adverse change »).

Le Groupe considère sa situation de liquidité comme solide. En outre, le niveau de trésorerie disponible permet de couvrir les échéances obligataires de l'année à venir.

Le profil de la dette est équilibré : le Groupe ne fait face à aucun pic de refinancement sur l'ensemble de son échéancier de dette obligataire qui présente une maturité moyenne de 4 ans et 1 mois.

12.6.1.2 Activité de banque et d'assurance

Le risque de liquidité de Carrefour Banque est suivi dans le cadre d'une « politique de liquidité » validée par la Direction Générale et s'inscrivant dans la politique générale du Groupe.

La situation de refinancement de Carrefour Banque est appréciée à partir de normes internes, d'indicateurs d'alerte et de ratios réglementaires.

La gestion du risque de liquidité vise les objectifs suivants :

- une sécurité de refinancement qui s'appuie sur une évaluation mensuelle de la projection des excédents et ou des besoins de trésorerie sur un horizon de trois ans en comparant la projection des engagements reçus (en version dite statique) à la projection des encours clients en situation dynamique ;
- une conformité aux nouveaux ratios de liquidité Bâle III via un renforcement pérenne dans des actifs de qualité (« assets quality »), au travers d'un investissement dans un fonds dédié LCR (« Liquidity Coverage Ratio » – ratio de liquidité à court terme), et un allongement de la durée du passif pour renforcer le ratio NSFR (« Net Stable Funding Ratio » - ratio de liquidité à long terme) visant un équilibre de l'actif et du passif ;
- une diversification des sources de refinancement (lignes bancaires, emprunts obligataires, opérations de titrisation, titres de créances négociables ou épargne bilancielle). Au cours de l'exercice 2016, Carrefour Banque a ainsi réalisé une émission obligataire pour accompagner le financement et le développement de ses activités (cf. note 5.5.2). La structure Master Trust permet une gestion dynamique des séries de titres émises par le Fond Commun de Titrisation. Dans le cadre de celle-ci, la série de 110 millions d'euros a été renouvelée pour deux ans à compter de juin 2016.

 Carrefour Banque a par ailleurs renouvelé en novembre 2014 son crédit syndiqué de 750 millions d'euros sur cinq ans assorti d'une option d'extension discrétionnaire de deux fois un an dans l'objectif de renforcer sa sécurité de refinancement. La seconde option d'extension d'un an a été exercée en 2016, portant la maturité de la ligne de crédit syndiqué à novembre 2021.

Les échéanciers ci-dessous présentent les flux de trésorerie afférents à l'ensemble des dettes financières du Groupe par maturité.

31/12/2016 *(en millions d'euros)*	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Dette couverte en juste valeur	254	251	251		
Dette couverte en flux de trésorerie	-	-			
Dette à taux fixe	7 397	8 090	1 627	3 892	2 572
Dette non couverte	-	-			
Passifs relatifs à des contrats de location-financement	322	570	47	177	346
Instruments dérivés	101	98	83	9	6
Total Dettes financières	**8 075**	**9 009**	**2 008**	**4 077**	**2 924**
Fournisseurs et autres créditeurs	15 396	15 396	15 396		
Refinancement des encours clients	5 330	5 330	3 395	1 935	
Autres passifs [1]	3 031	3 031	3 031		
Total Passifs financiers	**31 831**	**32 766**	**23 830**	**6 012**	**2 924**

(1) hors produits constatés d'avance

31/12/2015 *(en millions d'euros)*	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Dette couverte en juste valeur	516	501	251	250	
Dette couverte en flux de trésorerie	-	-			
Dette à taux fixe	6 636	7 532	771	3 890	2 871
Dette non couverte	77	78	78		
Passifs relatifs à des contrats de location-financement	351	645	52	198	395
Instruments dérivés	49	48	22	17	10
Total Dettes financières	**7 629**	**8 803**	**1 173**	**4 355**	**3 275**
Fournisseurs et autres créditeurs	13 648	13 648	13 648		
Refinancement des encours clients	5 249	5 249	3 328	1 921	
Autres passifs [1]	3 123	3 123	3 123		
Total Passifs financiers	**29 649**	**30 824**	**21 272**	**6 277**	**3 275**

(1) hors produits constatés d'avance

12.6.2 Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque par lequel la variation des taux d'intérêt serait susceptible de générer une augmentation du coût net de l'endettement du Groupe.

La gestion du risque de taux est assurée centralement par la Direction de la Trésorerie et des Financements du Groupe qui effectue un reporting mensuel de ses opérations examiné dans le cadre d'un comité des taux visant à proposer une stratégie de couverture et les modalités d'application dans le but de limiter l'exposition au risque de taux et d'optimiser le coût du financement.

La dette à long terme est émise principalement à taux fixe, protégeant ainsi le Groupe contre une hausse des taux. Carrefour détient néanmoins différents instruments financiers destinés à couvrir la dette financière du Groupe face au risque de variations des taux d'intérêt. Il s'agit principalement des swaps (vanille) et des options de taux d'intérêt classiques. Le Groupe applique la comptabilité de couverture pour ces instruments quand les critères requis sont respectés.

Lorsqu'elle est émise à taux variable, la dette long terme est couverte au moyen d'instruments financiers permettant de plafonner la hausse des taux d'intérêt pour tout ou partie de la période.

Le calcul de sensibilité (à un an, sur l'ensemble de la dette) à l'évolution des taux est présenté dans le tableau ci-dessous :

en millions d'euros (- : perte ; + : gain)	Baisse des taux de 0,50%		Hausse des taux de 0,50%	
	Impact capitaux propres (OCI)	Impact résultat	Impact capitaux propres (OCI)	Impact résultat
Placements	-	(3,9)	-	3,9
Dette à taux variable	-	-	-	-
Dette couverte en juste valeur	-	(0,4)	-	0,4
Swap qualifiés de couverture de juste valeur	-	0,4	-	(0,4)
Swap qualifiés de couverture de flux de trésorerie	-	-	-	-
Options qualifiées de couverture de flux de trésorerie	-	(7,4)	-	11,8
Dérivés (trading)	-	1,4	-	(0,3)
Incidence totale	**-**	**(9,9)**	**-**	**15,4**

12.6.3 Risque de change

Le risque de change transactionnel est le risque par lequel une évolution défavorable des cours de change pourrait détériorer un flux de trésorerie commercial libellé en devise étrangère.

Les activités du Groupe dans le monde sont réalisées par des filiales qui opèrent essentiellement dans leur propre pays (achats et ventes en devises locales). Par conséquent, l'exposition du Groupe au risque de change sur les opérations commerciales est naturellement limitée et concerne

essentiellement l'importation. Le risque sur les opérations d'importation fermes (achat de marchandises en devises) est couvert par des achats à terme de devises. La maturité de ces opérations de change est généralement inférieure à 12 mois.

Variation de valorisation due à une hausse / baisse des cours sur les instruments de change :

en millions d'euros (- : perte ; + : gain)	Baisse du cours de 10%		Hausse du cours de 10%	
	Impact capitaux propres (OCI)	Impact résultat	Impact capitaux propres (OCI)	Impact résultat
Position EUR / BRL	-	107,9	-	(89,1)
Position EUR / USD	-	(62,3)	-	62,3
Position USD / BRL	-	7,5	-	(9,1)
Position EUR / PLN	-	7,4	-	(7,4)
Position EUR / RON	-	6,5	-	(6,5)
Position EUR / HKD	-	2,6	-	(2,6)
Position RON / USD	-	(2,0)	-	2,0

Le risque de change bilantiel est le risque par lequel une évolution défavorable des cours de change détériorerait les capitaux propres d'une filiale, dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro, convertis en euro dans les comptes consolidés du Groupe établis en euro.

Le bilan et le compte de résultat sont exposés au risque de conversion : les ratios de structure financière consolidée sont sensibles aux variations des parités de change qui impactent le résultat et les capitaux propres des filiales étrangères opérant en dehors de la zone euro.

Le risque de conversion pesant sur les opérations réalisées dans des pays hors zone euro concerne essentiellement le real brésilien, le peso argentin et le renminbi chinois : à titre d'exemple, l'incidence de la variation des taux de change moyens utilisés en 2016 comparés à ceux de 2015 a affecté le chiffre d'affaires du Groupe de (2 407) millions d'euros (-3,1% du chiffre d'affaires 2016) et son résultat opérationnel courant de (16) millions d'euros (-0,7% du résultat opérationnel courant 2016).

Enfin, lorsque des financements locaux sont mis en place, ils sont généralement effectués dans la devise locale.

12.6.4 Risque de crédit

Le Groupe considère que son exposition au risque de crédit est la suivante :

(en millions d'euros)	**31/12/2016**	**31/12/2015**
Titres de participation	98	78
Autres immobilisations financières long terme	1 412	1 213
Total Autres actifs financiers non courants	**1 510**	**1 291**
Encours clients des sociétés financières	6 273	6 010
Créances commerciales	2 682	2 269
Autres actifs financiers courants	239	358
Autres Actifs (1)	580	418
Trésorerie et équivalents trésorerie	3 305	2 724
Exposition maximale au risque de crédit	**14 589**	**13 071**

(1) hors charges constatées d'avance

12.6.4.1 Activité commerciale

1) Créances commerciales

Les créances commerciales comprennent principalement les créances à recevoir des franchisés au titre des livraisons de marchandises et des redevances, des fournisseurs, principalement au titre des remises, et les loyers à recevoir des galeries marchandes. Elles font l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation, qui prend en compte la capacité du débiteur à honorer sa dette et l'ancienneté de la créance.

Au 31 décembre 2016, le montant net des créances commerciales hors fournisseurs débiteurs s'élève à 1 342 millions d'euros (cf. note 5.4.3). Le montant net des créances échues s'élève à 122 millions d'euros, dont 23 millions d'euros à plus de 90 jours (soit 1,7 % du montant net total des créances commerciales hors fournisseurs débiteurs). Le Groupe considérant le risque de non recouvrement comme marginal, ces créances ne font pas l'objet de dépréciation complémentaire.

2) Placements (équivalents de trésorerie et autres actifs financiers courants)

La politique du Groupe en termes de gestion de la trésorerie à court terme privilégie la liquidité, la sécurité et la disponibilité de ses placements.

Les placements sont réalisés en majorité par la Direction de la Trésorerie et des Financements qui diversifie les investissements dans des dépôts à terme auprès des établissements financiers de premier plan et dans des OPCVM classés par l'AMF dans les catégories « monétaires » et « monétaires court terme », disponibles à tout moment. Les placements effectués en pays sont validés par la Direction de la Trésorerie et des Financements.

Le Groupe effectue un suivi du risque de contrepartie permettant de suivre les politiques de placement directes chez des contreparties et les sous-jacents des OPCVM dans lesquels le Groupe a investi. Pour les OPCVM, le Groupe se fixe également comme objectif de ne jamais investir un montant supérieur à 5% du montant d'un fonds dans la limite de 250 millions d'euros par fonds.

12.6.4.2 Activité de banque et d'assurance

1) Gestion du risque de crédit

Pour faire face au risque d'insolvabilité des emprunteurs auxquels elles ont consenti des fonds, les sociétés financières du Groupe se sont dotées de dispositifs de contrôle de la qualité et de la solvabilité des débiteurs :

- systèmes d'aide à la décision intégrant des outils de scoring, de budget et de références passées attestant de la qualité de la contrepartie ;
- interrogations, quand ils existent, des différents fichiers positifs et négatifs ;
- gestion active des fonctions recouvrement et contentieux ;
- outils de suivi et de contrôle permanent du risque de crédit.

Au sein de chaque société exerçant l'activité de crédit, un département Risque de crédit est en charge de l'ensemble de ces suivis et une synthèse des comités de gestion des risques fait l'objet d'une présentation systématique au Conseil d'administration.

Au niveau du Groupe, une filière Risque de crédit Europe a également été mise en place pour assurer le suivi et la mise en œuvre de la politique risque en France, en Espagne, en Belgique et en Italie.

2) Dépréciations des encours clients

Les créances à la clientèle sont classées en créances douteuses dès lors qu'elles présentent un risque de non recouvrement total ou partiel (retard de paiement, procédure contentieuse...).

Les modèles de dépréciation sont établis conformément aux dispositions de la norme IAS 39 – *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* et à la réglementation en vigueur applicable aux entreprises de crédit dans chaque pays, suivant un processus en deux étapes :

- classification des encours en classes homogènes de risques, au sens de la probabilité de récupération ; puis
- modélisation des probabilités de pertes sur base historique.

Ventilation des encours clients échus et non échus

(en millions d'euros)	**Solde au 31/12/2016**	**Créances non échues à la date de clôture**	**Créances échues**			
			entre 0 et 3 mois	entre 3 et 6 mois	entre 6 mois et un an	au-delà d'un an
Encours clients des sociétés financières	**6 273**	6 030	69	55	15	104

(en millions d'euros)	**Solde au 31/12/2015**	**Créances non échues à la date de clôture**	**Créances échues**			
			entre 0 et 3 mois	entre 3 et 6 mois	entre 6 mois et un an	au-delà d'un an
Encours clients des sociétés financières	**6 010**	5 829	27	39	25	90

Echéancier des encours clients des sociétés financières

(en millions d'euros)	**Solde au 31/12/2016**	**< 1 an**	**> 1 an < 5 ans**	**> 5 ans**
France	2 592	1 081	1 426	85
Belgique	166	5	149	11
Espagne	1 812	1 260	258	294
Italie	201	93	46	63
Argentine	176	172	4	0
Brésil	1 326	1 290	36	-
TOTAL	**6 273**	**3 902**	**1 918**	**453**

(en millions d'euros)	**Solde au 31/12/2015**	**< 1 an**	**> 1 an < 5 ans**	**> 5 ans**
France	2 825	1 242	1 465	118
Belgique	175	7	159	8
Espagne	1 640	1 180	227	234
Italie	201	93	75	32
Argentine	166	159	8	-
Brésil	1 003	978	24	-
TOTAL	**6 010**	**3 658**	**1 958**	**393**

12.6.5 Risque actions

Le risque sur actions provient des variations de marché du cours de l'action Carrefour dans le cadre de ses programmes d'engagement sur ses titres et des actions détenues en propre.

Le Groupe a pour politique de ne pas détenir de positions actions (sur les siennes propres ou des tierces) sauf circonstances ou besoins particuliers.

Occasionnellement, le Groupe achète sur le marché ses propres actions ou des options d'achat sur ses propres actions. Ces actions et options sont principalement utilisées dans le cadre de la couverture des programmes d'attribution gratuite d'actions et d'options sur actions du Groupe. Le rythme et le volume de ces achats dépendent des cours sur le marché.

Au 31 décembre 2016, les actions et options détenues directement ou indirectement en propre couvrent l'intégralité des programmes d'attribution gratuite d'actions et d'options sur actions en vie.

Les valeurs mobilières et les placements financiers du Groupe sont essentiellement constitués de placements monétaires sur lesquels l'exposition au risque actions est faible.

NOTE 13 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Principes comptables

Les engagements donnés et reçus par le Groupe et non comptabilisés au bilan correspondent à des obligations contractuelles non encore réalisées et subordonnées à la réalisation de conditions ou d'opérations ultérieures à l'exercice en cours. Ces engagements sont de trois ordres : ceux liés à la trésorerie, ceux liés à l'exploitation des points de ventes et ceux liés aux acquisitions de titres. En outre, le Groupe a des contrats de location (loyers payables principalement sur les points de vente loués, et loyers à percevoir principalement sur les boutiques de galeries marchandes) qui représentent également des engagements futurs, donnés ou reçus.

Engagements donnés *(en millions d'euros)*	**31/12/2016**	**Détail par échéance**			**31/12/2015**
		- d'un an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	
Liés à la trésorerie	**11 322**	**9 310**	**1 027**	**985**	**9 706**
relatifs aux sociétés financières	*10 191*	*9 237*	*953*	*1*	*8 961*
relatifs aux autres sociétés	*1 131*	*73*	*75*	*984*	*745*
Liés à l'exploitation/immobilier/expansion...	**3 433**	**1 778**	**1 567**	**87**	**2 430**
Liés aux cessions de titres	**301**	**194**	**32**	**75**	**261**
Liés aux locations	**3 625**	**1 070**	**1 754**	**801**	**3 503**
TOTAL	**18 680**	**12 352**	**4 380**	**1 948**	**15 900**

Engagements reçus *(en millions d'euros)*	**31/12/2016**	**Détail par échéance**			**31/12/2015**
		- d'un an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	
Liés à la trésorerie	**6 743**	**1 112**	**5 573**	**57**	**6 633**
relatifs aux sociétés financières	*1 833*	*242*	*1 572*	*18*	*1 860*
relatifs aux autres sociétés	*4 910*	*870*	*4 001*	*40*	*4 774*
Liés à l'exploitation/immobilier/expansion...	**1 328**	**329**	**677**	**322**	**1 040**
Liés aux acquisitions de titres	**309**	**199**	**52**	**58**	**279**
Liés aux locations	**770**	**272**	**350**	**148**	**636**
TOTAL	**9 149**	**1 912**	**6 652**	**585**	**8 588**

Les engagements hors bilan liés à la trésorerie sont composés :

- des engagements de crédit donnés par les sociétés financières du Groupe à leur clientèle dans le cadre de leurs activités opérationnelles, ainsi que d'engagements bancaires reçus ;
- de cautions et hypothèques données ou reçues principalement dans le cadre de l'activité immobilière du Groupe ;
- de lignes de crédits mobilisables représentant les lignes de crédit confirmées mises à la disposition du Groupe et non utilisées à la date de clôture.

Les engagements hors bilan liés à l'exploitation sont composés :

- d'engagements d'achat de terrains dans le cadre des programmes d'expansion du Groupe ;
- de dépendances diverses issues de contrats commerciaux ;
- d'engagements donnés pour l'accomplissement de travaux dans le cadre des programmes d'expansion du Groupe ;
- de garanties locatives et de garanties sur opérateurs de galeries marchandes ;
- de créances garanties ;
- d'autres engagements donnés ou reçus.

Les engagements hors bilan liés aux acquisitions et cessions de titres sont composés d'engagements fermes reçus d'achat et de vente de titres :

- majoritairement en France, dans le cadre de l'activité de franchise du Groupe ;
- ainsi que d'options d'achat et de vente de titres exerçables immédiatement et de garanties de passifs. Les garanties de passifs reçues ne sont pas valorisées.

Les engagements hors bilan liés aux contrats de location

A fin décembre 2016, le Groupe détient en pleine propriété 707 hypermarchés sur 1 210 hypermarchés intégrés et 500 supermarchés sur 1 457 supermarchés intégrés.

Les magasins non détenus en pleine propriété font l'objet de contrats de location pour une charge de 1 022 millions d'euros au titre de l'année 2016 (voir note 5.2.2).

27% des engagements liés aux contrats de location (location simple et location financement) sont à échéance de moins de 1 an, 46% à échéance de 1 à 5 ans et 27% à échéance de plus de 5 ans.

Au titre des contrats de location simple, le montant brut des loyers futurs, déterminé en fonction de l'engagement minimal futur pris par le Groupe, aussi bien en termes de durée que de montant pour chacun des contrats de location immobilière existant à ce jour, s'élève à 3 625 millions d'euros. Le montant actualisé de ces loyers futurs s'élève à 2 853 millions d'euros (voir note 6.5).

Le Groupe détient par ailleurs des galeries commerciales données en location, principalement autour des hypermarchés et supermarchés, ainsi que des magasins loués à des franchisés, qui ont généré au cours de l'année 2016 un produit de 213 millions d'euros. Le montant brut des loyers futurs à recevoir, déterminé en fonction de l'engagement futur pris par les locataires, aussi bien en termes de durée que de montant pour chacun des contrats de location immobilière existant à ce jour, s'élève à 770 millions d'euros. Le montant actualisé de ces loyers futurs correspond à un engagement reçu de 595 millions d'euros.

NOTE 14 : EVENEMENTS POST CLOTURE

En décembre 2016, le Groupe a exercé l'option de prorogation de la facilité de crédit d'un montant de 2 500 millions d'euros. L'exercice de cette option a été acté en janvier 2017. La prorogation permet d'étendre la maturité de cette ligne d'une année, à janvier 2022.

Cette opération s'inscrit dans la poursuite de la sécurisation des financements à long terme du groupe Carrefour, visant à maintenir la maturité moyenne des facilités de crédit (passant de 4,4 à fin décembre 2015, à 4,1 années à fin décembre 2016).

Le 2 mars 2017, les sociétés Carmila et Cardety, deux sociétés foncières sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable, ont annoncé un projet d'accord en vue de la fusion-absorption de Carmila par Cardety, dont les actions sont cotées à Euronext Paris (compartiment C). A la suite de la fusion, la nouvelle entité, qui serait dénommée Carmila, serait détenue à 42,4% par Carrefour, et par les autres actionnaires de Carmila et de Cardety respectivement à hauteur de 55,3% et 2,3%.

Ce projet de fusion sera soumis pour information et consultation aux instances représentatives du personnel. A l'issue de cette procédure d'information et de consultation, sous réserve de la signature des accords définitifs et de l'obtention de certaines autorisations, la fusion serait soumise à l'approbation des actionnaires de Carmila et de Cardety réunis en Assemblée Générale dans le courant de l'année 2017.

Dans le cadre de son plan de développement, l'entité fusionnée pourrait procéder, sous réserve des conditions de marché, à une augmentation de capital de l'ordre de 500 à 600 millions d'euros, qui impliquerait un placement de titres sur le marché, dans le courant de l'année 2017.

Aucun autre événement postérieur à la clôture n'est de nature à avoir une incidence significative sur les comptes du Groupe.

NOTE 15 : HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

en millions d'euros	2016				2015			
	Deloitte	KPMG	Mazars	**Total**	Deloitte	KPMG	Mazars	**Total**
Certification des comptes	2,3	7,9	2,1	**12,3**	2,2	7,8	2,1	**12,1**
Autres services	2,1	1,3	0,3	**3,6**	2,0	0,7	0,2	**3,0**
TOTAL	**4,4**	**9,2**	**2,4**	**15,9**	**4,2**	**8,5**	**2,3**	**15,1**

NOTE 16 : LISTE DES SOCIETES COMPRISES DANS LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION

16.1 Sociétés consolidées au 31 décembre 2016

FRANCE	Pourcentage d'intérêts retenus en consolidation
AJACCIO DISTRIBUTION	100
ALHE DISTRIBUTION	100
ALSATOP	100
AMIDIS ET CIE	100
ANTIDIS	100
AP2L DISTRIBUTION	100
AVENUE	52
BELLEVUE DISTRIBUTION	100
BLO DISTRIBUTION	100
BOEDIM	100
BREM 63 SCI	100
C.S.D	74
C.S.F	100
CADS	99,5
CALLOUETS	51
CAMPUS ERTECO	100
CARAUTOROUTES	100
CARDADEL	100
CARFUEL	100
CARGO PROPERTY BAIN DE BRETAGNE	32,2
CARGO PROPERTY BRIE COMTE ROBERT	32,2
CARGO PROPERTY CHOLET	32,2
CARGO PROPERTY COMBS LA VILLE	32,2
CARGO PROPERTY EPAUX BEZU	32,2
CARGO PROPERTY GERANT	100
CARGO PROPERTY HOLDING	32,2
CARGO PROPERTY LAUDUN	32,2
CARGO PROPERTY LUNEVILLE	32,2
CARGO PROPERTY PLAISANCE DU TOUCH	32,2
CARGO PROPERTY SAVIGNY SUR CLAIRIS	32,2
CARGO PROPERTY VENDIN	32,2
CARIMA	100
CARMA	50
CARMA COURTAGE	50
CARMA VIE	50
CARREFOUR ADMINISTRATIF FRANCE	100
CARREFOUR BANQUE	60
CARREFOUR DRIVE	100
CARREFOUR FRANCE	100
CARREFOUR FRANCE PARTICIPATION	100
CARREFOUR HYPERMARCHES	100
CARREFOUR IMPORT	100
CARREFOUR LIBERTY	100
CARREFOUR MANAGEMENT	100
CARREFOUR MARCHANDISES INTERNATIONALES	100
CARREFOUR MONACO	100
CARREFOUR NOLIM	100
CARREFOUR OMNICANAL	100
CARREFOUR PARTENARIAT INTERNATIONAL	100
CARREFOUR PROPERTY FRANCE	100
CARREFOUR PROPERTY GESTION	100
CARREFOUR PROPERTY INTERNATIONAL	100
CARREFOUR PROXIMITE FRANCE	100
CARREFOUR SA	100
CARREFOUR SERVICES CLIENTS	100
CARREFOUR STATION SERVICE	100
CARREFOUR SUPPLY CHAIN	100
CARREFOUR VOYAGES	100
CARVILLENEUVE	100
CENTRE DE FORMATION ET COMPETENCES	100
CHALLENGER	100
CIGOTOP	100
CLAIREFONTAINE	100
CODIEP	100
COMPAGNIE D'ACTIVITE ET DE COMMERCE INTERNATIONAL -CACI-	100
CONCEPT 2003	100
CORSAIRE	50
COVIAM 8	100
COVIAM 9	100
COVICAR 2	100
COVICAR IC 3	100
COVICAR IC 4	96,6
COVICAR IC 6	100
COVICARGO 4	100
COVICARGO 5	100
CPF ASSET MANAGEMENT	100
CRF REGIE PUBLICITAIRE	100
CRFP13	100
CRFP14	100
CRFP15	100
CRFP19	100
CRFP20	100

FRANCE	Pourcentage d'intérêts retenus en consolidation
CRFP21	100
CRFP22	100
CRFP23	100
CRFP8	100
CROQUETTELAND	70
CSD TRANSPORTS	74
CSI	100
DAUPHINOISE DE PARTICIPATIONS	100
DE LA COQUERIE	51
DE LA FONTAINE	51
DE SIAM	51
DIGITAL MEDIA SHOPPER	100
DISTRIVAL	100
DOREL	100
ECALHAN	51
ED FRANCHISE	100
EPG	66
ERTECO	100
FALDIS	99,9
FCT MASTER CREDIT CARD 2013	60
FERRARI	100
FINANCIERE RSV	100
FINIFAC	100
FONCIERE LES 4 ROUTES	100
FORUM DEVELOPPEMENT	100
FRED 8	100
GAMACASH	100
GAUTHIER	100
GEILEROP	100
GENEDIS	100
GERNIMES	100
GIE BREST BELLEVUE	79,9
GIE CARREFOUR PERSONAL FINANCE SERVICES	57,5
GM CARREFOUR	100
GRANDSVINS-PRIVÉS.COM	100
GREENWEEZ	96,8
GUILVIDIS	100
GUYENNE & GASCOGNE	100
GVTIMM	51
HAUTS DE ROYA	100
HERMES	100
HYPARLO	100
HYPERADOUR	100
HYPERMARCHES DE LA VEZERE	50
IMMAUFFAY	51
IMMO ARTEMARE	51
IMMO BACQUEVILLE	51
IMMOBILIERE CARREFOUR	100
IMMOBILIERE ERTECO	100
IMMOCYPRIEN	51
IMMODIS	100
IMMODIVINE	51
IMMOLOUBES	51
IMMOTOURNAY	51
INTERDIS	100
JOUFFROY	100
JUSTE	100
KERGALYS	100
LA BAUDRIERE	100
LA CROIX VIGNON	51
LA GERSOISE	100
LALAUDIS	99
LANN KERGUEN	51,2
LAPALUS	100
LAURENJI	100
LE COURTEMBLET	100
LES TASSEAUX	51
LES VALLEES	51
LOGIDIS	100
LOGISTICADOUR	100
LUDIS	100
LVDIS	100
LYBERNET	50
MAISON JOANNES BOUBEE	100
MARKET PAY	100
MARKET PAY TECH	100
MATOLIDIS	100
MAXIMOISE DE CREATION	51
MELGVEN DISTRIBUTION	100
MENUDIS	100
MICHEL DISTRIBUTION	100
MICHEL HOCHARD	100
MONTECO	100

FRANCE	Pourcentage d'intérêts retenus en consolidation
MONTEL DISTRIBUTION	100
MPF PODIROUX	100
MY DESIGN	66
NOSAEL	51
OGEDIS	100
ON LINE CARREFOUR	100
OOSHOP	100
OPCI KART CRF	100
P.R.M.	100
PASDEL	100
PHIVETOL	100
PLORAUDIS	100
PROFIDIS	100
PROLACOUR	100
RESSONS	51
ROZAY DISTRIBUTION	100
RUE DU COMMERCE	100
SAINGHIN DIS	100
SAINT HERMENTAIRE	100
SAM PROSPECTIVE	90
SAMAD	100
SCI PROXALBY	74
SCYCADIS	100
SELIMA	100
SELOJA	51
SIGOULIM	51
SMD	100
SOCIETE DES NOUVEAUX HYPERMARCHES	100
SODICO	100
SODIMODIS	100
SODISAL	100
SODISCAF	100
SODITA	100
SODITRIVE	100
SOFALINE	100
SOFIDIM	98,9
SOVAL	100
STATION SUD	100
STELAUR	99,9
STENN	100
SUPER AZUR	100
SUPERADOUR	100
SUPERDIS	96,5
TARDIS	100
TERTRA	100
TOURNAN CONCOURS	100
TROTTEL	50
UNIVU	100
VARJEA	100
VEZERE DISTRIBUTION	50
VISAGE	100
VIZEGU	90,1

ALLEMAGNE	
CARREFOUR PROCUREMENT INTERNATIONAL AG & CO. KG	100

ARGENTINE	
BANCO DE SERVICIOS FINANCIEROS SA	60
INC S.A.	100

BELGIQUE	
BIGG'S SA	100
BRUGGE RETAIL ASSOCIATE	100
CAPARBEL	100
CARREFOUR BELGIUM	100
CARREFOUR FINANCE	100
CARUM	100
DE NETELAAR	100
DIKON	100
DRIVE 1	100
DRIVE 2	100
ECLAIR	100
FILUNIC	100
FIMASER	60
FOMAR	100
FRESHFOOD	100
GB RETAIL ASSOCIATES SA	100
GENT DAMPOORT RETAIL ASSOCIATE	100
GROSFRUIT	100
HALLE RETAIL ASSOCIATE	100

BELGIQUE	Pourcentage d'intérêts retenus en consolidation
HEPPEN RETAIL ASSOCIATE	100
LA LOUVIERE RETAIL ASSOCIATE	100
MABE	100
MARKET A1 CBRA	100
MARKET B2 CBRA	100
MARKET C3 CBRA	100
MARKET D4 CBRA	100
MARKET E5 CBRA	100
MARKET F6 CBRA	100
QUIEVRAIN RETAIL ASSOCIATE	100
R&D FOOD	100
ROB	100
RULUK	100
SCHILCO	100
SOUTH MED INVESTMENTS	100
STIGAM	100
VANDEN MEERSSCHE NV	100
VERSMARKT	100
WAPRO	100

BRESIL	
ATACADAO DISTRIBUICAO COMERCIO E INDUSTRIA LTDA	88
BANCO CSF S.A.	44,9
BSF HOLDING S.A.	44,9
CARREFOUR COMMERCIO E INDUSTRIA LTDA	88
CMBCI INVESTIMENTOS E PARTICIPAÇÕES LTDA	88
COMERCIAL DE ALIMENTOS CARREFOUR S.A.	88
IMOPAR PARTICIPCOES E ADMINISTRACAO IMOBILIARIA LTDA	88
PANDORA PARTICIPACOES LTDA.	88
RIOBONITO ASSESSORIA DE NEGOCIOS LTDA.	88
TROPICARGAS TRANSPORTES LTDA.	88
VERPARINVEST S.A	88

CHINE	
BEIJING CARREFOUR COMMERCIAL CO., LTD.	55,0
BEIJING CHAMPION SHOULIAN COMMUNITY CHAIN STORES CO LTD	100
BEIJING CHUANGYIJIA CARREFOUR COMMERCIAL	100
BEIJING REPRESENTATIVE OFFICE OF CARREFOUR S.A.	100
CARREFOUR (CHINA) CONVENIENCE STORE INVESTMENT CO., LTD.	100
CARREFOUR (CHINA) MANAGEMENT & CONSULTING SERVICES CO., LTD	100
CARREFOUR (SH) E-COMMERCE CO., LTD	100
CARREFOUR (SHANGHAI) INVESTMENT MANAGEMENT AND CONSULTING SERVICES CO., LTD	100
CARREFOUR (SH) SUPPLY CHAIN CO., LTD	100
CHANGCHUN CARREFOUR COMMERCIAL CO., LTD	75
CHANGSHA CARREFOUR HYPERMARKET	100
CHANGZHOU YUEDA CARREFOUR COMMERCIAL CO., LTD	60
CHENGDU CARREFOUR HYPERMARKET CO., LTD	100
CHONGQING CARREFOUR COMMERCIAL CO., LTD	65
DALIAN CARREFOUR COMMERCIAL CO., LTD	65
DONGGUAN CARREFOUR COMMERCIAL CO., LTD	100
FOSHAN CARREFOUR COMMERCIAL CO., LTD	100
FUZHOU CARREFOUR COMMERCIAL CO., LTD	100
GUANGZHOU JIAGUANG SUPERMARKET CO., LTD	100
GUIZHOU CARREFOUR COMMERCIAL CO.,LTD	100
HAIKOU CARREFOUR COMMERCIAL	100
HANGZHOU CARREFOUR HYPERMARKET CO., LTD	80
HARBIN CARREFOUR HYPERMARKET CO., LTD	83
HEBEI BAOLONGCANG CARREFOUR COMMERCIAL CO., LTD	100
HEFEI YUEJIA COMMERCIAL CO., LTD.	60
HUHHOT CARREFOUR COMMERCIAL COMPANY CO.,LTD.	100
JINAN CARREFOUR COMMERCIAL CO., LTD	100
KUNMING CARREFOUR HYPERMARKET CO., LTD	100
NANCHANG YUEJIA COMMERCIAL CO., LTD	60
NANJING YUEJIA SUPERMARKET CO LTD	65
NINGBO CARREFOUR COMMERCIAL	80
QINGDAO CARREFOUR COMMERCIAL	95
QUJING CARREFOUR HYPERMARKET CO., LTD	100
SHANDONG CARREFOUR COMMERCIAL CO., LTD	100
SHANGAI CARHUA SUPERMARKET LTD	55
SHANGHAI GLOBAL SOURCING CONSULTING CO LTD	100
SHANGHAI JIAYUAN COMMERCIAL CO., LTD	100
SHANGHAI PROXIMITY SUPERMARKET	100
SHANXI YUEJIA COMMERCIAL CO.,LTD	55
SHENYANG CARREFOUR COMMERCIAL CO LTD	65
SHENZHEN CARREFOUR COMMERCIAL	100
SHENZHEN LERONG SUPERMARKET CO LTD	100

CHINE	Pourcentage d'intérêts retenus en consolidation
SHIJIAZHUANG CARREFOUR COMMERCIAL CO., LTD.	100
SICHUAN CARREFOUR COMMERCIAL CO., LTD.	100
SOCIEDAD DE COMPRAS MODERNAS, S.A. SHANGHAI REPRESENTATIVE OFFICE	100
SUZHOU YUEJIA SUPERMARKET CO., LTD	55
THE CARREFOUR(CHINA) FOUNDATION FOR FOOD SAFETY LTD.	100
TIANJIN JIAFU COMMERCIAL CO., LTD.	100
TIANJIN QUANYE CARREFOUR HYPERMARKET CO., LTD	100
WUHAN HANFU SUPERMARKET CO., LTD.	100
WUXI YUEJIA COMMERCIAL CO., LTD.	55
XIAMEN CARREFOUR COMMERCIAL CO LTD	100
XIAN CARREFOUR HYPERMARKET CO LTD	100
XINJIANG CARREFOUR HYPERMARKET	100
XUZHOU YUEJIA COMMERCIAL CO LTD	60
ZHENGZHOU YUEJIA COMMERCIAL CO., LTD.	60
ZHUHAI CARREFOUR COMMERCIAL CO.,LTD.	100
ZHUHAI LETIN SUPERMARKET CO., LTD.	100
ZHUZHOU CARREFOUR COMMERCIAL CO., LTD.	100

ESPAGNE	
CENTROS COMERCIALES CARREFOUR, S.A.	100
CARREFOUR NORTE, S.L.	100
SOCIEDAD DE COMPRAS MODERNAS, S.A.U.	100
CARREFOUR NAVARRA, S.L.	100
SERVICIOS FINANCIEROS CARREFOUR, EFC, S.A.	60
GROUP SUPECO MAXOR, S.L.U.	100
NORFIN HOLDER, S.L.	100
SUPERMERCADOS CHAMPION, S.A.U.	100
INVERSIONES PRYCA, S.A.U.	100
CARREFOUR PROPERTY ESPANA, S.L.U.	100
CARREFOURONLINE, S.L.U.	100
CORREDURIA DE SEGUROS CARREFOUR, S.A.U.	100
ESTABLECIMIENTOS DE DESCUENTO STONE, S.L.U.	100
SIDAMSA CONTINENTE HIPERMERCADOS, S.A.	100
VIAJES CARREFOUR, S.L.U.	100

HONG-KONG	
CARREFOUR ASIA LTD	100
CARREFOUR GLOBAL SOURCING ASIA	100
CARREFOUR TRADING ASIA LTD (CTA)	100

INDE	
CARREFOUR INDIA MASTER FRANCHISE LTD	100
CARREFOUR WC & C INDIA PRIVATE LTD	100

IRLANDE	
CARREFOUR INSURANCE LIMITED	100

ITALIE	
CARREFOUR BANCA	60
CARREFOUR ITALIA FINANCE SRL	100
CARREFOUR ITALIA SPA	100
CARREFOUR PROPERTY ITALIA SRL	99,8
CONSORZIO PROPRIETARI CENTRO COMMERCIALE BRIANZA	52,8
CONSORZIO PROPRIETARI CENTRO COMMERCIALE BUROLO	89

ITALIE	Pourcentage d'intérêts retenus en consolidation
CONSORZIO PROPRIETARI CENTRO COMMERCIALE GIUSSANO	77
CONSORZIO PROPRIETARI CENTRO COMMERCIALE MASSA	54,1
CONSORZIO PROPRIETARI CENTRO COMMERCIALE THIENE	57,8
CONSORZIO PROPRIETARI CENTRO COMMERCIALE TORINO MONTECUCCO	87
CONSORZIO PROPRIETARI CENTRO COMMERCIALE VERCELLI	84
DIPERDI SRL	99,8
GALLERIA COMMERCIALE PADERNO S.R.L.	99,8
GALLERIA COMMERCIALE PROPERTY FUTURA S.R.L.	99,8
GS SPA	99,8
S.C.A.R.L. SHOPVILLE GRAN RENO	57,7
SOCIETA SVILUPPO COMMERCIALE SRL	99,8

LUXEMBOURG	
VELASQUES SA	100

PAYS-BAS	
CARREFOUR CHINA HOLDINGS BV	100
CARREFOUR NEDERLAND BV	100
CARREFOUR PROPERTY BV	100
FICADAM BV	100
FOURET BV	100
HYPER GERMANY BV	100
INTERCROSSROADS BV	100
SOCA BV	100

POLOGNE	
CARREFOUR POLSKA	100
CARREFOUR POLSKA WAW	100
CPA WAW 1 SKA	100
IBES	100

ROUMANIE	
ALLIB ROM SRL	100
ARTIMA SA	100
BRINGO MAGAZIN	51
CARREFOUR PRODUCTIE SI DISTRIBUTIE	100
CARREFOUR ROUMANIE	100
COLUMBUS ACTIVE SRL	100
COLUMBUS OPERATIONAL SRL	100
MILITARI GALERIE COMERCIALA	100
SUPECO INVESTMENT SRL	100

SUISSE	
CARREFOUR WORLD TRADE	100
HYPERDEMA (PHS)	100

TAIWAN	
PRESICARRE	60
CARREFOUR INSURANCE BROKER CO	60
CHARNG YANG DEVELOPMENT CO	30
CARREFOUR TELECOMMUNICATION CO	30,6

16.2 Sociétés mises en équivalence au 31 décembre 2016

FRANCE	Pourcentage d'intérêts retenus en consolidation
ABREDIS	50
ADIALEA	45
ALEXANDRE	50
ANTONINE	50
ARLOM	50
AROBLIS	50
AUBINYC	50
AUDIST SAS	50
AZAYDIS	50
AZIMMO	34
BAMAZO	33,8
BELONDIS	50
BIADIS	50
BLADIS	34
BORDEROUGE	33,3
BOURG SERVICES DISTRIBUTION "B.S.D"	50
BPJ	50
BS DISTRIBUTION	26
CABDIS	50
CALODIAN DISTRIBUTION	50
CARDETY	50
CARDUTOT	43
CARGAN	26
CARMILA	50
CERBEL	42,4
CEVIDIS	50
CHAMNORD	50
CHERBOURG INVEST	55,4
CHRISTIA	48
CINQDIS 09	50
CJA DISTRIBUTION	50
CLUNYDIS	50
CODINOG	50
COFLEDIS	50
COLODOR	50
COROU	50
COVIAM 21	50
DECODIS	50
DEPOT PETROLIER DE LYON	26
DEPOTS PETROLIERS COTIERS	50
DIRIC	24,4
DISMONPT	50
DISTRI PALAVAS	26
DISTRIBOURG	50
DISTRICAB	50
DISTRIFLEURY	50
DOUDIS	50
DU MOULIN	50
EDENDIS	50
ENTREPOT PETROLIER DE VALENCIENNES	50
FABCORJO	34
FARO	50
FIVER	50
FONCIERE MARSEILLAN	50
FONCIERE PLANES	50
FONCIERE SOLANDIS	50
FRELUM	33,8
GALLDIS	50
GANDIS	50
GPVM	50
GRANDI	30
GWENDA	50
HBLP	50
IDEC	25
IMMO ST PIERRE EGLISE	50
J2B	50
JOSIM	50
JUPILOU	34
LA CATALANE DE DISTRIBUTION	34
LA CRAUDIS	50
LAITA BELON DISTRIBUTION	50
LB LE PLAN	50
LE CLAUZELS	50
LE PETIT BAILLY	50
LEATILD	50
LES OLIVIERS	50
LEZIDIS	50
LSODIS	50
LUMIMMO	50
MADIS	51
MAGODIS	50
MAISON VIZET FABRE	50
MALISSOL	40,3
MARIDYS	50
MASSEINE	50
MAUDIS	50
MBD	50
MORTEAU DISTRIBUTION	50
NASOCA	50
NCL	50
NOUKAT	50
OLICOURS	50
OUISDIS	50
OULLIDIS	50
PAM	50
PHILODIS	50
PLAMIDIS	50
PLANE MARSEILLAN	50
PRASSIDIS	50
PRODIX	50
PROPHI	50
PROVENCIA SA	50
RD2M	50
REBAIS DISTRIBUTION	50
RIMADIS	50
ROND POINT	50
ROSE BERGER	34
SADEV	26
SAINT JUERY DISTRIBUTION	26
SAM	50
SASD	50
SCA	26
SCB	50
SCGR DISTRIBUTION	26
SCI IMMODISC	50
SCI LA BEAUMETTE	49,5
SCI LA CLAIRETTE	49
SCI LATOUR	49,5
SCI PONT D'ALLIER	60
SCI SOVALAC	49,5
SCOMONDIS	49,5
SDAP	50
SDR	26
SEREDIS	50
SERPRO	26
SIFO	50
SME	50
SOBRAMIC	50
SOCADIS	50
SOCADIS CAVALAIRE	50
SODIBOR	50
SODICAB	50
SODILIM	50
SODIMER	50
SODYEN	50
SOLANDIS	50
SOMADIS	34
SOQUIMDIS	50
SOVADIS	50
ST PAUL DE DISTRIBUTION	50
STE DU DEPOT PETROLIER DE NANTERRE	50
STORYDIS	20
TIADIS	50
TURENNE	50
VALMENDIS	50
	50

BELGIQUE	
MESTDAGH	25

BRESIL	
COSMOPOLITANO SHOPPING EMPREENDIMENTOS S.A.	44

ESPAGNE	
2011 CAYETANO PLANELLES, S.L.	26
2012 ALVARO EFREN JIMENEZ, S.L.	26
2012 CORDOBA RODRIGUEZ, S.L.	26
2012 ERIK DAVID, S.L.	26
2012 FLORES HERNANDEZ, S.L.	26
2012 LIZANDA TORTAJADA, S.L.	26
2012 NAYARA SAN MARTIN YANGÜELA, S.L.	26
2012 VICENTE ARLANDIS PONS, S.L.	26
2013 ALBADALEJO VALENCIA, S.L.	26
2013 CID OTERO, S.L.	26

ESPAGNE	Pourcentage d'intérêts retenus en consolidation
2013 CORCOLES ARGANDOÑA, S.L.	26
2013 COUÑAGO NEVADO, S.L.	26
2013 GISBERT CATALA, S.L.	26
2013 MARTINEZ CARRION, S.L.	26
2013 SOBAS ROMERO, S.L.	26
ANTONIO PEREZ 2010, S.L.	26
COSTASOL DE HIPERMERCADOS, S.L.	34
D-PARKING, S.C.P.	57,5
GLORIAS PARKING, S.A.	50
ILITURGITANA DE HIPERMERCADOS, S.L.	34
JM MARMOL SUPERMERCADOS, S.L.	26
LAREDO EXRPRESS J.CARLOS VAZQUEZ, S.L.	26
LUHERVASAN, S.L.	26
SUPERMERCADO CENTENO, S.L.	26
SUPERMERCATS HEGERVIC MATARO, S.L.	26
SUPERMERCATS SAGRADA FAMILIA, S.L.	26
VALATROZ, S.L.	26

ITALIE	
CONSORZIO PROPRIETARI CENTRO COMMERCIALE ASSAGO	49,9
CONSORZIO PROPRIETARI CENTRO COMMERCIALE ROMANINA	46,3
CONSORZIO PROPRIETARI CENTRO COMMERCIALE SIRACUSA	33,3
S.C.A.R.L. SHOPVILLE LE GRU	39,3
GALLERIA COMMERCIALE NICHELINO S.R.L.	49,9
CARMILA THIENE S.R.L.	49,9

PAYS-BAS	Pourcentage d'intérêts retenus en consolidation
ARAVIS INVESTMENTS B.V.	50

POLOGNE	
C SERVICES	30

ROUMANIE	
PLOIESTI SHOPPING CITY	50

TURQUIE	
CARREFOUR SABANCI TICARET MERKEZI AS CARREFOURSA	46

TUNISIE	
ULYSSE	25

POUR COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

5 Comptes consolidés au 31 décembre 2016

Les états financiers sont présentés en millions d'euros, avec arrondi au million d'euros près. Des écarts d'arrondis peuvent ainsi apparaître entre différents états.

5.1 Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Notes	2016	2015	% Prog.
Chiffre d'affaires hors taxes	*5.1*	76 645	76 945	(0,4) %
Programmes de fidélisation		(591)	(552)	6,9 %
Chiffre d'affaires hors taxes, net de la fidélisation		**76 054**	**76 393**	**(0,4) %**
Autres revenus	*5.1*	2 720	2 464	10,4 %
Revenus totaux		**78 774**	**78 857**	**(0,1) %**
Coût des ventes	*5.2*	(60 789)	(60 838)	(0,1) %
Marge des activités courantes		**17 985**	**18 019**	**(0,2) %**
Frais généraux et amortissements	*5.2*	(15 634)	(15 574)	0,4 %
Résultat opérationnel courant		**2 351**	**2 445**	**(3,8) %**
Quote-part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence	*7*	(36)	44	(181,0) %
Résultat opérationnel courant après quote-part des sociétés mises en équivalence		**2 315**	**2 489**	**(7,0) %**
Produits et charges non courants	*5.3*	(372)	(257)	44,9 %
Résultat opérationnel		**1 943**	**2 232**	**(13,0) %**
Résultat financier	*12.5*	(515)	(515)	(0,1) %
Coût de l'endettement financier net		*(377)*	*(347)*	*8,4 %*
Autres produits et charges financiers		*(138)*	*(168)*	*(17,7) %*
Résultat avant impôts		**1 428**	**1 717**	**(16,8) %**
Impôts sur les résultats	*8.1*	(494)	(597)	(17,3) %
Résultat net des activités poursuivies		**934**	**1 120**	**(16,6) %**
Résultat net des activités abandonnées	*3.4*	(40)	4	
Résultat net de l'exercice		**894**	**1 123**	**(20,4) %**
dont résultat net - part du Groupe		**746**	**980**	**(23,9) %**
dont résultat net des activités poursuivies - part du Groupe		786	977	(19,5) %
dont résultat net des activités abandonnées - part du Groupe		(40)	4	
dont résultat net - part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		**148**	**143**	**3,6 %**

Résultat de base par action *(en euros)*	2016	2015	Prog
Résultat net des activités poursuivies, part du Groupe, par action	1,06	1,35	(21,1) %
Résultat net des activités abandonnées, part du Groupe, par action	(0,05)	0,00	
Résultat net, part du Groupe, par action	1,01	1,35	(25,4) %

Résultat dilué par action *(en euros)*	2016	2015	Prog
Résultat net des activités poursuivies, part du Groupe, par action	1,06	1,35	(21,1) %
Résultat net des activités abandonnées, part du Groupe, par action	(0,05)	0,00	
Résultat net, part du Groupe, par action	1,01	1,35	(25,4) %

Le détail du calcul du résultat par action est présenté en note 11.6.

5.2 État du résultat global consolidé

(en millions d'euros)	Notes	2016	2015
Résultat net total		**894**	**1 123**
Part efficace de la couverture de flux de trésorerie [1]	*11.4*	10	1
Variation des actifs disponibles à la vente [1]	*11.4*	(4)	(5)
Variation des écarts de conversion [2]	*11.4*	361	(602)
Autres éléments du résultat global recyclables ultérieurement en résultat		**367**	**(605)**
Réévaluation du passif net au titre des régimes à prestations définies [1]	*10.1/11.4*	(109)	(17)
Autres éléments du résultat global non recyclables ultérieurement en résultat		**(109)**	**(17)**
Autres éléments du résultat global, après impôt		**258**	**(623)**
Résultat global total		**1 152**	**501**
dont part du Groupe		904	451
dont part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		248	49

(1) Rubriques présentées nettes d'impôt (détail présenté en note 11.4).

(2) La variation des écarts de conversion au cours de l'exercice 2016 s'explique essentiellement par l'appréciation des monnaies brésilienne et taïwanaise, partiellement compensée par la dépréciation des monnaies argentine et polonaise. En 2015, la dépréciation des monnaies brésilienne et argentine était partiellement compensée par l'appréciation des monnaies chinoise et taïwanaise.

5.3 État de la situation financière consolidée

ACTIF

(en millions d'euros)	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Goodwill	*6.1*	8 640	8 495
Autres immobilisations incorporelles	*6.1*	1 266	1 014
Immobilisations corporelles	*6.2*	13 406	12 071
Immeubles de placement	*6.4*	314	383
Titres mis en équivalence	*7*	1 361	1 433
Autres actifs financiers non courants	*12.4*	1 510	1 291
Encours clients des sociétés financières - Part à plus d'un an	*5.5*	2 371	2 351
Impôts différés actifs	*8.2*	829	744
Actifs non courants		**29 697**	**27 784**
Stocks	*5.4*	7 039	6 362
Créances commerciales	*5.4*	2 682	2 269
Encours clients des sociétés financières - Part à moins d'un an	*5.5*	3 902	3 658
Autres actifs financiers courants	*12.2*	239	358
Créances fiscales	*5.4*	1 044	1 168
Autres actifs	*5.4*	907	705
Trésorerie et équivalents de trésorerie	*12.2*	3 305	2 724
Actifs détenus en vue de leur vente [1]		31	66
Actifs courants		**19 148**	**17 311**
TOTAL ACTIF		**48 845**	**45 095**

(1) Les actifs détenus en vue de la vente et passifs liés correspondent principalement aux magasins Dia dont la cession était en cours de finalisation en date de clôture.

PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES

(en millions d'euros)	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Capital social	*11.2*	1 891	1 846
Réserves consolidées (y compris résultat)		8 536	7 787
Capitaux propres - part du Groupe		**10 426**	**9 633**
Intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	*11.5*	1 582	1 039
Capitaux propres		**12 008**	**10 672**
Dettes financières - Part à plus d'un an	*12.2*	6 200	6 662
Provisions	*9*	3 064	3 014
Refinancement des encours clients - Part à plus d'un an	*5.5*	1 935	1 921
Impôts différés passifs	*8.2*	543	508
Passifs non courants		**11 742**	**12 106**
Dettes financières - Part à moins d'un an	*12.2*	1 875	966
Fournisseurs et autres créditeurs	*5.4*	15 396	13 648
Refinancement des encours clients - Part à moins d'un an	*5.5*	3 395	3 328
Dettes fiscales	*5.4*	1 260	1 097
Autres passifs	*5.4*	3 153	3 244
Passifs liés aux actifs détenus en vue de leur vente [1]		16	34
Passifs courants		**25 095**	**22 317**
TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		**48 845**	**45 095**

(1) Les actifs détenus en vue de la vente et passifs liés correspondent principalement aux magasins Dia dont la cession était en cours de finalisation en date de clôture.

5.4 Tableau des flux de trésorerie consolidé

(en millions d'euros)	2016	2015
Résultat avant impôt	**1 428**	**1 717**
OPÉRATIONS D'EXPLOITATION		
Impôts	(269)	(663)
Dotations aux amortissements	1 547	1 574
Plus et moins-values sur cessions d'actifs	(39)	(13)
Variation des provisions et *impairment*	(126)	(215)
Coût de l'endettement financier net	377	347
Part dans le résultat et dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	79	8
Impact des activités abandonnées	(32)	(22)
Autofinancement	**2 964**	**2 733**
Variation du besoin en fonds de roulement [1]	454	276
Impact des activités abandonnées	(11)	3
Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation (hors sociétés financières)	**3 407**	**3 012**
Variation des encours sur crédit à la consommation	(103)	(195)
Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation - total	**3 305**	**2 818**
OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles [2]	(2 749)	(2 378)
Acquisitions d'actifs financiers non courants	3	(29)
Acquisitions de filiales et de participations dans des entreprises associées [3]	(193)	(56)
Cessions de filiales et participations dans des entreprises associées	6	7
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	152	186
Cessions d'actifs financiers non courants	4	5
Variation des créances et dettes sur acquisitions et cessions d'immobilisations	(70)	151
Sous-total Investissements nets de désinvestissements	**(2 847)**	**(2 115)**
Autres emplois	(25)	(28)
Impact des activités abandonnées	16	7
Variation de la trésorerie issue des opérations d'investissement	**(2 856)**	**(2 136)**
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital en numéraire souscrite par des participations ne donnant pas le contrôle [4]	255	14
Acquisitions et cessions de participations sans changement de contrôle [5]	(40)	208
Dividendes versés par Carrefour (société mère) [6]	(121)	(390)
Dividendes versés par les sociétés consolidées aux intérêts hors Groupe	(86)	(98)
Variation des actions propres et autres instruments [7]	30	384
Variation des actifs financiers courants	152	40
Émission d'emprunts obligataires [8]	743	750
Remboursement d'emprunts obligataires [8]	(666)	(744)
Intérêts financiers nets versés	(378)	(360)
Autres variations de l'endettement [8]	111	(625)

(en millions d'euros)	2016	2015
Variation de la trésorerie issue des opérations de financement	**0**	**(821)**
Variation nette de la trésorerie avant effet change	**449**	**(139)**
Incidence des variations de change	131	(249)
Variation nette de la trésorerie	**581**	**(388)**
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	**2 724**	**3 113**
Trésorerie à la clôture de l'exercice	**3 305**	**2 724**

(1) La variation du besoin en fonds de roulement est détaillée en note 5.4.1.

(2) Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles sont expliquées en notes 6.1 et 6.2.

(3) En 2016, ce poste s'explique essentiellement par l'acquisition de la société Billa en Roumanie (opération décrite en note 3.2.1), ainsi que plusieurs acquisitions en France, notamment dans le secteur de l'e-commerce.

(4) Ce poste correspond principalement au montant du capital de la filiale Cargo Property Holding souscrit et versé au cours de l'exercice 2016 par les tiers investisseurs (participations ne donnant pas le contrôle). Cf. note 3.2.1.

(5) En 2015, cette ligne s'explique principalement par la réception du solde du prix de cession lié à l'opération d'ouverture de capital de la filiale brésilienne du Groupe réalisée fin 2014, ainsi que par l'exercice au 1er semestre 2015 d'une option d'achat de 2 % détenue par la société d'investissement brésilienne Peninsula.

(6) Ce poste correspond au montant du dividende versé en numéraire aux actionnaires n'ayant pas retenu l'option du paiement en actions (cf. note 2.1).

(7) Ce poste s'explique principalement par la cession d'actions auto-détenues réalisée le 23 mars 2015.

(8) Cf. note 12.2.

5.5 Variation des capitaux propres consolidés

	Capitaux Propres part du Groupe						
(en millions d'euros)	Capital social	Écart de conversion	Réserves liées à la variation de juste valeur des instruments financiers [1]	Autres réserves et résultats	Total Part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2014	**1 837**	**(324)**	**(5)**	**7 682**	**9 191**	**1 037**	**10 228**
Résultat net total 2015				980	980	143	1 123
Autres éléments du résultat global, après impôt		(511)	(2)	(16)	(529)	(93)	(623)
Résultat global total 2015	**0**	**(511)**	**(2)**	**964**	**451**	**49**	**501**
Actions propres (net d'impôt) [2]				363	363		363
Dividendes au titre de l'exercice 2014 [3]	9			(398)	(390)	(98)	(488)
Variation de capital et primes				1	1	13	14
Effet des variations de périmètre et autres mouvements		1		16	17	39	55
Capitaux propres au 31 décembre 2015	**1 846**	**(835)**	**(7)**	**8 628**	**9 633**	**1 039**	**10 672**
Résultat net total 2016				746	746	148	894
Autres éléments du résultat global, après impôt		261	3	(106)	158	100	258
Résultat global total 2016	**0**	**261**	**3**	**640**	**904**	**248**	**1 152**
Paiements fondés sur des actions				3	3		3
Actions propres (net d'impôt)				49	49		49
Dividendes au titre de l'exercice 2015 [3]	44			(165)	(121)	(126)	(247)
Variation de capital et primes [4]						443	443
Effet des variations de périmètre et autres mouvements		5	1	(47)	(43)	(21)	(64)
Capitaux propres au 31 décembre 2016	**1 891**	**(569)**	**(3)**	**9 108**	**10 426**	**1 582**	**12 008**

(1) Ce poste est constitué de :

- la réserve de couverture (partie efficace de la variation de juste valeur des instruments de couverture des flux de trésorerie) ;

- la réserve de juste valeur (variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente).

(2) Ce mouvement s'explique principalement par l'opération de cession d'actions auto-détenues réalisée le 23 mars 2015.

(3) Le dividende distribué par Carrefour S.A. au titre de 2014, d'un montant total de 492 millions d'euros, a été versé :

- en numéraire pour 390 millions d'euros ; et

- en actions nouvelles pour 102 millions d'euros (9 millions d'euros de hausse du capital social et 93 millions d'euros de primes d'émission).

Le dividende distribué par Carrefour S.A. au titre de 2015 (cf. note 2.1), d'un montant total de 509 millions d'euros, a été versé :

- en numéraire pour 121 millions d'euros ; et

- en actions nouvelles pour 388 millions d'euros (44 millions d'euros de hausse du capital social et 344 millions d'euros de primes d'émission).

(4) L'augmentation des participations ne donnant pas le contrôle observée sur l'exercice 2016 correspond essentiellement à la quote-part du capital de la filiale Cargo Property Holding souscrit par les tiers investisseurs (y compris montant du capital non encore appelé).

5.6 Notes annexes

Note 1 Bases de préparation des comptes consolidés

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2016 ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 8 mars 2017. Les comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

Carrefour (« la Société ») est une entreprise domiciliée en France.

Les états financiers consolidés de l'exercice prenant fin le 31 décembre 2016 comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe ») et les intérêts du Groupe dans les sociétés mises en équivalence (entreprises associées et co-entreprises). Ils sont établis en euros, monnaie fonctionnelle de la Société.

1.1 Déclaration de conformité

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du Groupe au titre de l'exercice 2016 ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2016 et qui sont d'application obligatoire à cette date, avec, en comparatif, l'exercice 2015 établi selon le même référentiel.

Les normes internationales comprennent les IFRS (*International Financial Reporting Standards*), les IAS (*International Accounting Standards*), les interprétations de l'IFRS IC (*International Financial Reporting Standards Interpretation Committee*) et du SIC (*Standard Interpretations Committee*).

L'ensemble des textes adoptés par l'Union européenne est disponible sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/finance/accounting/ias/index_fr.htm

Au 31 décembre 2016, les normes et interprétations adoptées par l'Union européenne sont identiques aux normes et interprétations d'application obligatoire publiées par l'IASB à l'exception de la norme IAS 39 – *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* qui n'a été adoptée que partiellement ; cette divergence est sans effet sur les comptes du Groupe.

1.2 Évolution du référentiel comptable

Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées par le Groupe dans les comptes consolidés au 31 décembre 2016 sont identiques à celles retenues pour les comptes consolidés au 31 décembre 2015 à l'exception des normes, amendements de normes et interprétations dont l'application est obligatoire à compter du 1er janvier 2016. Ces textes sont les suivants :

- améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2010-2012 ;
- amendements à IAS 19 – *Régimes à prestations définies : cotisations des membres du personnel* ;
- amendements à IFRS 11 – *Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans les entreprises communes* ;
- amendements à IAS 16 et IAS 38 – *Clarifications sur les modes d'amortissement acceptables* ;
- améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2012-2014 ;
- amendements à IAS 1 – *Initiative concernant les informations à fournir.*

Ces textes n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée de normes, amendements et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2016. Ces textes sont les suivants :

Textes adoptés par l'Union européenne :

- norme IFRS 9 – *Instruments financiers,* d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2018. Cette norme établit les principes de comptabilisation et d'information financière en matière d'actifs financiers et de passifs financiers. Ces principes viendront remplacer ceux actuellement énoncés par la norme IAS 39 – *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation.* La norme IFRS 9 introduit notamment une nouvelle classification des instruments financiers et un nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers, fondé sur les pertes attendues, en remplacement du modèle actuel basé sur les pertes avérées.

 Le Groupe étudie actuellement la mise en œuvre de cette nouvelle norme, dont l'impact portera essentiellement sur l'activité de banque et d'assurance ; la mesure de l'incidence sur la classification et l'évaluation des instruments financiers ainsi que sur la dépréciation des actifs financiers n'est pas encore raisonnablement estimable à ce stade ;

- norme IFRS 15 – *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients,* d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2018. Cette norme définit le modèle de reconnaissance des revenus et viendra remplacer les normes IAS 18 – *Produits des activités ordinaires* et IAS 11 – *Contrats de construction* et les interprétations y afférentes. Le Groupe étudie actuellement la mise en œuvre de cette nouvelle norme ; la mesure de l'incidence sur le montant et le calendrier de reconnaissance des revenus du Groupe n'est pas encore raisonnablement estimable à ce stade.

Textes non encore adoptés par l'Union européenne :

- norme IFRS 16 – *Contrats de location*, d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2019 selon l'IASB. Cette norme, qui remplacera la norme IAS 17 – *Contrats de location* et les interprétations y afférentes, établit les principes de comptabilisation des contrats de location et va conduire à enregistrer au bilan du preneur la plupart des contrats de location selon un modèle unique (abandon pour les preneurs de la classification en contrats de location simple ou contrats de location-financement). Elle affectera donc la présentation de ces opérations au compte de résultat (amortissements et charge d'intérêt, en remplacement de la charge de loyers) et au tableau des flux de trésorerie (les paiements, au titre des intérêts et du remboursement de la dette affecteront les flux de financement) ; au bilan, les actifs immobilisés et les dettes de location seront augmentés. Le Groupe étudie actuellement la mise en œuvre de cette nouvelle norme ; la mesure de l'incidence n'est pas encore raisonnablement estimable à ce stade ;
- amendements à IAS 12 – *Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes* (d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2017 selon l'IASB) ;
- amendements à IAS 7 – *Initiative concernant les informations à fournir* (d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2017 selon l'IASB) ;
- amendements à IFRS 10 et à IAS 28 – *Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise* (application reportée par l'IASB à une date indéterminée) ;
- clarification d'IFRS 15 – *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2018 selon l'IASB) ;
- amendements à IFRS 2 – *Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions* (d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2018 selon l'IASB) ;
- amendements à IFRS 4 – *Application d'IFRS 9 Instruments financiers et d'IFRS 4 Contrats d'assurance* (d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2018 selon l'IASB) ;
- amendements à IAS 40 – *Transferts d'immeubles de placement* (d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2018 selon l'IASB) ;
- interprétation IFRIC 22 – *Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée* (d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2018 selon l'IASB) ;
- améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2014-2016.

Les incidences éventuelles de ces textes sur les comptes consolidés sont en cours d'évaluation.

1.3 Recours à des estimations et au jugement

La préparation des états financiers consolidés implique la prise en compte d'estimations et d'hypothèses par la Direction du Groupe qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans les notes annexes. La Direction du Groupe revoit ces estimations et hypothèses de manière régulière afin de s'assurer de leur pertinence au regard de l'expérience passée et de la situation économique actuelle. En fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans les futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles. Outre l'utilisation d'estimations, la Direction du Groupe exerce son jugement pour définir et mettre en œuvre le traitement comptable adéquat de certaines transactions et activités.

Les estimations faites par la Direction et jugements exercés pour l'établissement des états financiers portent principalement sur :

- les durées d'utilité des actifs opérationnels (cf. note 6) ;
- la détermination des Unités Génératrices de Trésorerie (cf. note 6.3) ;
- l'évaluation des valeurs recouvrables des *goodwill* et autres immobilisations incorporelles, ainsi que des immobilisations corporelles (cf. note 6.3) ;
- l'évaluation de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris dans le cadre de regroupements d'entreprises (cf. note 3.1) ;
- le classement des contrats de location (cf. notes 6.2 et 6.5) ;
- l'évaluation des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité (cf. note 9) ;
- la détermination du niveau de contrôle ou d'influence exercé par le Groupe sur ses participations (cf. notes 3 et 7) ;
- les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite (cf. note 10.1) ;
- la reconnaissance des actifs d'impôts différés (cf. note 8).

1.4 Bases d'évaluation

Les états financiers consolidés sont établis sur la base du coût historique, à l'exception :

- de certains actifs et passifs financiers, évalués à la juste valeur (cf. note 12) ;
- des actifs acquis et passifs repris dans le cadre de regroupements d'entreprises, évalués à la juste valeur (cf. note 3.1) ;
- des actifs non courants détenus en vue de la vente, évalués et comptabilisés au montant le plus faible entre leur valeur nette comptable et leur juste valeur diminuée des frais liés à la vente (cf. note 3.1).

La notion de juste valeur s'entend comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Conformément à la hiérarchie définie dans la norme IFRS 13 – *Evaluation à la juste valeur*, il existe trois niveaux de juste valeur :

- niveau 1 : juste valeur évaluée par référence à des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques ;
- niveau 2 : juste valeur évaluée par des modèles utilisant des données d'entrée qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix) ;
- niveau 3 : juste valeur évaluée par référence à des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché.

Note 2 Faits marquants de l'exercice

2.1 Paiement du dividende 2015 avec option de paiement en actions

L'Assemblée Générale des actionnaires de Carrefour, réunie le 17 mai 2016, a fixé le dividende relatif à l'exercice 2015 à 0,70 euro par action avec une option de paiement de ce dividende en actions.

Le prix d'émission de ces actions nouvelles a été fixé à 21,86 euros, correspondant à 90 % de la moyenne des premiers cours cotés sur le marché réglementé d'Euronext Paris lors des vingt séances de Bourse précédant le jour de l'Assemblée Générale diminuée du montant net du dividende de 0,70 euro par action et arrondi au centime d'euro supérieur.

Ouverte le 23 mai 2016, la période d'option s'est clôturée le 10 juin 2016 ; les actionnaires ayant choisi le paiement du dividende en actions représentent 76,34 % du capital.

Le 21 juin 2016 ont eu lieu :

- le règlement livraison des 17 764 360 actions nouvelles émises pour les besoins du paiement du dividende en action, suite à une augmentation du capital social de Carrefour d'un montant total de 388 millions d'euros (44 millions d'euros de hausse du capital social et 344 millions d'euros de primes d'émission) ;
- le versement du dividende global en numéraire aux actionnaires n'ayant pas retenu l'option du paiement en actions (121 millions d'euros).

2.2 Sécurisation des financements long terme du Groupe

Le 19 avril 2016 (règlement en date du 26 avril 2016), le Groupe a réalisé une nouvelle émission obligataire de 750 millions d'euros, d'une maturité de 8 ans (échéance juin 2024) et d'un coupon de 0,75 %.

Cette opération permet au Groupe Carrefour de consolider son financement à long terme, d'allonger sa maturité obligataire moyenne (passage de 4,06 à 4,25 années au 19 avril 2016) et de poursuivre la réduction de sa charge financière.

2.3 Acquisition de la société Rue du Commerce

Le 24 août 2015, le Groupe Carrefour annonçait être entré en négociations exclusives avec Altarea Cogedim pour l'acquisition de 100 % du capital de la société Rue du Commerce, acteur de référence de l'e-commerce non alimentaire en France.

L'acquisition a été finalisée en janvier 2016, après consultation des instances représentatives du personnel de la société Rue du Commerce et approbation des autorités de la concurrence.

Les impacts comptables de cette opération sont présentés dans la note 3.2.1.

Cette acquisition constitue pour le Groupe une étape supplémentaire dans le déploiement de son offre omnicanale en France, au service des clients en magasin et en ligne.

2.4 Acquisition de la société Billa Roumanie

Le 22 décembre 2015, Carrefour annonçait la signature d'un accord pour l'acquisition auprès du groupe Rewe de la société Billa Roumanie, qui exploite 85 supermarchés répartis sur l'ensemble du territoire roumain représentant une surface de vente totale de 83 000 m².

L'acquisition a été finalisée le 30 juin 2016, après approbation des autorités de la concurrence. Les impacts comptables de cette opération sont présentés dans la note 3.2.1.

Cette acquisition permet à Carrefour de devenir le premier opérateur de supermarchés en Roumanie, renforçant ainsi son offre multiformat au plus près des clients.

Note 3 Périmètre de consolidation

3.1 Principes comptables

Principes de consolidation

Les comptes consolidés comprennent les états financiers des filiales à compter de leur date d'acquisition (date à laquelle le contrôle est obtenu), et jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse, ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et co-entreprises comptabilisées par mise en équivalence.

(i) **Filiales**

Une filiale est une entité contrôlée directement ou indirectement par le Groupe. Le contrôle existe sur une entité lorsque le Groupe détient le pouvoir sur celle-ci, est exposé ou a droit à des rendements variables du fait de son implication dans l'entité et lorsqu'il a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influer sur le montant de ces rendements. Pour déterminer si une situation de contrôle existe, le Groupe prend en considération tous les faits et circonstances pertinents pour évaluer son contrôle sur l'entité en question, comme les droits découlant d'accords contractuels ou les droits de vote potentiels détenus par le Groupe si ces derniers sont substantiels.

En ce qui concerne les filiales acquises en cours d'exercice, seuls les résultats de la période postérieure à la date d'acquisition sont retenus dans le compte de résultat consolidé. Pour les filiales cédées en cours d'exercice ou dont le contrôle a été perdu, seuls les résultats de la période antérieure à la date de cession sont retenus dans le compte de résultat consolidé.

Les transactions ainsi que les actifs et passifs réciproques entre les filiales sont éliminés. Lorsqu'une filiale réalise une transaction avec une entreprise associée ou une co-entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, les profits et pertes résultant de cette transaction ne sont comptabilisés dans les comptes consolidés du Groupe qu'à hauteur des intérêts détenus par les tiers dans l'entreprise associée ou la co-entreprise.

(ii) **Entreprises associées et co-entreprises**

Sont comptabilisées par mise en équivalence les entités dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable (entreprises associées) et les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint et répondant à la définition d'une co-entreprise, selon les principes exposés dans la note 7 « Titres mis en équivalence ».

L'influence notable se caractérise par le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financière et opérationnelle de l'entité, sans toutefois contrôler ou contrôler conjointement ces politiques.

Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entité, qui n'existe que dans les cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

(iii) **Autres participations**

Lorsque le Groupe n'exerce pas de contrôle, de contrôle conjoint ou d'influence notable sur les décisions opérationnelles ou financières de sociétés dont il détient les titres, ceux-ci sont comptabilisés conformément aux dispositions applicables aux actifs financiers disponibles à la vente et présentés en « Autres actifs financiers non courants ». La méthode d'évaluation et de dépréciation est exposée dans la note 12 « Actifs, passifs et résultat financiers ».

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises, dans les cas où le Groupe obtient le contrôle d'une ou plusieurs autres activités, sont comptabilisés par application de la méthode de l'acquisition. Les regroupements d'entreprises intervenus à compter du 1er janvier 2010 sont évalués et comptabilisés selon les principes décrits ci-dessous, conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 – *Regroupements d'entreprises* (version révisée en 2008).

- À la date d'acquisition, le Groupe procède à l'identification et à l'évaluation à la juste valeur de l'ensemble des actifs acquis et des passifs repris.
- Le *goodwill* correspond à la somme de la contrepartie transférée (prix d'acquisition) et des participations ne donnant pas le contrôle minorée du montant net comptabilisé au titre des actifs identifiables acquis et passifs repris. Ce *goodwill* est comptabilisé directement dans le bilan de l'entité acquise, dans la devise fonctionnelle de cette dernière et fait l'objet d'un suivi ultérieur au niveau du secteur opérationnel auquel l'entité est affectée selon les modalités décrites en note 6.3. Tout profit au titre d'une acquisition à des conditions avantageuses (*goodwill* négatif) est immédiatement comptabilisé en résultat.

- Pour chaque regroupement impliquant une prise de participation inférieure à 100 %, la fraction d'intérêts non acquise (intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle) est évaluée à la date d'acquisition :
 - soit à sa juste valeur ; un *goodwill* est alors comptabilisé pour la part relative aux participations ne donnant pas le contrôle (méthode dite du « *goodwill* complet ») ;
 - soit à hauteur de sa quote-part dans l'actif net identifiable de l'entité acquise, ce qui conduit à ne reconnaître que le *goodwill* attribuable au Groupe (méthode dite du « *goodwill* partiel »).

Ce choix est déterminé transaction par transaction.

- Le Groupe dispose d'une période d'évaluation pour finaliser la comptabilisation des regroupements d'entreprises, cette période s'achevant dès les dernières informations nécessaires obtenues et au plus tard 12 mois après la date d'acquisition. Tout ajustement de la juste valeur des actifs acquis et passifs assumés et du prix d'acquisition au cours de la période d'évaluation est comptabilisé en contrepartie du *goodwill* dans la mesure où il résulte de faits et circonstances existant à la date d'acquisition. Au-delà de cette période de 12 mois, tout ajustement est enregistré directement en résultat.
- En cas d'acquisition par étapes, la prise de contrôle déclenche la réévaluation à la juste valeur de la participation antérieurement détenue par le Groupe en contrepartie du résultat ; toute perte de contrôle donne lieu à la réévaluation de la participation résiduelle éventuelle à la juste valeur suivant les mêmes modalités.
- Les frais de transaction sont comptabilisés immédiatement en charges opérationnelles lorsqu'ils sont encourus.

Lors de la transition aux normes IFRS, le Groupe a opté pour l'option d'IFRS 1 – *Première adoption des normes internationales d'information financière* prévoyant le maintien des traitements appliqués aux regroupements d'entreprises sous les référentiels comptables précédents.

Transactions concernant les participations ne donnant pas le contrôle

Toute prise ou cession de participation dans une filiale ne modifiant pas le contrôle, réalisée après le regroupement d'entreprises, est considérée comme une transaction entre actionnaires et est comptabilisée directement en capitaux propres en application de la norme IFRS 10 – *États financiers consolidés*. Elle est par ailleurs présentée dans le tableau de flux de trésorerie en activités de financement.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Le Groupe présente ses états financiers en euros.

La monnaie fonctionnelle d'une entité est la devise dans laquelle elle réalise l'essentiel des flux liés à son activité. Pour le Groupe, la monnaie fonctionnelle d'une entité correspond à la monnaie du pays dans lequel elle se trouve.

Les états financiers des sociétés dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro et n'est pas la monnaie d'une économie en hyperinflation, sont convertis en euro de la façon suivante :

- les postes du bilan sont convertis au taux de clôture ;
- les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen pondéré de la période ;
- les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés en autres éléments du résultat global ; ils participent ultérieurement, le cas échéant, au calcul du résultat de cession de la ou des société(s) concernée(s) ;
- les éléments présentés dans le tableau des flux de trésorerie sont convertis au taux moyen de la période, sauf si le taux en vigueur au jour de la transaction est significativement différent.

En 2015 et 2016, il n'y a pas dans le périmètre du Groupe de pays en hyperinflation.

Conversion des opérations réalisées en devises

Lorsqu'une entité du Groupe réalise des opérations dans une devise différente de sa devise fonctionnelle, celles-ci sont initialement converties au taux en vigueur au jour de la transaction.

A chaque arrêté, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont réévalués au taux de clôture en vigueur à cette même date ; les écarts de change correspondants sont comptabilisés en profit ou perte de change dans le compte de résultat.

Les financements intra-groupe mis à la disposition de certaines filiales du Groupe et pour lesquels le remboursement n'est ni planifié ni probable sont considérés comme faisant partie intégrante de l'investissement net réalisé à l'étranger ; les écarts de change dégagés lors de leurs réévaluations successives à chaque arrêté sont alors comptabilisés directement en autres éléments du résultat global, conformément aux dispositions de la norme IAS 21 – *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*.

Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Lorsque le Groupe s'attend à recouvrer la valeur d'un actif, ou d'un groupe d'actifs, par sa vente plutôt que par son utilisation, cet actif est présenté distinctement sur la ligne « Actifs détenus en vue de leur vente » de l'état de la situation financière, conformément à la norme IFRS 5 – *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*. Les passifs relatifs à cet actif, le cas échéant, sont également présentés sur une ligne distincte de l'état de la situation financière (« Passifs liés aux actifs détenus en vue de leur vente »). Un actif classé comme tel est évalué au montant le plus faible de sa valeur comptable et de sa juste valeur, diminuée des frais liés à la vente. Il ne fait en conséquence plus l'objet d'un amortissement.

Une activité abandonnée est soit une composante d'une entité dont celle-ci s'est séparée soit une activité qui est classée comme détenue en vue de la vente et :

- qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte ;
- fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique et distincte ; ou
- est une activité acquise exclusivement en vue de la revente.

La classification comme activité abandonnée a lieu au moment de la cession ou à une date antérieure lorsque l'activité satisfait aux critères pour être classée comme détenue en vue de la vente. Lorsqu'une activité est classée en activité abandonnée, le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie comparatifs sont retraités comme si l'activité avait satisfait aux critères d'une activité abandonnée à compter de l'ouverture de la période comparative.

En outre, l'ensemble des actifs et des passifs liés aux activités abandonnées ou destinées à être cédées est présenté sur une ligne distincte de l'actif et du passif, tels qu'ils apparaîtraient lors de la cession après élimination des positions intragroupes.

3.2 Principales variations de périmètre

3.2.1 Opérations réalisées au cours de l'exercice 2016

Acquisition de la société Billa Roumanie

En application de la norme IFRS 3 – *Regroupements d'entreprises*, l'acquisition de la société Billa Roumanie, finalisée le 30 juin 2016, s'est traduite par la comptabilisation en produits non courants d'un *badwill* provisoire (non significatif). Le montant des produits des activités ordinaires et du résultat de la société Billa Roumanie inclus dans l'état du résultat global consolidé de l'exercice n'est pas significatif.

Acquisition de la société Rue du Commerce

En application de la norme IFRS 3, l'acquisition de la société Rue du Commerce, finalisée en janvier 2016, s'est traduite par la comptabilisation en produits non courants d'un *badwill* (non significatif). Le montant des produits des activités ordinaires et du résultat de la société Rue du Commerce inclus dans l'état du résultat global consolidé de l'exercice n'est pas significatif.

Création de Cargo Property

Le Groupe a créé la société Cargo Property Holding, société immobilière dédiée à la logistique co-financée par des tiers investisseurs. Le capital de Cargo Property Holding est détenu par le Groupe, à concurrence de 32,2 %, et par trois co-investisseurs. Carrefour, premier actionnaire de Cargo Property Holding, est le locataire unique et exclusif des actifs détenus par Cargo Property Holding et de ses filiales et, compte tenu des règles de nomination et de révocation du gérant de la société et de ses filiales établies dans le pacte d'associés, a la capacité de prendre seul les décisions opérationnelles portant sur les activités pertinentes. En conséquence, le Groupe estime qu'il détient le contrôle de la société Cargo Property Holding et de ses filiales, qui sont consolidées dans les comptes au 31 décembre 2016.

Autres opérations

Les autres variations de périmètre de l'exercice concernent principalement les opérations suivantes :

- perte de contrôle de la société Carrefour Property Development (renommée Cardety), détenue à hauteur de 43,1 % au 31 décembre 2016 (entreprise associée, mise en équivalence à compter d'avril 2016) ;
- plusieurs acquisitions en France dans le secteur de l'e-commerce (notamment Greenweez, leader des produits biologiques sur Internet) ; ces opérations n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés de l'exercice.

Par ailleurs, le projet d'acquisition en Espagne auprès du groupe Eroski des 36 hypers compacts d'une surface totale de 235 000 m², ainsi que 8 galeries marchandes et 22 stations-service attenantes, annoncé le 29 février 2016, n'était pas finalisé en date de clôture (acquisition soumise à conditions).

3.2.2 Opérations réalisées en 2015

Aucune acquisition ni cession significative n'a été réalisée au cours l'exercice 2015.

3.3 Périmètre au 31 décembre 2016

La liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe (filiales et entreprises associées) figure en note 16.

Il n'existe pas de changement dans les faits et circonstances ayant amené le Groupe à revoir au cours de l'exercice sa conclusion quant à l'exercice du contrôle sur ses filiales.

3.4 Résultat net des activités abandonnées

En 2016, le résultat net des activités abandonnées présente un solde négatif de 40 millions d'euros qui correspond principalement au résultat des magasins Dia cédés et destinés à être cédés, traités en application de la norme IFRS 5 – *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*.

En 2015, le résultat net des activités abandonnées, positif à hauteur de 4 millions d'euros, provenait essentiellement de l'extinction d'un risque ancien, compensé par le résultat des magasins Dia cédés et destinés à être cédés.

Note 4 Information sectorielle

Principes comptables

La norme IFRS 8 – *Secteurs opérationnels* requiert la présentation de données relatives aux secteurs opérationnels du Groupe issues du reporting interne et utilisées par la Direction dans ses décisions d'investissement et d'évaluation de la performance. Pour le Groupe, les secteurs opérationnels sont constitués par les pays dans lesquels il exerce ses activités au travers de magasins intégrés, les résultats de chaque pays faisant l'objet d'une revue mensuelle par le Président-Directeur Général du Groupe qui est le « principal décideur opérationnel » au sens de la norme IFRS 8.

Le Groupe présente son information sectorielle en regroupant, comme le permet IFRS 8, les pays présentant des caractéristiques similaires, c'est-à-dire se trouvant dans la même zone géographique :

- France ;
- Europe (hors France) : Espagne, Italie, Belgique, Pologne et Roumanie ;
- Amérique latine : Brésil et Argentine ;
- Asie : Chine et Taïwan.

Les résultats réalisés par certaines entités exerçant des fonctions supports font l'objet d'une allocation aux différents pays, au prorata de l'activité déployée au bénéfice de chacun d'entre eux. Les produits et charges résiduels de ces entités sont présentés au sein de « fonctions globales ».

Les actifs sectoriels incluent les *goodwill*, les autres immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles, les immeubles de placement, ainsi que, présentés dans les « Autres actifs sectoriels », les stocks, les créances clients et comptes rattachés, les encours clients des sociétés financières et les autres débiteurs. Les passifs sectoriels correspondent aux dettes fournisseurs, au refinancement des encours clients et aux autres créditeurs.

Les investissements de chaque secteur correspondent aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles (hors *goodwill*) telles que présentées dans le tableau de flux de trésorerie.

Les informations communiquées dans les tableaux ci-après sont présentées selon les mêmes principes comptables que ceux utilisés pour les états financiers consolidés du Groupe.

4.1 Résultats sectoriels

2016 *(en millions d'euros)*	**Total Groupe**	**France**	**Europe**	**Amérique latine**	**Asie**	**Fonctions globales**
Chiffre d'affaires hors taxes	76 645	35 877	20 085	14 507	6 176	0
Autres Revenus	2 720	877	718	750	301	74
Résultat opérationnel courant	**2 351**	**1 031**	**712**	**711**	**(58)**	**(45)**
Résultat opérationnel	**1 943**					
Résultat financier	(515)					
Résultat avant impôts	**1 428**					
RESULTAT NET TOTAL	**894**					
Investissements corporels et incorporels	2 749	1 287	625	519	174	144
Dotations aux amortissements	(1 487)	(616)	(414)	(183)	(199)	(74)

2015 *(en millions d'euros)*	**Total Groupe**	**France**	**Europe**	**Amérique latine**	**Asie**	**Fonctions globales**
Chiffre d'affaires hors taxes	76 945	36 272	19 724	14 290	6 659	0
Autres Revenus	2 464	801	600	684	312	66
Résultat opérationnel courant	**2 445**	**1 191**	**567**	**705**	**13**	**(31)**
Résultat opérationnel	**2 232**					
Résultat financier	(515)					
Résultat avant impôts	**1 717**					
RESULTAT NET TOTAL	**1 123**					
Investissements corporels et incorporels	2 378	957	579	517	204	122
Dotations aux amortissements	(1 470)	(602)	(389)	(180)	(213)	(87)

4.2 Bilans sectoriels

31/12/2016 *(en millions d'euros)*	**Total Groupe**	**France**	**Europe**	**Amérique latine**	**Asie**	**Fonctions globales**
Actif						
Goodwill	8 640	4 775	3 124	627	112	1
Autres immobilisations incorporelles	1 266	298	395	158	25	390
Immobilisations corporelles	13 406	5 716	3 782	2 815	1 079	14
Immeubles de placement	314	3	128	46	137	-
Autres actifs sectoriels	17 945	9 342	3 324	3 851	1 086	342
Total Actifs sectoriels	**41 571**	**20 134**	**10 754**	**7 497**	**2 438**	**748**
Autres actifs non affectés	7 274					
TOTAL ACTIF	**48 845**					
Passif (hors capitaux propres)						
Passifs sectoriels	25 139	11 927	5 767	4 597	2 429	420
Autres passifs non affectés	11 698					
TOTAL PASSIFS	**36 837**					

31/12/2015 *(en millions d'euros)*	**Total Groupe**	**France**	**Europe**	**Amérique latine**	**Asie**	**Fonctions globales**
Actif						
Goodwill	8 495	4 718	3 138	528	110	1
Autres immobilisations incorporelles	1 014	255	340	101	21	298
Immobilisations corporelles	12 071	5 173	3 604	2 102	1 160	32
Immeubles de placement	383	31	165	48	139	-
Autres actifs sectoriels	16 514	8 954	3 024	3 066	912	558
Total Actifs sectoriels	**38 477**	**19 131**	**10 272**	**5 844**	**2 341**	**889**
Autres actifs non affectés	6 618					
TOTAL ACTIF	**45 095**					
Passif (hors capitaux propres)						
Passifs sectoriels	23 238	11 842	5 268	3 428	2 304	395
Autres passifs non affectés	11 185					
TOTAL PASSIFS	**34 423**					

Note 5 Données opérationnelles

5.1 Produits des activités ordinaires

Principes comptables

Les produits des activités ordinaires (« revenus totaux ») sont composés du chiffre d'affaires hors taxes et des autres revenus.

Le chiffre d'affaires hors taxes correspond uniquement au chiffre d'affaires réalisé dans les magasins, sur les sites d'e-commerce et les stations-service (ventes aux clients finaux), ainsi que dans les entrepôts (ventes aux franchisés).

Les autres revenus comprennent notamment les revenus de l'activité de banque et d'assurance (y compris commissions perçues au titre des cotisations carte bancaire, de dossiers de crédit classique ou de crédit revolving), les revenus de l'activité de promotion immobilière, le chiffre d'affaires de l'activité voyages, les revenus locatifs des galeries marchandes et les redevances perçues des franchisés.

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir en échange des biens et services vendus, hors taxes, nette des avantages accordés aux clients.

Les avantages différés accordés aux clients concomitamment à une vente dans le cadre des programmes de fidélisation constituent des éléments séparés de la vente initiale ; ces avantages sont évalués à leur juste valeur et comptabilisés en déduction du chiffre d'affaires de la vente initiale. Le chiffre d'affaires correspondant est reconnu à la date d'utilisation des avantages par les clients, conformément à l'interprétation IFRIC 13 – *Programme de fidélisation de la clientèle*.

Les produits des activités ordinaires sont reconnus :

- s'agissant des ventes de marchandises, lorsque les risques et les avantages inhérents à la propriété des biens ont été transférés au client ;
- s'agissant des prestations de services, sur la période où les services sont rendus. Les commissions perçues au titre des cotisations carte bancaire, de dossiers de crédit classique ou de crédit revolving sont étalées sur la durée des contrats.

5.1.1 Chiffre d'affaires hors taxes

(en millions d'euros)	2016	2015	Prog. en %
Chiffre d'affaires hors taxes	76 645	76 945	(0,4) %

À taux de change constants, le chiffre d'affaires 2016 aurait été de 79 052 millions d'euros, à comparer avec 76 945 millions d'euros en 2015, soit une hausse de 2,7 %.

L'incidence de la variation des taux de change s'élève à (2 407) millions d'euros au 31 décembre 2016, dont (2 076) millions d'euros pour la zone Amérique latine et (246) millions d'euros pour la zone Asie.

CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES PAR PAYS

(en millions d'euros)	2016	2015
France	**35 877**	**36 272**
Europe (hors France)	**20 085**	**19 724**
Espagne	8 049	7 923
Italie	4 892	4 940
Belgique	3 994	3 967
Pologne	1 649	1 678
Roumanie	1 501	1 215
Amérique latine	**14 507**	**14 290**
Brésil	11 772	10 681
Argentine	2 735	3 609
Asie	**6 176**	**6 659**
Chine	4 446	5 020
Taïwan	1 729	1 639

5.1.2 Autres revenus

(en millions d'euros)	2016	2015	Prog. en %
Produits financiers et commissions [1]	1 373	1 330	3,2 %
Revenus de location	213	210	1,2 %
Revenus de sous-location	260	271	(4,1) %
Revenus de l'activité de promotion immobilière [2]	113	-	-
Revenus divers [3]	761	653	16,6 %
TOTAL AUTRES REVENUS	**2 720**	**2 464**	**10,4 %**

(1) Comprennent le produit net des activités de banque et d'assurance du Groupe.

(2) Correspondent au prix de vente des ensembles immobiliers qui ont été développés par le Groupe en vue de leur revente. Compte tenu des coûts de développement, présentés en Coût des ventes, la marge de promotion s'élève à 38 M€.

(3) Sont essentiellement composés de redevances reçues des franchisés, de revenus de location-gérance et de produits annexes.

5.2 Résultat opérationnel courant

Principes comptables

Le résultat opérationnel courant est un agrégat intermédiaire ayant pour objet de faciliter la compréhension de la performance opérationnelle du Groupe. Il correspond au résultat opérationnel (qui est défini par différence comme l'ensemble des charges et produits ne résultant pas des activités de financement, des activités abandonnées et de l'impôt) hors éléments résultant d'événements inhabituels, anormaux et peu fréquents présentés en produits et charges non courants (cf. note 5.3).

5.2.1 Coût des ventes

Principes comptables

Le coût des ventes intègre les achats nets des ristournes et coopérations commerciales, les variations de stock (après prise en compte des dépréciations), les produits liés à l'escompte, les écarts de change générés par les achats de marchandises, des coûts logistiques, ainsi que d'autres coûts essentiellement composés des coûts des produits vendus par les sociétés financières et du coût de revient de l'activité de promotion immobilière.

Les ristournes et coopérations commerciales sont évaluées sur la base des dispositions contractuelles prévues dans les accords avec les fournisseurs.

5.2.2 Frais généraux et amortissements

(en millions d'euros)	2016	2015	Prog. en %
Frais généraux	(14 147)	(14 105)	0,3 %
Amortissements	(1 487)	(1 470)	1,2 %
TOTAL FRAIS GENERAUX ET AMORTISSEMENTS	**(15 634)**	**(15 574)**	**0,4 %**

Frais généraux

Les frais généraux se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	2016	2015	Prog. en %
Frais de personnel	(8 240)	(8 209)	0,4 %
Locations immobilières	(1 022)	(1 035)	(1,2) %
Publicité	(955)	(896)	6,6 %
Honoraires	(895)	(847)	5,6 %
Entretien et réparation	(796)	(806)	(1,2) %
Energie et électricité	(670)	(673)	(0,5) %
Taxes	(578)	(598)	(3,3) %
Autres frais généraux	(992)	(1 041)	(4,8) %
TOTAL FRAIS GENERAUX	**(14 147)**	**(14 105)**	**0,3 %**

Amortissements

En prenant en compte les amortissements logistiques inclus dans le coût des ventes, le total des amortissements comptabilisés au compte de résultat s'élève à 1 535 millions d'euros en 2016 (1 511 millions d'euros en 2015) et se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	2016	2015	Prog. en %
Immobilisations corporelles	*(1 313)*	*(1 282)*	*2,5 %*
Immobilisations incorporelles	*(143)*	*(155)*	*(7,2) %*
Immobilisations en location financement	*(18)*	*(21)*	*(17,3) %*
Immeubles de placement	*(12)*	*(12)*	*0,9 %*
Amortissements des immobilisations et immeubles de placement	**(1 487)**	**(1 470)**	**1,2 %**
Amortissements des immobilisations logistiques	**(48)**	**(41)**	**17,5 %**
TOTAL AMORTISSEMENTS	**(1 535)**	**(1 511)**	**1,6 %**

5.3 Produits et charges non courants

Principes comptables

Conformément aux dispositions de la recommandation n°2013-03 du 7 novembre 2013 de l'Autorité des Normes Comptables, le Groupe présente en résultat opérationnel non courant des « éléments peu nombreux, bien identifiés, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée ».

Sont comptabilisés en produits et charges non courants certains éléments significatifs à caractère inhabituel de par leur nature et leur fréquence tels que des dépréciations d'actifs non courants, des coûts de restructuration et des charges liées à des réestimations de risques d'origine ancienne, sur la base d'informations ou d'éléments dont le Groupe a eu connaissance au cours de l'exercice.

Ces éléments sont présentés de manière distincte dans le compte de résultat afin de « faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante et permettre au lecteur des comptes de disposer d'éléments utiles dans une approche prévisionnelle des résultats ».

(en millions d'euros)	2016	2015
Résultat de cession d'actifs	39	64
Coûts de réorganisation	(154)	(237)
Autres produits et charges non courants	(127)	31
Résultat non courant avant dépréciation et pertes sur actifs	**(242)**	**(142)**
Dépréciations et pertes sur actifs	(130)	(115)
dont dépréciations et pertes sur goodwill	*(5)*	*(2)*
dont dépréciations et pertes sur actifs corporels et incorporels	*(125)*	*(113)*
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	**(372)**	**(257)**
Dont :		
total des produits non courants	*118*	*212*
total des charges non courantes	*(490)*	*(468)*

Résultat de cession d'actifs

Le résultat de cession de l'exercice 2016 est composé de plus-values réalisées dans le cadre de diverses cessions d'actifs individuellement non significatives.

En 2015, le résultat de cession était essentiellement composé de plus-values réalisées dans le cadre de cessions d'actifs à l'entreprise associée Carmila.

Coûts de réorganisation

Les coûts de réorganisation découlent des plans de rationalisation des structures en cours de déploiement dans plusieurs pays du Groupe. La charge comptabilisée en 2016, comme en 2015, comprend notamment l'incidence du plan d'intégration des magasins Dia France acquis fin 2014, ainsi que les coûts liés à la refonte des chaînes logistiques en France.

Dépréciations et pertes sur actifs

Des dépréciations d'immobilisations autres que les *goodwill* ont été enregistrées en 2016 pour un montant de 93 millions d'euros (52 millions d'euros en 2015), traduisant la situation difficile de certains magasins, notamment en Chine (cf. principes comptables énoncés en note 6.3). Des sorties d'actifs ont également été enregistrées pour 33 millions d'euros (61 millions d'euros en 2015).

Autres produits et charges non courants

Les autres produits et charges non courants comprennent principalement une charge liée à la taxe sur les surfaces commerciales en France (TaSCom), qui résulte de la modification du traitement comptable de la TaSCom en application d'IFRIC 21 – *Taxes*, modification faisant suite aux amendements apportés à la loi du 13 juillet 1972 relative à la TaSCom par la loi de finances rectificative pour 2015 et par la loi de finances pour 2017.

Ces modifications portent notamment sur l'introduction d'un deuxième fait générateur de la taxe, selon lequel l'exploitant qui cesse d'exploiter un établissement imposable en cours d'année est également redevable de la taxe, au prorata de la durée de son exploitation l'année de la cessation. Ce changement législatif conduit à modifier l'exercice de rattachement de la taxe dans les comptes consolidés et s'applique de façon prospective à compter de 2016 ; en pratique, deux taxes sont comptabilisées en 2016 : celle due au 1er janvier 2016 sur le chiffre d'affaires 2015, présentée dans les charges non courantes (106 millions d'euros), et la taxe due au 1er janvier 2017 sur le chiffre d'affaires 2016, comptabilisée en résultat opérationnel courant.

5.4 Besoin en fonds de roulement

5.4.1 Variation du besoin en fonds de roulement

La variation du besoin en fonds de roulement comprise dans la variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation du tableau de flux de trésorerie se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	2016	2015	Variation
Variation des stocks	(350)	(528)	178
Variation des créances commerciales	(117)	(69)	(48)
Variation des créances et dettes fournisseurs	1 083	875	208
Variation des dettes de fidélité	(2)	(55)	53
Variation du BFR marchand (« Trésorerie marchandises »)	**614**	**224**	**390**
Variation des autres créances et autres dettes	(160)	52	(212)
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	**454**	**276**	**178**

Ces éléments, comme tous les autres éléments du tableau des flux de trésorerie, sont convertis au taux moyen de la période.

5.4.2 Stocks

Principes comptables

Conformément à la norme IAS 2 – *Stocks*, les stocks de marchandises et les stocks liés à l'activité de promotion immobilière (actifs en cours de construction) sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient des stocks de marchandises correspond au dernier prix d'achat majoré des frais accessoires, méthode adaptée à la rotation rapide des stocks et qui ne génère pas d'écart significatif avec la méthode FIFO (« premier entré, premier sorti »). Cette valorisation incorpore l'ensemble des éléments constitutifs du coût d'achat des marchandises vendues (à l'exception des pertes et gains de change) et prend également en compte la totalité des conditions obtenues à l'achat de la part des fournisseurs (ristournes et coopérations commerciales).

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé sur la base des perspectives d'écoulement, minoré des coûts additionnels nécessaires à la vente.

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Stocks en valeur brute	7 278	6 595
Dépréciation	(239)	(233)
TOTAL STOCKS	**7 039**	**6 362**

5.4.3 Créances commerciales

Principes comptables

Les créances commerciales comprennent principalement les créances à recevoir des fournisseurs (au titre des ristournes et coopérations commerciales à recevoir), des franchisés ainsi que celles dues au titre des loyers des galeries marchandes et des opérations réalisées dans le cadre de l'activité de promotion immobilière.

Les créances commerciales sont des instruments financiers de la catégorie « Prêts et créances » (cf. note 12).

Elles sont comptabilisées pour le montant initial de la facture et font l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation, qui prend en compte la capacité du débiteur à honorer sa dette et l'ancienneté de la créance (cf. note 12.6.4).

Certaines filiales du Groupe procèdent à des cessions de créances commerciales. Conformément à la norme IAS 39 – *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, les créances concernées sont décomptabilisées lorsque la quasi-totalité des risques et avantages qui leur sont associés (principalement les risques d'insolvabilité du débiteur, de retard de paiement et de dilution) est transférée à un tiers.

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Créances sur les clients	1 523	1 353
Dépréciation des créances douteuses	(181)	(180)
Total Créances sur les clients	**1 342**	**1 173**
Fournisseurs débiteurs	1 341	1 096
TOTAL CREANCES COMMERCIALES	**2 682**	**2 269**

5.4.4 Dettes fournisseurs et autres créditeurs

Principes comptables

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs comprennent principalement les dettes contractées vis-à-vis des fournisseurs du Groupe. Elles comprennent également celles que les fournisseurs ont cédées auprès d'établissements financiers dans le cadre de programmes d'affacturage inversé, la substance et les caractéristiques des dettes concernées n'étant pas substantiellement modifiées.

Les dettes fournisseurs entrent dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût amorti, telle que définie par la norme IAS 39 – *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* (cf. note 12). Ces passifs financiers sont évalués à l'origine à leur valeur nominale dans la mesure où elle constitue une estimation raisonnable de leur valeur de marché étant donné leur caractère court terme.

5.4.5 Créances et dettes fiscales

DETAIL DES CREANCES FISCALES

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Taxes sur le chiffre d'affaires	811	621
Autres impôts et taxes	56	62
Actifs d'impôt exigible [1]	177	485
TOTAL CREANCES FISCALES	**1 044**	**1 168**

(1) En décembre 2016, le Groupe a cédé ses créances de crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) pour un montant total de 201 millions d'euros. Le transfert au cessionnaire de la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des créances ayant été démontré, ces créances ont été décomptabilisées par analogie aux principes énoncés par la norme IAS 39 – Instruments financiers : comptabilisation et évaluation sur la décomptabilisation des actifs financiers. La charge d'escompte enregistrée en « Autres produits et charges financiers » s'est élevée à 3,5 millions d'euros.

DETAIL DES DETTES FISCALES

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Taxes sur le chiffre d'affaires	379	306
Autres impôts et taxes	750	649
Passifs d'impôt exigible	130	141
TOTAL DETTES FISCALES	**1 260**	**1 097**

5.4.6 Autres actifs et passifs courants

DETAIL DES AUTRES ACTIFS COURANTS

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Créances sociales	20	23
Créances sur cessions d'immobilisations	16	23
Charges constatées d'avance	327	288
Autres créances d'exploitation nettes	544	372
TOTAL AUTRES ACTIFS COURANTS	**907**	**705**

DETAIL DES AUTRES PASSIFS COURANTS

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Dettes sociales	1 760	1 874
Dettes vis-à-vis des fournisseurs d'immobilisations	752	831
Produits constatés d'avance	122	121
Dettes diverses	519	419
TOTAL AUTRES PASSIFS COURANTS	**3 153**	**3 244**

5.5 Activités de banque et d'assurance

Principes comptables

En support de son activité de distributeur, le Groupe a développé une activité de banque et d'assurance à destination de ses clients, principalement en France, en Espagne et au Brésil.

Les sociétés financières du Groupe mettent notamment à disposition de leurs clients des cartes bancaires siglées « Carrefour », utilisables dans les magasins du Groupe et ailleurs, des prêts à la consommation et des produits d'épargne (assurance-vie, livrets...).

De par son importance dans le bilan consolidé du Groupe et ses spécificités, cette activité annexe fait l'objet d'une présentation particulière dans les états financiers du Groupe :

- les créances détenues sur la clientèle (encours des cartes de paiement, prêts personnels...) sont présentées au bilan sur les lignes « Encours clients des sociétés financières – Part à plus d'un an » et « Encours clients des sociétés financières – Part à moins d'un an » suivant leur maturité ;
- les dettes contractées afin de refinancer ces créances sont présentées sur les lignes « Refinancement des encours clients – Part à plus d'un an » et « Refinancement des encours clients – Part à moins d'un an » suivant leur maturité ;
- les autres actifs et passifs (immobilisations corporelles et incorporelles, trésorerie, dettes fiscales et sociales...) sont présentés sur les lignes de bilan correspondantes ;
- les revenus nets tirés des activités bancaires sont présentés au sein de la ligne « Autres revenus » du compte de résultat ;
- la variation du besoin en fonds de roulement de l'activité de banque et d'assurance est isolée sur la ligne « Variation des encours sur crédit à la consommation » du tableau des flux de trésorerie.

5.5.1 Encours clients des sociétés financières

Au 31 décembre 2016, les encours clients s'élèvent à 6 273 millions d'euros (à comparer à 6 010 millions d'euros à fin 2015) et se composent comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Encours cartes	4 432	4 080
Encours prêts	2 347	2 358
Encours crédits (liés à des achats magasins)	69	68
Autres encours	287	349
Dépréciation	(863)	(846)
Divers	2	2
TOTAL ENCOURS CLIENTS	**6 273**	**6 010**
Part à moins d'un an	*3 902*	*3 658*
Part à plus d'un an	*2 371*	*2 351*

5.5.2 Refinancement des encours clients des sociétés financières

Le refinancement de ces encours à hauteur de 5 330 millions d'euros à fin 2016 (5 249 millions d'euros à fin 2015) est assuré par les sources de financement suivantes :

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Dettes représentées par un titre (certificats de dépôt, BMTN)	1 251	1 645
Emprunts bancaires	317	214
Emprunts obligataires [1]	1 846	1 625
Comptes sur livret clients	501	580
Titrisation [2]	510	510
Autres dettes de refinancement auprès des établissements financiers	886	649
Autres	19	26
TOTAL REFINANCEMENT DES ENCOURS CLIENTS	**5 330**	**5 249**
Part à moins d'un an	*3 395*	*3 328*
Part à plus d'un an	*1 935*	*1 921*

(1) En 2016 :

- émission par Carrefour Banque d'un nouvel emprunt obligataire : 500 millions d'euros à taux variable (5 ans - échéance au 20 avril 2021, avec un coupon à Euribor 3 mois + 0,68 %) ;

- remboursement en avril par Carrefour Banque d'un emprunt obligataire à taux variable pour un montant nominal de 300 millions d'euros.

En 2015 :

- émission par Carrefour Banque de deux nouveaux emprunts obligataires : 500 millions d'euros à taux variable (5 ans - échéance au 20 mars 2020, avec un coupon à Euribor 3 mois + 50 bps) et 300 millions d'euros à taux variable (4 ans - échéance au 19 octobre 2019, avec un coupon à Euribor 3 mois + 88 bps) ;

- remboursement en septembre par Carrefour Banque d'un emprunt obligataire à taux fixe pour un montant nominal de 410 millions d'euros.

(2) Ce poste se compose de l'opération de titrisation « Master Credit Cards Pass » lancée par Carrefour Banque en novembre 2013, compartimentée et rechargeable, portant sur un encours titrisé de 560 millions d'euros et ayant permis de lever 400 millions d'euros. Le solde au 31 décembre 2016 s'élève à 510 millions d'euros (solde identique au 31 décembre 2015).

Le fonds commun de titrisation est consolidé dans les comptes du Groupe.

Note 6 Immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement

6.1 Immobilisations incorporelles

Principes comptables

Goodwill

Les *goodwill* sont initialement reconnus lors d'un regroupement d'entreprises tel que décrit en note 3.1.

Conformément à la norme IAS 36 – *Dépréciation d'actifs*, les *goodwill* ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an selon les modalités décrites en note 6.3.

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées de logiciels ainsi que d'autres immobilisations incorporelles rattachées aux magasins.

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées au coût, et celles acquises par voie de regroupement d'entreprises à leur juste valeur (cf. note 3.1).

Les logiciels sont amortis linéairement sur des durées allant de un à huit ans.

Les immobilisations incorporelles du Groupe se composent principalement de *goodwill*, présentés sur une ligne distincte de l'état de la situation financière.

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Goodwill	8 640	8 495
Autres immobilisations incorporelles	1 266	1 014
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**9 906**	**9 510**

6.1.1 Goodwill

La valeur des *goodwill* constatés par le Groupe fait l'objet d'un suivi généralement au niveau des secteurs opérationnels constitués par les pays dans lesquels le Groupe exerce ses activités au travers de magasins intégrés.

Au cours de l'exercice 2016, la valeur nette totale des *goodwill* a augmenté de 145 millions d'euros, en raison principalement de l'incidence de l'évolution du taux de change au Brésil et des acquisitions réalisées en France, notamment dans le secteur de l'e-commerce.

(en millions d'euros)	***Goodwill* nets fin décembre 2015**	**Acquisitions**	**Cessions**	**Impairment**	**Autres mouvements**	**Écarts de conversion**	***Goodwill* nets fin décembre 2016**
France	4 718	66	(17)		8		4 775
Italie	964			(5)			960
Belgique	957				(1)		956
Espagne	862						862
Brésil	465					110	575
Pologne	246					(8)	238
Argentine	63					(10)	53
Autres pays	220					1	221
TOTAL	**8 495**	**66**	**(17)**	**(5)**	**8**	**93**	**8 640**

En 2015, la valeur nette totale des *goodwill* a augmenté de 267 millions d'euros, en raison principalement de l'ajustement du *goodwill* Dia résultant de la finalisation de l'évaluation des actifs acquis et passifs repris sur le second semestre 2015 et du reclassement d'éléments présentés en autres immobilisations incorporelles en 2014, partiellement compensés par l'incidence de l'évolution des taux de change au Brésil et en Argentine.

(en millions d'euros)	*Goodwill* nets fin décembre 2014	Acquisitions	Cessions	Impairment	Autres mouvements	Écarts de conversion	*Goodwill* nets fin décembre 2015
France	4 285	90			343		4 718
Italie	963	1			1		964
Belgique	959			(2)			957
Espagne	862						862
Brésil	613					(149)	465
Pologne	246					1	246
Argentine	86					(23)	63
Autres pays	214					6	220
TOTAL	**8 228**	**91**	**0**	**(2)**	**343**	**(165)**	**8 495**

6.1.2 Autres immobilisations incorporelles

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Valeur brute	2 987	3 214
Amortissements	(1 859)	(2 243)
Dépréciations	(78)	(136)
Immobilisations incorporelles en cours	216	179
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 266**	**1 014**

VARIATION DES AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en millions d'euros)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Au 31 décembre 2014	**3 940**	**(2 625)**	**1 315**
Acquisitions	302		302
Cessions	(106)	67	(39)
Écarts de conversion	(98)	69	(29)
Amortissements		(161)	(161)
Dépréciations		(26)	(26)
Variations de périmètre, transferts et autres mouvements	(645)	297	(347)
Au 31 décembre 2015	**3 393**	**(2 379)**	**1 014**
Acquisitions	357		357
Cessions	(704)	659	(45)
Écarts de conversion	72	(50)	22
Amortissements		(150)	(150)
Dépréciations		(10)	(10)
Variations de périmètre, transferts et autres mouvements	85	(8)	76
Au 31 décembre 2016	**3 202**	**(1 937)**	**1 266**

6.2 Immobilisations corporelles

Principes comptables

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées de constructions, des agencements et installations des magasins et de terrains.

Comptabilisation initiale

Conformément à la norme IAS 16 – *Immobilisations corporelles*, elles sont évaluées à leur coût de revient minoré des amortissements et des pertes de valeur. Pour les actifs nécessitant une longue période de préparation (actifs « qualifiés » au sens de la norme IAS 23 – *Coûts d'emprunt*, qui correspondent pour le Groupe aux immeubles de placement, hypermarchés et supermarchés dont la durée de construction excède 1 an), le Groupe tient compte, le cas échéant, du coût financier supporté dans la détermination du coût de revient total de l'actif.

Les immobilisations corporelles en cours de construction sont comptabilisées au coût diminué de toute perte de valeur identifiée.

Durées d'utilité

L'amortissement des actifs commence lorsqu'ils sont prêts à être utilisés et cesse lors de leur cession, de leur mise au rebut ou de leur reclassement en actifs destinés à être cédés, conformément aux dispositions de la norme IFRS 5 – *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*.

Les terrains ne sont pas amortis. Les autres immobilisations corporelles sont amorties linéairement, en identifiant le cas échéant les principaux composants, en fonction des durées d'utilité estimées suivantes :

Constructions	• Bâtiments	40 ans
	• Aménagements des sols	10 à 20 ans
	• Parkings	6 à 10 ans
Matériel, agencements et installations		4 à 8 ans
Autres immobilisations corporelles		3 à 10 ans

Compte tenu de son activité, le Groupe ne reconnaît pas de valeur résiduelle sur les immobilisations corporelles qu'il utilise.

Les durées d'utilité sont réexaminées à chaque clôture et sont, le cas échéant, révisées de manière prospective conformément aux dispositions de la norme IAS 8 – *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*.

Contrats de location

Lors de la conclusion de contrats de location longue durée portant notamment sur des actifs immobiliers, le Groupe procède à l'analyse des dispositions contractuelles, selon les modalités définies par IAS 17 – *Contrats de location*, pour déterminer s'il s'agit d'un contrat de location simple ou d'un contrat de location-financement, c'est-à-dire un contrat qui a pour effet de transférer substantiellement les risques et avantages inhérents à la propriété d'un bien au preneur. Lors de la prise à bail d'un ensemble immobilier, le terrain et le bâtiment font l'objet d'une analyse séparée.

Les biens mis à la disposition du Groupe au travers d'un contrat de location-financement, sont comptabilisés de la façon suivante :

- les actifs loués sont comptabilisés en immobilisations corporelles pour la juste valeur du bien loué ou, si elle est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location ; ces actifs sont amortis selon les mêmes durées que les immobilisations corporelles dont le Groupe est propriétaire ou sur la durée du contrat si celle-ci est inférieure à la durée d'utilité du bien ;
- la dette correspondante est inscrite au passif du bilan (en « Dettes financières – Part à plus d'un an » et en « Dettes financières – Part à moins d'un an » ; cf. note 12.2.1) ;
- les redevances payées au titre de la location sont ventilées entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette.

Les contrats de location qui ne confèrent pas au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en location simple. Les paiements effectués au titre de ces contrats sont comptabilisés en charges opérationnelles courantes de façon linéaire sur la durée du contrat (cf. note 5.2.2).

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Terrains	2 565	2 373
Constructions	10 200	9 232
Matériel, agencements et installations	15 458	14 602
Autres immobilisations	430	407
Immobilisations en cours	789	759
Terrains en location financement	460	463
Constructions en location financement	1 182	1 196
Matériel, agencements et installations en location financement	84	83
Autres immobilisations en location financement	0	0
Valeur brute des immobilisations corporelles	**31 169**	**29 116**
Amortissements	(16 237)	(15 535)
Amortissements des immobilisations en location financement	(968)	(958)
Dépréciations	(558)	(552)
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**13 406**	**12 071**

VARIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en millions d'euros)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Au 31 décembre 2014	**29 104**	**(16 832)**	**12 272**
Acquisitions [1]	2 043		2 043
Cessions	(1 008)	894	(115)
Amortissements		(1 383)	(1 383)
Dépréciations		(39)	(39)
Écarts de conversion	(874)	310	(565)
Variations de périmètre, transferts et autres mouvements	(149)	5	(144)
Au 31 décembre 2015	**29 116**	**(17 045)**	**12 071**
Acquisitions [1]	2 368		2 368
Cessions	(1 045)	914	(130)
Amortissements		(1 371)	(1 371)
Dépréciations		(75)	(75)
Écarts de conversion	643	(221)	422
Variations de périmètre, transferts et autres mouvements	87	35	123
Au 31 décembre 2016	**31 169**	**(17 763)**	**13 406**

(1) Acquisitions : en 2016 comme en 2015, les investissements reflètent principalement la poursuite du programme de remise à niveau des actifs et de modernisation et développement du parc. En 2016, le montant inclut également les investissements réalisés dans le cadre de la conversion sous enseigne Carrefour des anciens magasins Dia, ainsi que les premiers investissements réalisés par la nouvelle filiale immobilière dédiée à la logistique, Cargo Property.

6.3 Tests de dépréciation

Principes comptables

Conformément à la norme IAS 36 – *Dépréciation d'actifs*, la recouvrabilité des immobilisations incorporelles et corporelles est testée dès lors que des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des actifs individuels et/ou UGT (Unités Génératrices de Trésorerie) et au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéterminée, catégorie composée principalement de *goodwill* pour le Groupe.

Ce test consiste à comparer la valeur nette comptable d'un actif ou d'un groupe d'actifs à sa valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée entre la juste valeur (diminuée du coût de sortie) et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien.

Dans le cas où la valeur recouvrable s'avère inférieure à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles (hors *goodwill*) peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable, dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée diminuée des amortissements complémentaires qui auraient été comptabilisés si aucune perte de valeur n'avait été constatée.

Dépréciation des immobilisations autres que les goodwill

Le niveau d'analyse auquel Carrefour apprécie la valeur recouvrable des immobilisations corporelles correspond au magasin (UGT) pour l'ensemble des formats.

Conformément à la norme IAS 36, le Groupe procède à l'évaluation de la recouvrabilité de ses immobilisations incorporelles (autres que les *goodwill*) et corporelles, dès lors qu'elles présentent des indices tangibles de perte de valeur : tous les magasins enregistrant un résultat opérationnel courant avant amortissements négatif pendant deux années consécutives (au-delà de la phase d'ouverture) sont testés.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur.

La valeur d'utilité est estimée par actualisation des flux de trésorerie futurs du magasin sur une période maximale de 5 ans majorée d'une valeur terminale. La valeur de marché est appréciée au regard de transactions récentes, de pratiques professionnelles, d'expertises indépendantes ou de la valeur estimée de rachat par un concurrent.

Les taux d'actualisation utilisés sont les mêmes que pour les tests de dépréciation des *goodwill*.

Dépréciation des goodwill

La norme IAS 36 prescrit qu'un test de dépréciation soit réalisé annuellement au niveau de chaque UGT ou groupe d'UGT auquel le *goodwill* a été affecté.

Tel que le préconise la norme IAS 36, le *goodwill* doit être affecté à chaque UGT ou à chacun des groupes d'UGT susceptible(s) de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Chaque unité ou groupe d'unités auquel le *goodwill* est ainsi affecté doit représenter, au sein de l'entité, le niveau le plus bas auquel le *goodwill* est suivi pour les besoins de gestion interne et ne doit pas être plus grand qu'un secteur déterminé selon la norme IFRS 8 – *Secteurs opérationnels*, avant regroupement.

Le niveau d'analyse auquel le Groupe Carrefour apprécie la valeur recouvrable des *goodwill* correspond au pays. Ce niveau de test du *goodwill* est fondé sur des critères tant organisationnels que stratégiques :

- le fonctionnement des activités dans les pays (hypermarchés, supermarchés...) s'appuie sur des moyens communs (gestion des achats, systèmes commerciaux, un siège par pays...), qui représentent une source essentielle de synergies entre les différentes activités ;
- les décisions d'arbitrage de portefeuilles d'activité sont généralement prises au niveau du pays, le Groupe ne procédant que très exceptionnellement à la cession d'un magasin de manière isolée.

La valeur d'utilité est estimée par actualisation de flux de trésorerie futurs sur une période qui n'excède en général pas 5 ans avec détermination d'une valeur terminale calculée à partir de l'extrapolation des données de la dernière année au taux de croissance perpétuelle à l'infini et l'utilisation d'un taux d'actualisation spécifique par pays. Les flux de trésorerie futurs sont estimés à partir du plan stratégique à 3 ans établi par la Direction Générale du pays et validé par la Direction Générale du Groupe.

Le taux d'actualisation par pays correspond à la moyenne pondérée du coût des fonds propres et du coût de l'endettement calculé en utilisant un *gearing* sectoriel médian. Le coût des fonds propres spécifique par pays est obtenu à partir des paramètres locaux (taux sans risque, prime de marché). Le coût de l'endettement pris en considération est évalué selon la même logique.

Un test supplémentaire est réalisé lors de la clôture semestrielle dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Les indicateurs retenus par le Groupe sont notamment :

- un indice de perte de valeur interne : dégradation significative du ratio [résultat opérationnel courant avant amortissements et provisions / ventes nettes hors essence] entre le budget et le dernier atterrissage ;
- des indices de perte de valeur externes : hausse significative du taux d'actualisation et/ou dégradation importante de la prévision de croissance du PIB établie par le FMI.

Les pertes de valeur constatées sur les *goodwill* sont définitives, y compris lorsqu'elles ont été comptabilisées lors d'un arrêté intermédiaire.

6.3.1 Dépréciation des goodwill et analyse de sensibilité

Les tests de dépréciation des *goodwill* et des actifs incorporels réalisés en 2016 et 2015, conformément à IAS 36, n'ont pas conduit le Groupe à comptabiliser de perte de valeur sur ces actifs.

Les hypothèses de taux de croissance perpétuelle et de taux d'actualisation (Weighted Average Cost of Capital – WACC) par pays, prises en compte pour les tests de dépréciation 2016 et 2015, se présentent comme suit :

	2016		2015	
Pays	**Taux d'actualisation après impôt**	**Taux de croissance perpétuelle**	**Taux d'actualisation après impôt**	**Taux de croissance perpétuelle**
France	6,3 %	1,8 %	6,3 %	1,6 %
Espagne	6,8 %	1,9 %	7,2 %	2,1 %
Italie	6,6 %	1,7 %	6,6 %	1,6 %
Belgique	6,3 %	1,8 %	6,5 %	1,8 %
Pologne	8,5 %	2,8 %	8,2 %	2,5 %
Roumanie	8,5 %	2,5 %	8,5 %	2,5 %
Brésil	13,0 %	4,8 %	13,2 %	5,0 %
Argentine	16,6 %	7,3 %	19,5 %	8,8 %
Chine	8,9 %	2,6 %	9,5 %	2,4 %
Taïwan	7,4 %	1,9 %	7,7 %	1,8 %

6.3.1.1 Pays pour lesquels la valeur recouvrable est proche de la valeur nette comptable

Les tests menés au 31 décembre 2016 n'ont pas mis en évidence de perte de valeur.

L'Italie et la Pologne ont été identifiées comme ayant une valeur recouvrable proche de la valeur nette comptable tout en lui restant supérieure.

Des analyses de sensibilité ont été menées pour mesurer les variations des principales hypothèses retenues qui pourraient conduire à une dépréciation. Les montants ci-dessous expriment la différence entre la valeur recouvrable et la valeur comptable des actifs nets affectés au pays concerné ; le signe « - » indique que le scénario étudié conduirait à enregistrer une perte du montant spécifié.

ITALIE

Sensibilité au WACC et à la croissance perpétuelle

		WACC (%)				
		(1,00) %	**(0,50) %**	**0,00 %**	**0,50 %**	**1,00 %**
Croissance perpétuelle (%)	(0,50) %	554	333	154	5	(121)
	(0,25) %	691	443	243	80	(57)
	0,00 %	**845**	564	342	161	12
	0,25 %	1 019	701	452	251	87
	0,50 %	1 220	855	574	350	168

Sensibilité aux croissances du CAHT et de la marge de EBITDA

		Croissance du CA HT (%) *				
		(1,00) %	**(0,50) %**	**0,00 %**	**0,50 %**	**1,00 %**
Marge d'EBITDA (%) *	(0,50) %	(103)	(72)	(42)	(11)	21
	(0,25) %	81	115	150	186	222
	0,00 %	265	303	342	382	423
	0,25 %	431	491	534	578	623
	0,50 %	613	678	726	775	824

** Variable d'ajustement sur chacune des années du plan d'affaires.*

POLOGNE

Sensibilité au WACC et à la croissance perpétuelle

		WACC (%)				
		(1,00) %	(0,50) %	0,00 %	0,50 %	1,00 %
Croissance perpétuelle (%)	(0,50) %	100	30	(28)	(77)	(120)
	(0,25) %	**146**	**69**	**5**	**(49)**	**(95)**
	0,00 %	**197**	**111**	**40**	**(19)**	**(69)**
	0,25 %	**253**	**157**	**79**	**14**	**(41)**
	0,50 %	**316**	**208**	**121**	**50**	**(10)**

Sensibilité aux croissances du CAHT et de la marge de EBITDA

		Croissance du CA HT (%) *				
		(1,00) %	(0,50 %)	0,00 %	0,50 %	1,00 %
Marge d'EBITDA (%) *	(0,50) %	(116)	(107)	(98)	(89)	(80)
	(0,25) %	(50)	(40)	(29)	(19)	(8)
	0,00 %	17	28	40	52	65
	0,25 %	83	96	109	123	137
	0,50 %	149	164	179	194	209

** Variable d'ajustement sur chacune des années du plan d'affaires.*

6.3.1.2 Autres pays

Pour les autres pays dans lesquels le Groupe opère, l'analyse de sensibilité du calcul à une variation conjointe des paramètres clefs selon des hypothèses raisonnablement possibles (telles que présentées ci-dessus pour l'Italie et la Pologne) n'a pas fait apparaître de scénario probable dans lequel la valeur recouvrable des groupes d'UGT deviendrait inférieure à sa valeur comptable.

6.4 Immeubles de placement

Principes comptables

Selon la norme IAS 40 – *Immeubles de placement*, les immeubles de placement sont des biens immobiliers (constructions ou terrains) détenus pour en retirer des loyers ou/et pour valoriser le capital. Au regard des critères attachés à cette norme, ces actifs qui génèrent des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par le Groupe dans le cadre de l'exploitation des magasins correspondent au sein du Groupe aux galeries marchandes (ensemble de commerces et de services implantés derrière les lignes de caisses des magasins), en pleine propriété ou copropriété ou détenues dans le cadre d'un contrat de location-financement, et dont la surface est au moins égale à 2 500 mètres carrés.

Les immeubles de placement sont comptabilisés à leur coût historique et amortis linéairement sur la même période que les immobilisations corporelles de même nature (cf. note 6.2).

Les revenus locatifs provenant des immeubles de placement sont comptabilisés en « Autres revenus », sur une base linéaire sur toute la durée de location. Les avantages consentis par le Groupe au titre d'un contrat de location font partie intégrante du total net des revenus locatifs, sur toute la durée de location (cf. note 6.2).

La juste valeur des immeubles de placement est évaluée deux fois par an :

- soit en appliquant aux loyers bruts annualisés générés par chaque immeuble de placement, un multiple, fonction de la rentabilité calculée sur chacune des galeries marchandes, et un taux de capitalisation, fonction du pays ;
- soit en ayant recours à des expertises indépendantes utilisant deux méthodes : la méthode des flux de trésorerie actualisés et la méthode par le rendement. Les experts utilisent également par recoupement les valeurs vénales au m² et les valeurs de marché utilisées sur les transactions comparables.

Compte tenu du peu de données publiques disponibles notamment en terme de taux de capitalisation, de la complexité des évaluations d'actifs immobiliers et du fait que sont utilisés les états locatifs propres au Groupe, ce dernier considère la classification en niveau 3 de la hiérarchie de juste valeur comme la mieux adaptée.

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Immeubles de placement (valeur brute)	475	529
Amortissements et dépréciations	(161)	(146)
TOTAL IMMEUBLES DE PLACEMENT	**314**	**383**

VARIATION DES IMMEUBLES DE PLACEMENT

(en millions d'euros)	
Au 31 décembre 2014	**296**
Dotations aux amortissements	(19)
Écarts de conversion	(14)
Investissements	41
Cessions	(14)
Transferts et autres mouvements	93
Au 31 décembre 2015	**383**
Dotations aux amortissements	(17)
Écarts de conversion	(4)
Investissements	33
Cessions	(3)
Transferts et autres mouvements	(77)
Au 31 décembre 2016	**314**

Les produits locatifs générés par ces immeubles de placement et comptabilisés sur la ligne « Autres revenus » du compte de résultat s'élèvent à 67,2 millions d'euros en 2016 contre 64,9 millions d'euros en 2015. Les charges opérationnelles directes s'élèvent à 13,9 millions d'euros en 2016 contre 10,4 millions d'euros en 2015.

La juste valeur des immeubles de placement au 31 décembre 2016 a été estimée à 681 millions d'euros contre 696 millions d'euros au 31 décembre 2015.

6.5 Immobilisations en location

Le Groupe Carrefour a effectué une revue de l'ensemble de ses contrats de location immobilière pour déterminer s'il s'agit de contrats de location simple ou de contrats de location-financement, qui sont comptabilisés selon les modalités précisées dans les principes comptables en note 6.2.

6.5.1 Contrats de location-financement

Au 31 décembre, le montant des paiements minimaux futurs au titre de contrats de location-financement sur la durée non résiliable est le suivant :

ENGAGEMENTS DE LOCATION DONNES A FIN 2016

(en millions d'euros)	Total	à moins d'un an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Loyers minimaux à payer	570	47	177	346
Valeur actualisée	351	44	139	168

ENGAGEMENTS DE LOCATION DONNES A FIN 2015

(en millions d'euros)	Total	à moins d'un an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Loyers minimaux à payer	645	52	198	395
Valeur actualisée	399	49	156	194

Les charges de location et revenus de sous-location comptabilisés en résultat sont les suivants :

DETAIL DES LOYERS ENCOURUS ET DES REVENUS DE SOUS-LOCATION

(en millions d'euros)	2016	2015
Loyers minimaux acquittés lors de l'exercice	(53)	(54)
Loyers conditionnels acquittés lors de l'exercice	(4)	(9)
Revenus de sous-location perçus au cours de l'exercice	18	16

Les paiements minimaux futurs à recevoir au titre des contrats de sous-location non résiliables s'élèvent à 14 millions d'euros au 31 décembre 2016 (15 millions d'euros au 31 décembre 2015).

6.5.2 Contrats de location simple

Au 31 décembre, le montant des paiements minimaux futurs au titre de contrats de location simple sur la durée non résiliable est le suivant :

ENGAGEMENTS DE LOCATION DONNES A FIN 2016

(en millions d'euros)	Total	à moins d'un an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Loyers minimaux à payer	3 625	1 070	1 754	801
Valeur actualisée	2 853	993	1 363	497

ENGAGEMENTS DE LOCATION DONNES A FIN 2015

(en millions d'euros)	Total	à moins d'un an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Loyers minimaux à payer	3 503	1 055	1 597	851
Valeur actualisée	2 747	978	1 243	527

Les charges de location et revenus de sous-location comptabilisés en résultat sont les suivants :

DETAIL DES LOYERS ENCOURUS ET DES REVENUS DE SOUS-LOCATION

(en millions d'euros)	2016	2015
Loyers minimaux acquittés lors de l'exercice	(1 113)	(1 047)
Loyers conditionnels acquittés lors de l'exercice	(23)	(26)
Revenus de sous-location perçus au cours de l'exercice	265	308

Les paiements minimaux futurs à recevoir au titre des contrats de sous-location non résiliables s'élèvent à 138 millions d'euros au 31 décembre 2016 (141 millions d'euros au 31 décembre 2015).

Note 7 Titres mis en équivalence

Principes comptables

Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans les variations de l'actif net des entreprises mises en équivalence (entreprises associées et co-entreprises), après prise en compte d'ajustements de mise en conformité des méthodes comptables avec celles du Groupe, à partir de la date à laquelle l'influence notable ou le contrôle conjoint est exercé jusqu'à la date à laquelle l'influence notable ou le contrôle conjoint prend fin.

Les participations comptabilisées par mise en équivalence font pleinement partie des activités opérationnelles du Groupe. La quote-part du Groupe dans le résultat net des sociétés mises en équivalence est par conséquent présentée sur une ligne distincte du résultat opérationnel courant (« résultat opérationnel courant après quote-part des sociétés mises en équivalence »).

7.1 Variation des titres mis en équivalence

La variation de ce poste se présente comme suit :

(en millions d'euros)	
Solde au 31 décembre 2014	**1 471**
Écarts de conversion	(23)
Quote-part de résultat net	44
Dividendes	(52)
Autres mouvements	(7)
Solde au 31 décembre 2015	**1 433**
Écarts de conversion	(15)
Quote-part de résultat net	(36)
Dividendes	(79)
Augmentation de capital	58
Autres mouvements	0
Solde au 31 décembre 2016	**1 361**

7.2 Informations sur les entreprises associées

Les principaux éléments financiers caractéristiques des entreprises associées sont les suivants :

(en millions d'euros)	% d'intérêt	Total bilan	Capitaux propres	Actifs immobilisés	Chiffre d'affaires / Revenus	Résultat net
Carmila (France)	42 %	4 720	2 211	4 427	276	28
Carrefour SA (Turquie)	46 %	816	86	536	1 344	(154)
Cardety (France)	43 %	100	87	98	6	1
Provencia SA (France)	50 %	412	229	195	799	27
Mestdagh (Belgique)	25 %	287	73	96	620	8
Ulysse (Tunisie)	25 %	182	75	154	355	13
Costasol (Espagne)	34 %	87	37	63	117	(2)
Autres sociétés [1]		788	296	532	1 498	25

(1) Ligne comprenant 177 sociétés considérées individuellement comme non significatives.

Les informations financières résumées présentées dans le tableau ci-dessus correspondent aux données à 100 % issues des états financiers des entreprises associées, retraités le cas échéant afin de refléter les ajustements d'homogénéisation des méthodes comptables effectués lors de l'application de la méthode de la mise en équivalence (données non retraitées des ajustements de juste valeur effectués au moment de l'acquisition ou de la perte de contrôle et de l'élimination de la quote-part du Groupe dans les résultats découlant des opérations de cession ou d'acquisition d'actifs réalisées entre le Groupe et l'entreprise associée).

Carmila – société dédiée à la valorisation des centres commerciaux attenants aux hypermarchés Carrefour en France, en Espagne et en Italie, créée en 2014 par le Groupe et ses partenaires co-investisseurs – est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, la gouvernance établie avec les co-investisseurs conférant à Carrefour une influence notable sur Carmila.

La gouvernance de Carmila est organisée par un pacte d'associés entre Carrefour qui en détient 42 % et d'autres investisseurs institutionnels qui détiennent les 58 % restants. Le pacte prévoit notamment la composition du Conseil d'administration et liste les décisions requérant une approbation préalable du Conseil (avec des majorités simples ou qualifiées selon l'importance des sujets). Actuellement, le conseil comprend douze membres dont un Administrateur indépendant, six administrateurs désignés par les investisseurs institutionnels et cinq par Carrefour, lequel n'est pas en mesure d'imposer seul les décisions requérant l'approbation préalable du Conseil ni inversement de se voir imposer des décisions sur les points les plus importants (celles requérant une majorité qualifiée).

Le tableau suivant résume les principaux éléments financiers au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015 de l'entreprise associée Carmila.

Activité	*Foncière*	
Pays	*France*	
Pourcentage d'intérêt	*42,42 %*	*42,22 %*
(en millions d'euros)	**Exercice 2016**	**Exercice 2015**
Produits (revenus locatifs)	276	260
Résultat opérationnel avant amortissements (ROCDA)	215	211
Résultat net des activités poursuivies	28	50
Total actifs non courants	4 427	4 174
Total actifs courants	294	286
dont trésorerie et équivalents de trésorerie	*71*	*128*
Total passifs non courants	2 150	1 957
Total passifs courants	355	197
Carrefour - Valeur des titres Carmila mis en équivalence	895	942
CARREFOUR - DIVIDENDES REÇUS DE CARMILA	**62**	**27**

7.3 Transactions avec les entreprises associées (parties liées)

Les montants des opérations réalisées au cours de l'exercice 2016 avec les principales sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont présentés ci-dessous :

(en millions d'euros)	**Carmila (France)**	**Carrefour SA (Turquie)**	**Cardety (France)**	**Provencia (France)**	**Mestdagh (Belgique)**	**Ulysse (Tunisie)**
Chiffre d'affaires (ventes de marchandises)	-	0	-	575	52	5
Redevances de franchise	-	4	-	9	8	3
Revenus de l'activité de promotion immobilière (1)	195	-	-	-	-	-
Prestations de services	12	-	1	-	10	-
Honoraires et autres charges opérationnelles	(7)	-	-	-	-	-
Prix de cession d'actifs non courants (1) (2)	42	-	1	-	-	-
Créances à la clôture	9	1	0	39	6	2
Dettes à la clôture	(3)	(6)	-	-	-	-

(1) Montants présentés avant élimination de la quote-part correspondant à la participation détenue par le Groupe dans l'entreprise associée concernée.

(2) Les actifs non courants correspondent à des immobilisations corporelles, immeubles de placement et actifs financiers.

Les transactions avec les entreprises associées sont réalisées sur une base de prix de marché.

Note 8 Impôts sur les résultats

Principes comptables

La charge d'impôt de l'exercice comprend l'impôt exigible et la charge d'impôt différé. Elle intègre le montant comptabilisé en France au titre de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), dans la mesure où le Groupe considère que cette dernière répond à la définition d'un impôt sur le résultat donnée par la norme IAS 12 – *Impôts sur le résultat*.

Un impôt différé est calculé et comptabilisé selon la méthode bilantielle pour toutes les différences temporelles existant entre la valeur comptable des actifs et passifs inscrits au bilan consolidé et leur valeur fiscale (sauf cas particuliers prévus par la norme IAS 12), ainsi que sur les déficits fiscaux reportables.

L'évaluation des impôts différés est faite en utilisant le taux d'impôt adopté ou quasi adopté à la date d'arrêté des comptes. Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés et sont présentés au bilan en actifs et passifs non courants.

La recouvrabilité des impôts différés actifs est appréciée par entité fiscale, en prenant en compte les estimations de résultat fiscal futur dérivées du plan stratégique de chaque pays (établi selon les modalités décrites en note 6.3) et les impôts différés passifs existant à la clôture. Les impôts différés actifs dont la recouvrabilité n'est pas considérée comme probable font l'objet d'une dépréciation.

8.1 Charge d'impôt de l'exercice

(en millions d'euros)	**2016**	**2015**
Impôts exigibles (y compris provisions)	(590)	(544)
Impôts différés	95	(54)
TOTAL IMPOTS SUR LES RESULTATS	**(494)**	**(597)**

Rapprochement du taux d'impôt théorique et du taux d'impôt effectif

L'impôt théorique pour 2016 et 2015 est calculé sur la base du résultat consolidé avant impôt auquel est appliqué le taux d'impôt en vigueur en France (le taux incluait en 2015 la contribution exceptionnelle de 10,7 %, applicable jusqu'au 30 décembre 2016). Pour l'exercice 2016, il correspond à une charge de 492 millions d'euros, qui se rapproche de la charge nette de 494 millions d'euros effectivement comptabilisée comme suit :

(en millions d'euros)	**2016**	**2015**
Résultat avant impôts	1 428	1 717
Taux d'imposition normatif en France	*34,4 %*	*38,0 %*
Charge d'impôt théorique	**(492)**	**(652)**
Éléments de rapprochement avec le taux effectif :		
• Effet des différences entre le taux d'imposition normatif en France et le taux d'imposition des filiales étrangères	19	74
• Effet des changements de taux d'imposition applicables	31	(7)
• Impôts et crédits d'impôt non assis sur le résultat fiscal [1]	(28)	(7)
• Effets impôts sur les différences permanentes	(40)	(29)
• Impôts différés actifs reconnus sur différences temporelles et déficits reportables nés au cours d'exercices antérieurs [2]	150	105
• Impôts différés actifs non reconnus sur différences temporelles et déficits reportables nés au cours de l'exercice [3]	(81)	(61)
• Dépréciation d'impôts différés actifs reconnus au cours d'exercices antérieurs [3]	(69)	0
• Effet impôt sur la quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	(12)	17
• Autres différences	29	(36)
TOTAL IMPÔTS SUR LES RESULTATS	**(494)**	**(597)**
TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	**34,6 %**	**34,8 %**

(1) Le montant d'impôts non assis sur le résultat tient notamment compte de la CVAE, qui s'élève à 69 millions d'euros en 2016 (montant identique en 2015), des retenues à la source, ainsi que de l'évolution des provisions pour risques fiscaux (cf. note 9.2.1).

(2) Le montant des impôts différés actifs relatifs à des exercices antérieurs se rapporte notamment au Brésil (l'impact sur l'exercice 2015 portait essentiellement sur le Brésil et l'Espagne).

(3) Les dépréciations d'impôts différés actifs ont été constatées principalement en Chine et en Argentine.

8.2 Impôts différés actifs et passifs

Le Groupe présente une position nette d'impôts différés actifs de 285 millions d'euros au 31 décembre 2016, en hausse de 49 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent.

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015	Variation
Impôts différés actifs	829	744	84
Impôts différés passifs	(543)	(508)	(35)
IMPOTS DIFFERES ACTIFS NETS	**285**	**236**	**49**

Les principales natures d'impôts différés se détaillent comme suit :

		Variations			
(en millions d'euros)	31/12/2015	Compte de résultat	Impôt sur les autres éléments du résultat global (OCI)	Périmètre, écarts de conversion et autres variations	31/12/2016
Déficits reportables	1 017	43	-	41	1 101
Immobilisations corporelles	262	(39)	-	(5)	218
Provisions non déductibles	854	27	17	65	962
Goodwill amortissables fiscalement	171	30	-	0	201
Autres immobilisations incorporelles	4	(1)	-	0	3
Stocks	174	8	-	(1)	181
Instruments financiers	29	19	1	(1)	48
Autres différences temporelles	329	(75)	(1)	(2)	250
Impôts Différés Actifs avant compensation	**2 840**	**11**	**17**	**97**	**2 964**
Incidence de la compensation IDA-IDP	(636)	4	-	41	(590)
Impôts Différés Actifs après compensation	**2 204**	**15**	**17**	**138**	**2 374**
Dépréciation d'impôts différés actifs	(1 459)	21	(0)	(106)	(1 545)
Impôts Différés Actifs nets	**744**	**36**	**17**	**31**	**829**
Immobilisations corporelles	(245)	(14)	-	(33)	(292)
Provisions réglementées	(320)	(60)	-	4	(376)
Goodwill amortissables fiscalement	(158)	-	-	(39)	(197)
Autres immobilisations incorporelles	(20)	18	-	2	(0)
Stocks	(37)	16	-	-	(21)
Instruments financiers	(46)	39	(4)	(4)	(16)
Autres différences temporelles	(318)	65	-	19	(232)
Impôts Différés Passifs avant compensation	**(1 144)**	**64**	**(4)**	**(51)**	**(1 134)**
Incidence de la compensation IDA-IDP	636	(4)	-	(41)	590
Impôts Différés Passifs après compensation	**(508)**	**59**	**(4)**	**(92)**	**(543)**
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	**236**	**95**	**13**	**(60)**	**285**

8.3 Impôts différés non activés

Le montant des impôts différés non reconnus s'élève au 31 décembre 2016 à 1 545 millions d'euros (à comparer à 1 459 millions d'euros au 31 décembre 2015), dont 768 millions d'euros d'impôts différés actifs sur déficits reportables (831 millions d'euros au 31 décembre 2015) et 777 millions d'euros d'impôts différés actifs sur différences temporelles (628 millions d'euros au 31 décembre 2015).

Note 9 Provisions et passifs éventuels

Principes comptables

Conformément à la norme IAS 37 – *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, les provisions sont comptabilisées lorsqu'à la date de clôture, le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite qui résulte d'un fait générateur passé dont le montant peut être estimé de manière fiable et dont il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel, voire implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables. Les montants sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés et correspondent à :

- des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise ;
- des obligations actuelles résultant d'événements passés, mais qui ne sont pas comptabilisées car il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ou car le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

9.1 Variations des provisions

(en millions d'euros)	31/12/2015	Écarts de conversion	Dotations	Actualisation	Reprises sans utilisation	Reprises avec utilisation	Autres	31/12/2016
Engagements vis-à-vis du personnel [1]	1 258	2	111	124	(165)	(53)	2	1 279
Litiges	1 222	153	370	-	(262)	(142)	(28)	1 312
Litiges fiscaux	*737*	*96*	*172*	-	*(110)*	*(14)*	*3*	*885*
Litiges sociaux	*261*	*34*	*120*	-	*(80)*	*(91)*	*(1)*	*243*
Litiges légaux	*224*	*22*	*78*	-	*(72)*	*(37)*	*(30)*	*184*
Réorganisations	169	(0)	35	-	(42)	(71)	8	98
Autres [2]	364	1	86	-	(24)	(62)	10	375
TOTAL PROVISIONS	**3 014**	**155**	**602**	**124**	**(493)**	**(329)**	**(9)**	**3 064**

(1) Cf note 10.

(2) Les autres provisions sont principalement composées de provisions visant à couvrir les risques techniques liés principalement à l'activité d'assurances, ainsi que de provisions pour contrats onéreux.

Les sociétés du Groupe sont engagées dans un certain nombre de procès ou litiges dans le cours normal de leurs activités. Par ailleurs, celles-ci font également l'objet de contrôles fiscaux dont certains peuvent donner lieu à redressement. Les principaux litiges sont décrits ci-dessous. Dans chaque cas, le risque est évalué par la Direction du Groupe et ses conseils.

Au 31 décembre 2016, le montant des provisions enregistrées par le Groupe au titre de l'ensemble des litiges dans lesquels il est impliqué s'élève à 1 312 millions d'euros, à comparer à 1 222 millions d'euros un an plus tôt. Le Groupe n'en fournit pas le détail, considérant que la divulgation du montant de la provision éventuellement constituée en considération de chaque litige en cours serait de nature à causer au Groupe un préjudice sérieux.

9.2 Litiges

Dans le cadre de ses activités réalisées dans une dizaine de pays différents, le Groupe est confronté à des litiges d'ordre fiscal, social ou commercial.

9.2.1 Litiges fiscaux

Certaines sociétés du Groupe ont fait ou font l'objet de contrôles par les autorités fiscales des pays dans lesquels elles sont enregistrées.

Au Brésil, Carrefour fait l'objet de contrôles fiscaux qui portent notamment sur la taxe sur la distribution des biens et services (ICMS) et les crédits d'impôt enregistrés à ce titre (détermination des montants et documentation de ceux-ci) ainsi que sur les contributions fédérales relatives au programme d'intégration sociale et au financement de la sécurité sociale (Pis-Cofins). Le Groupe conteste le bien-fondé de la plupart des chefs de redressement et notamment la constitutionnalité de certaines dispositions législatives en vertu desquelles ces redressements ont été notifiés. L'estimation du niveau de risque relatif à chaque litige est revue régulièrement en concertation avec les conseillers de Carrefour Brésil et une provision est comptabilisée en conséquence.

En France, Carrefour a réclamé à l'administration fiscale une fraction de l'impôt sur les sociétés acquitté lors du débouclage en 2006 d'un prêt subordonné à durée indéterminée contracté par Promodès en 1991. En juillet 2014, le tribunal administratif de Montreuil a donné tort à Carrefour. En juillet 2016, la cour administrative d'appel de Versailles a rendu un arrêt favorable à la Société.

L'administration fiscale s'est pourvue en cassation devant le Conseil d'Etat. Par ailleurs, Carrefour a fait l'objet de redressements portant sur son coefficient de déduction de TVA des exercices 2009 à 2013. Le Groupe conteste devant les tribunaux le bien-fondé de ces redressements au regard de la législation fiscale applicable.

Dans plusieurs pays, l'administration fiscale remet en cause une partie de la déductibilité des frais de siège. Le Groupe conteste ces redressements.

9.2.2 Litiges sociaux

De par sa taille, le Groupe est confronté de manière permanente à des litiges avec des salariés ou d'anciens salariés.

Carrefour peut par ailleurs rencontrer, de manière plus exceptionnelle, des situations de litige impliquant un nombre élevé de salariés ou anciens salariés. Au Brésil, le Groupe est en procès avec de nombreux anciens salariés qui lui réclament le paiement d'heures supplémentaires qui n'auraient pas été payées.

9.2.3 Litiges légaux et commerciaux

Le Groupe fait l'objet de contrôles réguliers par les autorités en charge du respect de la législation commerciale en vigueur et des autorités de la concurrence. Des litiges avec les fournisseurs peuvent également apparaître au travers d'interprétations divergentes des dispositions légales ou contractuelles.

9.3 Passifs éventuels

Le Groupe n'a connaissance d'aucun passif éventuel risquant d'affecter significativement et avec une probabilité sérieuse, les résultats, la situation financière, le patrimoine ou l'activité du Groupe.

Note 10 Effectifs, rémunérations et avantages du personnel

Principes comptables

Les salariés du Groupe bénéficient d'avantages à court terme (congés payés, congés maladie, participation aux bénéfices), d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations/prestations définies (indemnité de fin de carrière, prestations de retraite...) et d'autres avantages à long terme (médaille du travail, prime d'ancienneté...).

Ces avantages sont comptabilisés selon les dispositions de la norme IAS 19 – *Avantages du personnel*. Les avantages à court terme (avantages payables dans les douze mois suivant la fin de la période pendant laquelle les salariés ont rendu les services correspondants) sont comptabilisés dans les dettes courantes (« Autres passifs courants ») et enregistrés en charges sur l'exercice lorsque le service est rendu par le salarié (cf. note 5.2.2).

Les avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme sont évalués et comptabilisés selon les modalités exposées en note 10.1.

Par ailleurs, le Groupe a mis en place deux modalités de rémunération au moyen d'actions et de produits dérivés d'actions en faveur de ses dirigeants et de certains de ses salariés : des plans d'options d'achat d'actions et des plans d'actions gratuites. Ces plans entrent dans le périmètre d'application de la norme IFRS 2 – *Paiement fondé sur des actions* et sont comptabilisés selon les modalités décrites en note 10.2.

10.1 Engagements de retraite et avantages assimilés

Principes comptables

Les avantages postérieurs à l'emploi sont les avantages du personnel payables après la cessation de l'emploi. Le Groupe accorde des avantages postérieurs à l'emploi dans le cadre de régimes à cotisations définies et de régimes à prestations définies.

Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Ces régimes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus (régime vieillesse de base de la Sécurité Sociale en France, régimes complémentaires de retraite, fonds de pension à cotisations définies).

Ces cotisations sont comptabilisées en charge quand elles sont dues.

Régimes à prestations définies et avantages à long terme

Le Groupe Carrefour provisionne les différents avantages à prestations définies conditionnés par l'accumulation d'années de service au sein du Groupe.

L'obligation du Groupe au titre de ces avantages est calculée annuellement selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que l'augmentation des salaires, l'âge de départ, la mortalité, la rotation du personnel et le taux d'actualisation.

Le taux d'actualisation est déterminé à la date de clôture par référence aux taux des obligations d'entreprises de première catégorie ayant une date d'échéance proche de celle des engagements du Groupe. Les calculs sont effectués par un actuaire qualifié.

La provision comptabilisée au titre des régimes à prestations définies est égale à la valeur actualisée de l'obligation diminuée, le cas échéant, de la juste valeur des actifs versés dans des fonds affectés à leur financement. La charge comptabilisée au compte de résultat comprend :

- le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût des services passés ainsi que les éventuels effets de toute modification ou liquidation de régime, qui sont comptabilisés en résultat opérationnel ;
- la charge nette d'intérêts sur les obligations et les actifs de couverture comptabilisée en résultat financier.

Les réévaluations du passif net (écarts actuariels, rendement des actifs du régime et, le cas échéant, variation de l'effet du plafonnement de l'actif) sont comptabilisés immédiatement en « Autres éléments du résultat global ».

10.1.1 Description des principaux régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies du Groupe concernent essentiellement des compléments de retraites qui sont versés dans certains pays, annuellement, aux retraités anciens collaborateurs du Groupe, et des indemnités de départ à la retraite prévues par les conventions collectives qui sont versées en une seule fois au moment du départ à la retraite. Ces régimes sont présentés ci-dessous et concernent principalement la France, la Belgique et l'Italie.

Régimes en vigueur en France

En application de la loi et des conventions collectives en vigueur, le Groupe verse à chaque salarié une indemnité lors de son départ à la retraite. Cette indemnité est exprimée en nombre de mois de salaire (calculé sur la base du salaire versé au cours des 12 mois précédant le départ en retraite) et dépend de l'ancienneté dans le Groupe.

Carrefour a mis en place en 2009 un régime de retraite supplémentaire à prestations définies, modifié en 2015. Les principales caractéristiques de ce régime sont :

- bénéficiaires : avoir un minimum de 3 ans d'ancienneté effective et percevoir une rémunération annuelle brute supérieure à 18 fois le plafond annuel de la Sécurité Sociale (PASS) ;
- prestations servies : 2,75 % de la rémunération de référence par année d'ancienneté sous réserve du respect des conditions de performance applicables pour chaque année. Aucune rente n'est versée si un nombre minimum d'années n'a pas été validé au titre des conditions de performance ;
- ancienneté : l'ancienneté retenue est celle acquise au sein du Groupe Carrefour : elle prend en compte la présence au sein du Groupe y compris au titre de contrats de travail non consécutifs. Aucune bonification d'ancienneté n'est prévue ;
- rémunération de référence : la rémunération de référence est calculée sur la moyenne des 3 dernières rémunérations annuelles (salaire de base et rémunération variable annuelle), perçues au cours des trois années civiles précédant l'année de cessation d'activité. Cette moyenne est plafonnée à 60 PASS ;
- rente annuelle maximum : 25 % de la rémunération de référence et la différence entre 45 % de la rémunération de référence et le montant annuel des retraites de base, complémentaire et supplémentaire ;
- rente de réversion : en cas de décès, une rente de réversion au conjoint survivant est prévue à hauteur de 50 % de la rente de retraite du bénéficiaire.

Régimes en vigueur en Belgique

Les principaux engagements portés par le Groupe en Belgique concernent les « prépensions » et le « fonds de solidarité ».

Le système de prépension prévoit le versement d'une allocation de chômage pendant la période allant de l'âge de départ à la retraite proposé dans la convention collective à l'âge légal de départ à la retraite. Carrefour est engagé à compléter les allocations versées par l'Etat belge à concurrence de 95 % du dernier salaire net. La législation belge, modifiée en 2015, fixe l'âge de départ en retraite à 67 ans (sauf exceptions). L'âge d'accès au régime de prépension est quant à lui fixé à 62 ans (sauf exceptions) en vertu de la convention collective de Carrefour.

Le fonds de solidarité est un régime de retraite complémentaire d'entreprise, qui offre à ses bénéficiaires le choix, lors de leur départ en retraite, entre le versement d'un capital ou le versement d'une rente mensuelle viagère. Ce régime a été fermé en 1994 et remplacé par un régime à cotisations définies. L'engagement résiduel du Groupe ne concerne donc que les droits acquis avant cette date.

En outre, les régimes à cotisations définies faisant l'objet d'un rendement minimum légal garanti, le contexte économique a conduit le Groupe à comptabiliser une provision supplémentaire.

Régimes en vigueur en Italie

Les engagements du Groupe en Italie concernent principalement les indemnités de fin de carrière légales, dites « TFR » (Trattemento di Fine Rapporto). Ce système a fait l'objet d'une profonde réforme en 2007 : depuis cette date, l'employeur est tenu de verser à un fonds de pension indépendant une cotisation libératoire ; l'engagement qui reste porté par Carrefour ne concerne par conséquent que les droits acquis avant cette date.

10.1.2 Charge nette de l'exercice

La charge au compte de résultat se détaille comme suit :

2015 *(en millions d'euros)*	**France**	**Belgique**	**Italie**	**Autres pays**	**Total Groupe**
Coûts des services [1]	(195)	7	(0)	0	(187)
Charges d'intérêts (effet de l'actualisation)	19	7	2	1	29
Produits d'intérêts sur les actifs de couverture	(1)	(2)	-	(0)	(3)
Autres éléments	1	-	-	-	1
CHARGES (PRODUITS) DE L'EXERCICE 2015	**(176)**	**12**	**2**	**1**	**(160)**

2016 *(en millions d'euros)*	**France**	**Belgique**	**Italie**	**Autres pays**	**Total Groupe**
Coûts des services [1]	(112)	13	0	1	(98)
Charges d'intérêts (effet de l'actualisation)	17	10	2	1	30
Produits d'intérêts sur les actifs de couverture	(1)	(4)	-	(0)	(5)
Autres éléments	3	0	-	(0)	3
CHARGES (PRODUITS) DE L'EXERCICE 2016	**(93)**	**19**	**3**	**1**	**(71)**

(1) Le détail du coût des services est présenté ci-dessous :

2015 *(en millions d'euros)*	**France**	**Belgique**	**Italie**	**Autres pays**	**Total Groupe**
Coût des services rendus au cours de la période	62	8	0	0	70
Coût des services passés (modifications et réductions de régime)	(252)	(0)	-	-	(252)
Impact des liquidations et autres	(5)	0	(0)	-	(5)
Total Coût des services de l'exercice 2015	**(195)**	**7**	**(0)**	**0**	**(187)**

2016 *(en millions d'euros)*	**France**	**Belgique**	**Italie**	**Autres pays**	**Total Groupe**
Coût des services rendus au cours de la période	59	13	0	1	72
Coût des services passés (modifications et réductions de régime)	(154)	-	0	-	(154)
Impact des liquidations et autres	(16)	-	-	-	(16)
Total Coût des services de l'exercice 2016	**(112)**	**13**	**0**	**1**	**(98)**

Le solde de l'exercice 2016, comprenant notamment l'incidence des changements de régime intervenus au cours de l'exercice, a été comptabilisé en frais de personnel à hauteur de 95 millions d'euros et en résultat financier à hauteur de (24) millions d'euros.

10.1.3 Décomposition de la provision

(en millions d'euros)	**France**	**Belgique**	**Italie**	**Autres pays**	**Total Groupe**
Obligation (DBO)	915	334	136	34	1 419
Juste valeur des actifs de couverture	(70)	(84)	-	(6)	(161)
PROVISION AU 31 DECEMBRE 2015	**845**	**250**	**136**	**27**	**1 258**
Obligation (DBO)	911	480	136	39	1 565
Juste valeur des actifs de couverture	(53)	(227)	-	(7)	(286)
PROVISION AU 31 DECEMBRE 2016	**858**	**253**	**136**	**32**	**1 279**

DBO : Defined Benefits Obligations

10.1.4 Évolution de la provision

(en millions d'euros)	**France**	**Belgique**	**Italie**	**Autres pays**	**Total Groupe**
Provision au 31 décembre 2014	**987**	**261**	**153**	**23**	**1 425**
Impact au compte de résultat	(176)	12	2	1	(160)
Prestations payées directement par l'employeur	(3)	(14)	(14)	(0)	(32)
Effet périmètre	(4)	-	0	(0)	(4)
Écarts actuariels [1]	41	(9)	(6)	2	28
Autres	(1)	-	(0)	1	0
Provision au 31 décembre 2015	**845**	**250**	**136**	**27**	**1 258**
Impact au compte de résultat	(93)	19	3	1	(71)
Prestations payées directement par l'employeur	(4)	(13)	(6)	(0)	(24)
Effet périmètre	(5)	-	0	0	(5)
Écarts actuariels [1]	113	4	4	3	124
Autres	3	(6)	(1)	0	(4)
Provision au 31 décembre 2016	**858**	**253**	**136**	**32**	**1 279**

(1) Cette ligne se décompose comme suit :

2015 *(en millions d'euros)*	**France**	**Belgique**	**Italie**	**Autres pays**	**Total Groupe**
Gains et pertes d'expérience	33	(0)	(0)	1	34
Impact des changements d'hypothèses démographiques	25	-	0	1	26
Impact des changements d'hypothèses financières	(16)	(4)	(6)	0	(25)
Écarts liés au rendement des actifs	(1)	(5)	-	(0)	(6)
Écarts actuariels de l'exercice 2015	**41**	**(9)**	**(6)**	**2**	**28**

2016 *(en millions d'euros)*	**France**	**Belgique**	**Italie**	**Autres pays**	**Total Groupe**
Gains et pertes d'expérience	9	0	(3)	1	7
Impact des changements d'hypothèses démographiques	26	-	(0)	2	28
Impact des changements d'hypothèses financières	79	147	8	0	235
Écarts liés au rendement des actifs	(1)	(144)	-	0	(145)
Écarts actuariels de l'exercice 2016	**113**	**4**	**4**	**3**	**124**

10.1.5 Actifs de couverture

(en millions d'euros)	France	Belgique	Italie	Autres pays	Total Groupe
Juste Valeur au 31 décembre 2014	**93**	**89**	**-**	**6**	**188**
Effet périmètre	(0)	-	-	-	(0)
Rendement des actifs	1	2	-	0	3
Prestations payées par le fonds	(25)	(11)	-	(1)	(37)
Écarts actuariels Gain/(Perte)	1	5	-	-	6
Autres	0	-	-	1	1
Juste Valeur au 31 décembre 2015	**70**	**84**	**-**	**6**	**161**
Effet périmètre	-	-	-	-	-
Rendement des actifs	1	4	-	0	5
Prestations payées par le fonds	(20)	(12)	-	(0)	(33)
Écarts actuariels Gain/(Perte)	1	144	-	(0)	145
Autres	-	7	-	1	8
Juste Valeur au 31 décembre 2016	**53**	**227**	**-**	**7**	**286**

La répartition des actifs de couverture par catégorie se présente comme suit :

	31 décembre 2016				31 décembre 2015			
	Obligations	Actions	Placements monétaires	Immobilier et autres	Obligations	Actions	Placements monétaires	Immobilier et autres
France	55 %	7 %	35 %	3 %	62 %	8 %	29 %	1 %
Belgique	39 %	10 %	51 %	0 %	69 %	21 %	4 %	6 %

Les actifs de couverture de type obligations et actions sont composés uniquement de titres cotés.

10.1.6 Hypothèses actuarielles et analyse de sensibilité

Les hypothèses utilisées pour l'évaluation des engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite sont présentées dans le tableau ci-dessous :

	2016	2015
Age de départ à la retraite	62-67 ans	60-67 ans
Évolution des salaires	1,8 % à 2,7 %	1,8 % à 2,7 %
Taux d'inflation	1,9 %	1,9 %
Taux d'actualisation	1,2 %	1,9 %

Le taux d'actualisation retenu pour la France, la Belgique et l'Italie s'élève à 1,2 % (1,9 % en 2015). Ces taux sont fondés sur un indice qui regroupe la performance d'obligations corporate notées AA dont les maturités correspondent aux flux attendus des régimes.

La duration moyenne des régimes en France, Belgique et Italie est respectivement de 11,7 ans, 9,6 ans et 9,4 ans en 2016 (contre 10,3 ans, 10,2 ans et 10,6 ans respectivement en 2015).

Les résultats des tests de sensibilité montrent que :

- une hausse de 25 points de base du taux d'actualisation aurait eu une incidence de l'ordre de (40) millions d'euros sur le montant de la valeur actuelle de l'engagement au titre des régimes en France, en Belgique et en Italie ;
- une hausse de 25 points de base du taux d'inflation aurait eu une incidence de l'ordre de 18 millions d'euros sur le montant de la valeur actuelle de l'engagement au titre des régimes en France, en Belgique et en Italie.

10.2 Paiements fondés sur des actions

Principes comptables

Le Groupe a mis en place deux modalités de rémunération au moyen d'actions et de produits dérivés d'actions en faveur de ses dirigeants et de certains de ses salariés : des plans d'options d'achat d'actions et des plans d'attribution gratuite d'actions.

En application d'IFRS 2 – *Paiement fondé sur des actions*, les avantages accordés par ces plans sont comptabilisés en charges de personnel, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres, les plans étant réglés en instruments de capitaux propres. La charge comptabilisée au titre des plans de rémunération en actions correspond à la juste valeur des instruments attribuées, déterminée à la date d'attribution (date à laquelle les bénéficiaires ont eu connaissance des caractéristiques et conditions des plans).

Cette juste valeur a été évaluée à la date d'attribution selon la formule de « Black & Scholes » pour les options d'achat d'actions et sur la base du cours de Bourse pour les actions gratuites. Les conditions d'acquisition autres que les conditions de marché ne sont pas prises en considération lors de l'estimation de la juste valeur à la date d'évaluation des actions et options d'achat d'actions attribuées. En revanche, ces conditions sont prises en considération pour déterminer le nombre d'actions dont l'acquisition est attendue (estimation revue à chaque clôture en fonction du niveau d'atteinte probable des conditions de performance dites hors marché).

La charge ainsi calculée est comptabilisée linéairement sur la période d'acquisition des droits.

La charge constatée dans le résultat de l'exercice 2016 au titre des paiements en actions s'élève à 3,2 millions d'euros, comptabilisée en charges de personnel dans le résultat opérationnel courant, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres (charge nulle en 2015).

Les caractéristiques des plans d'options d'achat d'actions et des plans d'attribution gratuite d'actions mis en place par le Groupe afin de rémunérer ses dirigeants et certains de ses salariés sont présentées ci-après.

10.2.1 Plans d'options d'achat d'actions

Aucun plan d'option d'achat d'actions n'a été mis en place depuis 2011.

Les plans mis en place au cours des exercices antéreurs sont de deux types :

- les plans Présence dont les critères sont uniquement relatifs à la présence des collaborateurs dans le Groupe entre la date d'attribution et chaque date d'ouverture des options (50 % des options sont acquises au bout de 2 ans, 25 % au bout de 3 ans et les 25 % restants au bout de 4 ans) ;
- les plans Performance qui intègrent, en plus des critères de présence exposés ci-dessus, la réalisation de deux conditions relatives à la performance économique du Groupe, l'accomplissement de chacune des conditions permettant d'acquérir 50 % des options attribuables :
 - le Plan Performance 2009 prévoyait la réalisation de conditions liées à l'évolution du chiffre d'affaires entre 2008 et 2010 d'une part et du niveau de « free cash-flow » annuel 2010 d'autre part,
 - le Plan Performance 2010 prévoyait la réalisation de conditions liées à l'évolution du chiffre d'affaires d'une part et du résultat opérationnel courant d'autre part entre 2009 et 2011.

Ces plans se composent exclusivement d'options d'achat d'actions Carrefour déjà existantes.

Les **principales caractéristiques des plans d'options d'achat d'actions** en vigueur au 31 décembre 2016 ou arrivés à expiration au cours de l'exercice sont présentées dans le tableau ci-après.

	Plan 2009 Performance	Plan 2009 Présence	Plan 2010 Performance	Plan 2010 Présence II
Date d'attribution [1]	17 juin 2009	17 juin 2009	16 juillet 2010	16 juil 2010
Nombre d'options attribuées [2]	1 252 994	6 974 861	1 439 017	1 941 610
Durée contractuelle du plan	7 ans	7 ans	7 ans	7 ans
Nombre de bénéficiaires	57	2 571	56	507
Période de levée d'option [3]	du 17 juin 2011 au 16 juin 2016	du 17 juin 2011 au 16 juin 2016	du 17 juillet 2012 au 16 juillet 2017	du 17 juillet 2012 au 16 juillet 2017
Nombre d'options restant à lever [4]	0	0	471 416	1 351 784
Prix d'exercice *en euros* [2]	29,55	29,55	29,91	29,91

(1) Date du Directoire (avant le 28 juillet 2008), ou du Conseil d'administration (après cette date), ayant décidé l'octroi de chacun des plans.

(2) Nombre d'options attribuées et prix d'exercice ajustés suite à la scission de l'activité Maxidiscount réalisée le 5 juillet 2011 à travers la distribution des titres Dia.

(3) L'acquisition des options d'achat d'actions est soumise aux conditions de présence suivantes :

- 50 % des options sont acquises au bout de 2 ans,

- 25 % des options sont acquises au bout de 3 ans,

- 25 % des options sont acquises au bout de 4 ans.

Concernant la date d'exercice de l'option, des modalités particulières sont applicables en cas de décès du bénéficiaire.

(4) Le nombre d'options restant à lever correspond à l'ensemble des options attribuables au 31 décembre 2016 (toutes sont exerçables à cette date).

Les **mouvements intervenus sur l'exercice 2016** sur les plans d'options d'achat d'actions sont les suivants :

Nombre d'options restant à lever au 1er janvier 2016	**7 287 307**
dont options exerçables	*7 287 307*
Options attribuées sur l'exercice 2016 (1)	-
Options exercées sur l'exercice 2016	-
Options annulées et échues sur l'exercice 2016 (2)	(5 464 107)
Nombre d'options restant à lever au 31 décembre 2016	**1 823 200**
dont options exerçables	*1 823 200*

(1) Le Comité des Rémunérations a décidé de n'attribuer aucun plan de stock-options sur l'exercice 2016.

(2) Les plans 2009 sont arrivés à échéance en juin 2016. Les options non exercées à cette date (soit 5 464 107 options) ont été radiées.

10.2.2 Plans d'attribution gratuite d'actions

Le 27 juillet 2016, le Conseil d'administration a décidé de procéder, sur proposition du Comité des Rémunérations et sur le fondement de la 14e résolution de l'Assemblée Générale des actionnaires du 17 mai 2016, à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre en faveur de 950 collaborateurs du Groupe environ. Ce plan porte sur un nombre maximal de 1 950 000 actions (soit 0,26 % du capital social), dont l'acquisition est soumise à une condition de présence et à plusieurs conditions de performance.

L'acquisition définitive de ces actions ne pourra avoir lieu qu'au terme d'une période d'acquisition de 3 ans (à compter de la date du Conseil d'administration ayant décidé la mise en place du plan).

Le nombre d'actions définitivement acquises dépendra de la réalisation de trois conditions de performance :

- deux conditions liées à la performance économique (la progression de l'EBITDA, pour 35 %, et la croissance organique du chiffre d'affaires, pour 35 %) ;
- une condition liée à la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (pour 30 %).

Par ailleurs, les trois dirigeants mandataires sociaux seront tenus de conserver au nominatif pendant toute la durée de leur mandat 50 % des actions définitivement acquises.

Les **principales caractéristiques du plan d'attribution gratuite d'actions** en vigueur au 31 décembre 2016 sont présentées dans le tableau ci-après.

Date d'Assemblée Générale	**Plan 2016 Performance**
Date d'attribution (1)	17 mai 2016
Date d'acquisition (2)	15 septembre 2016
Nombre total d'actions attribuées à la date d'attribution	28 juillet 2019
Nombre de bénéficiaires à la date d'attribution	1 944 850
Juste valeur d'une action *(en euros)* (3)	950
	20,18

(1) Date de notification aux bénéficiaires (date à laquelle les bénéficiaires ont eu connaissance des caractéristiques et conditions des plans).

(2) L'acquisition des actions attribuées est soumise à la fois à une condition de présence et à des conditions de performance.

(3) Prix de marché de l'action à la date d'attribution (cours de référence), ajusté des dividendes attendus pendant la période d'acquisition des droits.

Les **mouvements intervenus sur l'exercice 2016** sur les plans d'options d'achat d'actions sont les suivants :

Nombre d'actions attribuées gratuitement au 1er janvier 2016	**0**
dont actions attribuables	*0*
Actions attribuées sur l'exercice 2016	1 944 850
Actions livrées aux bénéficiaires sur l'exercice 2016	-
Actions annulées sur l'exercice 2016	(2 700)
Nombre d'actions attribuées gratuitement au 31 décembre 2016	**1 942 150**
dont actions attribuables	*0*

10.3 Rémunération des dirigeants (parties liées)

Le tableau ci-dessous présente la rémunération versée par le Groupe Carrefour aux personnes qui ont été, au cours de l'exercice, membres de l'Equipe de direction du Groupe ou du Conseil d'administration.

(en millions d'euros)	2016	2015
Rémunération au titre de l'exercice	4,2	3,9
Rémunération variable relative à l'année précédente	5,2	6,3
Avantages en nature logement et véhicule	0,0	0,0
Rémunération totale versée	**9,4**	**10,3**
Charges patronales	3,3	3,5
Indemnités de fin de contrat	-	-

Les autres avantages accordés sont les suivants :

- régime de retraite à prestations définies décrit en note 10.1, étant précisé que les engagements et charges comptables du régime de retraite supplémentaire à prestations définies ne sont pas individualisables (répartition entre les dirigeants du Groupe et les autres bénéficiaires de ce régime basée sur des clés de répartition) ;
- options d'achat d'actions et actions gratuites : les dirigeants présents au 31 décembre 2016 disposaient de 2 738 options d'achat d'actions (6 160 à fin 2015) et de 287 500 actions gratuites (dont les conditions d'acquisition sont détaillées au paragraphe 10.2.2). La part de la charge comptabilisée au titre des paiements fondés sur des actions relative aux dirigeants membres de l'équipe de direction du Groupe au cours de ces deux exercices est non matérielle.

Le montant des jetons de présence versés aux membres du Conseil d'administration au cours de l'exercice 2016 s'élève à 1,1 million d'euros (0,8 million d'euros en 2015).

10.4 Effectifs

	2016	2015
Directeurs Seniors	512	486
Directeurs	2 183	2 127
Cadres	41 022	40 426
Employés	328 613	332 490
EFFECTIF MOYEN DU GROUPE	**372 330**	**375 529**
EFFECTIF FIN DE PERIODE DU GROUPE	**384 151**	**380 920**

Note 11 Capitaux propres et résultat par action

11.1 Gestion du capital

Les capitaux propres de la société mère, Carrefour, doivent être suffisants pour être en conformité avec les dispositions du Code de commerce.

Le Groupe détient un certain nombre de participations dans des entreprises ayant une activité financière (banques, compagnies d'assurances). Les capitaux propres de ces filiales doivent être suffisants pour satisfaire aux impératifs de solvabilité et aux limites prescrites par les autorités de tutelle des pays dans lesquels elles opèrent.

La gestion des capitaux employés du Groupe (capitaux propres et dette financière) a pour objectif :

- d'assurer la continuité de son exploitation en maintenant notamment des réserves de liquidité élevées ;
- d'optimiser la rentabilité du capital investi par les actionnaires ;
- de maintenir une structure capitaux propres / dette adéquate dans le but de minimiser le coût du capital employé et de préserver une notation du crédit par les agences de notation suffisante pour sécuriser l'accès à un large éventail de ressources et produits de dettes.

Par ailleurs, pour maintenir ou ajuster la structure des capitaux employés, le Groupe peut être amené à souscrire de nouvelles dettes ou rembourser celles existantes, ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, effectuer un remboursement en capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions, racheter des actions existantes ou céder des actifs afin de réduire l'endettement.

11.2 Capital social et actions propres

11.2.1 Capital social

Au 31 décembre 2016, le capital social était composé de 756 235 154 actions ordinaires d'une valeur nominale de 2,5 euros. Toutes les actions émises ont été libérées entièrement.

(en milliers d'actions)	2016	2015
Émises au 1er janvier	**738 471**	**734 914**
Émission contre de la trésorerie	-	-
Options sur actions exercées	-	-
Paiement du dividende en actions	17 764	3 557
Annulation de titres	-	-
Émises au 31 décembre	**756 235**	**738 471**

La variation de l'exercice correspond aux actions nouvelles émises pour les besoins du paiement du dividende en action (cf. notes 2.1 et 11.3).

11.2.2 Actions propres

Principes comptables

Les titres d'autocontrôle sont inscrits pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cession éventuelle d'actions d'autocontrôle (ainsi que les effets d'impôts correspondants) sont directement imputés en capitaux propres et ne contribuent pas au résultat net de l'exercice.

Au 31 décembre 2016, le Groupe contrôlait 9 473 039 de ses propres actions, à comparer à 10 990 800 à fin décembre 2015.

(en milliers d'actions)	31/12/2016	31/12/2015	Variation
Actions détenues directement	9 473	7 928	1 545
Actions détenues indirectement *via* un *equity swap*	-	3 063	(3 063)
Actions d'autocontrôle	**9 473**	**10 991**	**(1 518)**

Actions détenues directement

Les actions propres détenues directement par Carrefour comprennent les actions propres affectées à la couverture des plans d'options d'achat d'actions et d'attribution gratuite d'actions, ainsi que les actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité mis en place en juillet 2016 avec Rothschild & Cie Banque (en remplacement du contrat confié depuis 2014 à Oddo Corporate Finance).

Tous les droits relatifs à ces actions sont suspendus jusqu'à ce que ces actions soient remises en circulation.

Actions détenues indirectement via un *equity swap*

Dans le cadre de la couverture des plans d'options d'achat d'actions et d'attribution d'actions gratuites, Carrefour a procédé en 2009 à une réorganisation de ses couvertures.

À ce titre, le 15 juin 2009, le Groupe a cédé 18 638 439 actions à un prix unitaire de 28,725 euros, soit un prix de vente total de 535 millions d'euros. Le même jour, Carrefour a procédé à l'achat à terme (en plusieurs fois sur une période s'étendant jusqu'en juillet 2017) de 18 638 439 actions au même prix unitaire de 28,725 euros par action. Cette opération n'a eu aucune incidence sur le compte de résultat consolidé.

Suite à la distribution des titres Dia intervenue le 5 juillet 2011, Carrefour a procédé à la livraison de 2 196 200 actions supplémentaires, en contrepartie d'un abaissement du prix unitaire de rachat à 25,184 euros.

Au 31 décembre 2015, le nombre d'actions restant à racheter dans le cadre du contrat d'*equity swap* s'élevait à 3 063 097 (pour un montant total de 77 millions d'euros comptabilisé en dette financière). Ces actions ont été rachetées le 15 juin 2016 (cf. note 12.2.3).

11.3 Dividendes

Le Groupe a versé le 21 juin 2016 un dividende ordinaire de 0,70 euro par action au titre de l'exercice 2015 sous forme :

- d'un règlement livraison des 17 764 360 actions nouvelles émises pour les besoins du paiement du dividende en action, suite à une augmentation du capital social et primes d'émission de Carrefour d'un montant total de 388 millions d'euros ;
- d'un versement en numéraire pour 121 millions d'euros aux actionnaires n'ayant pas retenu l'option du paiement en actions.

11.4 Autres éléments du résultat global

Part du Groupe *(en millions d'euros)*	**2016**			**2015**		
	Brut	**Impôt**	**Net**	**Brut**	**Impôt**	**Net**
Part efficace de la couverture de flux de trésorerie	12	(4)	8	(0)	0	(0)
Variation des actifs disponibles à la vente	(7)	3	(5)	(3)	1	(2)
Variation des écarts de conversion	261	0	261	(511)	0	(511)
Autres éléments du résultat global recyclables ultérieurement en résultat	**266**	**(2)**	**264**	**(515)**	**1**	**(513)**
Réévaluation du passif net au titre des régimes à prestations définies	(122)	15	(106)	(27)	11	(16)
Autres éléments du résultat global non recyclables ultérieurement en résultat	**(122)**	**15**	**(106)**	**(27)**	**11**	**(16)**
TOTAL - PART DU GROUPE	**144**	**14**	**158**	**(542)**	**13**	**(529)**

Participations ne donnant pas le contrôle *(en millions d'euros)*	**2016**			**2015**		
	Brut	**Impôt**	**Net**	**Brut**	**Impôt**	**Net**
Part efficace de la couverture de flux de trésorerie	3	(1)	2	2	(1)	1
Variation des actifs disponibles à la vente	2	(1)	1	(4)	1	(2)
Variation des écarts de conversion	100	0	100	(91)	0	(91)
Autres éléments du résultat global recyclables ultérieurement en résultat	**104**	**(1)**	**103**	**(92)**	**0**	**(92)**
Réévaluation du passif net au titre des régimes à prestations définies	(3)	0	(2)	(2)	0	(1)
Autres éléments du résultat global non recyclables ultérieurement en résultat	**(3)**	**0**	**(2)**	**(2)**	**0**	**(1)**
TOTAL - PART ATTRIBUABLE AUX PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTROLE	**102**	**(1)**	**100**	**(94)**	**1**	**(93)**

11.5 Intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle comprennent principalement les participations suivantes :

- participations dans le sous-groupe constitué par Carrefour Banque SA et ses filiales (compris dans le secteur opérationnel « France »), détenu à hauteur de 60 % par le Groupe ;
- participations dans le sous-groupe constitué par Atacadaõ et ses filiales (compris dans le secteur opérationnel « Brésil »), qui regroupe l'ensemble des activités de Carrefour au Brésil, et qui est détenu à hauteur de 88 % par le Groupe.

Les principales informations issues des états financiers consolidés de ces sous-groupes figurent ci-dessous.

SOUS-GROUPE CARREFOUR BANQUE SA

Compte de résultat *(en millions d'euros)*	**2016**	**2015**
Revenu (Produit Net Bancaire)	389	413
Résultat Net	29	37
dont :		
• part du Groupe Carrefour	*18*	*22*
• intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	*12*	*15*

Etat de la situation financière *(en millions d'euros)*	**31/12/2016**	**31/12/2015**
Actifs non courants	2 016	2 090
Actifs courants	2 790	2 889
Passifs non courants hors capitaux propres	1 975	1 947
Passifs courants	2 307	2 523
Dividendes versés aux minoritaires	9	13

SOUS-GROUPE ATACADAÕ*

Compte de résultat *(en millions d'euros)*	**2016**	**2015**
Revenus totaux	12 472	11 314
Résultat Net	353	258
dont :		
• part du Groupe Carrefour	*267*	*174*
• intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	*86*	*84*

Etat de la situation financière *(en millions d'euros)*	**31/12/2016**	**31/12/2015**
Actifs non courants	4 135	3 027
Actifs courants	4 288	3 212
Passifs non courants hors capitaux propres	2 047	1 742
Passifs courants	3 908	2 818
Dividendes versés aux minoritaires	16	16

** Ensemble des activités de Carrefour au Brésil.*

Les participations ne donnant pas le contrôle dans d'autres filiales ne sont individuellement pas significatives.

11.6 Résultat par action (part du Groupe)

Principes comptables

En application de la norme IAS 33 – *Résultat par action*, le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Les actions d'autocontrôle, y compris les titres faisant partie du dispositif d'achat à terme décrit en note 11.2.2, ne sont pas considérées comme des actions en circulation et viennent donc minorer le nombre d'actions prises en compte pour le calcul du résultat net par action. Les actions dont l'émission est conditionnelle ne sont traitées comme étant en circulation que lorsque toutes les conditions nécessaires sont remplies.

Le résultat par action dilué est déterminé en ajustant, le cas échéant, le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de tous les instruments potentiellement dilutifs. Pour le Groupe, les seuls instruments potentiellement dilutifs sont les options d'achat d'actions et les actions gratuites attribuées qui sont présentées en note 10.2.1. Leur effet dilutif est calculé selon la méthode dite du rachat d'actions prévue par la norme IAS 33, selon laquelle les fonds qui seront recueillis lors de l'exercice des options sont affectés en priorité aux achats d'actions au prix de marché (cours de Bourse moyen de la période). En application de cette méthode, les options d'achat d'actions sont considérées comme potentiellement dilutives si elles sont « dans la monnaie » (le prix d'exercice considéré incluant la juste valeur des services rendus déterminée selon IFRS 2 – *Paiement fondé sur des actions*).

Résultat net par action avant dilution	**2016**	**2015**
Résultat net des activités poursuivies	786	977
Résultat net des activités abandonnées	(40)	4
Résultat net total	746	980
Nombre d'actions moyen pondéré [1]	739 217 531	724 480 483
Résultat net des activités poursuivies par action *(en euros)*	**1,06**	**1,35**
Résultat net des activités abandonnées par action *(en euros)*	**(0,05)**	**0,00**
Résultat net total par action *(en euros)*	**1,01**	**1,35**

(1) En application de la norme IAS 33, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pris en compte dans le calcul du résultat par action 2015 a été ajusté pour prendre en compte l'effet de la distribution de dividendes en actions intervenue le 21 juin 2016 (retraitement rétrospectif de l'effet de la décote de 10% appliquée au prix d'émission des actions émises en paiement du dividende, effet déterminé selon la méthode du rachat d'actions).

Résultat net par action après dilution	**2016**	**2015**
Résultat net des activités poursuivies	786	977
Résultat net des activités abandonnées	(40)	4
Résultat net total	746	980
Nombre d'actions moyen pondéré, avant dilution	739 217 531	724 480 483
Actions dilutives	145 127	-
Plans d'actions gratuites	*145 127*	-
Plans de stocks options	-	-
Nombre d'actions retraité, après dilution éventuelle	739 362 658	724 480 483
Résultat net des activités poursuivies par action *(en euros)*	**1,06**	**1,35**
Résultat net des activités abandonnées par action *(en euros)*	**(0,05)**	**0,00**
Résultat net total par action *(en euros)*	**1,01**	**1,35**

Les options d'achat d'actions ne sont pas retenues dans le calcul du résultat net dilué par action, leur prix d'exercice étant supérieur au cours moyen annuel de l'action sur 2016. Les actions dilutives correspondent aux actions gratuites attribuées. Le détail des plans est présenté dans la note 10.2.

Note 12 Actifs, passifs et résultat financiers

Principes comptables

Actifs financiers non dérivés

En application d'IAS 39 – *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, les principaux actifs financiers sont classés dans l'une des quatre catégories suivantes :

- les actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat ;
- les prêts et créances ;
- les actifs détenus jusqu'à échéance ;
- les actifs disponibles à la vente.

Le classement retenu conditionne le traitement comptable de ces actifs. Il est déterminé par le Groupe à la date de comptabilisation initiale, suivant leur nature et en fonction de l'objectif suivant lequel ces actifs ont été acquis. Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, date à laquelle le Groupe est engagé dans l'achat ou la vente de l'actif.

(i) Les actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Il s'agit d'actifs financiers détenus par le Groupe à des fins de réalisation d'un profit de cession à court terme, ou encore d'actifs financiers volontairement classés dans cette catégorie.

Ces actifs sont évalués à la juste valeur avec enregistrement des variations de valeur en résultat financier.

(ii) Les prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers, dont les paiements sont déterminés ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui ne sont ni détenus à des fins de transaction ni disponibles à la vente.

Ces actifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur, puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour les créances à court terme sans taux d'intérêt déclaré, la juste valeur est assimilée au montant de la facture d'origine.

Ces actifs font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.

Les créances commerciales, les autres prêts et créances (qui figurent en autres actifs financiers) et les encours clients des sociétés financières sont inclus dans cette catégorie.

(iii) Les actifs détenus jusqu'à échéance

Les actifs détenus jusqu'à échéance sont des actifs financiers, autres que les prêts et créances, ayant une échéance fixée, dont les paiements sont déterminés ou déterminables, et que le Groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à cette échéance. Ces actifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le Groupe ne disposait pas de ce type d'actifs ni au 31 décembre 2016 ni au 31 décembre 2015.

(iv) Les actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente représentent tous les autres actifs financiers. Cette catégorie comprend notamment les titres de participation non consolidés. Ils sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global au poste « variation des actifs disponibles à la vente » jusqu'à la cession des actifs sous-jacents où elles sont transférées en résultat.

Néanmoins, lorsqu'une moins-value latente existe et qu'elle traduit une perte de valeur prolongée ou significative d'un instrument de capitaux propres ou bien une diminution des flux de trésorerie estimés sur un instrument de dette, une dépréciation est comptabilisée en résultat. Les améliorations de valeur ultérieurement constatées sont alors reprises :

- pour les instruments de capitaux propres (actions et autres) : par contrepartie des autres éléments du résultat global ;
- pour les instruments de dette (obligations et autres) : à hauteur de la dépréciation précédemment comptabilisée par contrepartie du résultat, dès lors qu'une appréciation des flux de trésorerie estimés est constatée.

La juste valeur correspond pour les titres cotés à un prix de marché. Pour les titres non cotés, elle est déterminée par référence à des transactions récentes ou par des techniques de valorisation qui intègrent des données de marché fiables et observables. Toutefois, lorsqu'il est impossible d'estimer raisonnablement la juste valeur d'un titre, ce dernier est comptabilisé au coût historique.

Typologie des actifs financiers non dérivés détenus par le Groupe

Les principaux actifs financiers non dérivés détenus par le Groupe sont les suivants :

- Actifs financiers non courants : cette ligne du bilan comprend principalement les titres de participation non consolidés et la part à plus d'un an des prêts ;
- Créances commerciales (cf. note 5.4.3) ;
- Encours clients des sociétés financières (cf. note 5.5.1) ;
- Autres actifs financiers courants : ils se composent principalement des titres disponibles à la vente, évalués à la juste valeur, et des prêts et dépôts à moins d'un an.

Passifs financiers non dérivés

Les passifs financiers non dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur ajustée des frais de transaction et primes directement imputables à leur émission. Après la comptabilisation initiale, ces passifs financiers sont évalués au coût amorti.

Typologie des passifs financiers non dérivés détenus par le Groupe

Les principaux passifs financiers non dérivés sont les suivants :

- dettes financières : les postes « Dettes financières – part à plus d'un an » et « Dettes financières – part à moins d'un an » se composent des emprunts obligataires émis par le Groupe, des dettes relatives aux contrats de location-financement, des autres emprunts et concours bancaires, ainsi que, le cas échéant, des dettes financières relatives aux créances titrisées pour lesquelles le Groupe supporte le risque de crédit ;
- fournisseurs et autres créditeurs (cf. note 5.4.4) ;
- refinancement des encours clients des sociétés financières (cf. note 5.5.2) ;
- autres passifs : les autres passifs, classés au sein des passifs courants, comprennent l'ensemble des autres dettes liées à l'exploitation (dettes sociales et fournisseurs d'immobilisations principalement) et les dettes diverses.

Instruments financiers dérivés

Le Groupe détient des instruments financiers dérivés afin de couvrir son exposition aux risques auxquels il est confronté dans le cadre de ses activités, principalement le risque de change et de taux d'intérêt. Exceptionnellement, le Groupe peut être amené à se couvrir contre le risque de variation du cours de certaines matières premières, notamment le gasoil.

Les dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur. Les variations ultérieures de juste valeur sont comptabilisées selon les modalités décrites ci-dessous.

(i) Instruments dérivés désignés comme instruments de couverture

La comptabilité de couverture est applicable si et seulement si les conditions suivantes sont réunies :

- une relation de couverture est clairement identifiée, formalisée et documentée dès la date de mise en place de l'instrument ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès l'origine.

Carrefour applique deux types de comptabilité de couverture : la couverture de flux de trésorerie et la couverture de juste valeur. A ce jour, il n'existe pas d'opération de couverture d'investissement net dans une activité à l'étranger.

Couverture de flux de trésorerie

Lorsque l'instrument est qualifié d'instrument de couverture de flux futurs, les variations de juste valeur correspondant à la partie efficace sont directement comptabilisées en autres éléments du résultat global, et ce jusqu'au moment où la transaction couverte affecte le résultat du Groupe. Les variations correspondant à la partie inefficace sont comptabilisées en résultat financier.

Sont notamment qualifiés d'instruments de couverture de flux futurs les options et swaps de taux dont l'objectif est de fixer le taux variable de la dette et les achats à terme de devises visant à couvrir les achats de marchandises futurs en devises.

Couverture de juste valeur

Lorsque l'instrument est qualifié d'instrument de couverture de juste valeur, les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat où elles compensent les variations de juste valeur du sous-jacent au titre du risque couvert pour la partie efficace.

Les swaps de variabilisation adossés à des obligations à taux fixe sont considérés comme des instruments de couverture de juste valeur. Les passifs financiers couverts par ces swaps sont ajustés de la juste valeur pour la partie couverte. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en compte de résultat et sont compensées par les variations symétriques de la juste valeur des swaps de taux pour la partie efficace.

(ii) Autres instruments dérivés

Les autres instruments dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, les variations de juste valeur étant comptabilisées en résultat. Les instruments utilisés sont des swaps de taux/change et/ou des options de taux de type « vanille ».

Méthode de détermination de la juste valeur

Les valeurs de marché des instruments de change et de taux sont déterminées sur la base de modèles d'évaluation reconnus sur le marché, ou par recours aux cotations établies par des établissements financiers tiers.

Les valeurs estimées par des modèles de valorisation sont basées sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus pour les instruments à terme fermes et sur les modèles Black-Scholes pour les instruments optionnels. Ces modèles utilisent des paramètres calibrés à partir de données de marché (courbes de taux, taux de change) obtenus de fournisseurs de données financières reconnus.

La juste valeur de la dette à long terme est estimée à partir de la valeur boursière des emprunts obligataires, ou à partir de la valeur de tous les flux futurs actualisés sur la base des conditions de marché sur un instrument similaire (en termes de devise, échéance, type d'intérêt et autres facteurs).

L'évaluation de la juste valeur des instruments financiers dérivés intègre une composante « risque de contrepartie » pour les instruments dérivés actifs et une composante « risque de crédit propre » pour les instruments dérivés passifs. L'évaluation du risque de crédit est déterminée à partir de modèles mathématiques usuels pour des intervenants de marché. Au 31 décembre 2016 comme au 31 décembre 2015, les incidences de la prise en compte de ces deux composantes ne sont pas matérielles.

12.1 Instruments financiers par catégorie

		Ventilation par catégorie d'instruments						
Au 31/12/2016 *(en millions d'euros)*	**Valeur comptable**	**En juste valeur par résultat**	**Actifs disponibles à la vente**	**Prêts et créances**	**Dettes au coût amorti**	**Dettes couvertes en juste valeur**	**Instruments dérivés**	**Juste valeur**
Titres de participation	98		98					98
Autres immobilisations financières long terme	1 412		427	985				1 412
Autres actifs financiers non courants	**1 510**		**525**	**985**				**1 510**
Total encours clients des sociétés financières	6 273			6 273				6 273
Créances commerciales	2 682			2 682				2 682
Autres actifs financiers courants	239		68	122			49	239
Autres actifs [1]	580			580				580
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 305	3 305						3 305
ACTIFS	**14 589**	**3 305**	**593**	**10 642**			**49**	**14 589**
Total dettes financières	8 075				7 719	254	101	8 590
Total refinancement des encours clients	5 330				5 313		17	5 330
Fournisseurs et autres créditeurs	15 396				15 396			15 396
Autres passifs [2]	3 031				3 031			3 031
PASSIFS	**31 831**				**31 458**	**254**	**119**	**32 346**

(1) hors charges constatées d'avance.

(2) hors produits constatés d'avance.

Au 31/12/2015 *(en millions d'euros)*	Valeur comptable	Ventilation par catégorie d'instruments: En juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Dettes couvertes en juste valeur	Instruments dérivés	Juste valeur
Titres de participation	78		78					78
Autres immobilisations financières long terme	1 213		443	770				1 213
Autres actifs financiers non courants	**1 291**		**521**	**770**				**1 291**
Total encours clients des sociétés financières	6 010			6 010				6 010
Créances commerciales	2 269			2 269				2 269
Autres actifs financiers courants	358			207			151	358
Autres actifs [1]	418			418				418
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 724	2 724						2 724
ACTIFS	**13 071**	**2 724**	**521**	**9 674**			**151**	**13 071**
Total dettes financières	7 629				7 064	516	49	8 135
Total refinancement des encours clients	5 249				5 223		26	5 249
Fournisseurs et autres créditeurs	13 648				13 648			13 648
Autres passifs [2]	3 123				3 123			3 123
PASSIFS	**29 649**				**29 058**	**516**	**75**	**30 156**

(1) hors charges constatées d'avance.

(2) hors produits constatés d'avance.

Ventilation des actifs et passifs évalués en juste valeur selon la hiérarchie prévue par la norme IFRS 13 – *Evaluation à la juste valeur* (cf. note 1.4)

31/12/2016 *(en millions d'euros)*	niveau 1	niveau 2	niveau 3	Total
Titres de participation			98	98
Autres immobilisations financières long terme	427			427
Autres actifs financiers courants - disponibles à la vente	68			68
Autres actifs financiers courants - dérivés		49		49
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 305			3 305
Refinancement des encours clients - Dérivés passif		(17)		(17)
Dettes financières - Dérivés passif		(95)	(6)	(101)

31/12/2015 *(en millions d'euros)*	niveau 1	niveau 2	niveau 3	Total
Titres de participation			78	78
Autres immobilisations financières long terme	443			443
Autres actifs financiers courants - dérivés		151		151
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 724			2 724
Refinancement des encours clients - Dérivés passif		(26)		(26)
Dettes financières - Dérivés passif		(39)	(10)	(49)

Aucun reclassement n'a été opéré entre les différents niveaux.

12.2 Dette financière nette

12.2.1 Composition de la dette nette

La dette nette du Groupe s'établit à 4 531 millions d'euros à fin décembre 2016, en baisse de 15 millions d'euros, et s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)		31/12/2016	31/12/2015
Emprunts obligataires		6 962	6 884
Autres emprunts et dettes financières		690	345
Billet de Trésorerie		-	-
Passifs relatifs à des contrats de location financement		322	351
Total des dettes financières hors dérivés passif		**7 974**	**7 580**
Dérivés - Passif		101	49
TOTAL DES DETTES	**[1]**	**8 075**	**7 629**
dont dettes à plus d'un an		*6 200*	*6 662*
dont dettes à moins d'un an		*1 875*	*966*
Autres actifs financiers courants		239	358
Trésorerie et équivalents de trésorerie		3 305	2 724
TOTAL DES PLACEMENTS	**[2]**	**3 544**	**3 083**
DETTE NETTE	**[1] - [2]**	**4 531**	**4 546**

12.2.2 Détail des emprunts obligataires

			Variation du nominal			Valeur comptable de la dette
(en millions d'euros)		31/12/2015	Emissions	Remboursements	31/12/2016	31/12/2016
Emissions Publiques	*Échéance*					
Euro Bond Fixed rate, EUR, 10 ans, 4,375 %	*2016*	167		(167)	-	
Emprunt Obligataire Euro MTN, EUR, 4 ans, 4,375 %	*2016*	500		(500)	-	
Emprunt Obligataire Euro MTN, EUR, 8 ans, 4,678 %	*2017*	250			250	254
Emprunt Obligataire Euro MTN, EUR, 5 ans, 1,875 %	*2017*	1 000			1 000	999
Euro Bond Fixed rate, EUR, 7 ans, 5,25 %	*2018*	279			279	279
Emprunt Obligataire EUR MTN, EUR, 6 ans, 1,75 %	*2019*	1 000			1 000	998
Emprunt Obligataire Euro MTN, Eur, 10 ans, 4,00 %	*2020*	1 000			1 000	998
Emprunt Obligataire Euro MTN, EUR, 11 ans, 3,875 %	*2021*	1 000			1 000	991
Emprunt Obligataire Euro MTN, EUR, 8 ans, 1,75 %	*2022*	1 000			1 000	956
Emprunt Obligataire Euro MTN, EUR, 8 ans, 0,750 %	*2024*	-	750		750	743
Emprunt Obligataire Euro MTN, EUR, 10 ans, 1,25 %	*2025*	750			750	745
DETAIL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		**6 946**	**750**	**(667)**	**7 029**	**6 962**

12.2.3 Détail des autres emprunts et dettes financières

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Dette bancaire garantie par titres Carrefour (*equity swap*)	-	77
Emprunts Amérique Latine	376	107
Autres emprunts bancaires souscrits	173	52
Intérêts courus non échus [1]	96	99
Autres passifs financiers	46	10
TOTAL AUTRES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	**690**	**345**

(1) Les intérêts courus portent sur la totalité de la dette financière, y compris les emprunts obligataires.

12.2.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Principes comptables

La trésorerie comprend les fonds en caisse et les dépôts à vue.

Les équivalents de trésorerie sont des placements à court terme (échéance inférieure à 3 mois dès l'origine), très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Trésorerie	1 558	1 286
Équivalents de trésorerie	1 747	1 439
TOTAL TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	**3 305**	**2 724**

Dans le cadre de son activité internationale, Carrefour n'a pas de restrictions importantes sur sa capacité à accéder ou utiliser ses actifs et régler ses passifs autres que celles résultant du cadre réglementaire dans lequel ses filiales opèrent. Les autorités de supervision locales peuvent exiger des filiales bancaires de garder un certain niveau de capital et de liquidité, de limiter leur exposition à d'autres parties du Groupe et de se conformer à certains ratios.

12.2.5 Autres actifs financiers courants

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Actifs disponibles à la vente	68	0
Dérivés	49	151
Dépôts à plus de 3 mois	110	186
Autres	12	22
TOTAL AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	**239**	**358**

12.3 Analyse des dettes financières (hors dérivés passifs)

12.3.1 Détail par nature de taux

	31/12/2016		31/12/2015	
(en millions d'euros)	avant effet des instruments dérivés	après effet des instruments dérivés	avant effet des instruments dérivés	après effet des instruments dérivés
Dette à taux fixe	7 545	7 295	7 277	6 777
Dette à taux variable	424	678	287	803
TOTAL DETTES FINANCIERES (HORS DERIVES PASSIFS)	**7 969**	**7 974**	**7 564**	**7 580**

12.3.2 Détail par devise

Les éléments ci-dessous sont présentés après prise en compte des couvertures.

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Euro	7 385	7 314
Real Brésilien	199	80
Peso Argentin	178	28
Dollar Taïwanais	74	74
Yuan Chinois	67	14
Zloty Polonais	64	65
Lei Roumain	5	5
TOTAL DETTES FINANCIERES (HORS DERIVES PASSIFS)	**7 974**	**7 580**

Au 31 décembre 2016, la dette en euros représente 93 % du total des dettes financières brutes hors dérivés passifs (96 % au 31 décembre 2015).

12.3.3 Détail par échéance

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
À moins d'un an	1 774	921
Entre 1 et 2 ans	333	1 306
Entre 2 et 5 ans	3 221	2 447
Au-delà de 5 ans	2 646	2 905
TOTAL DETTES FINANCIERES (HORS DERIVES PASSIFS)	**7 974**	**7 580**

12.4 Autres actifs financiers non courants

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Titres de participations non consolidés	98	78
Prêts à plus d'un an	9	1
Dépôts et cautionnements	771	618
Autres	632	594
TOTAL AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	**1 510**	**1 291**

12.5 Résultat financier

Le détail des éléments du résultat financier s'analyse comme suit :

en millions d'euros	2016	2015
Produits sur prêts et trésorerie	**27**	**32**
Produits d'intérêts sur les dépôts bancaires	29	30
Produits financiers sur placements	(1)	2
Coût de l'endettement financier brut	**(404)**	**(380)**
Charges d'intérêt sur les passifs financiers évalués au coût amorti après prise en compte des produits et charges sur instruments de taux	(378)	(352)
Charges d'intérêt sur location financement	(26)	(27)
Inefficacité de la couverture de juste valeur de la dette	-	-
Coût de l'endettement financier net	**(377)**	**(347)**
Autres produits et charges financiers	**(138)**	**(168)**
Charges d'intérêts de la période sur le passif au titre des prestations définies	(30)	(29)
Produits d'intérêts des actifs de couverture des engagements de retraite	5	4
Taxe sur les transactions financières	(36)	(46)
Intérêts de retard sur contentieux fiscaux et sociaux	(23)	(55)
Dividendes perçus au titre d'actifs disponibles à la vente	2	1
Produit de cession des actifs disponibles à la vente sortis des autres éléments du résultat global	35	7
Charges de cession des actifs disponibles à la vente sortis des autres éléments du résultat global	(32)	(2)
Gain/perte net de change	(1)	7
Impact des rachats obligataires	(7)	(7)
Variation de juste valeur des dérivés de taux	(15)	(3)
Autres	(37)	(44)
RESULTAT FINANCIER	**(515)**	**(515)**
Charges financières	*(583)*	*(567)*
Produits financiers	*68*	*51*

12.6 Gestion des risques

Les principaux risques attachés aux instruments financiers du Groupe sont les risques de liquidité, de taux, de change, de crédit et le risque sur actions. La politique du Groupe face à ces différents risques est décrite dans les paragraphes suivants.

La nature des métiers du Groupe conduit à distinguer les risques financiers liés à l'activité de banque assurance (incluant notamment Carrefour Banque) et les risques financiers de l'activité commerciale.

Le Groupe a mis en place une organisation permettant de suivre les risques financiers avec une trésorerie centralisée. La Direction de la trésorerie et des financements du Groupe (DTFG), basée à Bruxelles, a reçu mandat de la part de la Direction Générale du Groupe pour gérer cette fonction au bénéfice de l'ensemble des filiales ayant une activité commerciale. Des reportings périodiques sont adressés à la Direction Générale du Groupe qui peut ainsi contrôler les orientations prises dans le cadre de la stratégie de gestion qu'elle a autorisée.

Concernant les activités de crédit, la gestion et le suivi des risques sont pilotés directement par les entités concernées. La Direction de la trésorerie et des financements du Groupe s'assure du contrôle et de la bonne mise en œuvre des règles applicables aux activités de crédit, conjointement avec les partenaires capitalistiques de cette activité le cas échéant. Des reportings périodiques sont adressés par les équipes locales à la Direction de la trésorerie et des financements.

12.6.1 Risque de liquidité

12.6.1.1 Activité commerciale

Le risque de liquidité consiste en l'incapacité dans laquelle Carrefour pourrait se trouver d'honorer les échéances de ses passifs financiers.

L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, quelles que soient les conditions de marché.

Le risque de liquidité est suivi par un Comité de liquidité mensuel visant à traiter l'adéquation entre les besoins de financement du Groupe et les ressources à sa disposition.

Les principales actions menées par la Direction de la trésorerie et des financements afin de conforter la liquidité consistent à :

- promouvoir une politique de financement prudente permettant de disposer d'une notation de crédit rendant possible l'accès aux marchés obligataires et de billets de trésorerie ;
- maintenir une présence sur le marché obligataire en émettant de manière régulière, principalement sur les Marchés Euro, en vue de disposer d'un échéancier obligataire équilibré. Le programme Euro Medium Term Notes (EMTN) dispose d'une capacité de 12 milliards d'euros. Les obligations émises sous le programme EMTN sont assorties depuis 2007 d'une clause de changement de contrôle dite « soft ». En cas de dégradation de la notation à long terme au niveau d'investissement spéculatif et si cette dégradation est consécutive à un changement de contrôle, la clause pourrait s'appliquer. Elle ne pourrait pas donner lieu à un remboursement anticipé de l'obligation, sa seule conséquence serait une augmentation du coupon ;
- utiliser le programme de billets de trésorerie du Groupe déposé à la Banque de France coté à Paris avec une capacité d'émission de 5 milliards d'euros ;
- maintenir des facilités de crédit bancaire à moyen terme disponibles et utilisables au gré des besoins du Groupe. A fin décembre 2016, le Groupe dispose de deux lignes de crédits syndiqués non tirées auprès d'un pool de banques de premier rang d'un montant total de 3,9 milliards d'euros. La politique du Groupe est de maintenir ces facilités disponibles et non tirées, afin de sécuriser l'utilisation du programme de billets de trésorerie. Les crédits syndiqués sont assortis des clauses d'engagement de défaut habituelles à ce type de contrat, à savoir maintien de son rang de crédit (*pari passu*), limitation des sûretés accordées aux autres créanciers (*negative pledge*), changement de contrôle, limitation de cession substantielle d'actifs et défaut croisé. Il n'existe pas de clause de défaut en cas de modification de la notation à long terme. En revanche, la marge de tirage pourrait évoluer en cas de baisse ou de hausse de la notation à long terme (*pricing grid*). Les contrats ne contiennent aucune clause d'exigibilité anticipée en cas de changement significatif (*material adverse change*).

Le Groupe considère sa situation de liquidité comme solide. En outre, le niveau de trésorerie disponible permet de couvrir les échéances obligataires de l'année à venir.

Le profil de la dette est équilibré : le Groupe ne fait face à aucun pic de refinancement sur l'ensemble de son échéancier de dette obligataire qui présente une maturité moyenne de 4 ans et 1 mois.

12.6.1.2 Activité de banque et d'assurance

Le risque de liquidité de Carrefour Banque est suivi dans le cadre d'une « politique de liquidité » validée par la Direction Générale et s'inscrivant dans la politique générale du Groupe.

La situation de refinancement de Carrefour Banque est appréciée à partir de normes internes, d'indicateurs d'alerte et de ratios réglementaires.

La gestion du risque de liquidité vise les objectifs suivants :

- une sécurité de refinancement qui s'appuie sur une évaluation mensuelle de la projection des excédents et ou des besoins de trésorerie sur un horizon de trois ans en comparant la projection des engagements reçus (en version dite statique) à la projection des encours clients en situation dynamique ;

- une conformité aux nouveaux ratios de liquidité Bâle III *via* un renforcement pérenne dans des actifs de qualité (*assets quality*), au travers d'un investissement dans un fonds dédié LCR (*Liquidity Coverage Ratio* – ratio de liquidité à court terme), et un allongement de la durée du passif pour renforcer le ratio NSFR (*Net Stable Funding Ratio* - ratio de liquidité à long terme) visant un équilibre de l'actif et du passif ;
- une diversification des sources de refinancement (lignes bancaires, emprunts obligataires, opérations de titrisation, titres de créances négociables ou épargne bilancielle). Au cours de l'exercice 2016, Carrefour Banque a ainsi réalisé une émission obligataire pour accompagner le financement et le développement de ses activités (cf. note 5.5.2). La structure Master Trust permet une gestion dynamique des séries de titres émises par le Fond Commun de Titrisation. Dans le cadre de celle-ci, la série de 110 millions d'euros a été renouvelée pour deux ans à compter de juin 2016.

Carrefour Banque a par ailleurs renouvelé en novembre 2014 son crédit syndiqué de 750 millions d'euros sur cinq ans assorti d'une option d'extension discrétionnaire de deux fois un an dans l'objectif de renforcer sa sécurité de refinancement. La seconde option d'extension d'un an a été exercée en 2016, portant la maturité de la ligne de crédit syndiqué à novembre 2021.

Les échéanciers ci-dessous présentent les flux de trésorerie afférents à l'ensemble des dettes financières du Groupe par maturité.

31/12/2016 *(en millions d'euros)*	**Valeur comptable**	**Flux de trésorerie contractuels**	**< 1 an**	**1-5 ans**	**> 5 ans**
Dette couverte en juste valeur	254	251	251		
Dette couverte en flux de trésorerie	-	-			
Dette à taux fixe	7 397	8 090	1 627	3 892	2 572
Dette non couverte	-	-			
Passifs relatifs à des contrats de location-financement	322	570	47	177	346
Instruments dérivés	101	98	83	9	6
Total Dettes financières	**8 075**	**9 009**	**2 008**	**4 077**	**2 924**
Fournisseurs et autres créditeurs	15 396	15 396	15 396		
Refinancement des encours clients	5 330	5 330	3 395	1 935	
Autres passifs [1]	3 031	3 031	3 031		
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	**31 831**	**32 766**	**23 830**	**6 012**	**2 924**

(1) Hors produits constatés d'avance.

31/12/2015 *(en millions d'euros)*	**Valeur comptable**	**Flux de trésorerie contractuels**	**< 1 an**	**1-5 ans**	**> 5 ans**
Dette couverte en juste valeur	516	501	251	250	
Dette couverte en flux de trésorerie	-	-			
Dette à taux fixe	6 636	7 532	771	3 890	2 871
Dette non couverte	77	78	78		
Passifs relatifs à des contrats de location-financement	351	645	52	198	395
Instruments dérivés	49	48	22	17	10
Total Dettes financières	**7 629**	**8 803**	**1 173**	**4 355**	**3 275**
Fournisseurs et autres créditeurs	13 648	13 648	13 648		
Refinancement des encours clients	5 249	5 249	3 328	1 921	
Autres passifs [1]	3 123	3 123	3 123		
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	**29 649**	**30 824**	**21 272**	**6 277**	**3 275**

(1) Hors produits constatés d'avance.

12.6.2 Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque par lequel la variation des taux d'intérêt serait susceptible de générer une augmentation du coût net de l'endettement du Groupe.

La gestion du risque de taux est assurée centralement par la Direction de la trésorerie et des financements du Groupe qui effectue un reporting mensuel de ses opérations examiné dans le cadre d'un Comité des taux visant à proposer une stratégie de couverture et les modalités d'application dans le but de limiter l'exposition au risque de taux et d'optimiser le coût du financement.

La dette à long terme est émise principalement à taux fixe, protégeant ainsi le Groupe contre une hausse des taux. Carrefour détient néanmoins différents instruments financiers destinés à couvrir la dette financière du Groupe face au risque de variations des taux d'intérêt. Il s'agit principalement des swaps (vanille) et des options de taux d'intérêt classiques. Le Groupe applique la comptabilité de couverture pour ces instruments quand les critères requis sont respectés.

Lorsqu'elle est émise à taux variable, la dette long terme est couverte au moyen d'instruments financiers permettant de plafonner la hausse des taux d'intérêt pour tout ou partie de la période.

Le calcul de sensibilité (à un an, sur l'ensemble de la dette) à l'évolution des taux est présenté dans le tableau ci-dessous :

	Baisse des taux de 0,50 %		**Hausse des taux de 0,50 %**	
en millions d'euros *(- : perte ; + : gain)*	**Impact capitaux propres (OCI)**	**Impact résultat**	**Impact capitaux propres (OCI)**	**Impact résultat**
Placements	-	(3,9)	-	3,9
Dette à taux variable	-	-	-	-
Dette couverte en juste valeur	-	(0,4)	-	0,4
Swap qualifiés de couverture de juste valeur	-	0,4	-	(0,4)
Swap qualifiés de couverture de flux de trésorerie	-	-	-	-
Options qualifiées de couverture de flux de trésorerie	-	(7,4)	-	11,8
Dérivés (trading)	-	1,4	-	(0,3)
INCIDENCE TOTALE	-	**(9,9)**	-	**15,4**

12.6.3 Risque de change

Le risque de change transactionnel est le risque par lequel une évolution défavorable des cours de change pourrait détériorer un flux de trésorerie commercial libellé en devise étrangère.

Les activités du Groupe dans le monde sont réalisées par des filiales qui opèrent essentiellement dans leur propre pays (achats et ventes en devises locales). Par conséquent, l'exposition du Groupe au risque de change sur les opérations commerciales est naturellement limitée et concerne essentiellement l'importation. Le risque sur les opérations d'importation fermes (achat de marchandises en devises) est couvert par des achats à terme de devises. La maturité de ces opérations de change est généralement inférieure à 12 mois.

Variation de valorisation due à une hausse / baisse des cours sur les instruments de change :

	Baisse du cours de 10 %		**Hausse du cours de 10 %**	
en millions d'euros *(- : perte ; + : gain)*	**Impact capitaux propres (OCI)**	**Impact résultat**	**Impact capitaux propres (OCI)**	**Impact résultat**
Position EUR / BRL	-	107,9	-	(89,1)
Position EUR / USD	-	(62,3)	-	62,3
Position USD / BRL	-	7,5	-	(9,1)
Position EUR / PLN	-	7,4	-	(7,4)
Position EUR / RON	-	6,5	-	(6,5)
Position EUR / HKD	-	2,6	-	(2,6)
Position RON / USD	-	(2,0)	-	2,0

Le risque de change bilantiel est le risque par lequel une évolution défavorable des cours de change détériorerait les capitaux propres d'une filiale, dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro, convertis en euro dans les comptes consolidés du Groupe établis en euro.

Le bilan et le compte de résultat sont exposés au risque de conversion : les ratios de structure financière consolidée sont sensibles aux variations des parités de change qui impactent le résultat et les capitaux propres des filiales étrangères opérant en dehors de la zone euro.

Le risque de conversion pesant sur les opérations réalisées dans des pays hors zone euro concerne essentiellement le real brésilien, le peso argentin et le renminbi chinois : à titre d'exemple, l'incidence de la variation des taux de change moyens utilisés en 2016 comparés à ceux de 2015 a affecté le chiffre d'affaires du Groupe de (2 407) millions d'euros (- 3,1 % du chiffre d'affaires 2016) et son résultat opérationnel courant de (16) millions d'euros (- 0,7 % du résultat opérationnel courant 2016).

Enfin, lorsque des financements locaux sont mis en place, ils sont généralement effectués dans la devise locale.

12.6.4 Risque de crédit

Le Groupe considère que son exposition au risque de crédit est la suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Titres de participation	98	78
Autres immobilisations financières long terme	1 412	1 213
Total Autres actifs financiers non courants	**1 510**	**1 291**
Encours clients des sociétés financières	6 273	6 010
Créances commerciales	2 682	2 269
Autres actifs financiers courants	239	358
Autres Actifs [1]	580	418
Trésorerie et équivalents trésorerie	3 305	2 724
EXPOSITION MAXIMALE AU RISQUE DE CREDIT	**14 589**	**13 071**

(1) Hors charges constatées d'avance.

12.6.4.1 Activité commerciale

1) Créances commerciales

Les créances commerciales comprennent principalement les créances à recevoir des franchisés au titre des livraisons de marchandises et des redevances, des fournisseurs, principalement au titre des remises, et les loyers à recevoir des galeries marchandes. Elles font l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation, qui prend en compte la capacité du débiteur à honorer sa dette et l'ancienneté de la créance.

Au 31 décembre 2016, le montant net des créances commerciales hors fournisseurs débiteurs s'élève à 1 342 millions d'euros (cf. note 5.4.3). Le montant net des créances échues s'élève à 122 millions d'euros, dont 23 millions d'euros à plus de 90 jours (soit 1,7 % du montant net total des créances commerciales hors fournisseurs débiteurs). Le Groupe considérant le risque de non recouvrement comme marginal, ces créances ne font pas l'objet de dépréciation complémentaire.

2) Placements (équivalents de trésorerie et autres actifs financiers courants)

La politique du Groupe en termes de gestion de la trésorerie à court terme privilégie la liquidité, la sécurité et la disponibilité de ses placements.

Les placements sont réalisés en majorité par la Direction de la trésorerie et des financements qui diversifie les investissements dans des dépôts à terme auprès des établissements financiers de premier plan et dans des OPCVM classés par l'AMF dans les catégories « monétaires » et « monétaires court terme », disponibles à tout moment. Les placements effectués en pays sont validés par la Direction de la trésorerie et des financements.

Le Groupe effectue un suivi du risque de contrepartie permettant de suivre les politiques de placement directes chez des contreparties et les sous-jacents des OPCVM dans lesquels le Groupe a investi.

Pour les OPCVM, le Groupe se fixe également comme objectif de ne jamais investir un montant supérieur à 5 % du montant d'un fonds dans la limite de 250 millions d'euros par fonds.

12.6.4.2 Activité de banque et d'assurance

1) Gestion du risque de crédit

Pour faire face au risque d'insolvabilité des emprunteurs auxquels elles ont consenti des fonds, les sociétés financières du Groupe se sont dotées de dispositifs de contrôle de la qualité et de la solvabilité des débiteurs :

- systèmes d'aide à la décision intégrant des outils de scoring, de budget et de références passées attestant de la qualité de la contrepartie ;
- interrogations, quand ils existent, des différents fichiers positifs et négatifs ;
- gestion active des fonctions recouvrement et contentieux ;
- outils de suivi et de contrôle permanent du risque de crédit.

Au sein de chaque société exerçant l'activité de crédit, un département Risque de crédit est en charge de l'ensemble de ces suivis et une synthèse des Comités de gestion des risques fait l'objet d'une présentation systématique au Conseil d'administration.

Au niveau du Groupe, une filière Risque de crédit Europe a également été mise en place pour assurer le suivi et la mise en œuvre de la politique risque en France, en Espagne, en Belgique et en Italie.

2) Dépréciations des encours clients

Les créances à la clientèle sont classées en créances douteuses dès lors qu'elles présentent un risque de non recouvrement total ou partiel (retard de paiement, procédure contentieuse...).

Les modèles de dépréciation sont établis conformément aux dispositions de la norme IAS 39 – *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* et à la réglementation en vigueur applicable aux entreprises de crédit dans chaque pays, suivant un processus en deux étapes :

- classification des encours en classes homogènes de risques, au sens de la probabilité de récupération ; puis
- modélisation des probabilités de pertes sur base historique.

VENTILATION DES ENCOURS CLIENTS ECHUS ET NON ECHUS

			Créances échues			
(en millions d'euros)	Solde au 31/12/2016	Créances non échues à la date de clôture	entre 0 et 3 mois	entre 3 et 6 mois	entre 6 mois et un an	au-delà d'un an
Encours clients des sociétés financières	6 273	6 030	69	55	15	104

			Créances échues			
(en millions d'euros)	Solde au 31/12/2015	Créances non échues à la date de clôture	entre 0 et 3 mois	entre 3 et 6 mois	entre 6 mois et un an	au-delà d'un an
Encours clients des sociétés financières	6 010	5 829	27	39	25	90

ÉCHEANCIER DES ENCOURS CLIENTS DES SOCIETES FINANCIERES

(en millions d'euros)	Solde au 31/12/2016	< 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans
France	2 592	1 081	1 426	85
Belgique	166	5	149	11
Espagne	1 812	1 260	258	294
Italie	201	93	46	63
Argentine	176	172	4	0
Brésil	1 326	1 290	36	-
TOTAL	**6 273**	**3 902**	**1 918**	**453**

(en millions d'euros)	Solde au 31/12/2015	< 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans
France	2 825	1 242	1 465	118
Belgique	175	7	159	8
Espagne	1 640	1 180	227	234
Italie	201	93	75	32
Argentine	166	159	8	-
Brésil	1 003	978	24	-
TOTAL	**6 010**	**3 658**	**1 958**	**393**

12.6.5 Risque actions

Le risque sur actions provient des variations de marché du cours de l'action Carrefour dans le cadre de ses programmes d'engagement sur ses titres et des actions détenues en propre.

Le Groupe a pour politique de ne pas détenir de positions actions (sur les siennes propres ou des tierces) sauf circonstances ou besoins particuliers.

Occasionnellement, le Groupe achète sur le marché ses propres actions ou des options d'achat sur ses propres actions.

Ces actions et options sont principalement utilisées dans le cadre de la couverture des programmes d'attribution gratuite d'actions et d'options sur actions du Groupe. Le rythme et le volume de ces achats dépendent des cours sur le marché.

Au 31 décembre 2016, les actions et options détenues directement ou indirectement en propre couvrent l'intégralité des programmes d'attribution gratuite d'actions et d'options sur actions en vie.

Les valeurs mobilières et les placements financiers du Groupe sont essentiellement constitués de placements monétaires sur lesquels l'exposition au risque actions est faible.

Note 13 Engagements hors bilan

Principes comptables

Les engagements donnés et reçus par le Groupe et non comptabilisés au bilan correspondent à des obligations contractuelles non encore réalisées et subordonnées à la réalisation de conditions ou d'opérations ultérieures à l'exercice en cours.

Ces engagements sont de trois ordres : ceux liés à la trésorerie, ceux liés à l'exploitation des points de ventes et ceux liés aux acquisitions de titres. En outre, le Groupe a des contrats de location (loyers payables principalement sur les points de vente loués, et loyers à percevoir principalement sur les boutiques de galeries marchandes) qui représentent également des engagements futurs, donnés ou reçus.

		Détail par échéance			
Engagements donnés *(en millions d'euros)*	**31/12/2016**	**- d'un an**	**1 à 5 ans**	**+ de 5 ans**	**31/12/2015**
Liés à la trésorerie	**11 322**	**9 310**	**1 027**	**985**	**9 706**
relatifs aux sociétés financières	*10 191*	*9 237*	*953*	*1*	*8 961*
relatifs aux autres sociétés	*1 131*	*73*	*75*	*984*	*745*
Liés à l'exploitation/immobilier/expansion...	**3 433**	**1 778**	**1 567**	**87**	**2 430**
Liés aux cessions de titres	**301**	**194**	**32**	**75**	**261**
Liés aux locations	**3 625**	**1 070**	**1 754**	**801**	**3 503**
TOTAL	**18 680**	**12 352**	**4 380**	**1 948**	**15 900**

		Détail par échéance			
Engagements reçus *(en millions d'euros)*	**31/12/2016**	**- d'un an**	**1 à 5 ans**	**+ de 5 ans**	**31/12/2015**
Liés à la trésorerie	**6 743**	**1 112**	**5 573**	**57**	**6 633**
relatifs aux sociétés financières	*1 833*	*242*	*1 572*	*18*	*1 860*
relatifs aux autres sociétés	*4 910*	*870*	*4 001*	*40*	*4 774*
Liés à l'exploitation/immobilier/expansion...	**1 328**	**329**	**677**	**322**	**1 040**
Liés aux acquisitions de titres	**309**	**199**	**52**	**58**	**279**
Liés aux locations	**770**	**272**	**350**	**148**	**636**
TOTAL	**9 149**	**1 912**	**6 652**	**585**	**8 588**

Les engagements hors bilan liés à la trésorerie sont composés :

- des engagements de crédit donnés par les sociétés financières du Groupe à leur clientèle dans le cadre de leurs activités opérationnelles, ainsi que d'engagements bancaires reçus ;
- de cautions et hypothèques données ou reçues principalement dans le cadre de l'activité immobilière du Groupe ;
- de lignes de crédits mobilisables représentant les lignes de crédit confirmées mises à la disposition du Groupe et non utilisées à la date de clôture.

Les engagements hors bilan liés à l'exploitation sont composés :

- d'engagements d'achat de terrains dans le cadre des programmes d'expansion du Groupe ;
- de dépendances diverses issues de contrats commerciaux ;
- d'engagements donnés pour l'accomplissement de travaux dans le cadre des programmes d'expansion du Groupe ;
- de garanties locatives et de garanties sur opérateurs de galeries marchandes ;
- de créances garanties ;
- d'autres engagements donnés ou reçus.

Les engagements hors bilan liés aux acquisitions et cessions de titres sont composés d'engagements fermes reçus d'achat et de vente de titres :

- majoritairement en France, dans le cadre de l'activité de franchise du Groupe ;
- ainsi que d'options d'achat et de vente de titres exerçables immédiatement et de garanties de passifs. Les garanties de passifs reçues ne sont pas valorisées.

Les engagements hors bilan liés aux contrats de location

À fin décembre 2016, le Groupe détient en pleine propriété 707 hypermarchés sur 1 210 hypermarchés intégrés et 500 supermarchés sur 1 457 supermarchés intégrés.

Les magasins non détenus en pleine propriété font l'objet de contrats de location pour une charge de 1 022 millions d'euros au titre de l'année 2016 (voir note 5.2.2).

27 % des engagements liés aux contrats de location (location simple et location financement) sont à échéance de moins de 1 an, 46 % à échéance de 1 à 5 ans et 27 % à échéance de plus de 5 ans.

Au titre des contrats de location simple, le montant brut des loyers futurs, déterminé en fonction de l'engagement minimal futur pris par le Groupe, aussi bien en termes de durée que de montant pour chacun des contrats de location immobilière existant à ce jour, s'élève à 3 625 millions d'euros. Le montant actualisé de ces loyers futurs s'élève à 2 853 millions d'euros (voir note 6.5).

Le Groupe détient par ailleurs des galeries commerciales données en location, principalement autour des hypermarchés et supermarchés, ainsi que des magasins loués à des franchisés, qui ont généré au cours de l'année 2016 un produit de 213 millions d'euros. Le montant brut des loyers futurs à recevoir, déterminé en fonction de l'engagement futur pris par les locataires, aussi bien en termes de durée que de montant pour chacun des contrats de location immobilière existant à ce jour, s'élève à 770 millions d'euros. Le montant actualisé de ces loyers futurs correspond à un engagement reçu de 595 millions d'euros.

Note 14 Événements post-clôture

En décembre 2016, le Groupe a exercé l'option de prorogation de la facilité de crédit d'un montant de 2 500 millions d'euros. L'exercice de cette option a été acté en janvier 2017. La prorogation permet d'étendre la maturité de cette ligne d'une année, à janvier 2022.

Cette opération s'inscrit dans la poursuite de la sécurisation des financements à long terme du Groupe Carrefour, visant à maintenir la maturité moyenne des facilités de crédit (passant de 4,4 à fin décembre 2015, à 4,1 années à fin décembre 2016).

Le 2 mars 2017, les sociétés Carmila et Cardety, deux sociétés foncières sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable, ont annoncé un projet d'accord en vue de la fusion-absorption de Carmila par Cardety, dont les actions sont cotées à Euronext Paris (compartiment C). À la suite de la fusion, la nouvelle entité, qui serait dénommée Carmila, serait détenue à 42,4 % par Carrefour, et par les autres actionnaires de Carmila et de Cardety respectivement à hauteur de 55,3 % et 2,3 %.

Ce projet de fusion sera soumis pour information et consultation aux instances représentatives du personnel. À l'issue de cette procédure d'information et de consultation, sous réserve de la signature des accords définitifs et de l'obtention de certaines autorisations, la fusion serait soumise à l'approbation des actionnaires de Carmila et de Cardety réunis en Assemblée Générale dans le courant de l'année 2017.

Dans le cadre de son plan de développement, l'entité fusionnée pourrait procéder, sous réserve des conditions de marché, à une augmentation de capital de l'ordre de 500 à 600 millions d'euros, qui impliquerait un placement de titres sur le marché, dans le courant de l'année 2017.

Aucun autre événement postérieur à la clôture n'est de nature à avoir une incidence significative sur les comptes du Groupe.

Note 15 Honoraires des Commissaires aux comptes

	2016				2015			
(en millions d'euros)	**Deloitte**	**KPMG**	**Mazars**	**Total**	**Deloitte**	**KPMG**	**Mazars**	**Total**
Certification des comptes	2,3	7,9	2,1	12,3	2,2	7,8	2,1	12,1
Autres services	2,1	1,3	0,3	3,6	2,0	0,7	0,2	3,0
TOTAL	**4,4**	**9,2**	**2,4**	**15,9**	**4,2**	**8,5**	**2,3**	**15,1**

Note 16 Liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation

16.1 Sociétés consolidées au 31 décembre 2016

FRANCE	Pourcentage d'intérêts retenus en consolidation
AJACCIO DISTRIBUTION	100
ALHE DISTRIBUTION	100
ALSATOP	100
AMIDIS ET CIE	100
ANTIDIS	100
AP2L DISTRIBUTION	100
AVENUE	52
BELLEVUE DISTRIBUTION	100
BLO DISTRIBUTION	100
BOEDIM	100
BREM 63SCI	100
C.S.D	74
C.S.F	100
CADS	99,5
CALLOUETS	51
CAMPUS ERTECO	100
CARAUTOROUTES	100
CARDADEL	100
CARFUEL	100
CARGO PROPERTY BAIN DE BRETAGNE	32,2
CARGO PROPERTY BRIE COMTE ROBERT	32,2
CARGO PROPERTY CHOLET	32,2
CARGO PROPERTY COMBS LA VILLE	32,2
CARGO PROPERTY EPAUX BEZU	32,2
CARGO PROPERTY GERANT	100
CARGO PROPERTY HOLDING	32,2
CARGO PROPERTY LAUDUN	32,2
CARGO PROPERTY LUNEVILLE	32,2
CARGO PROPERTY PLAISANCE DU TOUCH	32,2
CARGO PROPERTY SAVIGNY SUR CLAIRIS	32,2
CARGO PROPERTY VENDIN	32,2
CARIMA	100
CARMA	50
CARMA COURTAGE	50
CARMA VIE	50
CARREFOUR ADMINISTRATIF FRANCE	100
CARREFOUR BANQUE	60
CARREFOUR DRIVE	100
CARREFOUR FRANCE	100
CARREFOUR FRANCE PARTICIPATION	100
CARREFOUR HYPERMARCHES	100
CARREFOUR IMPORT	100
CARREFOUR LIBERTY	100
CARREFOUR MANAGEMENT	100
CARREFOUR MARCHANDISES INTERNATIONALES	100
CARREFOUR MONACO	100
CARREFOUR NOLIM	100
CARREFOUR OMNICANAL	100

FRANCE	Pourcentage d'intérêts retenus en consolidation
CARREFOUR PARTENARIAT INTERNATIONAL	100
CARREFOUR PROPERTY FRANCE	100
CARREFOUR PROPERTY GESTION	100
CARREFOUR PROPERTY INTERNATIONAL	100
CARREFOUR PROXIMITE FRANCE	100
CARREFOUR SA	100
CARREFOUR SERVICES CLIENTS	100
CARREFOUR STATION SERVICE	100
CARREFOUR SUPPLY CHAIN	100
CARREFOUR VOYAGES	100
CARVILLENEUVE	100
CENTRE DE FORMATION ET COMPETENCES	100
CHALLENGER	100
CIGOTOP	100
CLAIREFONTAINE	100
CODIEP	100
COMPAGNIE D'ACTIVITE ET DE COMMERCE INTERNATIONAL -CACI-	100
CONCEPT 2003	50
CORSAIRE	100
COVIAM 8	100
COVIAM 9	100
COVICAR 2	100
COVICAR IC 3	96,6
COVICAR IC 4	100
COVICAR IC 6	100
COVICARGO 4	100
COVICARGO 5	100
CPF ASSET MANAGEMENT	100
CRF REGIE PUBLICITAIRE	100
CRFP13	100
CRFP14	100
CRFP15	100
CRFP19	100
CRFP20	100
CRFP21	100
CRFP22	100
CRFP23	100
CRFP8	70
CROQUETTELAND	74
CSD TRANSPORTS	100
CSI	100
DAUPHINOISE DE PARTICIPATIONS	51
DE LA COQUERIE	51
DE LA FONTAINE	51
DE SIAM	100
DIGITAL MEDIA SHOPPER	100
DISTRIVAL	100
DOREL	51
ECALHAN	100
ED FRANCHISE	66
EPG	100
ERTECO	

FRANCE	Pourcentage d'intérêts retenus en consolidation
FALDIS	99,9
FCT MASTER CREDIT CARD 2013	60
FERRARI	100
FINANCIERE RSV	100
FINIFAC	100
FONCIERE LES 4 ROUTES	100
FORUM DEVELOPPEMENT	100
FRED 8	100
GAMACASH	100
GAUTHIER	100
GEILEROP	100
GENEDIS	100
GERNIMES	100
GIE BREST BELLEVUE	79,9
GIE CARREFOUR PERSONAL FINANCE SERVICES	57,5
GM CARREFOUR	100
GRANDSVINS-PRIVÉS.COM	100
GREENWEEZ	96,8
GUILVIDIS	100
GUYENNE & GASCOGNE	100
GVTIMM	51
HAUTS DE ROYA	100
HERMES	100
HYPARLO	100
HYPERADOUR	100
HYPERMARCHES DE LA VEZERE	50
IMMAUFFAY	51
IMMO ARTEMARE	51
IMMO BACQUEVILLE	51
IMMOBILIERE CARREFOUR	100
IMMOBILIERE ERTECO	100
IMMOCYPRIEN	51
IMMODIS	100
IMMODIVINE	51
IMMOLOUBES	51
IMMOTOURNAY	51
INTERDIS	100
JOUFFROY	100
JUSTE	100
KERGALYS	100
LA BAUDRIERE	100
LA CROIX VIGNON	51
LA GERSOISE	100
LALAUDIS	99
LANN KERGUEN	51,2
LAPALUS	100
LAURENJI	100
LE COURTEMBLET	100
LES TASSEAUX	51
LES VALLEES	51
LOGIDIS	100
LOGISTICADOUR	100

FRANCE	Pourcentage d'intérêts retenus en consolidation
LUDIS	100
LVDIS	100
LYBERNET	50
MAISON JOANNES BOUBEE	100
MARKET PAY	100
MARKET PAY TECH	100
MATOLIDIS	100
MAXIMOISE DE CREATION	51
MELGVEN DISTRIBUTION	100
MENUDIS	100
MICHEL DISTRIBUTION	100
MICHEL HOCHARD	100
MONTECO	100
MONTEL DISTRIBUTION	100
MPF PODIROUX	100
MY DESIGN	66
NOSAEL	51
OGEDIS	100
ON LINE CARREFOUR	100
OOSHOP	100
OPCI KART CRF	100
P.R.M.	100
PASDEL	100
PHIVETOL	100
PLORAUDIS	100
PROFIDIS	100
PROLACOUR	100
RESSONS	51
ROZAY DISTRIBUTION	100
RUE DU COMMERCE	100
SAINGHIN DIS	100
SAINT HERMENTAIRE	100
SAM PROSPECTIVE	90
SAMAD	100
SCI PROXALBY	74
SCYCADIS	100
SELIMA	100
SELOJA	51
SIGOULIM	51
SMD	100
SOCIETE DES NOUVEAUX HYPERMARCHES	100
SODICO	100
SODIMODIS	100
SODISAL	100
SODISCAF	100
SODITA	100
SODITRIVE	100
SOFALINE	100
SOFIDIM	98,9
SOVAL	100
STATION SUD	100
STELAUR	99,9

FRANCE	Pourcentage d'intérêts retenus en consolidation
STENN	100
SUPER AZUR	100
SUPERADOUR	100
SUPERDIS	96,5
TARDIS	100
TERTRA	100
TOURNAN CONCOURS	100
TROTTEL	50
UNIVU	100
VARJEA	100
VEZERE DISTRIBUTION	50
VISAGE	100
VIZEGU	90,1

ALLEMAGNE	Pourcentage d'intérêts retenus en consolidation
CARREFOUR PROCUREMENT INTERNATIONAL AG & CO. KG	100

ARGENTINE	Pourcentage d'intérêts retenus en consolidation
BANCO DE SERVICIOS FINANCIEROS SA	60
INC S.A.	100

BELGIQUE	Pourcentage d'intérêts retenus en consolidation
BIGG'S SA	100
BRUGGE RETAIL ASSOCIATE	100
CAPARBEL	100
CARREFOUR BELGIUM	100
CARREFOUR FINANCE	100
CARUM	100
DE NETELAAR	100
DIKON	100
DRIVE 1	100
DRIVE 2	100
ECLAIR	100
FILUNIC	100
FIMASER	60
FOMAR	100
FRESHFOOD	100
GB RETAIL ASSOCIATES SA	100
GENT DAMPOORT RETAIL ASSOCIATE	100
GROSFRUIT	100
HALLE RETAIL ASSOCIATE	100
HEPPEN RETAIL ASSOCIATE	100
LA LOUVIERE RETAIL ASSOCIATE	100
MABE	100
MARKET A1 CBRA	100

BELGIQUE	Pourcentage d'intérêts retenus en consolidation
MARKET B2 CBRA	100
MARKET C3 CBRA	100
MARKET D4 CBRA	100
MARKET E5 CBRA	100
MARKET F6 CBRA	100
QUIEVRAIN RETAIL ASSOCIATE	100
R&D FOOD	100
ROB	100
RULUK	100
SCHILCO	100
SOUTH MED INVESTMENTS	100
STIGAM	100
VANDEN MEERSSCHE NV	100
VERSMARKT	100
WAPRO	100

BRÉSIL	Pourcentage d'intérêts retenus en consolidation
ATACADAO DISTRIBUICAO COMERCIO E INDUSTRIA LTDA	88
BANCO CSF S.A.	44,9
BSF HOLDING S.A.	44,9
CARREFOUR COMMERCIO E INDUSTRIA LTDA	88
CMBCI INVESTIMENTOS E PARTICIPAÇÕES LTDA	88
COMERCIAL DE ALIMENTOS CARREFOUR S.A.	88
IMOPAR PARTICIPCOES E ADMINISTRACAO IMOBILIARIA LTDA	88
PANDORA PARTICIPACOES LTDA.	88
RIOBONITO ASSESSORIA DE NEGOCIOS LTDA.	88
TROPICARGAS TRANSPORTES LTDA.	88
VERPARINVEST S.A	88

CHINE	Pourcentage d'intérêts retenus en consolidation
BEIJING CARREFOUR COMMERCIAL CO., LTD.	55,0
BEIJING CHAMPION SHOULIAN COMMUNITY CHAIN STORES CO LTD	100
BEIJING CHUANGYIJIA CARREFOUR COMMERCIAL	100
BEIJING REPRESENTATIVE OFFICE OF CARREFOUR S.A.	100
CARREFOUR (CHINA) CONVENIENCE STORE INVESTMENT CO., LTD.	100
CARREFOUR (CHINA) MANAGEMENT & CONSULTING SERVICES CO., LTD	100
CARREFOUR (SH) E-COMMERCE CO., LTD	100
CARREFOUR (SHANGHAI) INVESTMENT MANAGEMENT AND CONSULTING SERVICES CO., LTD	100
CARREFOUR (SH) SUPPLY CHAIN CO., LTD	100
CHANGCHUN CARREFOUR COMMERCIAL CO., LTD	75
CHANGSHA CARREFOUR HYPERMARKET	100

CHINE	Pourcentage d'intérêts retenus en consolidation
CHANGZHOU YUEDA CARREFOUR COMMERCIAL CO., LTD	60
CHENGDU CARREFOUR HYPERMARKET CO., LTD	100
CHONGQING CARREFOUR COMMERCIAL CO., LTD	65
DALIAN CARREFOUR COMMERCIAL CO., LTD	65
DONGGUAN CARREFOUR COMMERCIAL CO., LTD	100
FOSHAN CARREFOUR COMMERCIAL CO., LTD	100
FUZHOU CARREFOUR COMMERCIAL CO., LTD	100
GUANGZHOU JIAGUANG SUPERMARKET CO., LTD	100
GUIZHOU CARREFOUR COMMERCIAL CO., LTD	100
HAIKOU CARREFOUR COMMERCIAL	100
HANGZHOU CARREFOUR HYPERMARKET CO., LTD	80
HARBIN CARREFOUR HYPERMARKET CO., LTD	83
HEBEI BAOLONGCANG CARREFOUR COMMERCIAL CO., LTD	100
HEFEI YUEJIA COMMERCIAL CO., LTD.	60
HUHHOT CARREFOUR COMMERCIAL COMPANY CO., LTD.	100
JINAN CARREFOUR COMMERCIAL CO., LTD	100
KUNMING CARREFOUR HYPERMARKET CO., LTD	100
NANCHANG YUEJIA COMMERCIAL CO., LTD	60
NANJING YUEJIA SUPERMARKET CO LTD	65
NINGBO CARREFOUR COMMERCIAL	80
QINGDAO CARREFOUR COMMERCIAL	95
QUJING CARREFOUR HYPERMARKET CO., LTD	100
SHANDONG CARREFOUR COMMERCIAL CO., LTD	100
SHANGAI CARHUA SUPERMARKET LTD	55
SHANGHAI GLOBAL SOURCING CONSULTING CO LTD	100
SHANGHAI JIAYUAN COMMERCIAL CO., LTD	100
SHANGHAI PROXIMITY SUPERMARKET	100
SHANXI YUEJIA COMMERCIAL CO., LTD	55
SHENYANG CARREFOUR COMMERCIAL CO LTD	65
SHENZHEN CARREFOUR COMMERCIAL	100
SHENZHEN LERONG SUPERMARKET CO LTD	100
SHIJIAZHUANG CARREFOUR COMMERCIAL CO., LTD.	100
SICHUAN CARREFOUR COMMERCIAL CO., LTD.	100
SOCIEDAD DE COMPRAS MODERNAS, S.A. SHANGHAI REPRESENTATIVE OFFICE	100
SUZHOU YUEJIA SUPERMARKET CO., LTD	55
THE CARREFOUR (CHINA) FOUNDATION FOR FOOD SAFETY LTD.	100
TIANJIN JIAFU COMMERCIAL CO., LTD.	100
TIANJIN QUANYE CARREFOUR HYPERMARKET CO., LTD	100
WUHAN HANFU SUPERMARKET CO., LTD.	100
WUXI YUEJIA COMMERCIAL CO., LTD.	55
XIAMEN CARREFOUR COMMERCIAL CO LTD	100
XIAN CARREFOUR HYPERMARKET CO LTD	100
XINJIANG CARREFOUR HYPERMARKET	100
XUZHOU YUEJIA COMMERCIAL CO LTD	60
ZHENGZHOU YUEJIA COMMERCIAL CO., LTD.	60
ZHUHAI CARREFOUR COMMERCIAL CO., LTD.	100
ZHUHAI LETIN SUPERMARKET CO., LTD.	100
ZHUZHOU CARREFOUR COMMERCIAL CO., LTD.	100

ESPAGNE	Pourcentage d'intérêts retenus en consolidation
CENTROS COMERCIALES CARREFOUR, S.A.	100
CARREFOUR NORTE, S.L.	100
SOCIEDAD DE COMPRAS MODERNAS, S.A.U.	100
CARREFOUR NAVARRA, S.L.	100
SERVICIOS FINANCIEROS CARREFOUR, EFC, S.A.	60
GROUP SUPECO MAXOR, S.L.U.	100
NORFIN HOLDER, S.L.	100
SUPERMERCADOS CHAMPION, S.A.U.	100
INVERSIONES PRYCA, S.A.U.	100
CARREFOUR PROPERTY ESPANA, S.L.U.	100
CARREFOURONLINE, S.L.U.	100
CORREDURIA DE SEGUROS CARREFOUR, S.A.U.	100
ESTABLECIMIENTOS DE DESCUENTO STONE, S.L.U.	100
SIDAMSA CONTINENTE HIPERMERCADOS, S.A.	100
VIAJES CARREFOUR, S.L.U.	100

HONG-KONG	Pourcentage d'intérêts retenus en consolidation
CARREFOUR ASIA LTD	100
CARREFOUR GLOBAL SOURCING ASIA	100
CARREFOUR TRADING ASIA LTD (CTA)	100

INDE	Pourcentage d'intérêts retenus en consolidation
CARREFOUR INDIA MASTER FRANCHISE LTD	100
CARREFOUR WC & C INDIA PRIVATE LTD	100

IRLANDE	Pourcentage d'intérêts retenus en consolidation
CARREFOUR INSURANCE LIMITED	100

ITALIE	Pourcentage d'intérêts retenus en consolidation
CARREFOUR BANCA	60
CARREFOUR ITALIA FINANCE SRL	100
CARREFOUR ITALIA SPA	100
CARREFOUR PROPERTY ITALIA SRL	99,8
CONSORZIO PROPRIETARI CENTRO COMMERCIALE BRIANZA	52,8
CONSORZIO PROPRIETARI CENTRO COMMERCIALE BUROLO	89
CONSORZIO PROPRIETARI CENTRO COMMERCIALE GIUSSANO	77
CONSORZIO PROPRIETARI CENTRO COMMERCIALE MASSA	54,1
CONSORZIO PROPRIETARI CENTRO COMMERCIALE THIENE	57,8
CONSORZIO PROPRIETARI CENTRO COMMERCIALE TORINO MONTECUCCO	87
CONSORZIO PROPRIETARI CENTRO COMMERCIALE VERCELLI	84
DIPERDI SRL	99,8
GALLERIA COMMERCIALE PADERNO S.R.L.	99,8

ITALIE	Pourcentage d'intérêts retenus en consolidation
GALLERIA COMMERCIALE PROPERTY FUTURA S.R.L.	99,8
GS SPA	99,8
S.C.A.R.L. SHOPVILLE GRAN RENO	57,7
SOCIETA SVILUPPO COMMERCIALE SRL	99,8

LUXEMBOURG	Pourcentage d'intérêts retenus en consolidation
VELASQUES SA	100

PAYS-BAS	Pourcentage d'intérêts retenus en consolidation
CARREFOUR CHINA HOLDINGS BV	100
CARREFOUR NEDERLAND BV	100
CARREFOUR PROPERTY BV	100
FICADAM BV	100
FOURET BV	100
HYPER GERMANY BV	100
INTERCROSSROADS BV	100
SOCA BV	100

POLOGNE	Pourcentage d'intérêts retenus en consolidation
CARREFOUR POLSKA	100
CARREFOUR POLSKA WAW	100
CPA WAW 1 SKA	100
IBES	100

ROUMANIE	Pourcentage d'intérêts retenus en consolidation
ALLIB ROM SRL	100
ARTIMA SA	100
BRINGO MAGAZIN	51
CARREFOUR PRODUCTIE SI DISTRIBUTIE	100
CARREFOUR ROUMANIE	100
COLUMBUS ACTIVE SRL	100
COLUMBUS OPERATIONAL SRL	100
MILITARI GALERIE COMERCIALA	100
SUPECO INVESTMENT SRL	100

SUISSE	Pourcentage d'intérêts retenus en consolidation
CARREFOUR WORLD TRADE	100
HYPERDEMA (PHS)	100

TAIWAN	Pourcentage d'intérêts retenus en consolidation
PRESICARRE	60
CARREFOUR INSURANCE BROKER CO	60
CHARNG YANG DEVELOPMENT CO	30
CARREFOUR TELECOMMUNICATION CO	30,6

16.2 Sociétés mises en équivalence au 31 décembre 2016

FRANCE	Pourcentage d'intérêts retenus en consolidation
ABREDIS	50
ADIALEA	45
ALEXANDRE	50
ANTONINE	50
ARLOM	50
AROBLIS	50
AUBINYC	50
AUDIST SAS	50
AZAYDIS	34
AZIMMO	33,8
BAMAZO	50
BELONDIS	50
BIADIS	34
BLADIS	33,3
BORDEROUGE	50
BOURG SERVICES DISTRIBUTION « B.S.D »	50
BPJ	26
BS DISTRIBUTION	50
CABDIS	50
CALODIAN DISTRIBUTION	50
CARDETY	43
CARDUTOT	26
CARGAN	50
CARMILA	42,4
CERBEL	50
CEVIDIS	50
CHAMNORD	55,4
CHERBOURG INVEST	48
CHRISTIA	50
CINQDIS 09	50
CJA DISTRIBUTION	50
CLUNYDIS	50
CODINOG	50
COFLEDIS	50
COLODOR	50
COROU	50
COVIAM 21	50
DECODIS	26
DEPOT PETROLIER DE LYON	50
DEPOTS PETROLIERS COTIERS	24,4
DIRIC	50
DISMONPT	26
DISTRI PALAVAS	50

FRANCE	Pourcentage d'intérêts retenus en consolidation
DISTRIBOURG	50
DISTRICAB	50
DISTRIFLEURY	50
DOUDIS	50
DU MOULIN	50
EDENDIS	50
ENTREPOT PETROLIER DE VALENCIENNES	34
FABCORJO	50
FARO	50
FIVER	50
FONCIERE MARSEILLAN	50
FONCIERE PLANES	50
FONCIERE SOLANDIS	33,8
FRELUM	50
GALLDIS	50
GANDIS	50
GPVM	30
GRANDI	50
GWENDA	50
HBLP	25
IDEC	50
IMMO ST PIERRE EGLISE	50
J2B	50
JOSIM	34
JUPILOU	34
LA CATALANE DE DISTRIBUTION	50
LA CRAUDIS	50
LAITA BELON DISTRIBUTION	50
LB LE PLAN	50
LE CLAUZELS	50
LE PETIT BAILLY	50
LEATILD	50
LES OLIVIERS	50
LEZIDIS	50
LSODIS	50
LUMIMMO	51
MADIS	50
MAGODIS	50
MAISON VIZET FABRE	40,3
MALISSOL	50
MARIDYS	50
MASSEINE	50
MAUDIS	50
MBD	50
MORTEAU DISTRIBUTION	50
NASOCA	50
NCL	50
NOUKAT	50
OLICOURS	50
OUISDIS	50
OULLIDIS	50
PAM	50
PHILODIS	50

FRANCE	Pourcentage d'intérêts retenus en consolidation
PLAMIDIS	50
PLANE MARSEILLAN	50
PRASSIDIS	50
PRODIX	50
PROPHI	50
PROVENCIA SA	50
RD2M	50
REBAIS DISTRIBUTION	50
RIMADIS	50
ROND POINT	34
ROSE BERGER	26
SADEV	26
SAINT JUERY DISTRIBUTION	50
SAM	50
SASD	26
SCA	50
SCB	26
SCGR DISTRIBUTION	50
SCI IMMODISC	49,5
SCI LA BEAUMETTE	49
SCI LA CLAIRETTE	49,5
SCI LATOUR	60
SCI PONT D'ALLIER	49,5
SCI SOVALAC	49,5
SCOMONDIS	50
SDAP	26
SDR	50
SEREDIS	26
SERPRO	50
SIFO	50
SME	50
SOBRAMIC	50
SOCADIS	50
SOCADIS CAVALAIRE	50
SODIBOR	50
SODICAB	50
SODILIM	50
SODIMER	50
SODYEN	50
SOLANDIS	34
SOMADIS	50
SOQUIMDIS	50
SOVADIS	50
ST PAUL DE DISTRIBUTION	50
STE DU DEPOT PETROLIER DE NANTERRE	20
STORYDIS	50
TIADIS	50
TURENNE	50
VALMENDIS	50

BELGIQUE	Pourcentage d'intérêts retenus en consolidation
MESTDAGH	25

BRÉSIL	Pourcentage d'intérêts retenus en consolidation
COSMOPOLITANO SHOPPING EMPREENDIMENTOS S.A.	44

ESPAGNE	Pourcentage d'intérêts retenus en consolidation
2011 CAYETANO PLANELLES, S.L.	26
2012 ALVARO EFREN JIMENEZ, S.L.	26
2012 CORDOBA RODRIGUEZ, S.L.	26
2012 ERIK DAVID, S.L.	26
2012 FLORES HERNANDEZ, S.L.	26
2012 LIZANDA TORTAJADA, S.L.	26
2012 NAYARA SAN MARTIN YANGÜELA, S.L.	26
2012 VICENTE ARLANDIS PONS, S.L.	26
2013 ALBADALEJO VALENCIA, S.L.	26
2013 CID OTERO, S.L.	26
2013 CORCOLES ARGANDOÑA, S.L.	26
2013 COUÑAGO NEVADO, S.L.	26
2013 GISBERT CATALA, S.L.	26
2013 MARTINEZ CARRION, S.L.	26
2013 SOBAS ROMERO, S.L.	26
ANTONIO PEREZ 2010, S.L.	26
COSTASOL DE HIPERMERCADOS, S.L.	34
D-PARKING, S.C.P.	57,5
GLORIAS PARKING, S.A.	50
ILITURGITANA DE HIPERMERCADOS, S.L.	34
JM MARMOL SUPERMERCADOS, S.L.	26
LAREDO EXRPRESS J.CARLOS VAZQUEZ, S.L.	26
LUHERVASAN, S.L.	26
SUPERMERCADO CENTENO, S.L.	26
SUPERMERCATS HEGERVIC MATARO, S.L.	26
SUPERMERCATS SAGRADA FAMILIA, S.L.	26
VALATROZ, S.L.	26

ITALIE	Pourcentage d'intérêts retenus en consolidation
CONSORZIO PROPRIETARI CENTRO COMMERCIALE ASSAGO	49,9
CONSORZIO PROPRIETARI CENTRO COMMERCIALE ROMANINA	46,3
CONSORZIO PROPRIETARI CENTRO COMMERCIALE SIRACUSA	33,3
S.C.A.R.L. SHOPVILLE LE GRU	39,3
GALLERIA COMMERCIALE NICHELINO S.R.L.	49,9
CARMILA THIENE S.R.L.	49,9

PAYS-BAS	Pourcentage d'intérêts retenus en consolidation
ARAVIS INVESTMENTS B.V.	50

POLOGNE	Pourcentage d'intérêts retenus en consolidation
C SERVICES	30

ROUMANIE	Pourcentage d'intérêts retenus en consolidation
PLOIESTI SHOPPING CITY	50

TURQUIE	Pourcentage d'intérêts retenus en consolidation
CARREFOUR SABANCI TICARET MERKEZI AS CARREFOURSA	46

TUNISIE	Pourcentage d'intérêts retenus en consolidation
ULYSSE	25

MAZARS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie de Versailles
Exaltis - 61 rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
France

KPMG S.A.
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie de Versailles
2, avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex
France

DELOITTE & ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie de Versailles
185, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
France

Carrefour

Société Anonyme

33, avenue Emile Zola
92100 Boulogne-Billancourt

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Carrefour, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et

informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Comme précisé dans la note 1.3 de l'annexe aux comptes consolidés, la Direction de la société est amenée à prendre en compte des estimations et des hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, ainsi que sur les informations données dans les notes annexes. Cette note précise également que les estimations retenues au 31 décembre 2016 étant fondées sur des prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations pourraient différer des données prévisionnelles utilisées. Nous avons notamment examiné les points suivants :

- Votre société a procédé à la clôture de l'exercice, à un test de dépréciation des *goodwill* et à une évaluation de la recouvrabilité des autres actifs incorporels et corporels dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur, selon les modalités décrites dans la note 6.3 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation et d'identification des indices de perte de valeur ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées, et vérifié que la note 6.3. de l'annexe aux comptes consolidés donne une information appropriée. Nous avons revu les calculs effectués par votre société, comparé les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et examiné la procédure d'approbation de ces estimations par la Direction.

- S'agissant des provisions, nous avons apprécié les bases sur lesquelles ces provisions ont été constituées, examiné les procédures en vigueur dans votre société permettant leur recensement, leur évaluation et leur traduction comptable et revu les informations contenues dans les notes 9 et 10.1 de l'annexe aux comptes consolidés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de Gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les Commissaires aux Comptes

Courbevoie, Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 8 mars 2017

MAZARS

DAVID CHAUDAT

KPMG S.A.

PATRICK-HUBERT PETIT

CAROLINE BRUNO-DIAZ

DELOITTE & ASSOCIES

ARNAUD DE PLANTA

STEPHANE RIMBEUF

POUR COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

4 Rapport de gestion au 31 décembre 2016

4.1. Analyse de l'activité et des résultats consolidés

4.1.1 Principaux agrégats du compte de résultat

(en millions d'euros)	2016	2015	Évol. en %	Évol. en % à taux de change constants
Chiffre d'affaires hors taxes	**76 645**	**76 945**	**(0,4) %**	**2,7 %**
Marge des activités courantes	**17 985**	**18 019**	**(0,2) %**	**3,5 %**
en % du chiffre d'affaires	*23,5 %*	*23,4 %*		
Frais généraux et amortissements	(15 634)	(15 574)	0,4 %	4,6 %
Résultat opérationnel courant	**2 351**	**2 445**	**(3,8) %**	**(3,2) %**
Résultat opérationnel courant après QP dans les résultats MEQ	**2 315**	**2 489**	**(7,0) %**	**(6,7) %**
Produits et charges non courants	(372)	(257)	na	na
Résultat financier	(515)	(515)	(0,1) %	9,9 %
Impôt sur les résultats	(494)	(597)	(17,3) %	(13,0) %
Résultat net des activités poursuivies - part du Groupe	**786**	**977**	**(19,5) %**	**(28,6) %**
Résultat net des activités abandonnées - part du Groupe	(40)	4		
Résultat net - part du Groupe	**746**	**980**		
Cash-flow libre	**603**	**687**		
Dette nette au 31 décembre	**4 531**	**4 546**		

En 2016, Carrefour a réalisé une nouvelle année de croissance. Son chiffre d'affaires est en augmentation à taux de change constants ; il progresse dans la plupart des pays, témoignant ainsi de la pertinence du modèle multiformat à dominante alimentaire :

- les ventes augmentent de 2,7 % à taux de change constants, avec une bonne performance de l'alimentaire dans tous les pays, une forte croissance des ventes au Brésil et une poursuite de la bonne dynamique en Europe (hors France) ;
- le résultat opérationnel courant s'établit à 2 351 millions d'euros, en baisse de 3,2 % à taux de change constants ; la France et l'Asie enregistrent une baisse de leur résultat opérationnel courant alors que l'Europe (hors France) et l'Amérique latine affichent une hausse de leur résultat opérationnel courant ;
- le résultat opérationnel non courant est une charge nette de 372 millions d'euros. Il comprend notamment l'incidence de la TaSCom 2015 et des plans de transformation en cours de déploiement dans certains pays du Groupe ;
- la charge financière nette s'établit à 515 millions d'euros, stable par rapport à l'exercice passé ;
- la charge d'impôt sur les résultats s'élève à 494 millions d'euros, soit un taux effectif d'impôt de 34,6 %, en amélioration par rapport à 2015 ;
- le résultat net des activités poursuivies, part du Groupe, ressort à 786 millions d'euros, à comparer à un résultat de 977 millions d'euros en 2015 ;
- le résultat net des activités abandonnées, part du Groupe, s'établit à (40) millions d'euros ;
- en conséquence, le résultat net part du Groupe est de 746 millions d'euros, à comparer à un résultat de 980 millions d'euros en 2015 ;
- le cash flow libre [1] s'élève à 603 millions d'euros contre 687 millions d'euros en 2015. Il intègre 249 millions d'euros d'investissements logistiques, soit un cash-flow libre de 852 millions d'euros avant ces investissements.

(1) Le cash-flow libre est le solde net de l'autofinancement avant coût de l'endettement financier net, de la variation du besoin en fonds de roulement et des investissements opérationnels.

4.1.2 Analyse des principaux postes du compte de résultat

Chiffre d'affaires HT par zone géographique

Les secteurs opérationnels correspondent aux pays dans lesquels le Groupe exerce ses activités, regroupés en zones géographiques, auxquelles s'ajoutent les « fonctions globales » qui regroupent les holdings et autres sociétés hébergeant des activités de support administratif, financier et commercial.

(en millions d'euros)	2016	2015	Évol. en %	Évol. en % à taux de change constants
France	35 877	36 272	(1,1) %	(1,1) %
Europe (hors France)	20 085	19 724	1,8 %	2,3 %
Amérique latine	14 507	14 290	1,5 %	16,0 %
Asie	6 176	6 659	(7,3) %	(3,6) %
TOTAL	**76 645**	**76 945**	**(0,4) %**	**2,7 %**

En 2016, Carrefour enregistre une cinquième année de croissance consécutive à changes constants de ses ventes. Son chiffre d'affaires hors taxes est en hausse de + 2,7 % à changes constants. Cette croissance est portée par l'Europe (hors France) (+ 2,3 %) et l'Amérique latine (+ 16,0 %).

Les performances par segment géographique s'analysent comme suit :

- en France, les ventes sont en légère baisse comparé à 2015 ;
- les ventes en Europe (hors France) sont en croissance, avec notamment une progression en Espagne, en Roumanie et en Pologne ;
- la croissance des ventes à changes constants en Amérique latine se poursuit sur un rythme soutenu (+ 16,0 %). Les effets de change sont fortement défavorables, de sorte que la variation à taux de change courants est ramenée à 1,5 % ;
- les ventes en Asie à taux de change constants sont en baisse de 3,6 %.

Chiffre d'affaires HT par zone géographique – contribution au total du Groupe

(en %)	2016 [1]	2015
France	45,4 %	47,1 %
Europe (hors France)	25,5 %	25,6 %
Amérique latine	21,0 %	18,6 %
Asie	8,1 %	8,7 %
TOTAL	**100,0 %**	**100,0 %**

(1) À taux de change constants.

À taux de change constants, la part du chiffre d'affaires réalisé dans les pays émergents (Amérique latine et Asie) continue à progresser pour s'établir à 29 %, à comparer à 27 % en 2015.

Résultat opérationnel courant par zone géographique

(en millions d'euros)	2016	2015	Évol. en %	Évol. en % à taux de change constants
France	1 031	1 191	(13,4) %	(13,4) %
Europe (hors France)	712	567	25,5 %	25,7 %
Amérique latine	711	705	0,9 %	3,7 %
Asie	(58)	13	(558,3) %	(600,9) %
Fonctions globales	(45)	(31)	45,7 %	45,3 %
TOTAL	**2 351**	**2 445**	**(3,8) %**	**(3,2) %**

Le résultat opérationnel courant s'établit à 2 351 millions d'euros, en baisse de 3,2 % à taux de change constants. Il est toutefois en croissance tant en Europe (hors France) qu'en Amérique latine. Il représente 3,1 % du chiffre d'affaires au 31 décembre 2016.

Le résultat opérationnel courant tient compte de :

- la croissance des ventes de 2,7 % en 2016 ;
- la stabilisation du niveau de marge des activités courantes qui s'établit à 23,5 % du chiffre d'affaires, contre 23,4 % en 2015 ;
- l'évolution des frais généraux et amortissements, qui s'établissent à 20,4 % du chiffre d'affaires contre 20,2 % en 2015.

En France, le résultat opérationnel courant s'élève à 1 031 millions d'euros, et s'établit ainsi à 2,9 % du chiffre d'affaires. Dans un environnement concurrentiel difficile, le Groupe a poursuivi le déploiement de sa stratégie multiformat et omnicanale avec la finalisation de la transformation des magasins DIA et l'intégration de Rue du Commerce.

En Europe (hors France), le résultat opérationnel courant a progressé de 25,7 % à taux de changes constants et s'élève à 712 millions d'euros, soit une hausse de 70 points de base de la marge opérationnelle [1], qui s'établit à 3,5 % du chiffre d'affaires. Cette bonne performance est largement portée par la poursuite du redressement de l'Espagne, ainsi que par l'amélioration de la profitabilité de l'Italie et de la Pologne, pays dans lesquels le Groupe fait preuve d'innovation constante depuis plusieurs années.

Le résultat opérationnel courant de l'Amérique latine s'élève à 711 millions d'euros, en augmentation de 3,7 % à taux de changes constants. Il s'établit à 4,9 % du chiffre d'affaires, en ligne avec 2015. Le Brésil affiche une bonne performance avec une profitabilité qui progresse nettement, illustrant la solidité du modèle multiformat de Carrefour dans ce pays. La situation macro économique difficile en Argentine avec notamment une inflation très élevée continue à peser sur la profitabilité de ce pays.

En Asie, le résultat opérationnel courant s'établit à (58) millions d'euros. La forte croissance du résultat opérationnel courant à Taïwan est, comme attendu, plus que compensée par les pertes en Chine. L'évolution de notre modèle en Chine a connu ses premiers effets positifs sur les ventes de la fin du second semestre 2016.

Amortissements

Les amortissements se sont élevés à 1 487 millions d'euros en 2016. Ils représentent 1,9 % du chiffre d'affaires, soit un ratio stable par rapport à 2015.

Quote-part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence

La quote-part revenant au Groupe dans le résultat net des entités mises en équivalence s'établit à (36) millions d'euros, contre 44 millions d'euros en 2015, liés en grande partie aux pertes exceptionnelles de notre partenaire en Turquie.

Produits et charges non courants

Sont comptabilisés en produits et charges non courants certains éléments significatifs à caractère inhabituel de par leur nature et leur fréquence tels que des dépréciations d'actifs, des coûts de restructuration et des charges liées à des réestimations de risques d'origine ancienne, sur la base d'informations ou d'éléments dont le Groupe a eu connaissance au cours de la période.

Le résultat non courant est une charge nette de 372 millions d'euros.

Il se décompose de la manière suivante :

(en millions d'euros)	**2016**	**2015**
Résultat de cession d'actifs	39	64
Coûts de réorganisation	(154)	(237)
Autres éléments non courants	(127)	31
Résultat non courant avant dépréciation et pertes sur actifs	**(242)**	**(142)**
Dépréciation et pertes sur actifs	(130)	(115)
dont dépréciation et pertes sur goodwill	*(5)*	*(2)*
dont dépréciation et pertes sur actifs corporels et incorporels	*(125)*	*(113)*
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	**(372)**	**(257)**

Le résultat de cession de l'exercice 2016 est composé de plus-values réalisées dans le cadre de diverses cessions d'actifs individuellement non significatives. En 2015, le résultat de cession était essentiellement composé de plus-values réalisées dans le cadre de cessions d'actifs à l'entreprise associée Carmila.

Les coûts de réorganisation découlent des plans de rationalisation des structures en cours de déploiement dans plusieurs pays du Groupe. La charge comptabilisée en 2016 comme en 2015 comprend notamment l'incidence du plan d'intégration des magasins Dia France acquis fin 2014, ainsi que les coûts liés à la refonte des chaînes logistiques en France.

Des dépréciations d'immobilisations corporelles ont été enregistrées en 2016 pour un montant de 85 millions d'euros (41 millions d'euros en 2015), traduisant la situation difficile de certains magasins, notamment en Chine. Des sorties d'actifs ont également été enregistrées pour 33 millions d'euros (61 millions d'euros en 2015).

Les autres produits et charges non courants comprennent principalement une charge de 106 millions d'euros liée à la taxe sur les surfaces commerciales en France (TaSCom), qui résulte de la modification du traitement comptable de celle-ci.

Une description des charges et des produits non courants est fournie dans la note 5.3 des comptes consolidés annuels.

(1) Ratio résultat opérationnel courant sur chiffre d'affaires.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel s'établit à 1 943 millions d'euros en 2016, à comparer à 2 232 millions d'euros en 2015.

Résultat financier

Le résultat financier est une charge nette de 515 millions d'euros, soit 0,7 % du chiffre d'affaires, stable par rapport à 2015.

(en millions d'euros)	**2016**	**2015**
Coût de l'endettement financier net	(377)	(347)
Autres produits et charges financiers	(138)	(168)
RESULTAT FINANCIER	**(515)**	**(515)**

Le coût de l'endettement financier net s'élève à 377 millions d'euros, en augmentation de 29 millions d'euros. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des frais financiers sur les emprunts en Amérique latine compensée par une diminution du coût moyen des emprunts obligataires du fait des remboursements et de l'émission d'une nouvelle dette à taux plus bas (750 millions d'euros à 0,75 % en avril 2016).

Les autres produits et charges financiers représentent une charge nette de 138 millions d'euros, à comparer à une charge nette de 168 millions en 2015.

Impôt sur les résultats

La charge d'impôt sur les résultats s'élève à 494 millions d'euros en 2016, à comparer à une charge de 597 millions d'euros en 2015. Le taux effectif d'impôt ressort à 34,6 % contre 34,8 % en 2015.

Participations ne donnant pas le contrôle

La part de résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'est élevée à 148 millions d'euros, contre 143 millions d'euros en 2015.

Résultat net des activités poursuivies – part du Groupe

En conséquence des éléments décrits ci-dessus, le résultat net des activités poursuivies, part du Groupe, s'établit à 786 millions d'euros en 2016, à comparer à un résultat de 977 millions d'euros en 2015.

Résultat net des activités abandonnées – part du Groupe

En 2016, le résultat net des activités abandonnées présente un solde négatif de 40 millions d'euros qui correspond principalement au résultat des magasins Dia cédés et destinés à être cédés, traités en application de la norme IFRS 5 – *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*.

En 2015, le résultat net des activités abandonnées, positif à hauteur de 4 millions d'euros, provenait essentiellement de l'extinction d'un risque ancien, compensé par le résultat des magasins Dia cédés et destinés à être cédés.

4.2 Situation financière et trésorerie du Groupe

4.2.1 Capitaux propres

Les capitaux propres s'élèvent à 12 008 millions d'euros au 31 décembre 2016 à comparer à 10 672 millions d'euros au 31 décembre 2015, soit une hausse de 1 336 millions d'euros.

Cette hausse s'explique principalement par les mouvements suivants :

- le résultat de la période, soit 894 millions d'euros ;
- les autres éléments du résultat global, soit 258 millions d'euros ;
- les variations de capital et primes de 443 millions d'euros, qui correspondent essentiellement à la quote-part du capital de la filiale Cargo Property Holding souscrit par des tiers investisseurs (y compris montant du capital non encore appelé) ;
- les dividendes pour un montant total de 247 millions d'euros, dont 121 millions d'euros aux actionnaires de Carrefour et 126 millions d'euros aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle.

4.2.2 Endettement financier net

L'endettement net du Groupe est passé de 4 546 millions d'euros à fin 2015 à 4 531 millions d'euros à fin 2016, soit une baisse de 15 millions d'euros.

La dette nette du Groupe s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	**2016**	**2015**
Emprunts obligataires	6 962	6 884
Autres emprunts et dettes financières	690	345
Billet de Trésorerie	0	0
Passifs relatifs à des contrats de location financement	322	351
Total des dettes financières hors dérivés passif	**7 974**	**7 580**
Dérivés - Passif	101	49
Total des dettes (1)	**8 075**	**7 629**
dont dettes à plus d'un an	*6 200*	*6 662*
dont dettes à moins d'un an	*1 875*	*966*
Autres actifs financiers courants	239	358
Disponibilités	3 305	2 724
Total des placements (2)	**3 544**	**3 083**
DETTE NETTE = (1) - (2)	**4 531**	**4 546**

Les dettes financières du Groupe (hors dérivés) ont des échéances réparties dans le temps (jusqu'en 2025 pour la tranche obligataire à échéance la plus longue) et présentent ainsi un profil de remboursement équilibré sur les années à venir :

(en millions d'euros)	**2016**	**2015**
À moins d'un an	1 774	921
Entre 1 et 2 ans	333	1 306
Entre 2 et 5 ans	3 221	2 447
Au-delà de 5 ans	2 646	2 905
TOTAL	**7 974**	**7 580**

Au 31 décembre 2016, le Groupe dispose par ailleurs de 3,9 milliards d'euros de crédits syndiqués non tirés et mobilisables sans condition, à échéance 2019 et 2022, ce qui conforte sa position de liquidité.

La trésorerie disponible pour le Groupe s'établit à 3 305 millions d'euros au 31 décembre 2016, à comparer à 2 724 millions d'euros au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 581 millions d'euros.

4.2.3 Tableau de flux de trésorerie de l'exercice et trésorerie du Groupe à fin 2016

L'endettement net diminue de 15 millions d'euros en 2016, à comparer à une diminution de 408 millions d'euros en 2015. Cette variation s'analyse comme suit à partir du tableau de flux de trésorerie simplifié du Groupe pour la période :

(en millions d'euros)	**2016**	**2015**
Autofinancement	2 964	2 733
Variation du BFR marchand (« Trésorerie marchandises »)	614	224
Variation des autres créances et autres dettes	(160)	52
Variation des encours sur crédit à la consommation	(103)	(195)
Investissements opérationnels	(2 749)	(2 378)
Variation des fournisseurs d'immobilisations	(70)	137
Autres flux opérationnels	107	113
Cash-flow libre	**603**	**687**
Acquisitions et cessions de filiales et de participations dans des entreprises associées	(187)	(50)
Acquisitions et cessions de participation sans changement de contrôle	(40)	208
Dividendes versés/Augmentation de capital	48	(474)
Coût de l'endettement financier net	(377)	(347)
Autres	(33)	385
Diminution/(Augmentation) de l'endettement net	**15**	**408**

Le cash-flow libre s'élève à 603 millions d'euros sur l'exercice 2016 (à comparer à 687 millions d'euros en 2015) après prise en compte de l'augmentation des variations de l'autofinancement de 231 millions d'euros et du BFR marchand de 390 millions d'euros.

Les investissements opérationnels reflètent principalement la poursuite du programme de remise à niveau des actifs et de modernisation et développement du parc.

Le montant inclut les investissements réalisés à la remise à niveau des actifs, à la modernisation et au développement du parc, ainsi que les premiers investissements réalisés par la nouvelle filiale immobilière dédiée à la logistique, Cargo Property.

4.2.4 Financement et ressources de liquidité

Les principales actions menées par la Direction de la trésorerie et des financements afin de conforter la liquidité consistent à :

- promouvoir une politique de financement prudente permettant de disposer d'une notation de crédit rendant possible l'accès aux marchés obligataires et de billets de trésorerie ;
- maintenir une présence sur le marché obligataire en émettant de manière régulière, principalement sur les Marchés Euro, en vue de disposer d'un échéancier obligataire équilibré. Le programme *Euro Medium Term Notes* (EMTN) dispose d'une capacité de 12 milliards d'euros. Les obligations émises sous le programme EMTN sont assorties depuis 2007 d'une clause de changement de contrôle dite *soft*. En cas de dégradation de la notation à long terme au niveau d'investissement spéculatif et si cette dégradation est consécutive à un changement de contrôle, la clause pourrait s'appliquer. Elle ne pourrait pas donner lieu à un remboursement anticipé de l'obligation, sa seule conséquence serait une augmentation du coupon ;
- utiliser le programme de billets de trésorerie du Groupe déposé à la Banque de France coté à Paris avec une capacité d'émission de 5 milliards d'euros ;
- maintenir des facilités de crédit bancaire à moyen terme disponibles et utilisables au gré des besoins du Groupe.

 À fin décembre 2016, le Groupe dispose de deux lignes de crédits syndiqués non tirées auprès d'un *pool* de banques de premier rang d'un montant total de 3,9 milliards d'euros. La politique du Groupe est de maintenir ces facilités disponibles et non tirées, afin de sécuriser l'utilisation du programme de billets de trésorerie. Les crédits syndiqués sont assortis des clauses d'engagement de défaut habituelles à ce type de contrat, à savoir maintien de son rang de crédit (*pari passu*), limitation des sûretés accordées aux autres créanciers (*negative pledge*), changement de contrôle, limitation de cession substantielle d'actifs et défaut croisé. Il n'existe pas de clause de défaut en cas de modification de la notation à long terme. En revanche, la marge de tirage pourrait évoluer en cas de baisse ou de hausse de la notation à long terme (*pricing grid*). Les contrats ne contiennent aucune clause d'exigibilité anticipée en cas de changement significatif (*material adverse change*).

Le Groupe considère sa situation de liquidité comme solide. En outre, le niveau de trésorerie disponible permet de couvrir les échéances obligataires de l'année à venir.

Le profil de la dette est équilibré : le Groupe ne fait face à aucun pic de refinancement sur l'ensemble de son échéancier de dette obligataire qui présente une maturité moyenne de 4 ans et 1 mois.

Au 31 décembre 2016, Carrefour est noté BBB+ perspective stable A-2 par l'agence S&P.

4.2.5 Restriction à l'utilisation des capitaux

Dans le cadre de son activité internationale, Carrefour n'a pas de restrictions importantes sur sa capacité à accéder ou utiliser ses actifs et régler ses passifs autres que celles résultant du cadre réglementaire dans lequel ses filiales opèrent.

Les autorités de supervision locales peuvent exiger des filiales bancaires de garder un certain niveau de capital et de liquidité, de limiter leur exposition à d'autres parties du Groupe et de se conformer à certains ratios.

4.2.6 Sources de financement attendues

Pour faire face à ses engagements, Carrefour peut recourir à son cash-flow libre et lever de la dette en ayant recours à ses programmes EMTN et de billets de trésorerie, ou enfin à ses lignes de crédit.

4.3 Perspectives pour l'année 2017

Carrefour s'affirme comme le commerçant alimentaire mondial de référence, en s'appuyant sur son expertise de 50 ans, son savoir faire unique dans le frais et le bio et sa maitrise de toute la chaine de production.

Distributeur le plus multiformat dans le monde, avec un portefeuille de pays choisis pour leur dynamique de marché, Carrefour continue à investir dans l'expansion pour se rapprocher du client. Le Groupe ouvrira en 2017 des magasins dans tous ses formats, notamment en proximité, à un rythme soutenu.

Carrefour poursuivra dans tous les pays le développement du **e-commerce, conçu comme un nouveau format** à part entière, qui permettra à la fois d'augmenter son chiffre d'affaires et de redynamiser son offre dans le non-alimentaire et les services.

L'approche omnicanale, fondée sur une meilleure connaissance du client grâce à l'exploitation des données, permettra à Carrefour d'augmenter le panier moyen et le trafic.

Carrefour diffuse une culture de l'innovation au sein des sièges et des magasins en innovant constamment dans les concepts, les produits, les services et les formats.

Grâce à une **meilleure efficacité opérationnelle et une stricte discipline financière**, Carrefour développe son modèle résolument orienté vers la création de valeur.

4.4 Autres informations

4.4.1 Principes comptables

Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées par le Groupe dans les comptes consolidés au 31 décembre 2016 sont identiques à celles retenues pour les comptes consolidés au 31 décembre 2015 à l'exception des normes, amendements de normes et interprétations dont l'application est obligatoire à compter du 1er janvier 2016. Ces textes sont les suivants :

- améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2010-2012 ;
- amendements à IAS 19 – *Régimes à prestations définies : cotisations des membres du personnel* ;
- amendements à IFRS 11 – *Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans les entreprises communes* ;
- amendements à IAS 16 et IAS 38 – *Clarifications sur les modes d'amortissement acceptables* ;
- améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2012-2014 ;
- amendements à IAS 1 – *Initiative concernant les informations à fournir.*

Ces textes n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée de normes, amendements et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2016. Ces textes sont les suivants :

- Textes adoptés par l'Union européenne :
 - norme IFRS 9 – *Instruments financiers*, d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2018 ;
 - norme IFRS 15 – *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2018.
- Textes non encore adoptés par l'Union européenne :
 - norme IFRS 16 – *Contrats de location*, d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2019 selon l'IASB ;
 - amendements à IAS 12 – *Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes* (d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2017 selon l'IASB) ;
 - amendements à IAS 7 – Initiative concernant les informations à fournir (d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2017 selon l'IASB) ;
 - amendements à IFRS 10 et à IAS 28 – *Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise* (application reportée par l'IASB à une date indéterminée) ;
 - clarification d'IFRS 15 – *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2018 selon l'IASB) ;
 - amendements à IFRS 2 – *Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions* (d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2018 selon l'IASB) ;
 - amendements à IFRS 4 – *Application d'IFRS 9 Instruments financiers et d'IFRS 4 Contrats d'assurance* (d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2018 selon l'IASB) ;
 - amendements à IAS 40 – *Transferts d'immeubles de placement* (d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2018 selon l'IASB) ;
 - interprétation IFRIC 22 – *Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée* (d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2018 selon l'IASB) ;
 - améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2014-2016.

Les incidences éventuelles de ces textes sur les comptes consolidés sont en cours d'évaluation.

Les nouvelles normes et les principaux textes, adoptés ou non par l'Union européenne sont décrits dans le paragraphe 1.2 « Évolution du référentiel comptable » du rapport consolidé annuel.

4.4.2 Faits marquants de la période

Sécurisation des financements long terme du Groupe

Le 19 avril 2016 (règlement en date du 26 avril 2016), le Groupe a réalisé une nouvelle émission obligataire de 750 millions d'euros, d'une maturité de 8 ans (échéance juin 2024) et d'un coupon de 0,75 %.

Cette opération permet au Groupe Carrefour de consolider son financement à long terme, d'allonger sa maturité obligataire moyenne (passage de 4,06 à 4,25 années au 19 avril 2016) et de poursuivre la réduction de sa charge financière.

Paiement du dividende 2015 avec option de paiement en actions

L'Assemblée Générale des actionnaires de Carrefour, réunie le 17 mai 2016, a fixé le dividende relatif à l'exercice 2015 à 0,70 euro par action avec une option de paiement de ce dividende en actions.

Le prix d'émission de ces actions nouvelles a été fixé à 21,86 euros, correspondant à 90 % de la moyenne des premiers cours cotés sur le marché réglementé de NYSE Euronext Paris lors des vingt séances de Bourse précédant le jour de l'Assemblée Générale diminuée du montant net du dividende de 0,70 euro par action et arrondi au centime d'euro supérieur.

Ouverte le 23 mai 2016, la période d'option s'est clôturée le 10 juin 2016 ; les actionnaires ayant choisi le paiement du dividende en actions représentent 76,34 % du capital.

Le 21 juin 2016 ont eu lieu :

- le règlement livraison des 17 764 360 actions nouvelles émises pour les besoins du paiement du dividende en action, suite à une augmentation du capital social de Carrefour d'un montant total de 388 millions d'euros (44 millions d'euros de hausse du capital social et 344 millions d'euros de primes d'émission) ;
- le versement du dividende global en numéraire aux actionnaires n'ayant pas retenu l'option du paiement en actions (121 millions d'euros).

Acquisition de la société Rue du Commerce

Le 24 août 2015, le Groupe Carrefour annonçait être entré en négociations exclusives avec Altarea Cogedim pour l'acquisition de 100 % du capital de la société Rue du Commerce, acteur de référence de l'e-commerce non alimentaire en France.

L'acquisition a été finalisée en janvier 2016, après consultation des instances représentatives du personnel de la société Rue du Commerce et approbation des autorités de la concurrence.

Cette acquisition constitue pour le Groupe une étape supplémentaire dans le déploiement de son offre omnicanale en France, au service des clients en magasin et en ligne.

Acquisition de la société Billa Roumanie

Le 22 décembre 2015, Carrefour annonçait la signature d'un accord pour l'acquisition auprès du Groupe Rewe de la société Billa Roumanie, qui exploite 85 supermarchés répartis sur l'ensemble du territoire roumain représentant une surface de vente totale de 83 000 m².

L'acquisition a été finalisée le 30 juin 2016, après approbation des autorités de la concurrence.

Cette acquisition permet à Carrefour de devenir le premier opérateur de supermarchés en Roumanie, renforçant ainsi son offre multiformat au plus près des clients.

4.4.3 Principales transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées sont détaillées dans la note 7.3 des comptes consolidés annuels.

4.4.4 Événements postérieurs à la clôture

En décembre 2016, le Groupe a exercé l'option de prorogation de la facilité de crédit d'un montant de 2 500 millions d'euros. L'exercice de cette option a été acté en janvier 2017. La prorogation permet d'étendre la maturité de cette ligne d'une année, à janvier 2022.

Cette opération s'inscrit dans la poursuite de la sécurisation des financements à long terme du Groupe Carrefour, visant à maintenir la maturité moyenne des facilités de crédit (passant de 4,4 à fin décembre 2015, à 4,1 années à fin décembre 2016).

Le 2 mars 2017, les sociétés Carmila et Cardety, deux sociétés foncières sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable, ont annoncé un projet d'accord en vue de la fusion-absorption de Carmila par Cardety, dont les actions sont cotées à Euronext Paris (compartiment C). À la suite de la fusion, la nouvelle entité, qui serait dénommée Carmila, serait détenue à 42,4 % par Carrefour, et par les autres actionnaires de Carmila et de Cardety respectivement à hauteur de 55,3 % et 2,3 %.

Ce projet de fusion sera soumis pour information et consultation aux instances représentatives du personnel. À l'issue de cette procédure d'information et de consultation, sous réserve de la signature des accords définitifs et de l'obtention de certaines autorisations, la fusion serait soumise à l'approbation des actionnaires de Carmila et de Cardety réunis en Assemblée Générale dans le courant de l'année 2017.

Dans le cadre de son plan de développement, l'entité fusionnée pourrait procéder, sous réserve des conditions de marché, à une augmentation de capital de l'ordre de 500 à 600 millions d'euros, qui impliquerait un placement de titres sur le marché, dans le courant de l'année 2017.

Aucun autre événement postérieur à la clôture n'est de nature à avoir une incidence significative sur les comptes du Groupe.